TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9140 — 48 PAGES — MERCREDI 5 JUIN 1974



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 35 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Le ministre de l'éducation de Phnom-Penh est tué au cours d'une altercation avec des lycéens

LIRE PAGE 8

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA DIFFICILE TACHE DE M. RABIN

Ceux qui avaient espéré un bouleversement dans la politique israélienne ou même seulement un « changement dans la continuité » auront sans doute été déçus par le programme du nouveau gouvernement tel que son chef, M. Itzhak Rabin, l'a exposé le lundi 3 juin à la Knesset.

Mais la déception n'est peut-être que provisoire. Avec M. Rabin, Israël se dote, pour la première fois de son histoire, d'un président du conseil « sabra », autrement dit né dans le pays, plus jeune (cinquante-deux ans) que ne l'était, au moment de prendre le pouvoir, aucun de ses prédécesseurs (MM. Ben Gourion, Sharett, Eshkol et Mme Meïr) et ayant de surcroît la réputation d'être un homme de dialogue. Mieux, son gouvernement, dans sa composition, est le plus modéré que l'Etat juif ait connu depuis sa fondation, puisque la droite nationaliste et les « religieux » théocratiques en sont exclus.

Comment expliquer alors que M. Rabin ait annoncé un programme qui paraît la réplique exacte de celui de Mme Meïr, dont l'attitude à l'égard des Arabes n'était pas — c'est le moins que l'on puisse dire — imprégné d'une tolérance et d'une souplesse particulières ? Qu'il ait répété qu'Israël ne reviendrait jamais à ses frontières de 1967, comme si le rapport des forces internationales, après le recours à l'arme du pétrole, ne s'était pas profondément modifié ? Qu'il ait proclamé avec autant de conviction qu'Israël ne négociera pas avec les organisations de « terroristes » palestiniens, mais seulement avec le gouvernement d'Amman, en tant que représentant d'un Etat « jordano-palestinien » ?

Les réactions, du côté arabe, ont été, comme on pouvait s'y attendre, très vives. Faut-il s'attendre que les « faucons » intensifieront leur campagne contre un règlement de paix définitif avec Israël, les « colombes » arabes battant en retraite ? Faut-il craindre que les extrémistes au Congrès national palestinien, actuellement réuni au Caire, ne marquent des points contre leurs adversaires, qui souhaitent se rendre à la conférence de Genève ?

Les modérés dans les deux camps auraient tort de désespérer. Le gouvernement Rabin ne vit pas en vase clos. Il est aujourd'hui tributaire d'une conjoncture intérieure, certes en pleine évolution, mais encore favorable aux tenants d'une politique qui a été celle d'Israël depuis vingt-cinq ans. Le parti travailliste est profondément divisé, son programme demeure largement influencé par son aile intransigeante. M. Rabin, qui ne bénéficie pas d'assises personnelles au sein de son propre parti, a été, ces dernières semaines, trop attaqué, trop souvent dénoncé comme « défaitiste », pour disposer d'une marge de manœuvre. La majorité d'une voix à laquelle son gouvernement pouvait prétendre est trop instable pour qu'il puisse se permettre le moindre écart.

Malgré tout, M. Rabin se distingue de Mme Meïr. Contrairement à son prédécesseur, il n'a pas parlé de la création, dans les territoires occupés, de nouvelles agglomérations juives ou de l'extension de celles qui existent déjà. Il a évoqué la détente internationale et la nécessité pour Israël d'améliorer ses rapports avec l'Europe.

Sa vision de la scène internationale, acquise lors de son séjour aux Etats-Unis en tant qu'ambassadeur, ses relations privilégiées avec les dirigeants américains, la réputation de « réaliste » qu'il s'est taillée, le désignent peut-être comme l'homme qui pourra échapper aux conceptions qui ont contribué à enliser Israël dans une situation apparemment inextricable. Encore faudrait-il que les Etats arabes et les Palestiniens lui facilitent la tâche en démontrant, dans la pratique quotidienne, leur volonté d'assurer la paix et la sécurité de l'Etat juif.

(Lire nos informations page 3.)

La préparation de la conférence de l'O.U.A.

LES DIRIGEANTS D'AFRIQUE NOIRE vont poser « vigoureusement » aux Arabes les problèmes nés de la hausse du pétrole

déclare au « Monde » le président Senghor

Revenant d'un voyage en Asie, le président Senghor a rencontré à Paris M. Giscard d'Estaing et M. Soares, ministre portugais des affaires étrangères, avant de regagner Dakar pour ouvrir, ce mardi 4 juin, une session ministérielle à laquelle participent les représentants des quarante-quatre pays du tiers-monde qui négocient un accord d'association avec la Communauté économique européenne. Le 12 juin s'ouvrira d'autre part à Mogadiscio la conférence annuelle des chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Le président sénégalais et d'autres dirigeants d'Afrique noire vont y reparler avec les Arabes des conséquences de la hausse du pétrole sur l'économie de leurs pays.

Dans une interview au « Monde », le président de la République du Sénégal a évoqué pendant son séjour à Paris son activité diplomatique.

« J'ai dit à M. Giscard d'Estaing qu'il lui fallait voir les chefs d'Etat africains le plus souvent possible et les connaître personnellement. Il m'a promis d'aller en Afrique, sans qu'il soit nécessaire de commencer par le Sénégal, bien sûr, puisque nous venons de nous voir. Il y aura à la présidence quelqu'un — un chargé de mission, je pense — qui s'occupera des contacts avec les Africains » : premier chef d'État étranger reçu à l'Elysée par le président Giscard d'Estaing, M. Senghor semble satisfait de cet entretien.

« M. Giscard d'Estaing voulait savoir ce que je pense de la situation et me demander des conseils sur sa politique ultramarine. Je lui ai explicité ma critique », dit-il, en faisant allusion à un discours prononcé pendant la campagne électorale (*le Monde* du 4 mai) dans lequel il avait déploré la diminution du pourcentage du revenu national français consacré à l'aide à l'Afrique ainsi que *« la dégradation de la qualité des coopérants »*.

« J'ai aussi attiré l'attention de M. Giscard d'Estaing sur l'importance de la demande de renégociation des Anglais » au sujet de l'adhésion de Londres à la C.E.E., poursuit le chef de l'Etat sénégalais, qui est en désaccord avec les vues britanniques selon lesquelles les crédits du Fonds européen de développement (FED) devraient être partagés en deux moitiés entre les pays africains associés à la C.E.E. et les pays en voie de développement des autres continents.

Autre préoccupation de M. Senghor : les conséquences, sur l'équilibre commercial des pays d'Afrique noire, de la hausse du pétrole. Les producteurs arabes avaient promis des compensations aux Africains quand ils avaient décidé d'augmenter leurs prix, augmentations répercutées par les compagnies internationales. Ces compensations sont jugées tout à fait insuffisantes par le président du Sénégal, qui paraît, par ailleurs, en excellents termes avec M. Boumediène. *« Il faut secouer les Arabes. Nous reprendrons cette question à l'O.U.A. et nous serons vigoureux, car nous serons entre nous »*, dit-il en faisant allusion à la prochaine conférence de l'Organisation panafricaine, dont font partie l'Algérie et la Libye.

Le président du Sénégal évoque ensuite l'avenir de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache, devenue l'Organisation commune africaine et mauricienne depuis que Madagascar s'en est retirée), et dont la conférence « au sommet », prévue au début de ce mois à Bangui, a finalement été ajournée en raison des difficultés financières de la République Centrafricaine : *« Nous nous réunirons à Mogadiscio, pendant la conférence de l'O.U.A., pour fixer une date nouvelle. Entre-temps, nous essaierons de réconcilier la France et le maréchal Bokassa. »*

M. Senghor fait ainsi allusion à la tension entre Bangui et Paris, depuis la fermeture du consulat général de France et la « nationalisation » du bureau de l'Agence France-Presse dans la capitale centrafricaine.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 2, 4e col.)

DANS LA DÉCLARATION PRÉSENTÉE MERCREDI AU PARLEMENT

M. Chirac esquisse son plan de lutte contre l'inflation

- Pression fiscale accrue • Maintien des restrictions de crédit
- Économies budgétaires • Contrôle renforcé des prix • Aide à l'exportation

M. Jacques Chirac a mis au point ce mardi la déclaration gouvernementale qu'il présente mercredi, à 16 heures, aux deux Assemblées, après en avoir donné connaissance, le matin même, au conseil des ministres. L'allocution du premier ministre, qui durera environ une heure, sera suivie de l'intervention d'un porte-parole de chacun des groupes parlementaires et sanctionnée jeudi par un vote.

On ignorait encore mardi, en début d'après-midi, quelle part du dispositif gouvernemental de lutte contre l'inflation serait révélée par M. Chirac, un conseil des ministres spécial devant être consacré le 12 juin à ce sujet. On s'attendait en tout cas que le premier ministre renouvellerait publiquement l'engagement pris par M. Giscard d'Estaing envers le chancelier allemand Helmut Schmidt de multiplier les efforts pour revenir à l'« équilibre interne ». Le plan d'austérité prévu à cet effet ainsi que la détente des mécanismes anti-inflationnistes allemands constituent, on le sait (le Monde du 4 juin), la première phase d'une opération en deux temps de réanimation de la construction européenne ; la seconde phase, évoquée cette semaine à Luxembourg avec les partenaires de la C.E.E., consisterait à soulager les balances commerciales en appliquant l'accord de Zeist sur la réévaluation de l'or des banques centrales et à rechercher de nouvelles formules de coopération monétaire entre les Neuf (ou certains d'entre eux).

Le plan français de lutte contre le déficit des paiements s'articulera probablement autour de trois idées centrales : décélération de la consommation interne, stimulation de l'exportation, mesures sociales pour tenir les petits revenus à l'écart de ce vent d'austérité. Pour réduire la demande, aucun tour de vis supplémentaire n'est prévu en matière de crédit, mais un alourdissement de la pression fiscale est envisagé, ainsi probablement que des économies budgétaires (budget d'austérité pour 1975), le lancement d'un nouvel emprunt national et divers encouragements à l'épargne. Diverses mesures en préparation sont destinées à alléger le déficit de la balance commerciale française en stimulant les exportations. Enfin, quelques mesures sociales — parmi lesquelles le relèvement du SMIC et un contrôle renforcé des prix — viseront à créer un climat favorable à l'ouverture de négociations.

Le plan d'austérité français en préparation répond d'abord à une urgence nationale : tenter d'enrayer la hausse des prix, devenue extrêmement rapide, et rechercher un équilibre progressif de la balance des paiements. Mais il est lié aussi à une « stratégie européenne », mise au point, samedi à Paris, par MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, et qui vise, en rapprochant les politiques conjoncturelles des deux pays — puis celles des autres partenaires, — à reprendre la marche en avant vers l'Europe économique et politique.

La recherche de l'« équilibre interne » dans les deux pays (en France en tassant la consommation et en stimulant les exportations ; en Allemagne en relâchant le dispositif anti-inflation) doit en effet rendre plus crédible le propos des deux hommes d'Etat traduisant leur volonté de réanimer la construction européenne, sur le plan monétaire notamment. On s'attend en conséquence que, dès cette semaine, les Neuf discuteront, à Luxembourg, de l'application pratique de l'accord de Zeist sur le quadruplement du prix de l'or échangé entre banques centrales : ce qui réduirait des trois quarts le poids effectif du déficit à régler par les Européens à l'Allemagne. On peut prévoir aussi que seront évoqués, à Luxembourg, les formes de « liaisons monétaires » entre les Neuf (autres que le « serpent » actuel), qui sont envisagées par M. Giscard d'Estaing pour mettre fin à l'anarchie qui résulte actuellement de la coexistence en Europe de monnaies, les unes fixes, les autres flottantes (voir, sur tous ces points, *le Monde* du 4 juin).

Encadrement du crédit

C'est dans cette perspective que se situe le plan que préparent conjointement MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade. Aucune information n'a été fournie officiellement sur les dossiers, dont la mise au point se poursuit. Les services officiels affichent un mutisme total, assurant que le dispositif n'est pas encore prêt. En fait, il semble bien qu'il le soit. Pour lutter contre l'inflation et réduire le déficit de la balance commerciale — objectifs prioritaires et étroitement liés, — le gouvernement doit réduire la consommation intérieure et les coûts de production, freiner les importations, développer les exportations.

1) *Lutte contre l'inflation.* — La politique d'encadrement du crédit ne serait pas aggravée, semble-t-il. Le dispositif actuellement en place est, en effet, suffisamment sévère s'il était complètement respecté.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 44, 4e col.)

UNE CURE D'AUSTÉRITÉ

Par ALBIN CHALANDON

Après l'ivresse verbale d'une campagne électorale, où l'on peut rêver de l'avenir, il faut se dégriser et revenir au présent. Valéry Giscard d'Estaing, bien qu'il soit prêt à assumer une tâche à laquelle il se prépare depuis longtemps va se retrouver devant la conjonction brutale de ses promesses et de la situation qu'il recueille.

L'héritage économique et monétaire est lourd. Le président de la République peut d'autant mieux le mesurer qu'il a été le responsable de notre politique en ce domaine depuis cinq ans. Dans un monde occidental en plein déclin où, partout, les gouvernements sont fragiles, où la hausse des prix, en se « mondialisant », devient un mal incontrôlable, où la crise économique menace, avec son cortège de chômage et de misère, la France n'est pas en bonne situation. Depuis un an, la hausse des prix s'y est accélérée, alors qu'elle se ralentissait chez nos voisins. Le déficit de nos échanges extérieurs se creuse ; nous ne sommes pas capables de vendre à l'étranger l'équivalent de ce que nous devons y acheter, pour acquérir notamment les matières premières dont nous manquons totalement. Pour aider notre industrie à tenir le coup, nous avons laissé le franc se déprécier constamment depuis des années par rapport à nos voisins, qui sont aussi nos principaux acheteurs : le mark allemand, qui valait le franc il y a dix ans, en vaut aujourd'hui le double. Comment l'Allemagne ne serait-elle pas en meilleure posture dans une période où le problème dominant des échanges est le renchérissement des matières premières qu'il faut importer ?

En suspendant l'action gouvernementale, l'élection présidentielle n'a fait qu'aggraver le laxisme de notre politique depuis la maladie de Georges Pompidou.

(Lire la suite page 44, 4e col.)

A Luxembourg

M. CALLAGHAN A ÉCARTÉ L'IDÉE D'UNE VASTE NÉGOCIATION OFFICIELLE DES CONDITIONS DE L'ADHÉSION BRITANNIQUE A LA C.E.E.

(Lire page 48.)

LA DÉCOLONISATION DES TERRITOIRES PORTUGAIS

Le FRELIMO aborde en position de force les conversations de Lusaka sur l'avenir du Mozambique

M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, devait rencontrer, le mercredi 5 juin, à Lusaka, capitale de la Zambie, M. Samora Michel, président du Front de libération du Mozambique. Ainsi, avant même que soient terminées les négociations engagées entre le Portugal et les nationalistes de Guinée-Bissau, — négociations qui reprendront samedi prochain à Londres, — les dirigeants de Lisbonne témoignent de leur souci d'ouvrir très rapidement le dialogue avec les rebelles mozambicains. On ignore encore si la rencontre entre MM. Mario Soares et Samora Michel doit marquer le début de véritables pourparlers ou si elle doit simplement être considérée comme une première prise de contact, mais il semble qu'en dépit de certaines réticences à Lourenço-Marques et à Beira la junte soit résolue à amorcer le processus d'accession du Mozambique à la souveraineté.

Les dirigeants du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) abordent en tout cas ces conversations en position de force.

Officiellement, les positions des deux parties en présence restent relativement éloignées. Le FRELIMO exige la reconnaissance préalable du droit des Mozambicains à l'indépendance et se refuse à transiger sur ce point. Le gouvernement portugais, de son côté, prévoit une évolution du Mozambique par étapes, et envisage notamment une consultation de la population par référendum. La participation de M. Antonio de Almeida Santos, ministre portugais de la coordination interterritoriale, aux entretiens de Lusaka, devait, en fait, faciliter le rapprochement des thèses en présence, ce dernier n'ayant jamais dissimulé son souci de hâter la solution.

On ne saurait évidemment faire table rase de la présence au Mozambique d'une minorité européenne, mais il convient de ramener à de justes proportions le poids de cette minorité. Depuis les nombreux retours définitifs au Portugal constatés depuis plus d'un an, et compte tenu des rapatriements en cours — tous les avions sur le trajet Lourenço-Marques-Lisbonne sont complets pour plusieurs semaines, — les Européens du Mozambique sont moins de deux cent mille. Environ la moitié sont des fonctionnaires ou des employés de compagnies privées, dont l'avenir n'est qu'indirectement lié à celui du territoire. Restent à peu près cent mille « naturais », Portugais de souche, dont une partie paraît s'accommoder d'une évolution ressentie comme irréversible.

Cependant, les nationalistes mozambicains continuent de nourrir quelques appréhensions, et la Voix du FRELIMO a mis en garde, lundi, la population blanche contre « les tentatives désespérées des forces ultra-racistes, encouragées par les pays racistes voisins, en vue de transformer le combat pour la libération en une lutte armée entre Blancs et Noirs ».

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 2, 5e col.)

AU JOUR LE JOUR

LE DERNIER NUMÉRO

Quand M. Giscard d'Estaing inaugure à pied son septennat, on évoque le style américain. Lorsqu'il adresse au Parlement un message qui associe l'opposition à la marche des institutions, on parle de style anglo-saxon.

Ces qualificatifs illustrent bien le climat dans lequel la démocratie s'est développée en France : inscrite dans les textes, elle ne l'était pas toujours dans la pratique, et moins souvent encore, sans doute, dans le secret des cœurs. Chez nous, elle a toujours eu plus d'application que de style. Ce caractère laborieux indique bien que nos institutions sont encore à l'école de la pratique.

D'ailleurs, la France est un des rares pays au monde à avoir numéroté ses républiques comme des monarques. Si M. Giscard d'Estaing aspire et parvient à établir un réel consensus de l'alternance, il inscrira peut-être à son actif le dernier numéro des républiques et frappera au bon numéro de la démocratie.

BERNARD CHAPUIS.

AFRIQUE

Algérie

Messali Hadj est mort à Paris

Messali Hadj, fondateur du Mouvement national algérien (M.N.A.), est décédé le lundi 3 juin à l'âge de soixante-seize ans. Messali Hadj est mort dans une clinique parisienne à la suite d'une longue maladie.

LE PROPHÈTE FOURVOYÉ

C'est le type même du grand destin manqué. Songeons à ce qu'il avait représenté, de 1936 à 1954, pour des centaines de milliers d'Algériens, à ce que furent pour la France et le monde la guerre d'Algérie et l'accession de ce pays à l'indépendance, et à ce qu'il était devenu, errant entre un faux manoir de grande banlieue et quelques villas de la côte atlantique.

« Ce fut un nationaliste de premier ordre, *admettait le colonel Boumediène en 1967*. La passion du pouvoir et le narcissisme l'ont perdu... » *Bien sûr. Mais le raccourci est un peu bref. On peut lui substituer celui-ci : proscrit d'Algérie par le pouvoir colonial pour avoir revendiqué l'indépendance de ce pays, il vit s'alourdir encore son exil quand cet objectif fut atteint.*

L'homme avait du talent et du courage. Il savait être à l'occasion un tribun frénétique mais pouvait aussi se transformer en un tacticien intelligent et retors. Les fidélités qu'il s'est acquises au cours de sa longue et pathétique carrière n'étaient pas toutes le fait de dévots ou de militants bornés. La majorité des jeunes intellectuels algériens s'identifièrent à lui, les plus lucides des tenants étrangers de l'anticolonialisme lui ont fait confiance. Plus qu'Allal El Fassi pour le Maroc, moins pourtant que Bourguiba pour la Tunisie, il a été pour l'Algérie, jusqu'en 1954, mieux qu'un porte-drapeau : un étendard vivant. De là à se prendre pour un prophète...

Il était né à Tlemcen, foyer de l'islam algérien, resté en relations étroites avec un Maroc plus ardemment musulman et moins « désarabisé » que l'Algérie. Venu très jeune s'embaucher en France — au lendemain de la première guerre. — il s'y était mêlé aux organisations mi-ouvrières, mi-nationalistes, qui y proliféraient à l'ombre du parti communiste et à l'appel de l'émir Khaled, candidat en 1924 sur une liste communiste à Paris. C'est l'époque où les dirigeants de Moscou voient dans l'Algérie un terrain propice à une révolution prochaine, et c'est dans cet esprit qu'est fondée, en 1925, l'Etoile nord-africaine, à laquelle adhère Messali.

Du P.P.A. au M.T.L.D.

Bientôt, pourtant, le jeune ouvrier de Tlemcen, qui a pu mesurer le pouvoir de son éloquence naturelle, rompt avec le parti de Marcel Cachin, dont il dénonce à la fois l'athéisme, le « chauvinisme » et le « caporalisme » (il devait nous déclarer, trente ans plus tard, à propos de dirigeants communistes : « Ce sont de vrais sunnites... » ; ce qui était leur faire grief d'un dogmatisme pratiqué dans la branche la plus stricte de l'Islam, celle à laquelle appartient précisément Messali).

C'est ainsi que, au début de 1927, Messali arrache l'Etoile nord-africaine *à la mouvance communiste et en fait un mouvement essentiellement nationaliste, ou tout au moins national-prolétarien. Une telle formulation évoque de dangereux précédents ; et il est de fait que le leader de Tlemcen fut séduit et presque entraîné par les satellites du national-socialisme, et notamment par le parti populaire français de Jacques Doriot. Il l'est encore lorsqu'il fonde, en 1935, le parti populaire algérien, le fameux P.P.A. Aurait-il su s'arracher à ce compromettant patronage si la police n'avait interdit, en 1937, le P.P.A., au lendemain d'un meeting organisé au stade d'Alger, où il avait revendiqué sans ambages l'indépendance de l'Algérie ? Audace sans précédent... Les oulémas du cheikh Brahimi avaient déjà défendu l'idée, contre les thèses intégrationnistes de Ferhat Abbas. Mais le cheikh et ses amis se gardaient d'agiter les masses. Le style de Messali (on se répétait alors la formule à l'adresse des colons : « La valise ou le cercueil ! », qu'il devait renier) et l'extraordinaire ascendant qu'il exerçait sur la foule lui valurent d'être refoulé d'Algérie et de voir décréter la dissolution du P.P.A.*

De Genève à la région parisienne, ce n'est alors qu'un demi-exil ; mais, en 1941, Messali est condamné à une longue peine de travaux forcés, et, dès lors, sa vie n'est plus qu'un long exil, coupé de très brefs séjours en Algérie, jusqu'à la veille du soulèvement de 1954. En 1946, le gouvernement de la libération lui permet de s'installer à Bouzaréa sur les hauts d'Alger, alors que cinq de ses lieutenants, dont Mohammed Khider, sont élus députés à l'Assemblée nationale, sous le sigle qu'il a substitué à celui du P.P.A., interdit : le M.T.L.D. (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). Substitution qui ne trompe d'ailleurs personne. Dans les campagnes, les gens continuent à se réclamer du « pipia », le parti des pauvres. Et le ton général, le style politique, sont restés : un ouvriérisme bigot et coléreux, qui « colle » admirablement avec la situation socio-politique de l'Algérie, mieux que le réformisme courageux mais nuancé de Ferhat Abbas et des tenants du « Manifeste ».

Mais alors, pourquoi ce Messali, fondateur, leader, porte-parole du M.T.L.D., symbole du nationalisme révolutionnaire au lendemain de la guerre — au nom duquel des milliers d'Algériens moururent lors des massacres de Kerrata, en mai 1945, avant que des milliers d'autres défilent sur les Champs-Elysées, en 1952, préludant à la révolution, — pourquoi ne fut-il pas le chef, au moins nominal, du soulèvement de novembre 1954 ? On peut donner à cette étrange élimination deux raisons.

La première ne lui est pas imputable. Depuis plus de quinze ans, le leader se trouvait constamment sous le contrôle de la police française, de la prison d'Alger aux résidences forcées d'In-Salah et de Brazzaville, de Lambèse à Niort, de Brie-Comte-Robert à Bouzaréa et à Belle-Ile. Il pouvait, certes, y recevoir des visites, mais ceux qui restaient en contact avec lui étaient des fidèles, des inconditionnels, qui lui donnaient de la situation en France, en Algérie et dans le monde des descriptions très orientées. Il avait perdu le contact avec le peuple, et n'avait plus la perception du climat du pays, des mouvements d'opinion, de la vie quotidienne, de la « base ».

La seconde est de son fait. Cet homme qui, très jeune, remuait les foules de la banlieue parisienne et d'Algérie, qui avait fondé et animé les partis les plus propres à incarner les aspirations élémentaires de son peuple et formé des militants dévoués, avait acquis, la cinquantaine venue, une très haute idée de sa mission et de son personnage, le sentiment d'une manière d'infaillibilité, d'autant qu'une sorte de dévotion s'était instaurée dans son entourage et que ses diverses incarcérations l'avaient préservé des échecs et des erreurs quotidiennes qui, dans les meilleurs des cas, peuvent permettre aux leaders de mesurer les limites de leur grandeur et de leur compétence.

Dès avant l'épreuve décisive de 1954, cette mystique du chef avait d'ailleurs été brutalement remise en question : en 1953, la majorité des membres du comité central du M.T.L.D. s'étaient élevés contre l'aspect ecclésial du mouvement, réclamant la mise en application d'une « démocratie collégiale » (c'était, ne l'oublions pas, quelques mois après la mort de Staline...). Tandis que le conflit s'envenimait entre le Zaim indigné et les « centralistes » exaspérés, un groupe de militants, qui constituaient les cadres de l'« organisation spéciale » (O.S.) vouée à l'action directe et d'ailleurs créée sans l'approbation de Messali, décidaient de fonder le C.R.U.A. (Comité révolutionnaire d'unité et d'action), qui, se muant en F.L.N., déclenchera l'insurrection du 1er novembre 1954 pour réunifier, dans l'action le mouvement national.

Messali Hadj récuse cette initiative prise à son insu. Qu'est-ce que cette révolution qui n'émane pas de lui ? Des mois durant, des émissaires du C.R.U.A. viendront l'inciter à jeter le poids de son prestige dans la lutte. Mais le Zaim se mure dans son orgueil : « Entreprise folle, vouée à l'échec... » (Ce qui est d'ailleurs, à cette époque, le pronostic des amis de Ferhat Abbas et des communistes.) Bientôt, Messali crée un nouveau parti, le M.N.A. (Mouvement national algérien) qui a deux objectifs : faire pièce à ce F.L.N. qui s'est créé sans lui et assurer au vieux chef son entrée autonome dans le combat.

Mais le M.N.A. est si cruellement pourchassé par le F.L.N., au nom de l'unité révolutionnaire, qu'il se voit souvent contraint de faire appel à des protections compromettantes. La police ne se contente pas de sauver, de temps à autre, ses militants : elle le noyaute. Et quelques-uns des plus notoires partisans de Messali, comme le « général » Bellounis, se laissent entraîner dans une coopération ouverte avec l'armée française, qui déconsidère le M.N.A. aux yeux des nationalistes algériens, tandis que le massacre des villageois de Melouza par un commando F.L.N. achève de les « convaincre ». Lorsque, en 1961, le M.N.A. essaie de se faire admettre comme interlocuteur dans la négociation d'Evian, le F.L.N. n'a pas grand mal à démontrer qu'il ne représente plus qu'une minorité d'ouvriers émigrés en France ou en Belgique et qu'il n'a plus de part réelle au combat. Ainsi l'indépendance de l'Algérie s'accomplit sans que, Messali Hadj, le Zaim, le leader, y puisse seulement faire entendre sa voix.

L'émancipation de son pays, rêve de sa vie, ne devait même pas modifier son existence quotidienne : officiellement « libéré » lors de la signature des accords, le vieux chef devait rester à Gouvieux, non loin de Chantilly, le gouvernement français l'avait depuis de longues années assigné à résidence dans une sorte de petit château d'assez modeste apparence. Il y vivait en patriarche, entouré de sa femme (une Alsacienne, comme Mme Abbas) et de quelques dizaines de fidèles, survivants des purges et des règlements de comptes avec le F.L.N. En 1965, il avait demandé et obtenu la nationalité algérienne : à part cela, les autorités d'Alger faisaient mine d'ignorer jusqu'à son existence.

Messali Hadj recevait de temps à autre des journalistes — au lendemain de l'indépendance, par exemple, ou après le putsch de 1965, commentant avec finesse et une certaine sérénité les événements politiques de son pays. Quarante années de luttes, de nomadisme involontaire et de prisons diverses avaient passé sur lui comme des millénaires de vent sur un pic abrupt. Il était érodé, poncé — apaisé aussi. Le thaumaturge inspiré, le prophète exalté d'un islam prolétarien, avait pris le geste onctueux, le sourire engageant, la voix douce d'un pontife en vacances.

Il avait gardé, bien sûr, sa barbe d'ermite et sa chevelure de derviche tourneur, surmontée d'un imposant tarbouch, et portait le noble caftan d'un « alem » d'université coranique. Silhouette étrange, plus balkanique que maghrébine, plus orthodoxe en apparence que musulmane. On eut dit d'un Karl Marx retiré au mont Athos. Mais ce qui frappait peut être le plus, dans le vieux meneur de foules exilé, c'était une sorte de bonhomie malicieuse, une manière de détachement ironique, celles d'un homme qui avait beaucoup vu, et retenu surtout, ce qui confortait ses convictions et sa foi, indestructible, presque naïve, en son étoile. Tant d'orages, tant d'épreuves, et tant de violences infligées ou subies, résumés en ce sourire épiscopal.

JEAN LACOUTURE.

Les représentants aux assemblées populaires de wilayas ont été élus

De notre correspondant

Alger. — Plus de six millions d'Algériens se sont rendus aux urnes le dimanche 2 juin, les nomades ayant été appelés à voter dès le 30 mai dans cinquante bureaux de vote itinérants dans le Sud. Ils ont élu pour cinq ans leurs représentants aux quinze assemblées départementales ou A.P.W. (assemblée populaire de wilaya). La participation électorale a été relativement importante — 78,27 % — par rapport au précédent scrutin, pour lequel la moitié seulement des électeurs s'étaient déplacés. Il est vrai que pendant deux semaines les membres du Conseil de la révolution, les ministres et les dirigeants du F.L.N. ont sillonné le pays dans le cadre d'une intense campagne d'explications sans précédent depuis l'indépendance et largement répercutée par la radio et la télévision aux dépens des programmes habituels.

Cette campagne visait en premier lieu à populariser l'A.P.W., « *institution politique mal connue, ignorée parfois même des populations où se tient son siège* », comme l'écrit *Révolution africaine*, organe du F.L.N. Elle avait ensuite pour objectif de faire élire un plus grand nombre de gens de la base (ouvriers et paysans) ou proches de la base (instituteurs, infirmiers, fonctionnaires).

Les A.P.W. ont été constituées en 1969, deux ans après les A.P.C. (assemblée populaire communale) qui, elles, sont devenues très vite une réalité vivante dans la mesure où elles sont liées directement et concrètement à la vie locale. Institution politique, économique et sociale intermédiaire entre l'A.P.C. et le gouvernement en attendant la création d'une assemblée nationale, l'A.P.W. n'a pas de contact direct avec la population. Son rôle n'en est pas moins important du fait qu'elle a un travail de conception et qu'elle passe au crible les activités des A.P.C.

Les premières A.P.C., surtout dans les campagnes, comprenaient une forte proportion de notables. Mais, lors de leur renouvellement en 1971, un plus grand nombre de paysans pauvres ont été élus. La même démocratisation était souhaitée cette fois au niveau des A.P.W., pour favoriser le succès de la révolution agraire. Le président Boumediène ayant vigoureusement recommandé lors du récent congrès de l'U.N.F.A. (Union nationale des femmes algériennes) la « *participation effective des femmes à toutes les activités nationales* », on a constaté qu'il y a eu cette année 125 femmes (contre 55 en 1969) sur 2 216 candidats, tous présentés par le F.L.N.

L'Assemblée constituante de 1962 ayant été « *mise en disponibilité* » en 1965 parce qu'il fallait commencer « *par la base et non par le sommet* », selon l'expression du ministre de l'Intérieur, M. Medeghri, la prochaine Assemblée nationale devrait donc être le toit qui complétera l'édifice. Les élections du 2 juin auront-elles été la répétition générale avant les élections législatives ? C'est une question que beaucoup se posent.

PAUL BALTA.

Un entretien avec le président Senghor

(Suite de la première page.)

Ces difficultés n'expliquent pas le report du « sommet » de l'OCAM, en crise depuis le retrait de plusieurs de ses membres (1). La question du siège de l'Organisation, situé à Yaoundé, capitale du Cameroun, qui fait partie des pays défaillants, reste à régler.

Sans évoquer ce problème, M. Senghor, président en exercice du « club francophone », trouve injustes ceux qui contestent le rôle de l'OCAM ou nient son utilité. Selon lui, l'OCAM est un instrument irremplaçable pour maintenir la cohésion des pays francophones. « *Ces questions-là ont leur importance*, dit-il. *Quand nous nous sommes réunis à la dernière conférence des non-alignés, les clivages ne se faisaient pas entre gens « de droite » et gens « de gauche », mais entre anglophones et francophones. Si l'OCAM éclate nous serons mangés par les Arabes et les anglophones.* »

Le président Senghor vient de visiter la Chine, la Corée du Nord, l'Inde et le Bangladesh. L'Inde l'a particulièrement intéressé, parce qu'elle « *fait son expérience socialiste dans le cadre des libertés démocratiques* ». « *Nous avons découvert des tas d'affinités entre nous* », dit-il, et des accords commerciaux, culturels et de coopération économique et technique vont être signés prochainement entre Dakar et New-Delhi.

Ce voyage en Asie a commencé par Pékin et les dirigeants chinois ne pouvaient pas ignorer que leur visiteur rapporterait ensuite leurs propos aux Indiens : « *Chou En-lai m'a dit son désir de normaliser les rapports avec New-Delhi et, naturellement, sans être chargé de mission de médiateur, j'ai transmis. Il m'a dit que puisque les trois pays du sous-continent* (Bangladesh, Inde et Pakistan) *ont normalisé leurs rapports, la Chine ne s'opposerait plus à l'entrée du Bangladesh à l'ONU* », précise M. Senghor.

M. Soares, qui s'était rendu à Dakar avant l'ouverture des négociations officielles avec le P.A.I.G.C. à Londres, a revu le président Senghor à Paris à la fin de la semaine dernière. « *Nous avons eu des difficultés*, dit le chef de l'Etat sénégalais, *parce que Sekou Touré joue la politique du pire. Mais le général Spinola était d'accord pour l'autodétermination, dont une option est l'indépendance. Les Portugais vont reconnaître l'Etat de Guinée-Bissau sans référendum.* » La question des îles du Cap-Vert va être réservée. Le premier accord ne portera pas sur elle, « *mais le P.A.I.G.C. aura le droit d'y faire sa propagande* ».

Apparemment optimiste sur l'issue des négociations, le président Senghor pense qu'« *un certain nombre de pays africains* » établiront des relations diplomatiques avec le Portugal dès que l'accord aura été annoncé.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Mauritanie, Zaïre, République populaire du Congo, Madagascar, Tchad et Cameroun.

Mali

UN BULLETIN DE VOTE POUR LES AFFAMÉS

La nouvelle Constitution malienne, soumise à référendum le 2 juin, a été approuvée par plus de 99 % du corps électoral, indique-t-on à Bamako en se fondant sur les premiers résultats. Selon les sources d'information officielles, il s'agit là d'un pas important vers le retour à une vie politique normale, six ans après le coup d'Etat militaire qui a renversé Modibo Keita. Le chef de l'Etat sera élu au suffrage universel. Il y aura une Assemblée nationale et un parti unique.

L'examen du texte de la Constitution montre toutefois les limites de l'événement. « Pendant une période de cinq ans, le Comité militaire de libération nationale définira et conduira la politique de l'Etat », *indique l'article 78 ; autrement dit, les militaires restent au pouvoir. Les personnes ayant assumé des responsabilités politiques avant le 19 novembre 1968 (jour du putsch) ne pourront siéger dans aucune des nouvelles institutions. Ainsi, ceux des opposants qui n'ont pas été envoyés dans les mines de sel du nord du pays, dans des conditions dénoncées avec vigueur par* Amnesty international, *sont-ils définitivement écartés de la vie publique.*

D'autre part, plusieurs voyageurs étrangers se sont étonnés de l'importance des moyens matériels mis en œuvre pour assurer la propagande gouvernementale, alors qu'une partie importante de la population, surtout parmi les nomades, vit dans des conditions très précaires à cause de la famine provoquée par la sécheresse.

Peut-on espérer qu'après une consultation *électorale purement formelle les secours seront apportés aux victimes de la famine avec un zèle égal à celui qui fut déployé pour leur faire mettre le* « bon bulletin » *dans les urnes ?*

J. G.

Somalie

● M. ANDREW TORCHIA, envoyé spécial de l'agence américaine Associated Press en Somalie, où il est arrivé le dimanche 2 juin pour assurer le reportage d'une réunion de l'Organisation de l'unité africaine, a été déclaré *persona non grata* par les autorités et a été prié de quitter le pays dans la journée de mardi. Les services d'immigration n'ont pas donné au journaliste les raisons de cette décision. — *(A.P.)*

Mozambique

Le FRELIMO aborde en position de force les conversations de Lusaka

(Suite de la première page.)

Il faut aussi tenir compte des pressions éventuelles des voisins du Mozambique. Pour l'Afrique du Sud, le port de Lourenço-Marques reste important et la voie ferrée reliant Salisbury à Beira peut être considérée comme le véritable cordon ombilical de la Rhodésie avec le monde extérieur. Mais le courant de réprobation internationale qui pèse sur le régime de M. John Vorster et sur celui de M. Ian Smith laisse aux gouvernements de Pretoria et de Salisbury une très faible liberté de manœuvre.

Un facteur qui gênera plus vraisemblablement les conversations futures est le climat passionnel qui s'est instauré autour des exactions perpétrées au Mozambique par la police portugaise et par les forces de l'*ordre*. Depuis lundi, une commission d'enquête de l'ONU a commencé ses travaux à Dar-Es-Salaam, capitale de la Tanzanie et siège de l'état-major du FRELIMO. Les membres de cette commission ont déjà procédé à l'audition d'une quarantaine de témoins, cités par M. Marcelino dos Santos, vice-président du FRELIMO. La preuve est faite que la répression n'a épargné aucun des éléments de la population noire du Mozambique. Les récits de destruction de villages, d'incendies volontaires de récoltes, de destruction de bétail, se succèdent. On a aussi beaucoup parlé de la mort de détenus politiques, dont celle du pasteur Manganhela, chef de l'Eglise presbytérienne, décédé en prison à la suite de graves sévices.

Militairement, politiquement et diplomatiquement, le FRELIMO aborde cependant les conversations de Lusaka dans de bonnes conditions. Contrairement à ce qui s'était passé en Guinée-Bissau, où les combats ont cessé depuis quinze jours, la lutte se poursuit au Mozambique, où les rebelles conservent, semble-t-il, l'initiative. Dimanche, un village fortifié a été attaqué dans le nord du pays, et les sabotages de la ligne de chemin de fer continuent avec une implacable régularité. Aux abords immédiats des grandes villes comme des localités plus modestes, telle Vila-Pery, les opérations de harcèlement menées par les maquisards entretiennent toujours un climat général d'insécurité.

Contrairement aux nationalistes angolais, affaiblis par des querelles intestines, les rebelles mozambicains constituent un front homogène. Le FRELIMO n'a pas de véritable concurrent, et le Groupe d'union du Mozambique (GUMO), seul mouvement politique bénéficiant d'une certaine audience, est prêt à fusionner avec le FRELIMO dès que les circonstances le permettront.

Enfin, sur le plan diplomatique, les dirigeants des Etats indépendants d'Afrique orientale et centrale suivent avec une extrême vigilance les développements de la situation au Mozambique. Comme M. Senghor s'est entremis auprès des dirigeants portugais et des responsables du P.A.I.G.C. avant l'ouverture des négociations de Londres, les présidents Kenneth Kunda (Zambie), Julius Neyrere (Tanzanie) et Mobutu (Zaïre) entendent bien exercer une influence bénéfique sur les prochaines négociations entre la junte et le FRELIMO. A ces médiateurs officiels, il convient même d'en ajouter un quatrième, le Dr Hastings Kamuzu Banda (Malawi). Plus discret que ses partenaires, il n'en est pas moins très actif. Plus qu'à Lisbonne et à Lourenço-Marques, on souhaite, à Lusaka, à Dar-Es-Salaam, à Kinshasa et à Blantyre, que le Mozambique accède à l'indépendance totale, à la fois dans les meilleurs délais et les meilleures conditions.

PHILIPPE DECRAENE.

PROCHE-ORIENT

Israël

Le nouveau gouvernement obtient l'investiture de justesse

Le nouveau gouvernement israélien, présidé par M. Itzhak Rabin, comprend dix-huit membres. Il diffère légèrement de la liste que M. Rabin avait soumise le 28 mai dernier au chef de l'Etat (« le Monde » du 30 mai). M. Yaacov Levinson a en effet refusé le portefeuille des finances qui a été attribué à M. Yehoshua Rabinowitz. Ce dernier est remplacé au ministère de l'habitat par M. Avraham Ofer qui, précédemment, devait occuper le poste des communications.

Quatre portefeuilles restent ainsi sans titulaire : les communications, l'intérieur, la sécurité sociale et les affaires religieuses. Ces trois derniers sont gardés en réserve pendant trois mois. Ils seront attribués aux représentants du parti religieux national si cette dernière formation décide finalement de rejoindre les rangs de la majorité.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le nouveau gouvernement israélien, présidé par M. Itzhak Rabin, a obtenu lundi la confiance de la Knesset par 61 voix des partis de la coalition (Maarakh, les libéraux indépendants, la liste des droits civiques ainsi que celle du représentant du Moked — sionistes de gauche) contre 51 voix de l'opposition du Likoud (droite nationaliste) et des partis religieux. Les quatre députés du Rakah — parti communiste pro-soviétique — se sont abstenus en expliquant qu'ils préfèrent ce cabinet au gouvernement d'union nationale.

Le discours d'investiture de M. Rabin ne comportait pas d'éléments nouveaux par rapport aux prises de position de Mme Meïr : mêmes propos sur la volonté de paix, sur l'opposition au retour aux frontières du 4 juin 1967, sur le refus de négocier avec les organisations de fedayin ou de permettre la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie, séparé de la Jordanie. Le seul interlocuteur valable pour le règlement de l'avenir de la Cisjordanie reste toujours, pour M. Rabin, le roi Hussein. Dans l'Etat voisin, Palestiniens et Jordaniens pourront s'exprimer », a-t-il déclaré avant d'ajouter que les Israéliens seront consultés avant chaque « concession » territoriale consentie en Cisjordanie.

Cependant, le discours de M. Rabin a été accueilli assez favorablement par les modérés du parti travailliste.

Les orateurs du Likoud, notamment son chef, M. Menahem Begin, ont eu la tâche facile en attaquant le gouvernement. Ils ont abondamment cité les accusations que les dirigeants du parti travailliste se sont lancées les uns contre les autres ces derniers temps. M. Begin a cité entre autres les propos de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, selon lesquels M. Rabin, lorsqu'il était ambassadeur d'Israël à Washington, était favorable à l'escalade contre l'Egypte pendant la guerre d'usure, à savoir l'intensification des bombardements en profondeur de la vallée du Nil. M. Rabin avait répondu que telle était la volonté des Etats-Unis. Ce sujet avait été à l'époque au centre d'une polémique au sein de la classe dirigeante israélienne, et le général Rabin avait adopté une ligne dure.

Le gouvernement Rabin a la chance d'entrer en fonctions dans une période qui s'annonce calme, après la signature de l'accord de dégagement avec la Syrie. La visite du président Nixon en Israël la semaine prochaine sera le premier événement important pour le nouveau chef du gouvernement. Celui-ci a d'excellentes relations avec M. Nixon, qu'il avait aidé considérablement auprès de l'électorat juif aux Etats-Unis lors de la dernière campagne présidentielle. Mais c'est la suite de la conférence de Genève qui sera la première épreuve sérieuse pour le successeur de Mme Meïr.

(Intérim.)

M. Rabin : Israël ne négociera pas à Genève avec les organisations palestiniennes

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Dans son discours-programme prononcé le lundi 3 juin devant la Knesset, M. Itzhak Rabin a défini les grandes lignes de la politique que son gouvernement entendait suivre à l'égard des problèmes suivants :

● **PALESTINIENS**

« Israël ne va pas négocier à Genève avec des représentants d'organisations terroristes, qu'ils soient participants ou observateurs.

» Les organisations terroristes palestiniennes qui ont récemment intensifié leurs activités avec comme objectif déclaré de détruire l'Etat d'Israël, de saboter les bonnes relations entre Juifs et Arabes et de créer une atmosphère de panique doivent savoir que l'armée israélienne a les moyens de prendre à leur égard des mesures audacieuses et systématiques en tout lieu et en temps utile. »

● **JORDANIE**

« Nous visons à un traité de paix avec la Jordanie qui sera fondé sur l'existence de deux Etats indépendants : Israël, avec Jérusalem unifiée comme capitale, et un Etat arabe à l'est d'Israël dans lequel Palestiniens et Jordaniens pourront s'exprimer librement dans un esprit de paix et de coexistence avec Israël. Israël rejette l'établissement d'un Etat arabe indépendant à l'ouest de la Jordanie (Cisjordanie)...

» Au cours de négociations avec la Jordanie, nous prendrons des décisions à chaque étape des pourparlers, mais un traité de paix avec la Jordanie, incluant des concessions territoriales en Cisjordanie, ne sera pas conclu avant que le pays ne soit consulté par de nouvelles élections. »

● **EGYPTE**

« Ce pays détient la clé de la guerre ou de la paix des Etats arabes avec Israël. Sans dégagement avec l'Egypte, il n'y aurait pas eu de dégagement avec la Syrie. La prochaine étape sur la route de la paix sera entre l'Egypte et Israël. »

● **SYRIE**

« Après le stade actuel de séparation des forces et la stricte application de l'accord conclu, il n'y a plus de place pour une nouvelle phase intérimaire. Une fois que des progrès seront accomplis dans nos relations avec l'Egypte, la question suivante doit se poser : la Syrie est-elle prête à signer un traité de paix avec Israël ?

« Il est essentiel que les dirigeants des pays voisins se rendent compte qu'Israël a droit à des frontières défendables. Israël ne reviendra pas — même dans le cadre d'un traité de paix — aux lignes du 4 juin 1967. Ces lignes ne constituent pas des frontières défendables, tout au contraire, comme l'expérience l'a prouvé, elles constituent une tentation pour de nouvelles agressions. »

● **LIBAN**

« Israël n'a pas de conflits territoriaux avec le Liban et est prêt à tout moment à conclure la paix avec lui. Malheureusement, le Liban est devenu la base centrale d'opérations d'organisations terroristes, dont le gouvernement libanais porte l'entière responsabilité et qu'il a l'obligation d'empêcher. »

● **ETATS-UNIS**

« Après l'accord sur la séparation des forces entre Israël d'une part, l'Egypte et la Syrie de l'autre, il y a des raisons de croire que les Etats-Unis vont augmenter leur aide matérielle à Israël. Mais Jérusalem ne permettra pas à Washington de lui dicter sa politique. »

● **U.R.S.S.**

« Au cours des dernières guerres israélo-arabes, l'U.R.S.S. a joué un rôle négatif au Proche-Orient. Mais nous sommes à présent dans une ère de détente... L'U.R.S.S. devrait donc mettre fin à l'encouragement accordé aux pays arabes les plus extrémistes, éviter tout geste contribuant à une escalade militaire et reconnaître le droit d'Israël à des frontières défendables. »

● **EUROPE**

« D'importants changements politiques viennent de s'y produire. Il est à espérer que ces changements ouvriront des perspectives d'amélioration des relations israéliennes avec les pays européens. La coopération accrue entre Israël et la communauté européenne sera à présent un des objectifs essentiels du nouveau gouvernement. » — (A.F.P.)

VIVES RÉACTIONS DANS LES PAYS ARABES

La déclaration gouvernementale de M. Itzhak Rabin, premier ministre israélien, a suscité de vives réactions dans les pays arabes, en particulier en Syrie.

M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères syrien, a affirmé, lundi 3 juin à Beyrouth, où il se trouvait en visite officielle : *« Les Israéliens avaient déjà déclaré qu'ils ne quitteraient pas une seule partie du Golan. Or, aujourd'hui, ils se retirent parce que l'armée syrienne a fait preuve de résistance et supporté de lourds sacrifices... Ces forces, qui ont combattu seules pendant quatre-vingts jours, sont prêtes à reprendre le combat pour obliger Israël à se retirer de tous les territoires occupés*, a poursuivi M. Khaddam. *M. Rabin sait bien qu'il va se retirer. »*

M. Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique et populaire de libération de la Palestine, a déclaré lundi au Caire, où le Congrès national palestinien tient ses assises, *« que la résistance palestinienne poursuivrait sa lutte politique et militaire contre l'entité sioniste afin de libérer la Palestine et d'y établir un Etat palestinien où coexisteront les Arabes et les Juifs ».*

Le chef du F.D.P.L.P. a ajouté en commentant les déclarations de M. Rabin : *« Israël refuse la participation des Palestiniens à la conférence de Genève, ainsi que l'établissement d'un Etat palestinien en Cisjordanie. Les déclarations de M. Rabin reflètent la poursuite de la politique adoptée par le bloc au pouvoir en Israël. Cette politique refuse totalement de reconnaître le droit des Palestiniens à récupérer leurs territoires. Elle vise à réaliser le partage de la Palestine entre l'Etat hébreu et la Jordanie et cherche ainsi à liquider le peuple palestinien. »*

Au Caire, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré lundi à propos du discours de M. Rabin, qu'*« Israël avait une chance de reconsidérer rationnellement ses vieilles habitudes... Si Israël insiste pour le maintien de son ancienne mentalité d'impérialisme et sa forme sioniste, il sera responsable des résultats devant le monde entier. Il devra assumer toutes les responsabilités qui découleront d'un changement de l'atmosphère qui règne actuellement. »*

A Genève, cependant, le groupe de travail tripartite égypto-syro-israélien a pratiquement terminé la tâche que l'accord de dégagement syro-israélien du 31 mai lui avait attribuée. Le communiqué publié lundi soir a annoncé que *« le groupe de travail tripartite a terminé sa tâche sur tous les documents fondamentaux qui seront signés le mercredi 5 juin. Un accord a été obtenu sur les modalités d'échange de tous les prisonniers de guerre encore détenus et sur le rapatriement des corps des tués ».*

Ainsi, il aura suffi de trois séances pour régler l'ensemble des problèmes. Seul un sous-comité se réunira ce mardi pour préparer les cartes qui seront également signées le 5 juin. L'échange des prisonniers encore détenus aura lieu le 6 juin et la levée des corps des soldats tués sera terminée le 10 juin. Selon notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, les travaux du groupe se sont déroulés dans une atmosphère correcte, mais froide.

DIPLOMATIE

M. Nixon séjournerait au Proche-Orient du 11 au 19 juin

Selon des sources bien informées, M. Nixon s'envolerait le lundi 10 juin pour sa tournée au Proche-Orient. Il reviendrait à Washington le 19. A l'aller comme au retour, le président ferait escale à Salzbourg (Autriche) pour se remettre des fatigues dues aux changements de fuseaux horaires. Il arriverait le 11 juin au Caire, d'où il se rendrait probablement par le train à Alexandrie en compagnie du président Sadate. L'ordre des étapes suivantes n'est pas encore officiellement fixé, mais leur liste comprendra Damas (Syrie), Amman (Jordanie), Ryad (Arabie Saoudite) et Jérusalem (Israël). Il est également question d'une visite en Irak et en Iran. De retour à Washington, M. Nixon prendra une semaine de repos avant son départ pour Moscou, où ses entretiens avec M. Brejnev débuteront le 27 juin.

A MOSCOU

La presse a signalé discrètement le prochain voyage du président américain

De notre correspondant

Moscou. — L'arrivée de M. Nixon à Moscou le 27 juin prochain a été annoncée dès vendredi soir, 31 mai, par l'agence Tass et figurait en bonne place dans les journaux de samedi matin, mais elle a suscité peu de commentaires officiels. La *Pravda* de dimanche se contente d'affirmer que cette nouvelle visite *« ouvrira des possibilités à la poursuite du dialogue soviéto-américain »*. Lundi, le journal ne dit pas un mot du prochain « sommet ». Nous sommes loin — pour l'instant en tout cas — des campagnes de presse super-optimistes qui avaient précédé la visite de M. Nixon à Moscou en 1972 et celle de M. Brejnev à Washington l'année suivante.

En privé depuis quelques semaines certains officiels soviétiques déclarent qu'il ne faut pas attendre de résultats spectaculaires de cette troisième rencontre Nixon-Brejnev, en particulier en ce qui concerne la limitation des armements stratégiques. La situation personnelle de M. Nixon est évidemment à l'origine de cette extrême prudence. Bien que la presse observe ces derniers temps le plus grand silence sur les développements de l'affaire du Watergate — ce silence n'a été rompu fort discrètement qu'à l'occasion d'une interview accordée récemment par M. Nixon au *Washington Star* — tous les experts soviétiques suivent de près les rebondissements du scandale. Au moment de la publication des conversations enregistrées dans le bureau de la Maison Blanche, certains responsables soviétiques avaient même commencé à émettre en privé des doutes sur la visite de M. Nixon, mais ces doutes sont aujourd'hui dissipés, en ce qui concerne la matérialité du voyage au moins.

Cependant, on ne parle plus de M. Nixon dans les cercles proches du pouvoir avec le même respect que naguère. Tel officiel, qui ne peut plus, comme auparavant, refuser de discuter du Watergate, se permet même des plaisanteries sur le compte du président des Etats-Unis, ce qui aurait été inconcevable il y a quelques mois. Tel autre aurait demandé à M. Edward Kennedy, lors de la visite du sénateur du Massachusetts, si la procédure de l'*impeachment* prévoit la confiscation du passeport de celui qui en fait l'objet. Beaucoup enfin se croient obligés de rappeler que l'invitation à venir à Moscou a été faite il y a un an, dans des circonstances tout à fait différentes, et qu'il n'appartient en aucun cas à l'Union soviétique de l'annuler.

En dépit de ce nouveau climat, les pourparlers sur la préparation de la prochaine rencontre n'ont jamais cessé, même s'ils ont parfois revêtu un aspect quelque peu « surréaliste ». Une première date avait été fixée (celle du 24 juin), mais la Maison Blanche aurait finalement demandé aux Soviétiques de retarder la rencontre de quelques jours, sans doute pour permettre à M. Nixon d'organiser sa tournée au Proche-Orient.

La politique de « profil bas » adoptée par les responsables soviétiques va de pair avec un effort sans précédent pour élargir la base des rapports entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. C'est de ce point de vue qu'il faut considérer les visites en avril dernier des sénateurs Edward Kennedy et Hugh Scott, ainsi que le traitement exceptionnel qui leur fut réservé par M. Brejnev. Il en va de même du long voyage aux Etats-Unis que vient de faire une délégation de parlementaires et de journalistes soviétiques dirigée par M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et principal responsable des rapports avec les partis « frères ». Les moindres faits et gestes des membres de cette délégation ont donné lieu à d'interminables commentaires dans la *Pravda* et les *Izvestia*. De même, la presse rapporte pieusement des déclarations d'hommes d'affaires américains (fussent-ils profiteurs sans vergogne du « complexe militaro-industriel » dénoncé par ailleurs) favorables au développement des échanges commerciaux entre les deux pays et à l'octroi à l'U.R.S.S. du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée.

Le but visé est clair : ne plus faire dépendre l'amélioration des rapports soviéto-américains de M. Nixon seul. Du point de vue soviétique, ce serait maintenant une profonde erreur. Comme l'a noté la *Pravda* du 21 avril dernier, *« la détente n'est pas un train express qui file sur une voie toute droite, d'après un horaire précis. On pourrait plutôt comparer les travaux difficiles et multiples visant à assainir le climat international à l'ascension d'un haut sommet. Il peut y avoir des arrêts, des détours ; néanmoins l'alpiniste obstiné s'élève pas à pas en surmontant les obstacles »*.

JACQUES AMALRIC.

EUROPE

Italie

MM. Fanfani et Berlinguer ménagent les chances d'une coopération entre démocrates-chrétiens et communistes

De notre correspondant

Rome. — Les réunions de la direction de la démocratie-chrétienne et du comité central du parti communiste italien, qui se sont déroulées le lundi 3 juin à Rome, ont donné lieu à un véritable dialogue à distance entre les secrétaires généraux des deux mouvements, MM. Fanfani et Berlinguer. Chacun d'eux s'est montré sévère envers l'autre parti, mais sans excès ni polémique.

M. Fanfani a divisé son intervention en deux chapitres. En ce qui concerne l'ordre, il a exprimé de très sévères critiques envers les « pouvoirs publics » — police, magistrature, Parlement, gouvernement, — parce qu' *« ils n'ont pas su, jusqu'à présent, prévenir, déterminer, interrompre et condamner les desseins radicaux de subversion de la République et de la démocratie »*.

Sur le plan économique, le secrétaire général de la D.C. a expliqué que la voie à suivre se situait entre une politique anti-inflationniste, qui limiterait pendant quelque temps l'expansion, et une politique anti-conjoncturelle et de développement exigeant une *« collaboration entre les forces sociales »*. M. Emilio Colombo, ministre du Trésor, a lancé, pour sa part, un très sévère avertissement au sujet de la situation des réserves monétaires et du déficit de la balance des paiements.

M. Berlinguer, devant le comité central du parti communiste, a fait pendant trois heures un rapport extrêmement mesuré, portant également sur l'ordre public, l'économie et les réformes politiques. Contre ceux qui proposent un gouvernement de salut public réunissant tous les partis de l' *« arc constitutionnel »*, des libéraux aux communistes — même parmi ses propres amis, cette thèse a quelque audience, — M. Berlinguer a réaffirmé l'objectif du *« compromis historique »* et du *« tournant démocratique »*. Il ne s'agit pas du tout, pour les communistes, d'entrer au gouvernement, car les conditions ne sont pas mûres. Mais, d'autre part, *« il est absurde de penser qu'on puisse sérieusement faire face à la situation économique sans la contribution des communistes »*. C'est pourquoi M. Berlinguer propose que la collaboration ou la coopération entre la majorité de centre gauche et les communistes se situe au Parlement, qui en est le siège naturel. Cette stratégie devrait se dérouler *« non pas seulement sur des questions particulières et sur des mesures isolées, mais sur des orientations politiques générales »*.

Ces formules ne sont pas tellement éloignées de celles que M. Fanfani avait eues sur l'apport des oppositions au programme gouvernemental.

Réorganisation des services de police

Cependant, M. Taviani, ministre de l'intérieur, a procédé à un remaniement qui fait quelque bruit : il a supprimé la direction des *« affaires réservées »* au ministère de l'intérieur et l'a remplacée par une inspection générale contre le terrorisme. M. Umberto D'Amato, qui dirigeait ce service depuis des années, est transféré à la direction de la police des frontières. M. D'Amato est un haut fonctionnaire, très connu sur le plan international, car il a longtemps représenté l'Italie à Interpol et a été pendant plusieurs années au quartier général de l'OTAN, lorsque celui-ci était près de Paris. Le service des *« affaires réservées »* constituait en pratique la section de police politique et toutes les affaires de terrorisme — rouge ou noir — relevaient de lui. Ces dernières semaines, M. D'Amato n'avait pas hésité à s'engager directement en faisant à l'*Espresso* des déclarations nettement polémiques à l'égard de la magistrature et des services de renseignements rivaux de la police. Le bruit court, d'autre part, que le chef du contre-espionnage militaire (SID) pourrait être promu à un autre poste et remplacé par un colonel, grade normal du titulaire de cette fonction. L'actuel commandant du SID a le rang de général de corps d'armée, ce qui valorise ce service.

Enfin, il faut noter les propos du chef de l'Etat, M. Leone, lors de la célébration de la création, en juin 1944, de la Confédération syndicale unie, qui devait éclater trois ans plus tard, au moment du retrait des socialistes et des communistes du gouvernement. M. Leone a souligné que *« le prestige du syndicat est une garantie pour le système démocratique et un point de référence essentiel pour la classe politique »*. Mais il a ajouté que sa force était morale et devait être *« guidée par le sens des limites »*. Le président tendait ainsi à ramener l'action des confédérations syndicales au rôle de simple interlocuteur du gouvernement, sans participation à la décision finale.

JACQUES NOBÉCOURT.

Grande-Bretagne

Les partisans du retrait des troupes d'Irlande du Nord paraissent marquer des points

La première journée du débat extraordinaire des Communes sur la crise d'Irlande du Nord, le lundi 3 juin, a surtout permis au secrétaire d'Etat britannique, M. Merlyn Rees, de s'expliquer sur sa politique pendant la grave crise que vient de traverser la province. La séance a eu lieu devant des travées assez peu fournies. Plusieurs membres de l'exécutif démissionnaire de Belfast avaient pris place dans les tribunes réservées au public. En attendant le débat qui doit mettre aux prises ce mardi MM. Wilson et Heath, les partisans du retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord paraissent marquer des points tant dans l'opposition que dans la majorité.

De notre correspondant

Londres. — Alors que la Chambre des communes avait ouvert lundi 3 juin son débat extraordinaire de deux jours sur la situation en Ulster, on apprenait, dans la soirée, qu'un prisonnier irlandais menant une grève de la faim, venait de mourir.

La victime est Michael Gaughan, âgé de vingt-quatre ans, qui avait été condamné à sept ans de prison pour avoir attaqué une banque, en vue, disait-il à son procès, de procurer des fonds à l'IRA. Après plusieurs semaines de grève de la faim, il est mort à la prison de Parkhurst, dans l'île de Wight. Ce décès — le premier dans de telles conditions depuis 1920 — accroît naturellement la crainte de représailles terroristes. Les autorités peuvent, certes, trouver un réconfort dans le fait qu'Hugh Feeney, un complice des sœurs Price, a, en revanche, résolu d'abandonner sa grève de la faim, mais il est improbable que ce geste suffise à décourager l'IRA *de « venger ses martyrs »*.

Le débat aux Communes a montré jusqu'ici que conservateurs aussi bien que travaillistes sont toujours sous le choc des événements de Belfast. A moins que, durant la seconde journée, MM. Wilson et Heath ne surprennent la Chambre en avançant quelques idées nouvelles, il semble que, pour le moment, les dirigeants de Londres continuent de s'accrocher, sans y croire vraiment, au principe du « partage du pouvoir » entre protestants et catholiques de l'Ulster.

M. Rees, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a répété en tout cas qu'il ne serait pas possible de retirer les troupes de l'Ulster en se contentant de *« regarder ensuite le résultat à la télévision »*. Il n'en est pas moins vrai que la pression en faveur d'un dégagement britannique devient plus visible, et cela même dans le camp conservateur. Lundi, c'est l'ancien ministre de l'intérieur, M. Maudling, qui a causé le plus de surprise, en soutenant que l'idée d'une évacuation militaire devrait maintenant être discutée.

Mais M. Rees — soutenu en cela par M. Pym, le porte-parole conservateur pour les affaires d'Irlande du Nord — a maintenu de façon tout aussi ferme qu'il ne saurait être question d'intégrer complètement l'Ulster dans le Royaume-Uni.

JEAN WETZ.

Une longue tradition « républicaine » : la grève de la faim

La mort de Michael Gaughan dans une prison de l'île de Wight permettra peut-être de mieux connaître les intentions des extrémistes catholiques d'Irlande du Nord. Moins populaire que les sœurs Price, Gaughan n'en est pas moins, aux yeux de l'IRA, une nouvelle victime de l' « oppression britannique ».

La grève de la faim, cette arme en principe non violente, est une vieille tradition du mouvement républicain irlandais. Mais ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle a eu une issue fatale. Le dernier drame de ce genre remontait à 1920, peu avant l'indépendance du sud de l'île, lorsque le maire de Cork, Terence MacSwiney, mourut dans sa prison à la suite d'un jeûne volontaire de soixante-quatorze jours.

Moins glorieuse fut à l'automne 1973 la « grève de la faim et de la soif » de Sean MacStiofain, le chef d'état-major de l'IRA provisoire, arrêté à Dublin. Transporté à l'infirmerie de la prison, MacStiofain — un Anglais d'origine, dont le vrai nom est Stephenson — faisait parvenir communiqué sur communiqué à la presse pour tenir l'opinion au courant de sa lente agonie... Jusqu'au jour où les médecins, surpris de le trouver encore aussi solide, s'aperçurent que le détenu prenait plusieurs douches par jour... Relâché après quelques mois de détention, MacStiofain ne retrouva jamais son rang dans l'organisation clandestine.

Un « mode de torture »

Les extrémistes catholiques prennent en effet très à cœur ce mode de protestation, et il existe une abondante littérature sur l'alimentation forcée.

Selon certains médecins, l'alimentation forcée, qui se fait par une sonde et tout un appareillage destiné à maintenir la bouche du patient grande ouverte, cause de graves traumatismes physiques et psychologiques. Un certain nombre de jeunes praticiens britanniques ont récemment protesté auprès de l'Association médicale nationale contre cette pratique qu'ils considèrent comme un « mode de torture ».

Lorsqu'il n'est plus possible de pratiquer l'alimentation forcée parce que le patient est trop faible ou qu'il réussit à la refuser, il reste l'alimentation par piqûres intraveineuses. Dans ce cas aussi, un minimum de coopération est nécessaire de la part du malade. C'est, semble-t-il, à ce stade qu'en sont actuellement les sœurs Price, dont le sort préoccupe autant les autorités britanniques que l'IRA. Mais le risque paraît grand qu'elles soient décidées à aller jusqu'au bout de leur épreuve. Ne serait-ce que pour ne pas démériter dans la grande saga du républicanisme irlandais.

NICOLE BERNHEIM.

Portugal

LE GÉNÉRAL SPINOLA A REÇU M. EDGAR FAURE

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, en visite privée au Portugal depuis vendredi, a été reçu, le lundi 3 juin, par le général Spinola. A l'issue de cet entretien, il a seulement déclaré qu'il avait fait part de l'intérêt qu'on porte en France au retour de la démocratie à Lisbonne, *« les choses dans le monde ayant plutôt tendance à aller dans le sens inverse »*.

De son côté M. Van Der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères, a déclaré lundi soir, après une visite d'une journée à Lisbonne, qu'il était *« très impressionné par la ferme volonté du gouvernement portugais de mener à bien les négociations qu'il a entreprises »*. *« Une fois que le processus de la décolonisation aura été déclenché, une ère d'intense coopération débutera entre le Portugal et la Communauté européenne »*, a dit le ministre.

On apprend d'autre part que M. Dizdaveritch, secrétaire adjoint yougoslave aux affaires étrangères, a quitté lundi Belgrade pour Lisbonne, à l'invitation du ministère portugais des affaires étrangères. Les relations diplomatiques entre les deux capitales sont interrompues depuis 1948.

● A MACAO, colonie portugaise sur le continent chinois, les représentants de la junte ont annoncé, lundi, que des élections libres seraient organisées d'ici à un an dans le territoire. Le gouvernement formé à la suite de ces élections, *« même s'il est fasciste ou communiste »*, sera considéré par le Portugal comme le représentant de la volonté de la population, ont-ils dit.

● A TIMOR, les autorités portugaises auraient, d'autre part, l'intention d'organiser un référendum en mars 1975. Située en Insulinde, Timor est pour moitié portugaise, moitié indonésienne.

Espagne

Mgr Casaroli va chercher à détendre les relations entre l'Église et l'État

De notre correspondant

Madrid. — Mgr Casaroli, secrétaire aux affaires publiques du Saint-Siège, est attendu ce mardi 4 juin, à Madrid, alors que les relations entre l'Eglise et l'Etat restent tendues.

Une polémique vient, en effet, de s'engager entre l'archevêque de Pampelune et le gouverneur civil de cette ville à propos de l'évacuation par la police, le 31 mai dernier, de quinze cents grévistes de l'entreprise Authi, filiale espagnole de la firme britannique British Leyland. Ces ouvriers s'étaient réunis à l'intérieur de la cathédrale parce que l'organisation syndicale ne mettait pas de locaux à leur disposition (*le Monde* daté 2-3 juin). Selon l'archevêque, la police a violé le concordat en entrant dans l'église sans autorisation. Les ouvriers de la firme Authi, qui poursuivent la grève, se sont réunis lundi dans un couvent de jésuites.

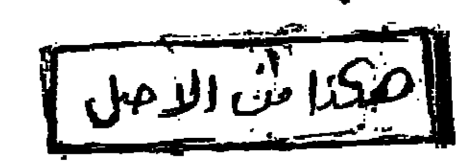
La visite de Mgr Casaroli permettra-t-elle d'arriver à un accord de principe sur la suppression des privilèges ecclésiastiques — qui furent à l'origine des incidents de Pampelune — et la renonciation au privilège de présentation d'évêques par le chef de l'Etat espagnol ?

Mgr Casaroli devrait aussi chercher, durant son séjour en Espagne, à provoquer une détente entre les divers groupes de catholiques espagnols *« préconciliaires »* et *« conciliaires »*. Le virage à droite et le découragement d'une partie de la hiérarchie *« centriste »* après le succès remporté en Italie par les « divorcistes », voire des rumeurs qui circulent dans les milieux ecclésiastiques espagnols sur la mauvaise santé de Paul VI éveillent la vigueur des groupes *« conciliaires »*.

Le séjour à Madrid du secrétaire de la Sacrée Congrégation du clergé, qui voyage pratiquement incognito, Mgr Maximino Romero de Lema, l'un des membres les plus « conciliaires » et les plus influents de la secrétairerie du Vatican et de l'épiscopat espagnol, a apaisé partiellement la tension.

On apprend, d'autre part, que la section espagnole de Pax Christi a accordé pour l'année 1973 son prix international de la paix, intitulé Mémorial Jean XXIII, au R.P. Lluis M. Xirinacs *« pour son action non violente active en faveur de la paix »*. Le prêtre, qui purge actuellement une peine de trois mois de prison, avait entamé, en décembre 1973, une grève de la faim qui dura quarante-deux jours en faveur *« de la paix, de l'amnistie des prisonniers politiques et de la liberté de la Catalogne »*.

JOSE ANTONIO NOVAIS.



هكذا من الاصل

EUROPE

Tribune internationale

POUR UNE DÉFENSE EUROPÉENNE

Par LORD GLADWYN (*)

LE plus frappant dans les récentes manifestations de l'opinion françaises à propos de la défense nationale, c'est la persistance des thèses selon lesquelles elle reposerait essentiellement sur le développement maximal de la puissance nucléaire, tant tactique que stratégique. La France garderait ainsi la possibilité d'intervenir dans n'importe quelle situation en brandissant sa bombe atomique.

Si nous voulons être réalistes, nous devons cependant admettre que la seule puissance que la France et la Grande-Bretagne pourraient bien chercher un jour à « dissuader » est la Russie. On devrait donc en conclure que l'objectif primordial de la politique de défense de la France — exception faite de quelques petites unités destinées à conserver son influence dans son ancien empire — devrait être de contrecarrer tout effort de la part de l'U.R.S.S. d'étendre vers l'Ouest son influence, ou son empire.

Mais alors il est évident que cet objectif devrait être poursuivi de concert avec les alliés. Si nous n'arrivons pas à constituer une défense « crédible » sur une base interalliée, il est possible que la Bundesrepublik passe un jour du côté des Russes. Si puissante que soit son arme nucléaire, la France serait-elle alors capable de garder son indépendance vis-à-vis de l'immense groupe communiste? Ne serait-il pas plutôt probable que dans ces circonstances dramatiques, on trouverait un gouvernement philo-soviétique à Paris, ou en tout cas un gouvernement strictement neutraliste?

Il est vrai que, jusqu'à une date récente, la France a pu compter sur la volonté de l'Amérique de défendre, en tout état de cause, elle-même l'Europe, de concert avec quelques « satellites » européens. De cette façon la France pouvait choisir de rester pour ainsi dire en dehors du système, se concentrant sur les possibilités de devenir elle-même une sorte de super puissance. Toujours un peu douteuse, cette thèse n'est plus soutenable. Car il est évident qu'à l'heure actuelle l'Amérique s'interroge sur la possibilité de toujours accepter la principale responsabilité de la défense de notre continent. Il est vrai que celui-ci, pour quelques années au moins, n'est pas défendable sans une certaine présence américaine. Mais il est aussi vrai qu'en l'absence du fameux « associé » européen, la Communauté européenne, à la longue, n'est pas défendable du tout.

Qui pourrait être cet associé de l'Amérique? Soyons francs : il ne pourrait être autre chose qu'une entité se développant au sein de la Communauté d'une façon organique ou bien en étroite association avec elle. Pour assurer son succès, la France devrait faire partie intégrante de ce nouveau mécanisme et de préférence se mettre à sa tête. Le but initial serait de construire un système commun en Europe de défense « conventionnelle » contre les chars et les avions en se servant des armes tout à fait nouvelles telles que celles qui ont démontré leur efficacité dans le Sinaï et sur les hauteurs du Golan. Considérant l'économie de personnel qui en résulterait, pour ne pas parler des possibilités de financer toute l'opération en vendant le surplus à l'étranger, ces armes pourraient être développées et installées sans une trop grande dépense. A l'arrière-plan se trouveraient évidemment les forces nucléaires stratégiques de la Grande-Bretagne et de la France, qui serviraient d'instrument de dissuasion contre toutes tentatives d'intimider ces deux pays; mais peu à peu, un système défensif mettant en œuvre des engins nucléaires « tactiques » utilisables en « seconde frappe » pourrait s'établir en Allemagne parallèlement au système existant, et sans doute sur la base d'une organisation plus ou moins identique.

ON peut envisager deux moyens différents d'organiser un tel système. La France pourrait rallier l' « Eurogroupe », comité officieux de dix membres de l'OTAN, qui a sensiblement accru depuis 1971 l'efficacité de la défense de ces pays, notamment en ce qui concerne l'infrastructure et les communications. Mais si la France trouve que l' « Eurogroupe » se rapproche trop de l'OTAN, pourquoi ne s'associerait-elle pas à un comité d'experts ayant comme premier objectif d'élaborer un projet de fabrication en commun, en accord avec les Américains, des armes nécessaires pour une nouvelle conception de la défense européenne? Il s'agirait évidemment des techniques les plus modernes et notamment des fusées Sam, des engins antichars de toutes sortes, des avions, des hélicoptères, des bombes à laser, etc.

En fait, un tel comité existe déjà et s'appelle EURONAD (Organisation européenne des directeurs d'armements nationaux). Déjà il fait des progrès importants. Je ne comprends vraiment pas pourquoi la France ne pourrait pas en faire partie, lui conférant ainsi une nouvelle vitalité. Si elle se plaçait à la tête de ce comité, elle obligerait même les Américains à prendre l' « Europe » au sérieux.

Ce n'est pas tout. Un comité des chefs d'état-majors des armées de terre des sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale existe déjà lui aussi. Il s'appelle FINABEL. Il faudrait renforcer ce groupe en y ajoutant les chefs des aviations et des flottes. Pour ma part je ne demande pas mieux que de voir ce comité élargi présidé par un Français. Si les Danois ou les Irlandais ne voulaient pas faire partie d'un tel organisme, passe encore : jusqu'à l'achèvement de l'union politique en 1980 — ou plus tard — la défense de l'Europe de l'Ouest pourrait bien s'organiser, pour ainsi dire, en marge de la Communauté européenne. L'U.E.O. pourrait, il est vrai, servir de base à cette nouvelle organisation. Mais l'EURONAD existe; il fonctionne, et les partenaires de la France (notamment l'Allemagne) n'accepteraient pas de le supprimer en faveur de l'U.E.O.

IL faudrait, en fin de compte, insérer peu à peu un élément défensif dans le mécanisme déjà installé pour coordonner la politique étrangère des Neuf. Par exemple, les équivalents, dans les divers ministères de la défense, des directeurs politiques pourraient se joindre à leurs collègues, lors de la préparation de l'ordre du jour des réunions ministérielles, afin de discuter avec eux les éléments d'un plan stratégique. On pourrait ainsi, dans le cadre de l'organisation dite « Davignon », envisager le commencement d'une coopération directe entre les ministres de la défense de la Communauté.

Un tel système ne contredirait pas les thèses françaises selon lesquelles tout effort collectif en matière de défense doit s'appuyer sur une base nationale. A cette nuance près que, à l'heure actuelle, aucune défense de l'Europe de l'Ouest, pour ne pas parler de la défense de la France et de la Grande-Bretagne, n'est concevable sans standardisation des armements, coordination des communications, et une certaine conception stratégique commune. Sinon, il ne resterait qu'à envisager une défense de la France contre un adversaire solidement installé dans les environs de Strasbourg et de Lille. La France peut-elle vraiment accepter d'être réduite à cette extrémité?

(*) Ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, rapporteur pour les questions de défense de la commission politique du Parlement européen.

R.D.A.

La politique de détente ne sera pas modifiée par la démission de M. Brandt, déclare M. Honecker

Berlin (A.P.). — Dans une interview à l'agence américaine Associated Presse, M. Erich Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié (SED) de la R.D.A., a prédit une conclusion heureuse et assez rapide de la Conférence sur la sécurité européenne.

A propos des relations entre la R.D.A. et les Etats-Unis, M. Honecker a indiqué que des représentants du ministère est-allemand des affaires étrangères étaient allés récemment à Washington régler des questions d'ordre technique et autres, en vue de l'établissement d'une ambassade, et que des fonctionnaires du Département d'Etat avaient, à deux reprises, accompli des missions identiques à Berlin-Est. « *Il n'y a aucune raison de retarder l'établissement de relations diplomatiques entre la République démocratique allemande et les Etats-Unis d'Amérique* », a-t-il dit.

M. Honecker a ajouté que l'Allemagne de l'Est était intéressée à de larges échanges avec les Etats-Unis, non seulement dans le domaine commercial, mais aussi dans les domaines de la science et de la technologie, de la culture, des sports et du tourisme. Les accords intervenus entre les banques des Etats-Unis et de l'Allemagne de l'Est ont rendu le règlement des questions financières possible.

En ce qui concerne la démission de M. Willy Brandt, M. Honecker, sans citer nommément l'espion Günther Guillaume, a déclaré :

« *J'ai été personnellement surpris par la démission du chancelier fédéral, M. Brandt. Les changements de personnes dans tel ou tel gouvernement, ou tel ou tel Etat, ne modifieront pas fondamentalement quoi que ce soit dans le processus de détente entre l'Est et l'Ouest. C'est vrai en général, et cela vaut également ment pour les récents événements survenus à Bonn. Nous considérons ces événements comme une affaire intérieure de la République fédérale. Leurs causes plus profondes, et on a pu le lire dans la presse des Etats-Unis, ne se trouvent certainement pas dans une quelconque affaire d'espionnage. La R.D.A. a exprimé sa haute estime pour le réalisme de la politique étrangère du chancelier Brandt. Nous nous félicitons de ce qu'a dit son successeur, M. Helmut Schmidt, dans sa déclaration gouvernementale, selon laquelle la structure des traités signés serait remplie de vie et développée.* »

M. Honecker a ajouté qu'il était prêt à rencontrer le nouveau chancelier fédéral, mais il s'est refusé à avancer une date quelconque pour une telle entrevue.

Après la rencontre entre MM. Schmidt et Giscard d'Estaing

« L'HUMANITÉ » : vers les pires écueils

« *Ce sont les aspects les plus négatifs de la diplomatie de ses prédécesseurs que M. Giscard d'Estaing semble vouloir s'empresser d'aggraver encore... « l'Europe », telle qu'on la conçoit maintenant à l'Elysée, sera dépendante des Etats-Unis. Certes, M. Giscard d'Estaing a parlé de l'accord intervenu entre lui et son hôte « pour que la Communauté affirme sa personnalité », mais non pas son indépendance.*

» *Le danger politique de l'axe Paris-Bonn n'est pas moins grave. Les nouveaux princes qui nous gouvernent ne dissimulant guère en effet leur désir d'exploiter la retraite de Willy Brandt pour enrayer complètement le développement des relations de la R.F.A. avec les pays socialistes.*

» *Les efforts qu'on se propose de déployer en ce sens à l'Elysée et au Quai d'Orsay rejoignent ainsi ceux que multiplie la réaction ouest-allemande dont Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, dénonçait récemment « les romans politico-policiers et la propagande de la peur ». L' « espionnite » est aujourd'hui si délibérément et si massivement attisée en R.F.A. que Herbert Wehner y voit « une tentative de réaliser un coup d'Etat à froid ».*

» *En s'employant à faire renaître une politique rappelant, par bien des traits, celle qui prévalait à l'époque d'Adenauer, la diplomatie française favoriserait, en fait, la revanche dont rêvent les vieux démons du pangermanisme.*

» *Giscard à la barre nous orienterait ainsi vers les pires écueils : l'atlantisme, l'intégration européenne sous le joug des monopoles, des liens franco-ouest-allemands particuliers au service d'un retour à la guerre froide.* »

(YVES MOREAU.)

7 260 JUIFS ONT QUITTÉ L'U.R.S.S. DU 1er JANVIER AU 30 AVRIL 1974

Genève (A.F.P.). — Le nombre des juifs quittant l'U.R.S.S. « *varie, mais la moyenne demeure élevée* », estime le Comité intergouvernemental pour les migrations en Europe (CIME), qui participe à leur émigration et vient de réunir son comité exécutif à Genève. Le CIME précise que 7 260 juifs ont quitté l'U.R.S.S. dans les quatre premiers mois de l'année, contre 9 505 au cours de la même période de 1973.

Le CIME indique, de plus, qu'il a transporté plus de 5 000 personnes désireuses de quitter le Chili, et qui se sont installées dans 43 pays du monde. Le CIME prévoit qu' « *un nombre assez important de membres de leurs familles* » quitteront encore ce pays pour rejoindre les émigrés.

Finlande

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DOIT RETOURNER A L'ARMÉE

Helsinki (A.F.P.). — Le ministère finlandais de l'éducation nationale vient de changer de titulaire.

Cet événement banal en soi fait pourtant couler beaucoup d'encre puisque, pour la première fois dans l'histoire du pays, un membre du gouvernement est ainsi obligé de réintégrer l'armée pour y terminer... son service militaire. M. Sundqvist, ministre sortant, n'avait en effet que vingt-sept ans lorsqu'en 1972 il fut appelé par le premier ministre pour siéger au cabinet. A cette époque, il était en train d'accomplir ses obligations militaires. Il lui restait trois mois de service à accomplir.

Dans l'immédiat, ce rappel sous les drapeaux se traduira pour l'ancien ministre par une diminution plus que sensible de ses revenus. Ses indemnités vont passer en effet de 6 000 marks finlandais (7 500 francs) à 75 marks (90 francs) par mois.

ASIE

Indochine

UNE ÉTUDE D'UN JOURNALISTE AMÉRICAIN

L'histoire des négociations de paix au Vietnam illustre les méthodes diplomatiques de M. Kissinger

Si M. Kissinger n'avait déjà pas eu une moitié de prix Nobel pour son rôle dans la conclusion des accords sur le Vietnam, il faudrait lui donner le prix pour l'accord de dégagement israélo-syrien, estimait récemment M. Sulzberger dans le *New York Times*. Pourtant, au moment même où « le magicien » célèbre un nouveau succès difficilement remporté, l'étude d'un ancien collaborateur du *New York Times*, M. Ted Szulc, sur les négociations secrètes Kissinger - Le Duc Tho risque de susciter aux Etats-Unis des commentaires pas toujours favorables sur certaines méthodes diplomatiques du dynamique secrétaire d'Etat.

Ecrit pour le prochain numéro de la revue *Foreign Policy* et publié sous forme condensée dans le *Sunday Times* du 2 juin, ce récit, qui semble puisé à de bonnes sources à l'intérieur de l'administration américaine, apporte d'abondantes précisions sur les épisodes cruciaux de la négociation. Ainsi la fameuse proposition nord - vietnamienne du 8 octobre 1972 — lorsque M. Le Duc Tho accepta de séparer les questions militaires et politiques et de ne plus demander l'élimination du président Thieu — est généralement considérée comme la « percée décisive » qui permit l'accord de janvier 1973. Ted Szulc ne dément pas cette interprétation, mais il montre comment cette importante concession des Nord-Vietnamiens avait été préparée par de savants travaux d'approche de M. Kissinger auprès de Moscou, de Pékin et de Hanoï.

Le 26 septembre, le futur secrétaire d'Etat avait fait une concession essentielle en acceptant le principe d'une « commission électorale tripartite » — représentants de Saigon, du G.R.P. et de la troisième force — chargée de préparer des élections générales au Vietnam du Sud, organisme qui allait devenir le « conseil de concorde à trois composantes » des accords de Paris... et dont on attend toujours la création. M. Kissinger avait d'ailleurs déjà annoncé cette concession à M. Gromyko en mai 1972, pendant le premier « sommet » de Moscou. Mais, curieusement, ce n'est que trois mois plus tard, en août, qu'il en aurait fait informer le principal intéressé, le président Thieu.

C'est toujours, selon l'auteur, parce qu'il *« surestimait grossièrement sa capacité à amener le chef de l'Etat sud-vietnamien à composition »* que M. Kissinger aurait fait preuve d'une hâte fébrile pour conclure l'accord avec M. Le Duc Tho en octobre 1972, allant jusqu'à rédiger un projet de traité en dix-huit heures et rêvant d'aller le parapher lui-même à Hanoï.

Le récit confirme donc que la principale raison de l'ajournement des négociations, à la fin octobre, fut le refus du président Thieu d'accepter le texte mis au point à Paris — et M. Kissinger envisageait de le « punir » en suspendant l'appui tactique de l'aviation américaine à l'armée sud-vietnamienne — mais il y eut aussi un flottement du côté nord-vietnamien, notamment en décembre, lorsque M. Le Duc Tho se mit à lier le retour des prisonniers américains à la libération des détenus civils au Vietnam du Sud. Les bombardements de Noël sur Hanoï et Haïphong eurent donc pour premier objet d'*« aider le Politburo nord-vietnamien dans sa procédure de prise de décision »* (l'expression serait de M. Kissinger lui-même), mais aussi, accessoirement, de convaincre le chef du régime de Saigon que le plan américain était à prendre ou à laisser.

Le journaliste américain confirme aussi le rôle modérateur joué par Moscou et Pékin dans l'affaire. En mai 1972, les dirigeants du Kremlin auraient fait des reproches généraux à la politique américaine dans la région (M. Kossyguine, le plus véhément, affirmant qu'il *« n'oublierait jamais »* les bombardements du Vietnam du Nord en 1965, alors qu'il se trouvait à Hanoï), mais aucun n'aurait indiqué que cette politique pouvait être un obstacle à la détente soviéto-américaine. Il faut dire que M. Kissinger leur avait fait part dès avril d'une autre concession importante, à savoir que les Etats-Unis ne demandaient plus le départ de toutes les troupes nord-vietnamiennes du Vietnam du Sud pour la conclusion d'un accord (là encore, M. Thieu n'aurait appris la chose que plusieurs mois plus tard).

Quant à M. Mao Tse-toung, il déclara à M. Maurice Schumann, qui lui rendait visite en juillet 1972, qu'à son avis les communistes ne devaient pas faire du départ du président Thieu une condition préalable à un cessez-le-feu, et qu'il l'avait dit sans ambages à Mme Binh.

Un porte-parole du département d'Etat a déclaré lundi 3 juin que le récit de M. Szulc comportait *« des éléments exacts, des éléments déformés et des éléments faux »*, mais il ne l'a démenti expressément que sur un point : il n'y a pas eu, a-t-il affirmé, d'engagement secret de la part de Washington de retirer tous les civils américains assistant les forces sud-vietnamiennes dans le délai d'un an après le cessez-le-feu. Aucun accord secret n'a été conclu, a-t-il affirmé, tout en précisant que chaque partie avait pu faire des declarations sur ses intentions ou son interprétation de l'accord. En fait, les « civils » américains sont toujours au Vietnam du Sud. Ce ne serait d'ailleurs pas le seul point sur lequel non seulement les « intentions » déclarées, mais aussi les accords eux-mêmes sont restés lettre morte... — M. T.

LE ROLE DE M. SCHUMANN

« Ce qu'écrit T. Szulc est rigoureusement exact, nous a dit M. Schumann. *J'ai d'ailleurs pu vérifier auprès de Mme Binh et des Nord-Vietnamiens que le président Mao leur avait bien donné ce conseil. Le 29 septembre, j'étais reçu à Washington par le président Nixon, qui me demanda d'intervenir moi aussi auprès des Nord-Vietnamiens pour qu'ils comprennent jusqu'où les Etats-Unis pouvaient aller et ne pouvaient pas aller : ils ne pouvaient aller jusqu'à faire démissionner le président Thieu. A mon retour j'ai eu une entrevue secrète au château de La Celle - Saint-Cloud, le 7 octobre, avec M. Le Duc-Tho, principal négociateur de Hanoï, à qui je transmis ce message en l'appuyant. »*

A PHNOM-PENH

Le ministre de l'éducation tué au cours d'une altercation avec des lycéens

● A PHNOM-PENH, un millier d'étudiants et de lycéens ont manifesté ce mardi 4 juin, réclamant la libération de leurs camarades arrêtés. Ils se sont emparés du ministre de l'éducation. Le ministre a été blessé par balles. M. Keo Sanghin devait ensuite décéder à l'hôpital, ainsi que le professeur Tach Chie, lui aussi séquestré dans la matinée.

Ce mardi, cinq roquettes ont été tirées par les forces du GRUNC sur la capitale, faisant au moins sept morts et une vingtaine de blessés. Une cinquantaine de ces engins sont tombés sur la capitale et sa périphérie depuis le 21 mai.

Quatre ministres républicains du gouvernement ont présenté mardi 4 juin leur démission, apprend-on de bonne source. Toutefois, cette démission ne deviendra définitive qu'après son examen par le conseil des ministres, réuni dans l'après-midi sous la présidence de M. Long Boret, premier ministre.

Le gouvernement de M. Long Boret est constitué de neuf ministres appartenant au parti social républicain, dont le président est le chef de l'Etat, le maréchal Lon Nol ; de quatre ministres républicains, parti dont le chef de file est M. Sirik Matak, et de trois indépendants. M. Long Boret, qui est, pour sa part, membre du parti social républicain, a constitué son gouvernement en décembre 1973.

Les démissions sont apparemment la conséquence d'un désaccord que le parti républicain et les autres membres du gouvernement au sujet de la politique sociale et économique.

● A VIENTIANE, on indique que les derniers conseillers américains et agents paramilitaires de la CIA ont quitté le Laos. L'ambassade des Etats-Unis reste forte de quatre cent cinquante et un membres.

● AU VIETNAM DU SUD. — Le G.R.P. a rejeté « *catégoriquement* » les accusations de Saigon selon lesquelles ses forces ont tiré une roquette sur la prison de Tan-Hiep (*le Monde* du 4 juin). « *En réalité, ce sont les forces saigonnaises qui ont utilisé l'artillerie sur la prison où sont détenus, au mépris de l'accord de Paris, de trois mille à quatre mille prisonniers civils. A l'intérieur de cette prison, connue comme un « enfer terrestre » depuis la signature de l'accord, l'administration de Saigon n'a cessé d'intensifier les mesures de terreur et de répression contre les détenus* », ajoute le G.R.P.

● A WASHINGTON, la Chambre des représentants a adopté lundi à l'unanimité une résolution refusant toute aide à la R.D.V. aussi longtemps que n'auront pas été fournis des renseignements concernant les soldats américains portés disparus. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*

A travers le monde

Arabie Saoudite

● LE PRINCE FAHD BEN ABDEL AZIZ, frère du roi Fayçal et vice-premier ministre d'Arabie Saoudite, est attendu le mercredi 5 juin à Washington en visite officielle. Fixée primitivement au mois de mai et retardée en raison de l'absence prolongée du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, cette visite a pour but d'accroître la coopération économique et militaire entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite. — *(A.F.P.)*

Argentine

● LE CONCESSIONNAIRE ARGENTIN de la filiale des automobiles Peugeot, M. José Coelho, quarante - quatre ans, a été enlevé par trois hommes armés et une femme, le lundi 3 juin à Buenos-Aires. Selon la police, il s'agit d'un enlèvement criminel et non politique. Aucune demande de rançon n'a été formulée jusqu'à présent.

Corée du Sud

● LE CHEF DE L'OPPOSITION, M. Kim Dae Jung, enlevé par les services secrets coréens dans un hôtel de Tokyo en août 1973 et ramené à Séoul, comparaîtra devant un tribunal mercredi 5 juin. Il sera inculpé de violation des lois électorales. Son enlèvement avait soulevé une tempête de protestations au Japon et altéré les relations entre Tokyo et Séoul. — *(Reuter.)*

Egypte

● LE PRESIDENT SADATE a nommé M. Samih Anouar, ancien ambassadeur d'Egypte en Iran, au poste de ministre d'Etat.

Philippines

● « LA LOI MARTIALE RESTERA ENCORE EN VIGUEUR AUX PHILIPPINES PENDANT AU MOINS CINQ ANS ENCORE », a déclaré le président Marcos dans une interview diffusée le lundi 3 juin par la télévision britannique. M. Marcos a imposé la loi martiale il y a vingt et un mois. « *La pendule du pouvoir penche de l'autoritarisme vers la remise du pouvoir au peuple,* a-t-il dit. *Je pense cependant que pendant cinq ans encore au moins le peuple voudra être gouverné par des mesures autoritaires.* — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

L'AFFAIRE DU WATERGATE

Un collaborateur de M. Nixon plaide coupable

De notre correspondant

Washington. — M. Charles Colson, qui, avec MM. Ehrlichman et Haldeman, fut un des collaborateurs les plus proches du président Nixon, a décidé de plaider coupable sur un des chefs d'accusation dont il est l'objet, celui d'avoir fait « *obstruction au processus judiciaire* » dans l'affaire Ellsberg. Il a admis avoir tenté de diffamer et de détruire la réputation de Daniel Ellsberg, poursuivi en 1971 pour avoir communiqué à la presse et à la radio-télévision les documents du Pentagone sur la guerre du Vietnam. La décision de M. Colson de plaider coupable l'expose à une peine de prison de cinq ans, accompagnée d'une forte amende, mais l'arrangement négocié pendant une semaine entre M. Colson et les adjoints du procureur spécial Jaworski lui permet de ne pas être poursuivi pour deux autres chefs d'accusation qui l'auraient exposé à des peines encore plus sévères. La principale obligation imposée à M. Colson dans ce marchandage est de témoigner sur Watergate et les affaires annexes.

Cet engagement de coopérer entièrement avec les divers « grands jurys » en tant que témoin à charge, et éventuellement avec la commission judiciaire de la Chambre, a créé quelques préoccupations dans les milieux proches de la Maison Blanche. Le témoignage de cet ancien collaborateur direct du président pourrait être gênant. Le *Washington Post* affirme tenir de bonne source que ses dépositions pourraient contredire M. Nixon, en établissant que le président avait été mis au courant de la tentative d'étouffement de l'affaire trois mois plus tôt qu'il ne l'avait admis publiquement. Mais certains observateurs proches du procureur Jaworski doutent que M. Colson puisse apporter des éléments nouveaux au dossier à travers des dépositions qui, en tout état de cause, seront sujettes à caution.

M. Colson, ancien « marine », jadis un des plus fanatiques adjoints de M. Nixon, prêt à tout faire pour son patron *(« Je marcherai sur ma grand-mère si cela était nécessaire à sa réélection »,* disait-il), avait accompli, ces derniers mois, une totale conversion morale. Cet homme de main aurait été touché par la grâce et serait décidé à suivre fidèlement les enseignements du Christ selon les déclarations de son mentor spirituel, le sénateur Hughes (Iowa), qui a lancé, en marge de ses activités politiques, un grand mouvement de « retour à l'Evangile ». Ayant fait, à son tour, l'expérience de se trouver en posture d'accusé devant la justice, il a dit qu'il comprenait mieux maintenant la nécessité, qu'il méconnut lui-même en essayant de fausser l'affaire Ellsberg, de respecter les libertés individuelles.

HENRI PIERRE.

Mexique

UN SÉNATEUR EST ENLEVÉ PAR LES GUÉRILLEROS

Mexico (A.F.P., A.P.). — M. Ruben Figueroa, le sénateur mexicain enlevé le jeudi 30 mai dans l'Etat de Guerrero, a été attiré dans un guet-apens, annonce la police d'Acapulco.

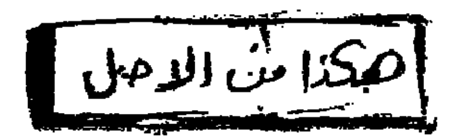
Des amis intimes de M. Figueroa affirment que le sénateur a été enlevé alors qu'il se rendait dans la sierra à un rendez-vous au cours duquel il pensait conclure un accord avec le chef guérillero Lucio Cabanas.

Le sénateur, candidat du parti révolutionnaire institutionnel au poste de gouverneur de l'Etat de Guerrero, s'est rendu au rendez-vous en compagnie de son chauffeur, de sa secrétaire et d'un oncle de Cabanas, qui devait garantir l'intégrité physique des négociateurs. « Il y aura une grande surprise politique dimanche prochain », avait simplement déclaré le sénateur en partant pour la montagne. Le lendemain, les journaux d'Acapulco publiaient une lettre des guérilleros revendiquant l'enlèvement et menaçant d'exécuter leur otage si leurs exigences sont repoussées.

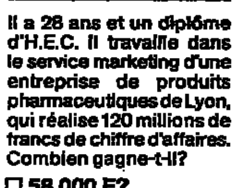
Ils réclament le retrait des troupes et de la police de plusieurs villes de l'Etat de Guerrero, qui s'étend en bordure du Pacifique et comprend la ville d'Acapulco.

La lettre porte, entre autres signatures, le nom de Lucio Cabanas, dirigeant du « parti des pauvres », qui a pris la responsabilité de plusieurs enlèvements et d'une série d'embuscades, au cours desquelles des dizaines de soldats ont été tués.









Comment se situe votre salaire?

Il a 28 ans et un diplôme d'H.E.C. Il travaille dans le service marketing d'une entreprise de produits pharmaceutiques de Lyon, qui réalise 120 millions de francs de chiffre d'affaires. Combien gagne-t-il?

☐ 58.000 F?
☐ 85.000 F?

Il a 46 ans, il est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et Directeur d'une compagnie d'assurance dont le siège est à Paris. Combien gagne-t-il?

☐ 200.000 F?
☐ 350.000 F?

Il a 36 ans et travaille dans les services commerciaux d'un constructeur automobile à Paris (C.A. 8 milliards de F) Diplômé : baccalauréat. Combien gagne-t-il?

☐ 42.000 F?
☐ 60.000 F?

(Cochez les cases correspondant à votre estimation du salaire annuel brut).

DEVINEZ COMBIEN ILS GAGNENT:

Ce petit test vous permettra de savoir si vous estimez les cadres à leur juste valeur. Les réponses, que vous trouverez dans l'Expansion de juin, risquent de vous étonner.

L'EXPANSION
PREMIER JOURNAL ECONOMIQUE FRANÇAIS

vous offre "Le prix des Cadres"

Ce dossier spécial publie cette année des tableaux comparatifs entièrement nouveaux, qui vous permettront de calculer vous-même, très précisément, votre "salaire de marché", suivant votre fonction, votre âge, vos diplômes, la taille de votre entreprise, votre lieu de travail et votre secteur d'activité.

Vous saurez ainsi, sans risque d'erreur, si votre situation est privilégiée ou si, au contraire, votre salaire mérite d'être revalorisé. Et vous pourrez calculer, avec la même précision, le "salaire de marché" de vos collègues et amis, de vos supérieurs et de vos subordonnés:

Vous constaterez que l'influence de l'âge ou des diplômes sur le salaire varie sensiblement suivant la fonction ou le secteur d'activité. Pour la première fois, vous connaîtrez non seulement le montant des salaires, mais aussi les raisons qui justifient ce montant.

Pour aboutir à cette "transparence des salaires", particulièrement spectaculaire dans un pays où le sujet est tabou, les experts réunis par L'Expansion sous la direction de Pierre Beaudeux ont mis sur ordinateur toutes les données tirées de 5.000 questionnaires réalisés avec la participation de 12 cabinets de recrutement.

Le résultat final a été obtenu grâce à un programme de recherche statistique très élaboré (analyse de variance, covariance) mis en œuvre à la Sofres.

● Comment allez-vous calculer votre salaire grâce au tableau de L'Expansion

Vous allez vous armer d'un crayon rouge et déterminer vous-même la feuille de paie que vous pourriez avoir.

Un exemple : vous êtes cadre dans un service financier (fonction "financement administration", colonne 4). Le premier terme de la somme est la "base" (déterminée par l'ordinateur), soit ici 70.000 francs par an. Vous êtes âgé de 42 ans : ajouter 12.900 francs. Vous êtes diplômé de l'Essec : ajouter 12.300 francs. Votre entreprise réalise un chiffre d'affaires compris entre 5 et 19 millions : retranchez 5.600 francs. Enfin, vous travaillez à Paris : ajouter 2.500 francs. Votre salaire théorique de marché s'élève ainsi à 92.100 francs.

Tous les cadres, quel que soit leur âge ou leur fonction, peuvent ainsi aboutir à un chiffre précis (et non à une fourchette) correspondant à leur cas particulier : c'est leur "salaire de marché".

● Les salaires des débutants et le bluff des anciens.

Un jeune H.E.C. vaut-il plus cher qu'un Sciences-Po? Un polytechnicien qu'un Docteur en Droit? Dénonçant la surenchère à laquelle se livrent certaines associations d'anciens élèves, L'Expansion a mené une contre-enquête auprès des employeurs et vous donne le prix réel de chaque diplôme.

● Les salaires des cadres dirigeants

Les directeurs du personnel font prime sur le marché et les hommes de marketing rejoignent les polytechniciens dans l'antichambre de la direction générale... Sont-ils nombreux à gagner plus de 300.000 F par an? Vous constaterez que leur salaire dépend avant tout de la taille de l'entreprise et qu'un bon "profil personnel" n'a pas de prix pour les "chasseurs de têtes" (plus de 650.000 F par an).

● Les salaires de la fonction publique et des entreprises publiques

Les fonctionnaires sont-ils vraiment défavorisés par rapport aux cadres du secteur privé? Quelles primes touchent-ils en plus de leur traitement? Des tableaux comparatifs, par fonction et par tranche d'âge, suivant les secteurs, vous permettront de mesurer toute la différence qu'il y a entre une "belle carrière" de haut fonctionnaire et une "vocation" sous-payée (enseignement, armée...). Vous saurez aussi ce que gagnent un Ministre et un Député.

● Votre salaire et l'inflation

Comment les entreprises pratiquent-elles les augmentations automatiques (qui atteignent parfois 12,5 % en 1973 et en 1974)? Les "rattrapages" se font-ils au détriment des augmentations au mérite? Dans quels pays les salaires des cadres sont-ils le plus efficacement protégés contre l'inflation?... La comparaison de L'Expansion tient compte de l'inégalité de la pression fiscale et du coût de la vie dans les différents pays.

● Etes-vous un "oiseau rare"?

Certains cadres "pas comme les autres" ont su choisir un créneau, une fonction peu courue et, par conséquent, bien rémunérée.
Cette année, L'Expansion en recense 15, vous dit quelle est leur formation et pourquoi ils sont privilégiés... De quoi donner des idées aux débutants et même (pourquoi pas?) à plus d'un cadre expérimenté.

Chaque mois L'Expansion vous fera participer à la vie de l'économie et des affaires

Les "baromètres" et les prévisions de L'Expansion vous livrent au premier coup d'oeil le bulletin de santé de l'économie française et vous permettent de faire des pronostics exacts pour les semaines à venir : grâce à eux, vous êtes informés avant les autres de tel sursaut de l'inflation, telle amélioration de l'emploi, tel tassement de la consommation.

Les dossiers d'actualité remontent aux sources des événements et vous révèlent leurs ramifications ignorées du grand public : qui orchestre la crise du pétrole et quel rôle jouent les grandes compagnies occidentales? Comment réagiraient le gouvernement, les syndicats et les patronats dans le cas d'une aggravation du chômage? La crise signe-t-elle l'arrêt de mort de la lutte contre la pollution?

L'EXPANSION vous présente les entreprises où vous faites carrière.

Ses enquêtes approfondies, enrichies d'interviews et d'exemples pris sur le vif, vous apprennent comment les cadres travaillent et réussissent dans les entreprises de toutes tailles : vous découvrez le vrai visage d'Hachette ou de Michelin, les raisons du naufrage de Boussac, le secret de la réussite de Cointreau, les problèmes de Volkswagen...

L'EXPANSION pose aux patrons et aux dirigeants les questions que vous voudriez leur poser.

Roger Priouret, qui mène les "face à face" de L'Expansion, est maître dans l'art de conduire son interlocuteur vers les questions délicates et les sujets brûlants. Vous découvrez les espoirs, les projets, la philosophie des affaires et la personnalité profonde de tous les leaders de la vie économique française et internationale, de Marcel Dassault à Guy de Rothschild, d'Ambroise Roux au baron Bich, d'Edouard Kennedy à François Mitterrand...

L'EXPANSION vous aide à faire fructifier votre argent.

La rubrique "Votre Argent" publie, mois après mois, des bancs d'essai de toutes les formes de placements et vous donne les dernières tendances de la Bourse, de l'Immobilier, des Sicav, des Sicomi... Elle est complétée chaque année par le "Guide de l'épargnant" publié dans le numéro de décembre de L'Expansion, qui répond, chiffres à l'appui, à toutes les questions que vous devez vous poser avant d'investir.

Abonnez-vous dès aujourd'hui à L'EXPANSION pour recevoir "Le prix des Cadres"

Bon pour un an d'abonnement à L'EXPANSION

Je désire m'abonner à L'EXPANSION pendant 1 an (11 numéros + Europe Compétition 74 pour 70 F seulement, et recevoir gratuitement "Le prix des Cadres".

Mme, M., Mlle ____________________
Prénom Nom

N° __________ Rue, av., bd ____________________

Code postal __________ Ville ____________________

Pays (pour abonnements étranger 70 F + 20 F frais de port par train ou bateau) __________

réservé aux nouveaux abonnés

40 F de réduction sur le prix de la vente au numéro.

Signature ____________________

Il est inutile de joindre votre paiement, nous vous ferons parvenir la facture du montant correspondant.

L'EXPANSION, service abonnements, 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 PARIS CEDEX 15. EM44

L'ÉVÉNEMENT — QUATRE MILLIONS D'ÉTRANGERS EN FRANCE

QUATRE millions d'étrangers vivent en France, soit 7,7 % de la population totale du pays. Près de la moitié sont des travailleurs actifs. Presque tous accomplissent les tâches les plus rebutantes, dans les métiers les plus durs. On a peu parlé d'eux lors des précédentes élections : quelques phrases chaleureuses des candidats, quelques promesses, aussi, de solutions humaines, sans plus.

Pourtant, si rares que soient les statistiques dont on dispose dans ce domaine — souvent différentes, du ministère du travail au ministère de l'intérieur, de l'I.N.S.E.E. à l'Organisation internationale du travail — nul n'ignore que les immigrés représentent une part importante de la population active en France. Ils ont fourni en 1973 plus de 25 % de la main-d'œuvre dans le bâtiment et les travaux publics, 15 % dans la métallurgie, les industries mécaniques et électriques, 13 % pour l'hygiène et les services domestiques, 12 % pour l'agriculture, la pêche et le forestage ; globalement, près de 9 % des forces du travail.

La population étrangère réside surtout dans les régions industrielles où, précisément, il y a pénurie de main-d'œuvre, notamment pour les professions pénibles ou insalubres. Sa plus forte concentration se situe dans la région parisienne, où, cependant, pour la première fois depuis de nombreuses années, on notait, au 1er janvier 1974, une diminution, d'ailleurs très faible, du nombre des étrangers — alors qu'une situation inverse est observée dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur. Ces deux régions et la région parisienne rassemblent 59 % des étrangers.

Ces chiffres peuvent paraître importants. En valeur relative, ils ne diffèrent guère de ceux que l'on enregistre chez nos principaux partenaires de la C.E.E., notamment la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne. Certains Etats européens, tels la Suisse et le Luxembourg, disposent même d'une main-d'œuvre étrangère proportionnellement plus élevée qu'en France (le Monde du 23 janvier).

Les courants d'immigration qui intéressent notre pays ont connu, depuis plusieurs années, une nette évolution, corrigés au cours des derniers mois par les mesures de contrôle prises en application de la circulaire Fontanet, liant dans une même procédure l'attribution des titres de travail et de séjour. La proportion des différentes nationalités s'est très sensiblement modifiée au profit des ressortissants originaires du tiers-monde, dont l'apport augmente rapidement ; le nombre des entrées — mais non celui de la population étrangère, en raison de la natalité — a fortement diminué ; l'immigration familiale demeure importante ; les travailleurs immigrés se concentrent dans un petit nombre de zones industrielles où se trouvent réunis, par le jeu des sociétés multinationales autant que pour des raisons de rendement, les moyens de production.

Dans un climat d'expansion l'immigration est apparue comme une condition de la croissance : le tiers des nouveaux emplois créés dans l'industrie entre 1962 et 1968 fut occupé par des étrangers, et cette proportion s'est pratiquement maintenue par la suite. D'où parfois des phénomènes de « rejet », relatés non sans complaisance par ceux qui parlent un peu vite du fameux « seuil de tolérance » — dont il est bien malaisé de définir les limites. D'où également le contrôle accru de l'Etat sur les flux migratoires et le développement, sous la pression des incidents qui ont surgi à Marseille ou ailleurs en 1973, de l'action sociale en faveur des immigrés.

Une régulation plus rigoureuse

Des phénomènes plus récents ont contribué à modifier l'attitude des pouvoirs publics devant « la montée des migrants ». La crise de l'énergie, l'inflation, l'incertitude économique et sociale, ont fait craindre des « retombées » dans certains secteurs de production où les immigrés sont précisément fort nombreux. C'est le cas de l'industrie automobile, de la pétrochimie et de sa branche pneumatique. S'ajoutant à l'augmentation de la production, au déclin des petites et moyennes entreprises, les perspectives d'un avenir plus difficile ôtaient à l'immigration, et singulièrement à l'immigration clandestine, une part de son utilité, même dans les secteurs refusés par la main-d'œuvre autochtone. Il fallait freiner le mouvement ou préparer les moyens d'une régulation plus rigoureuse.

Ce fut le rôle de la circulaire Fontanet, que d'aucuns tentèrent d'expliquer en établissant, à tort, un rapport de cause à effet entre les incidents de Marseille et une immigration « sauvage » tolérée, sinon organisée, pendant des années, avec l'appui des autorités, par les importateurs de main-d'œuvre.

Aujourd'hui, l'immigration « sauvage », ou ce qui en subsiste, n'est plus qu'une séquelle de notre politique de l'emploi. Souvent contestée dans sa procédure — le slogan « Non à la circulaire Fontanet » fut le thème central des nombreuses grèves de la faim et autres manifestations d'immigrés protestant contre les aspects arbitraires d'une mesure qui confiait pratiquement la décision aux appareils policiers, — la nouvelle réglementation fut par la suite, sinon abrogée, du moins assouplie par M. Gorse, précédent ministre du travail. Elle fait, aujourd'hui encore, l'objet de maintes exceptions « à titre humanitaire », qui en disent long sur le caractère d'une telle législation, improvisée dans l'urgence et sous les pressions opposées du patronat et des organisations syndicales.

Il n'en reste pas moins que près de cinquante mille travailleurs immigrés, surtout tunisiens et marocains, se sont bon gré mal gré soumis à l'inscription obligatoire. D'autres, souvent victimes d'employeurs abusifs, ont été reconduits aux frontières ou, en petit nombre, pris en charge par le ministère du travail en attendant leurs titres de travail et de séjour.

La circulaire Fontanet amendée est aujourd'hui pleinement appliquée. L'immigration est « organisée ». Cela ne veut pas dire que tous les problèmes soient réglés dans le domaine de l'accueil, du logement, des droits sociaux et syndicaux des immigrés. Une tâche énorme qui sera celle du nouveau ministre du travail et, notamment, de la direction générale de la population et des migrations, créée précédemment par M. Gorse.

Une population active en progression constante

LA France compte aujourd'hui plus de quatre millions d'étrangers : selon les estimations du ministère de l'intérieur, 4 043 251 personnes — travailleurs et familles — au 1er janvier 1974, soit 7,7 % de la population (contre 3 775 804 personnes, soit 7 %, en 1973). Ce pourcentage maintient la France à la même place parmi les nations d'Europe occidentale, après la Suisse et le Luxembourg, à peu près au même niveau que la Belgique. La République fédérale d'Allemagne conserve un pourcentage d'étrangers (6 %) presque identique à celui de l'année dernière.

Les colonies les plus importantes, selon le ministère de l'intérieur, sont celles des Algériens (845 694 contre 798 000 environ en 1973) et des Portugais (812 007 contre 740 000 environ en 1973), puis celles des Italiens (572 803) et des Espagnols (570 595).

L'évolution récente de l'immigration montre que de 1971 à 1973 le nombre des étrangers en France s'était accru en deux ans d'environ 400 000 personnes. L'an dernier, cette progression s'est poursuivie, puisque, selon le ministère de l'intérieur, 267 247 étrangers se sont installés en France, contre 102 352 en 1972. Les chiffres du ministère du travail restent en deçà de cette estimation (153 419 travailleurs permanents entrés en France en 1973) mais ils révèlent également une progression (28,2 %) par rapport à l'année 1972 (119 649 travailleurs permanents). D'autre part, comme chaque année, environ 30 000 étrangers ont acquis en 1973 la nationalité française.

L'augmentation récente (nouveaux arrivants et naissances) est surtout le fait des citoyens portugais (+ 69 409), marocains (+ 51 534), algériens (+ 48 000), tunisiens (+ 29 269), turcs (+ 20 832) et yougoslaves (+ 10 597). Le ministère du travail, de son côté, estime que l'immigration des travailleurs algériens (21 364 entrées de porteurs de cartes ONAMO) a très légèrement diminué (— 1 %) en 1973, et qu'elle représente 14 % du total des travailleurs permanents.

Parmi les immigrants européens, seuls les Portugais, les Yougoslaves et les Turcs sont en augmentation sensible. En raison de l'accroissement, considérable, au cours des dix dernières années, de l'immigration portugaise, les étrangers originaires des pays d'Europe sont encore les plus nombreux. Mais leur proportion décroît d'année en année, même si le nombre des ressortissants de la C.E.E., qui diminuait régulièrement depuis cinq ans, s'est légèrement accru en 1973.

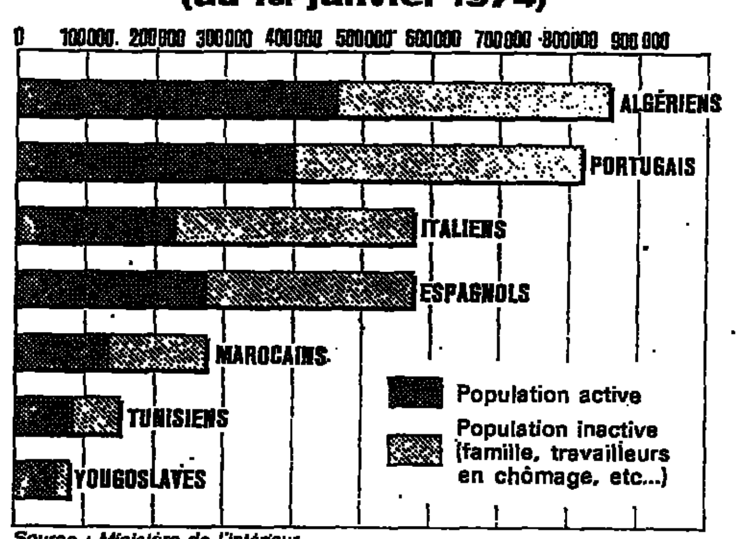
Autre caractéristique : qu'elle soit d'origine européenne, maghrébine ou du Proche-Orient, la population étrangère en France est en majorité « méditerranéenne » : 2 516 558 personnes sur un total de 4 043 251 étrangers. Les personnes originaires du continent américain sont en légère augmentation (+ 7 086), de même que celles d'Extrême-Orient (+ 2 796).

Dans l'ensemble, la population étrangère s'est accrue en dix ans de 1 400 000 personnes, mais elle ne dépasse pas, par rapport à l'ensemble de la population, le pourcentage des années d'avant guerre. Selon le ministère du travail, les chiffres des années 1971 et 1972 (entrées de travailleurs) marquaient eux-mêmes une régression par rapport à 1970. En 1973, le nombre des entrées est resté en deçà des prévisions du Plan.

Si les tendances de l'année 1972 se sont confirmées en 1973, l'augmentation de population s'explique en partie par la décision de régulariser la situation des travailleurs introduits clandestinement en France avant le 1er juin 1973 et qui devaient en faire la demande avant le 31 octobre 1973.

Avant cette période, le taux de régularisation de l'Office national d'immigration (O.N.I.) avait été, pendant plusieurs années, voisin de 80 % : il était encore de 60,33 % en 1971, c'est-à-dire que sur 100 immigrés inscrits en France cette année-là, 40 environ étaient venus par des voies non officielles. La proportion a été largement inversée en 1973 — bien que la « circulaire Fontanet » n'ait trouvé son plein effet qu'à partir de septembre : 112 116 travailleurs ont été contrôlés par l'ONI en 1973, soit 35,7 % de plus qu'en 1972 (mais 4,4 % de moins qu'en 1971). L'immigration familiale a régressé légèrement (— 3,1 %) par rapport à l'année 1972.

PRINCIPALES NATIONALITÉS (au 1er janvier 1974)



Source : Ministère de l'intérieur

SOURCES : ministère de l'intérieur et ministère du travail, de l'emploi et de la population. Ce tableau ne tient pas compte, notamment, de l'immigration en provenance des Etats francophones d'Afrique noire (environ 70 000 personnes) ni des travailleurs saisonniers ou frontaliers.

LES PRINCIPALES NATIONALITÉS DEPUIS 1964

NATIONALISTES	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
ALGERIENS	510 000	512 000	515 000	530 000	562 000	608 463	697 318	754 462	798 690	845 694
BELGES	80 673	79 202	78 228	75 456	71 667	67 878	65 508	65 128	64 267	63 832
ESPAGNOLS	585 210	631 899	638 834	640 116	616 129	616 750	601 095	589 926	571 727	570 595
ITALIENS	680 857	684 862	678 037	660 553	632 080	611 915	592 737	588 739	573 817	572 803
MAROCAINS	77 347	87 383	102 193	112 479	119 521	143 397	170 835	194 296	218 146	269 680
POLONAIS	144 972	141 145	133 718	128 187	118 552	113 132	107 369	99 867	95 099	91 059
PORTUGAIS	157 394	243 093	270 972	330 000	367 284	479 665	667 069	694 550	742 646	812 007
TUNISIENS	46 749	52 159	62 963	70 274	73 261	89 191	96 821	106 846	119 540	148 805
YOUGOSLAVES	21 831	27 022	34 355	43 838	43 338	51 629	56 091	65 218	68 748	79 345

Cette page a été réalisée par JEAN BENOIT.

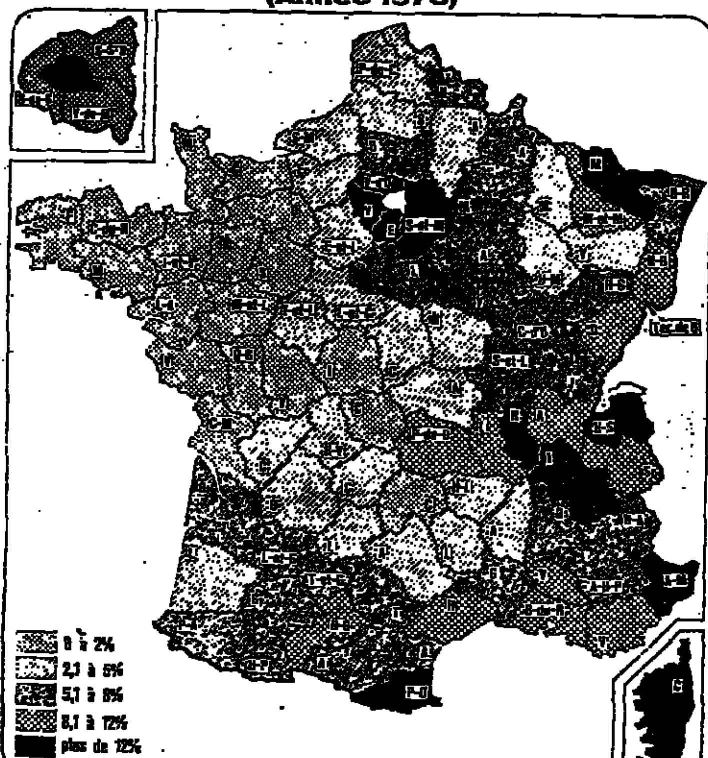
La répartition par régions de programme

Par régions de programme, la répartition de la population étrangère (non compris les ressortissants africains francophones) (1) est la suivante au 1er janvier 1974. Les chiffres mis entre parenthèses indiquent l'évolution du nombre de résidents par rapport au 1er janvier 1973 (ministère de l'intérieur).

Alsace	163 627	(+ 5 286)
Aquitaine	131 064	(+ 4 797)
Auvergne	75 758	(+ 3 526)
Bourgogne	95 201	(+ 5 404)
Bretagne	15 585	(+ 1 418)
Centre	106 183	(— 2 426)
Champagne - Ardennes	76 026	(+ 2 154)
Corse	48 456	(+ 1 886)
Franche-Comté	81 019	(+ 5 277)
Languedoc-Roussillon	180 692	(+ 3 522)
Limousin	23 084	(+ 829)
Lorraine	214 031	(+ 4 127)
Midi-Pyrénées	137 069	(+ 1 981)
Nord	223 508	(+ 2 511)
Basse-Normandie	16 681	(+ 1 343)
Haute-Normandie	49 315	(+ 2 990)
Pays de la Loire	32 718	(+ 4 113)
Picardie	75 319	(+ 7 534)
Poitou - Charente	24 933	(+ 628)
Provence - Côte d'Azur	402 896	(+ 11 764)
Rhône - Alpes	504 387	(+ 14 876)
Région parisienne	1 363 700	(— 802)

(1) Evalués à 70 000 : cette immigration est difficilement recensée du fait que les ressortissants des anciens territoires sous administration française peuvent pénétrer en France avec une simple carte d'identité.

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENTS DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE (Année 1973)



Quelques adresses

L'organisme officiel en France est l'Office national d'immigration (ONI), 42, rue Bargue, Paris-15e. Tél. : 783-80-20.

Une centaine d'associations s'occupent des travailleurs immigrés : nous n'en pouvons citer que quelques-unes, parmi les plus importantes :

— CIMADE (Service œcuménique d'entraide), 176, rue de Grenelle, Paris-7e. Tél. : 705-93-99.

— GISTI (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés), 15, rue Gay-Lussac, Paris-5e. Tél. : 933-53-07.

— COMITE DE DEFENSE DE LA VIE ET DES DROITS DES TRAVAILLEURS IMMIGRES, 154, rue Saint-Maur, Paris-10e. Tél. : 357-58-50.

— FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), 12, rue Guy-de-la-Brosse, Paris-5e. Tél. : 587-11-25.

— S.S.A.E. (Service social d'aide aux émigrants), 391, rue de Vaugirard, Paris-15e. Tél. : 532-27-79.

— CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion des migrants), 103, rue Réaumur, Paris-2e. Tél. : 236-58-56.

— A.P.T.M. (Accueil et préorientation pour les travailleurs migrants), 239, rue de Bercy, Paris-12e. Tél. : 346-11-98.

***

D'autre part, les renseignements relatifs à l'emploi peuvent être obtenus auprès de l'Agence nationale pour l'emploi, 9, rue Sextius-Michel, Paris-15e. Tél. : 533-80-80.

Deux organisations syndicales, la C.G.T. et la C.F.D.T., ont développé ces derniers temps leurs départements « immigrés ».

Pour la C.F.D.T. : 26, rue de Montholon, Paris-9e. Tél. : 280-62-43.

Pour la C.G.T. : 213, rue La Fayette, Paris-10e. Tél. : 208-86-50.

POLITIQUE

M. Michel Debré : la participation est devenue indispensable à l'organisation sociale

De notre correspondant

Amboise. — M. Michel Debré, ancien premier ministre, a pris la parole dimanche 2 et lundi 3 juin pour clore les communications faites lors du deuxième colloque international des cercles universitaires d'études et de recherches gaulliennes, qui s'est déroulé à Amboise sur le thème « De Gaulle et la troisième voie ».

D'autres personnalités sont intervenues dans les débats : MM. Maurice Druon, de l'Académie française, ancien ministre, Pierre Massé, ancien commissaire général au Plan, Raymond Janot, conseiller d'Etat, François Dreyfus, directeur de l'institut d'études politiques de Strasbourg, et Jean-Louis Debré, assistant à l'université de Paris-XI, notamment.

Pour M. Michel Debré, les trois idées-forces du gaullisme qui restent indissolublement liées sont celles d'une France maîtresse de son destin, ayant des institutions qui donnent au pouvoir républicain des chances de légitimité et une société fondée sur le progrès de la participation. « *L'indépendance*, a dit l'ancien premier ministre, *ne se proclame pas, elle s'acquiert, elle exige des efforts. Si dans les trois ans qui viennent nous sommes de plus en plus endettés, la notion gaulliste de l'indépendance sera bien affaiblie... L'attitude du général de Gaulle aurait été bien différente de celle que nous constatons depuis un certain nombre de mois. Il aurait considéré avec inquiétude, avec angoisse même cette détérioration de notre balance commerciale.* »

A propos de l'Europe, M. Debré a déclaré :

« *Dans certains milieux, on confond volontairement tout effort de coopération européenne avec une construction fondée sur la doctrine ou l'idéologie de la supranationalité. Voilà qui est tout à fait incompatible avec la pensée gaullienne. La coopération de l'Europe est traitée comme une nécessité, en tout cas comme une très grande utilité pour l'avenir des vieilles nations du continent. Il y faut donc travailler en s'appuyant sur la réalité de l'Europe, l'existence des nations, l'attachement populaire à la société nationale. Toute construction artificielle débouche sur une impasse, dont il n'est possible de sortir qu'en se soumettant à l'autorité d'une puissance extérieure (pour les Etats de l'Europe occidentale, la puissance américaine). Le lien entre l'idéologie de la supranationalité européenne et la politique fort concrète de l'atlantisme est aujourd'hui plus perceptible qu'il n'était hier. Mais il est depuis l'origine de l'ordre de la fatalité. La France ne peut abdiquer son indépendance et elle ne peut être une pierre de l'union européenne qu'à la condition qu'il existe une politique propre des nations européennes. La notion de maîtrise du destin est vraiment un élément de base de toute définition de la vie collective et d'abord de la vie nationale.* »

La deuxième « *idée-force* » du gaullisme est, selon M. Debré, la légitimité des institutions et il estime :

« *Tout pouvoir n'est pas légitime et la légitimité ne se définit pas comme la légalité, mais les institutions doivent permettre, à ceux qui en ont la charge, de diriger la nation par le suffrage universel, l'acceptation populaire, l'équilibre des pouvoirs et d'être une autorité légitime.* »

Enfin à propos de la troisième idée-force, celle de la participation, l'ancien premier ministre a déclaré :

« *La société est contestée et elle ne peut qu'être contestée en raison des inégalités, des cloisonnements, des hiérarchies que notre époque accepte malaisément. Une plus équitable répartition du revenu national, une volonté de plus grande justice, et, au-delà, une transformation des structures par des mécanismes nouveaux, appelant à une prise de conscience des tâches communes, à un partages des profits et même des responsabilités : voilà qui représente les premières exigences d'une société politique sachant respecter l'esprit d'entreprise, donc l'épargne, donc le capital, mais indépendante de toute influence intéressée sur la marche des affaires publiques ; voilà qui représente aussi une orientation neuve, écartant du socialisme le recours à une tyrannie impitoyable quant à l'essentiel et doublée d'une minutie bureaucratique étouffante aux mains d'une caste privilégiée.*

» *A mesure que la croissance économique, accompagnée de toutes les manifestations de la société de consommation, créait des aspirations nouvelles et libérait notamment dans les jeunes générations de multiples désirs, souvent contradictoires, l'idée de participation a dépassé ces prémices et a révélé une possibilité de concertation aux divers échelons de l'activité professionnelle, de l'activité éducative, de l'activité publique. Elle s'est alors épanouie en une vision neuve d'une organisation sociale indispensable à la France et à l'Etat.* »

M. Debré a ajouté :

« *L'excessive politisation des syndicats a provoqué et continue de provoquer de sérieuses difficultés d'application. Le récent excès d'inflation a créé des tensions entre les partenaires sociaux et, d'une manière générale, à l'intérieur de notre société. Ces tensions ont atténué l'effet de la politique de promotion et de participation. La volonté d'établir, notamment par la planification, une meilleure répartition du revenu national s'est malheureusement estompée au cours des récentes années.* »

● *Le prix annuel des Cercles universitaires* a été décerné à M. Jean-Pierre Ditzler, docteur en droit de l'université de Strasbourg.

★ Secrétariat des C.U.E.R.G. : M. J.-P. Bled, 26, rue de la Canardière, 67100 Strasbourg-Meinau.

LE FRONT COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE A TENU UN WEEK-END D'ÉTUDE

Le Front communiste révolutionnaire (mouvement trotskyste animé par M. Alain Krivine) a réuni du vendredi 31 mai au lundi 3 juin à Bron (Rhône), 1 500 militants venus de plusieurs régions de France et une trentaine d'étrangers.

Quatre rapports généraux ont été discutés : la situation économique en Europe, le socialisme et l'autogestion, tous deux établis par M. Ernest Mandel, dirigeant de la Ligue révolutionnaire belge, interdit de séjour en France depuis 1968 ; la situation politique en France, par M. Fichaut, syndicaliste C.G.T de l'E.D.F. à Brest ; les tâches révolutionnaires en Europe, par M. Charles-André Udry, dirigeant de la Ligue marxiste révolutionnaire suisse, lui aussi interdit de séjour.

Selon les statistiques établies par les organisateurs, 40 % des participants adhèrent à la C.G.T., un peu plus de 37 % à la C.F.D.T., 5 % à peine à la F.E.N., 18 % ont déclaré n'appartenir à aucune organisation syndicale.

M. PIERRE SCHOPFLIN directeur du cabinet du ministre du travail

M. Pierre Schopflin, inspecteur hors classe à l'inspection générale des affaires sociales, est nommé directeur du cabinet de M. Michel Durafour, ministre du travail.

L'arrêté publié au *Journal officiel* du 31 mai relatif à cette mesure porte aussi nomination de M. Claude Duval, ancien secrétaire du groupe réformateur à l'Assemblée nationale, au poste de chef de cabinet.

M. Rémy Dhuicque, inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales, et M. Georges Gil, directeur régional du travail et de la main-d'œuvre, sont conseillers techniques.

[Né le 11 janvier 1928 à Paris, M. Pierre Schopflin est licencié es lettres et ancien élève de l'ENA. Contrôleur général de la Sécurité sociale en 1957, il est chargé de mission en 1960, au cabinet de M. Paul Bacon, ministre du travail, puis conseiller technique, jusqu'au moment où les ministres M.R.P. quittent le gouvernement en mai 1962. M. Schopflin conserve les mêmes fonctions au cabinet de M. Grandval qui succède à M. Bacon, jusqu'en 1966. Après être passé au cabinet de M. François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, de 1966 à 1968, M. Schopflin redevient conseiller technique au ministère des affaires sociales, avec M. Maurice Schumann (1968-1969), et il suit le ministre d'Etat lorsque celui-ci prend le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet de M. Chaban-Delmas puis dans le premier gouvernement Messmer (1969-1973). Enfin, M. Schopflin a été conseiller technique au cabinet de M. Yves Guéna, ministre des transports (1973-1974).]

A l'issue de son deuxième congrès national

Le parti Strollad ar Vro se déclare « à gauche et dans l'opposition »

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — « *Mal compris de beaucoup* », pensent-ils, même de leurs amis, les quelque soixante délégués du deuxième congrès national de Strollad ar Vro se sont évertués du 1er au 3 juin, à Pontivy (Morbihan), à lever les équivoques pesant sur eux.

Aujourd'hui ces responsables admettent que SAV (en breton : le parti du pays) a été jusqu'à présent moins un parti qu'un mouvement rassemblant des idéologies différentes. Au point qu'une vague de démissions et d'exclusions, depuis un an, a décimé ses rangs, qui n'en avaient pourtant guère besoin. Au renouvellement du comité directeur de ce deuxième congrès national, trois membres seulement subsistent sur treize : le président fondateur, M. Yves Le Calvez, celui qui en devint le secrétaire général, M. Lucien Raoul, et le « délégué aux relations extérieures », M. Adolphe Samson. Compte tenu d'une « *notable évolution du P.S. à l'égard des minorités ethniques* » et des assurances données par M. Mitterrand, SAV a incité ses dix-huit fédérations à soutenir le candidat de la gauche pour « *voter efficace* ».

Ses dirigeants estiment ainsi avoir opéré la clarification souhaitable. Au lendemain de ce congrès, SAV, qui accepte d'être placé « *à gauche et dans l'opposition* », adopte pour mots-clés « *fédéralisme* » et « *autogestion* ». Fédéralisme plus philosophique qu'institutionnel, qui réclame pour une « assemblée de la nation bretonne » le droit de se gérer elle-même. Autogestion sur tous les plans et à tous les niveaux qui débouche sur la lutte des classes. Mais SAV rejette aussi bien le capitalisme (centralisme économique) que l'étatisme (centralisme politique) et refuse la notion marxiste de la lutte des classes.

La clarification est-elle alors totale ? La place du parti SAV par rapport aux autres mouvements bretons reste encore à définir. Classé à droite parmi les fascisants par l'Union démocratique bretonne (proche du P.C.), SAV reproche à son tour à celle-ci d'être « *inféodée à un parti français centralisateur* ». En revanche, la présence au congrès du docteur Guy Caro, ancien membre de la direction politique nationale du P.S.U., a marqué un rapprochement avec les comités d'action bretons (C.A.B.), et les mêmes affinités se font sentir avec le parti communiste breton (P.C.B.), également gauchisant. SAV veut l'amalgame avec les fronts de libération de la Bretagne, mais note que ceux-ci « *ne font que répondre par une violence spectaculaire à la violence insidieuse et quotidienne du gouvernement français* », et finit par conclure qu' « *il y a une complémentarité du combat breton* ».

Cette complémentarité ne s'exprime pas toujours sans fausses notes. Publiquement apparu sur les murs de Bretagne lors des législatives de mars 1973, au cours desquelles il a mené une campagne « à l'américaine » et cherché à présenter un candidat dans toutes les circonscriptions des cinq départements bretons, le parti SAV a été interpellé, notamment par l'organe du mouvement ADSAV 1532 (qui milite pour le rétablissement des droits reconnus à la Bretagne par le traité de réunion au royaume de France en 1532) sur l'origine de ses fonds. Aux accusations d'être « *une annexe de l'U.D.R. déguisée en costume breton* », de bénéficier de fonds secrets par l'intermédiaire de la société d'exportation Franexpo, dont M. Le Calvez est un des cadres et où M. Beaujolin et le colonel Barbarot, gaullistes de gauche notoires, ont des intérêts, SAV répond en ouvrant — jusqu'à un certain point — ses comptes : les vingt-six candidats aux législatives et leur campagne ont coûté 202 013 francs ; les fonds proviennent des cotisations et de donations à titre personnel ; les adhérents sont « de l'ordre du millier ». Quant à publier le détail des comptes, « que les autres partis en fassent d'abord autant ». Et de retourner les accusations : « *Notre parti ne pèse pourtant pas d'un tel poids qu'il mérite de telles attaques — à moins que les idées qu'il défend ne gênent de plus en plus.* »

M. ESTIER : M. Giscard d'Estaing va chercher à briser l'union de la gauche

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré, lundi 3 juin, à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche) :

« *Nous allons célébrer dans quelques jours le troisième anniversaire du congrès d'Epinay* (1).

» *M. Giscard d'Estaing et ses amis vont sans doute s'efforcer de briser l'union de la gauche, mais ce sera peine perdue, car l'approche de la victoire a renforcé la volonté de toutes les organisations de gauche de poursuivre ensemble le combat.* »

(1) Le congrès d'Epinay-sur-Seine a vu, du 11 au 13 juin 1971, la fusion de la Convention des institutions républicaines, animée par M. Mitterrand, et du parti socialiste, dirigé par M. Savary.

« La Nation » : nous jugerons M. Servan-Schreiber à ses actes et sans préjugés

Jean-Claude Buanic commente, dans *la Nation* du 4 juin, les trois « *engagements* » pris avant le deuxième tour de l'élection présidentielle par M. Giscard d'Estaing dans une lettre à M. Servan-Schreiber, « *engagements* » qui ont décidé le président du parti radical à soutenir l'actuel président de la République (*le Monde* du 15 mai). Il s'agit de l'emploi de l'argent public et de l'instauration d'un « *revenu garanti* », de la régionalisation, et de l'équité fiscale.

Le quotidien gaulliste rappelle d'abord qu'une « *garantie annuelle de ressources figurait et figure dans le programme de M. Jacques Chaban-Delmas, et seulement dans le sien* », et que la loi de juillet 1972 sur la régionalisation est l'œuvre du maire de Bordeaux. Puis, en ce qui concerne l'équité fiscale, *la Nation* ajoute :

« *Sur ce point, M. Servan-Schreiber fait confiance au nouveau pouvoir. Aveuglément, puisqu'il y participe sur la seule lecture d'une bonne intention. Nous aussi nous lui faisons crédit, mais les yeux grands ouverts et avec quelque impatience.*

» *Dans ce que le ministre des réformes appelle* « la charte pour un modèle français », *il n'y a rien que nous nous abstiendrions d'approuver. Mais, d'une part, nous constatons que M. Servan-Schreiber a mis de l'eau dans son vin, ce qui est une façon d'apprendre les bonnes manières ministérielles. Il ne parle plus du* « pouvoir régional ». *Il parle de régions administrées par* « des élus », *et non par des élus du suffrage universel direct. D'autre part, notre pragmatisme nous fera juger et discuter ses actes, c'est-à-dire ses propositions de réformes, dans leur nature, leur orientation et leur portée.*

» *Rien de plus. Rien de moins. Et sans les préjugés dont l'homme a tellement été animé à notre égard.* »

● *M. Gabriel Péronnet*, député réformateur de l'Allier, secrétaire général du parti radical, a déclaré à Vichy, lundi 3 juin : « *Le style, les hommes ont été changés. La politique doit changer et elle changera, nous en sommes convaincus. Nous devons être prêts dès maintenant à construire et à rassembler autour de nous l'aile gauche exigeante et vigilante de la majorité nouvelle, de telle sorte que celle-ci ne puisse se passer de nous. Nous sommes les mieux placés pour accomplir cette tâche certes difficile mais indispensable à l'équilibre politique de notre pays et à sa marche vers le progrès social.* »

LA FÊTE DE PENTECOTE DE LUTTE OUVRIÈRE

La fin de mai 68

La quatrième fête de Lutte ouvrière à Mériel, dans le Val-d'Oise, aura été celle de l'organisation. En effet, les militants de ce mouvement se sont, depuis un an, transformés en terrassiers pour aménager, week-end après week-end, le terrain vallonné et boisé qui leur a été loué pour dix ans. Le résultat est impressionnant : vaste clairière dégagée pour le podium central, théâtre en gradins, escaliers à flanc de colline, donnent une impression d' « *ordre improvisé* » *qui est sans doute le résultat recherché. Organisation aussi dans le public, nombreux (plus de trente mille personnes en trois jours, selon Lutte ouvrière), qui semble parfaitement discipliné : les éléments incontrôlés — les* « *folklos* », *comme on les appelle ici — sont remarquablement peu nombreux pour ce genre de manifestation, et en tout cas maîtrisés : la police restera invisible tout au long du week-end de Pentecôte.*

Ce public marque la progression du mouvement : si les étudiants et lycéens, troupes traditionnelles des manifestations d'extrême gauche, restent nombreux, ils ne sont plus seuls dans une foule qui s'est diversifiée et où se côtoient de nombreux travailleurs immigrés, de jeunes ouvriers venus d'un peu partout, et les délégations étrangères, anglaises, allemandes ou espagnoles. Le public donne une impression de perpétuel mouvement, attiré par les quelque deux cents stands, les théâtres, les cinémas et les forums de discussion, disposés de telle façon que la politique soit partout et nulle part : ainsi, les quatre stands de Lutte ouvrière voisinent avec les restaurants, celui du P.S.U. est situé entre une vente de moules farcies et une fanfare-guinguette, et l'on peut sans ordre, se renseigner sur les problèmes de l'avortement, planter des fléchettes sur la photo de M. Jean Royer, discuter avec des anarchistes portugais ou jouer à la loterie électorale, et distraire les enfants à la crèche, proche du stand des révolutionnaires africains. Un exutoire pour contestataires a même été prévu : une ronéo est à leur disposition, et certains distribuent des tracts critiquant (non sans quelque raison) l'absence de spontanéité.

Même sur le podium central, devant lequel sont étendues près de cinq mille personnes, la politique s'est faite discrète : Arlette Laguiller, après avoir décliné l'invitation à la vocalise du public, prononce, le lundi 3, une allocution de quatre minutes, se félicitant du succès de la fête qui est celui de son mouvement, et s'en va discrètement, laissant à nouveau la place au spectacle. La fête continue, toujours gaie, rarement joyeuse : comme l'a dit la « *camarade Arlette* », *c'en est fini du gauchisme façon mai 1968, c'en est fini de son désordre, de son sectarisme, mais aussi de sa spontanéité.*

Y.-M. ATTAL.

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix* lance, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, une campagne d'adhésions et de souscriptions pour soutenir son action.

★ M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris ; C.C.P. 14825-85 Paris.

ÉDUCATION

Déçue par le résultat de l'élection présidentielle

La Fédération Cornec veut mobiliser les familles pour l'« école de demain »

Le vingt-huitième congrès de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, que préside Mᵉ Jean Cornec, s'est achevé le 3 juin à Carcassonne. Après trois jours de travaux en commission et de débats, les délégués de la plus importante fédération de parents d'élèves (1) ont mis au point un plan d'urgence, regroupant des revendications immédiates qui seront présentées au ministre de l'éducation. Ils ont aussi réfléchi à un projet d' « école de demain ». La Fédération s'est donné pour objectif de mobiliser les parents sur ces thèmes.

De notre envoyé spécial

Carcassonne. — « *Les parents d'élèves de la Fédération des conseils de parents d'élèves n'avaient pas attendu mai 1974 pour exiger le changement et le renouveau de la politique d'éducation, revendiquer d'autres finalités et d'autres structures, des moyens accrus et davantage d'équité... Les urgences n'ont pas changé, les revendications demeurent* », affirme la résolution générale votée par la quasi-unanimité des délégués, à l'exception de ceux de la Mayenne. Le ton des responsables, en revanche, a quelque peu changé, tranchant notamment avec la timidité qu'un certain nombre de congressistes leur ont reproché dans leur activité au cours de l'année scolaire qui s'achève. Condamnation trop tardive du projet de loi Fontanet, prise de position trop prudente en faveur de M. Mitterrand, refus de participer aux « états généraux » du Syndicat national des enseignements de second degré, telles sont les critiques le plus souvent entendues notamment de la part du courant communiste.

Les responsables de la Fédération se sont défendus : il fallait prendre le temps de se documenter et d'étudier à fond le texte définitif du projet ministériel ; pendant la campagne électorale, la Fédération, « *société d'éducation civique* », ne pouvait apporter d'éléments de jugement que sur un secteur relevant strictement de sa compétence. Quant à la position vis-à-vis du SNES (animé notamment par des militants communistes) M. Desbordes, secrétaire général de la Fédération Cornec a répondu : « *Nous recherchons l'unité mais ce n'est pas si simple.* » La Fédération, a-t-il expliqué, cherche effectivement à confronter ses positions avec celles de ses « partenaires », « *mais, en raison des divergences qui séparent les deux syndicats les plus engagés dans une recherche analogue à la nôtre, et que le congrès de la Fédération de l'éducation nationale n'avait pu réduire, nous avons estimé que nous ne pouvions jouer le rôle d'arbitre* ». Le second syndicat auquel il faisait ainsi allusion étant, bien entendu, le Syndicat national des instituteurs (animé par la tendance proche du parti socialiste) avec lequel la Fédération entretient des relations privilégiées. Les contacts avec les autres syndicats d'enseignants — et notamment avec le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) — souhaités par plusieurs conseils départementaux — ont aussi fait l'objet de précisions de la part du secrétaire général. « *Le mouvement syndical est divisé. Il ne nous appartient pas de le corriger* », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il n'y avait pas de contacts avec les syndicats d'enseignants confédérés ailleurs qu'à la FEN, mais directement avec les confédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

Une certaine unité au sein de la Fédération a pu se former à propos des perspectives à court et à long terme. Si, en effet, le rapport moral n'a eu contre lui que 3 % environ des mandats, c'est essentiellement parce qu'il contient une condamnation claire et ferme des intentions du nouveau président de la République en matière d'éducation.

Le nouveau ministre de l'éducation est d'ores et déjà prévenu : « *Si d'aventure*, a dit M. Desbordes, *le projet Fontanet — ou toute autre mouture de même inspiration et de même orientation — devait revoir le jour... nous serions armés pour nous prononcer sans délai et sans équivoque. Nous n'accepterons jamais quelque réforme que ce soit qui viserait à officialiser la sélection, la ségrégation, les délestages successifs et le pluralisme scolaire.* »

« Ce congrès est un commencement »

L'unité de la gauche et le score réalisé par M. Mitterrand ne sont sans doute pas étrangers à cette fermeté de ton qui a suscité de nombreux et chaleureux applaudissements. « *Notre idéal, c'est la gauche*, a encore déclaré M. Desbordes. *Notre combat continue pour que notre idéal soit la réalité de demain.* »

Les orientations de la Fédération, qui ont de la même façon fait la quasi-unanimité, consistent, d'une part, en un plan d'urgence ; d'autre part, en un « *projet d'école de demain* » qui fait référence au plan Langevin-Wallon, et devra encore être affiné, car, a précisé Mᵉ Jean Cornec, « *ce congrès est un commencement* ».

Les revendications immédiates doivent permettre de commencer à réaliser certaines conditions d'égalisation des chances dès la rentrée de septembre 1974 : gratuité des livres, fournitures et transports scolaires ; effectifs de vingt-cinq élèves par classe et création de classes dans les maternelles ; enseignements de soutien en priorité en cours moyen deuxième année et en sixième ; rétablissement « *des enseignements sacrifiés* » (éducations physique et artistique) ; possibilité pour tous les enfants, tant qu'existe une orientation en fin de cinquième, d'entrer dans des collèges publics d'enseignement technique.

Des commissions se sont attachées à l'étude des différents aspects de cette « *école de demain* ».

● UNE « ECOLE PREMIERE » JUSQU'A SEIZE ANS. — Chaque enfant doit avoir le « *droit à l'école* » dès l'âge de deux ans. Les effectifs des classes ne dépasseront pas vingt-cinq élèves. Les personnels recevront une « *formation susceptible d'entraîner pour tous une égale dignité de leurs fonctions* », comprenant un haut niveau de connaissance académique, de psychologie de l'enfant et de l'adolescent, et une compétence réelle dans le domaine de la communication et de la vie des groupes. Ces enseignements seront intégrés à « *l'école première* » allant jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, actuellement fixé à seize ans.

● SUPPRESSION DES FILIERES. — Les filières actuelles seront supprimées et un tronc commun institué de la sixième à la troisième. Des enseignements de soutien permettront de rattraper les inégalités. En classe de seconde, les élèves suivront un enseignement à caractère pluridisciplinaire mais des dominantes apparaîtront : lettres, sciences, sciences humaines, économiques et sociales... La classe de seconde doit devenir une classe d'orientation et être une « *véritable seconde commune* ». Le baccalauréat aura un double objet : contrôler les connaissances et permettre l'entrée automatique dans l'enseignement supérieur.

● ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE POUR TOUS. — Une initiation technologique et socio-économique ainsi qu'une information objective sur le monde du travail seront introduites dans l'enseignement général. La formation professionnelle initiale qui fera suite à cet enseignement général commun relèvera de l'éducation nationale. Débouchant sur le premier emploi, elle comprendra à la fois une formation polyvalente, « *ouverte sur une famille de métier* », et une formation spécialisée, avec des stages placés sous la responsabilité de l'éducation nationale.

Les responsables de la Fédération Cornec ont beaucoup insisté sur la nécessité d'informer les parents « de base » qui ont souvent du mal à suivre tous les développements de la politique de l'éducation nationale et sont plus concernés par des problèmes quotidiens.

Beaucoup de difficultés locales ont d'ailleurs été évoquées à la tribune. Certains délégués, notamment du Cher (seul département à avoir voté en bloc contre le rapport moral), ont, par exemple, reproché à leur bureau national de ne pas avoir pris position sur les 10 % d'horaire allégé ou sur les formateurs de classe en milieu rural, et ils ont insisté sur le fait que la gratuité était toujours un problème d'actualité. L'action prioritaire et même urgente sera donc l'information, la sensibilisation et la mobilisation des parents. Mais, ont affirmé à plusieurs reprises des responsables de la Fédération Cornec, « *il est plus mobilisateur de se battre pour que de se battre contre* ».

CATHERINE ARDITTI.

(1) La Fédération Cornec a obtenu 61,06 % des voix aux dernières élections aux conseils d'administration des établissements scolaires.

La Fédération Giraudeau souhaite une modernisation de l'enseignement technique

De notre correspondant

Dunkerque. — La Fédération nationale des parents d'élèves de l'enseignement public, que préside M. Léon Giraudeau, a réuni à Dunkerque son quarante-deuxième congrès national. Cette Fédération, qui affirme compter cent vingt-quatre mille familles, dont plus de la moitié ont des enfants dans l'enseignement technique, n'a toutefois obtenu aux élections des conseils d'administration des établissements secondaires que 1,07 % des suffrages.

Les cent trente congressistes ont souhaité une profonde transformation du premier cycle de l'enseignement secondaire, notamment par la suppression des filières, l'instauration d'un enseignement par niveaux et d'une pédagogie de soutien. « *En fin de troisième*, suggère la Fédération, *l'orientation doit être basée sur le profil des quatre années passées, appelant à la prudence dans les décisions d'orientation à la fin de la seconde.* »

La Fédération Giraudeau réclame d'autre part une revalorisation de l'enseignement technique, son ouverture sur le monde, notamment par des stages d'enseignants et d'élèves dans les entreprises, et sa modernisation, notamment par le développement des techniques audio-visuelles. Elle préconise la création dans tous les lycées techniques de classes de première d'adaptation pour les jeunes gens issus de l'enseignement « court » (les collèges d'enseignement technique), ainsi que de classes de seconde T. spéciales pour les titulaires du C.A.P. Le congrès a, en outre, fait une large part aux problèmes sociaux, rappelant son désaccord sur le système actuel de répartition des bourses. La Fédération réclame des aides modulées pour les familles les plus défavorisées, l'extension de la sécurité sociale aux parents de jeunes de vingt ans qui poursuivent leurs études et le maintien, dans ce cas, des allocations familiales.

La Fédératio a, d'autre part, pris position en faveur du droit de vote à dix-huit ans et d'une adaptation du service national.

RELIGION

RÉUNIS A DIJON

Les « chrétiens en recherche » ont témoigné de la réalité de leurs engagements

Dijon. — L'engagement politique et la vie en communauté ne sont plus seulement des projets : pour nombre de chrétiens, ils commencent à devenir expérience et action. C'est ce passage du désir à la réalité qui distingue le plus la dernière rencontre nationale des « chrétiens en recherche », réunis à Dijon du 1ᵉʳ au 3 juin, de la précédente, qui avait eu lieu à Rennes en mai 1972. On n'a compté pourtant que sept cents participants à Dijon, soit deux fois moins qu'à Rennes, et cela peut s'expliquer par trois raisons : la dernière élection présidentielle qui a détourné l'attention et surtout essoufflé beaucoup de militants de gauche, la crainte, exprimée par certains, de voir se multiplier et donc s'institutionnaliser des assemblées qui sont informelles par définition ; enfin, l'absence de bruit autour de la rencontre, contrairement à celle de Rennes où une contre-assemblée organisée par les « silencieux de l'Eglise », et surtout une fausse manœuvre des évêques bretons — opposés à un tel projet — avaient stimulé les organisateurs et attiré trois fois plus de monde que prévu.

De notre envoyé spécial

L'assemblée de Dijon a essentiellement réuni des militants. Ceux qui ne se définissent pas par leur âge, leur niveau de vie ou leur profession, mais par leur engagement. A la question : « *Et toi, que fais-tu ?* », un « chrétien en recherche » de 1974 répondra par exemple : « *Je suis à Vie nouvelle et à la C.F.D.T.* ». Les non-engagés, présents à la rencontre, ont dû se sentir un peu étrangers, presque marginalisés.

Pour mieux se faire connaître, une soixantaine de communautés, mouvements et groupes divers avaient installé de grands panneaux dans le Palais des congrès de Dijon. Chacun y présentait ses expériences, exposait ses thèses, défendait son action : cellule de Taizé, Cimade, Témoignage chrétien, Paroisse universitaire, mais aussi planning familial, objecteurs de conscience, luttes lycéennes, Lip, Larzac... Excellent moyen d'engager la discussion sur « *Foi chrétienne et libération en Jésus-Christ* », thème un peu fourre-tout qui permettait de n'exclure aucun débat et de n'en approfondir aucun.

Exposées en carrefour puis en assemblée générale, les positions des diverses communautés sur la manière de célébrer — ou de ne pas célébrer — l'eucharistie auront à elles seules permis de situer à peu près ces nouveaux chrétiens que la « recherche » conduit en permanence à évoluer. Trois familles partagent depuis six mois une maison à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Chacune occupe un étage et verse la moitié de ses revenus dans la caisse commune. Une cuisine unique, mais des repas en famille. Sauf le week-end, où sont accueillies une dizaine d'autres familles qui constituent la communauté de base dont les occupants de la maison, résolument tournés vers l'extérieur, ne veulent être qu'une cellule. Ces anciens militants d'Action catholique célèbrent sur place l'eucharistie quand un prêtre se trouve parmi eux. Ils entretiennent de bonnes relations avec la paroisse voisine, où il leur arrive de participer à la messe. « *Nous ne sommes pas*, disent-ils, *une nouvelle église, mais des cellules nouvelles dans l'église, à côté des paroisses, pas contre elles.* »

Partager le pain, le vin... et la cuisine

Ce n'est pas le point de vue des vingt-cinq membres de la communauté de Saint-Mandé (Val-de-Marne), dont certains cherchent à vivre ensemble. Réfléchissant depuis plusieurs années sur l'eucharistie, ces chrétiens en recherche ont fini par se passer très bien de prêtre. L'un d'eux explique : « *Nous nous sommes aperçu à un certain moment que le rôle du prêtre parmi nous se limitait à une parole consécratoire (du pain et du vin). Puis, quand nous nous sommes mis à prononcer tous ensemble les paroles de la consécration, le rôle du prêtre s'est réduit à une présence. Dans un troisième temps, le prêtre a été amené à s'absenter et nous avons trouvé très normal de célébrer sans lui.* »

Mais pourquoi célébrer l'eucharistie, demande la communauté d'Orléans, constituée de trois couples qui occupent trois appartements contigus dans un même immeuble et partagent tous leurs revenus ? L'unique machine à laver symbolise assez bien le projet — « *évangélique et socialiste* » — de ces chrétiens qui militent tous à la C.F.D.T. et visent trois objectifs : résoudre ensemble les problèmes pratiques de la vie quotidienne ; se situer autrement par rapport à l'argent et aux tâches matérielles ; mieux s'engager dans la cité grâce à leur solidarité. « *Nous ne célébrons pas l'eucharistie*, disent-ils, *mais les événements de la vie. Nous nous retrouvons chaque jeudi pour partager le repas... et faire les comptes, sans éprouver le besoin d'y plaquer quelque chose qui s'apparenterait à une nostalgie religieuse. C'est en partageant notre repas, notre argent, nos peines et nos joies que nous partageons l'eucharistie, l'Evangile.* »

Après de tels exposés, l'assemblée de Dijon pouvait-elle maintenir sa « fête-célébration » prévue pour le dimanche soir ? Eternel débat des assemblées de ce genre, que les organisateurs tentent de désamorcer au plus vite pour éviter des discussions d'autant plus inutiles qu'elles se terminent toujours par la célébration en question. Celle du 2 juin à Dijon a été comme il se doit originale — des chanteurs sud-américains, pas de célébrant unique, des corbeilles de pain et des pichets de vin — avec ce caractère un peu artificiel auquel il est difficile d'échapper quand on veut innover de la sorte.

Aucune motion n'a conclu la rencontre nationale des chrétiens en recherche, ce qui est peut-être un signe de maturité et de plus grande indifférence à l'égard de l'église institutionnelle. Aucun véritable document de fond ne devrait non plus en sortir, car si la « pratique » semble bien se porter, force est de constater que la pensée « en recherche », qui tente d'articuler foi et politique, se heurte à des obstacles provisoirement difficiles à surmonter.

ROBERT SOLÉ.

L'épiscopat français consacre son assemblée plénière à « l'évangélisation des jeunes »

Avant-hier, on faisait du prosélytisme et l'on baptisait sans être trop regardant sur les moyens ; hier on convertissait ; aujourd'hui on évangélise. Demain peut-être on se contentera de témoigner Jésus-Christ comme cela se fait déjà dans telle ou telle mission. Ainsi le veut l'évolution à laquelle les Eglises n'échappent guère plus que les autres institutions.

Mais au fur et à mesure que l'Eglise romaine a découvert les vertus de la liberté religieuse et que ses missionnaires ont appris à se désolidariser de la civilisation occidentale, les difficultés de transmission du message évangélique sont apparues dans toute leur ampleur. Car une chose est de vivre dans un climat de foi sociologique, une autre d'essayer de donner sa place à Jésus-Christ au sein d'un monde laïc, athée ou païen.

C'est pourquoi Paul VI a voulu que le synode épiscopal de septembre-octobre 1974 choisisse comme thème de réflexion : « L'évangélisation du monde contemporain. » Les cent quatre-vingt-dix évêques, dont quatre Français (NN.SS. Marty, Etchegaray, Matagrin et Vial), auront du pain sur la planche. Trop sans doute. Aussi bien l'épiscopat français a jugé utile, pour sa part, de suggérer que le synode se consacre en priorité à l'étude de l'évangélisation du monde des jeunes et qu'il se mette particulièrement à l'écoute des jeunes Eglises et des jeunes nations. Les situations varient en effet à l'extrême selon les pays, tantôt favorables, tantôt hostiles, tantôt indifférents aux activités des Eglises. Chacune de ces attitudes — même la première — est une source de difficultés pour une authentique évangélisation.

L'épiscopat français se réunit en assemblée extraordinaire, à Paris, du 4 au 6 juin, afin de préparer le synode. Les délégués au synode recueilleront l'opinion de leurs confrères sur ce sujet précis : « *Quelle est notre responsabilité d'évêques dans l'annonce de Jésus-Christ aux jeunes d'aujourd'hui ?* »

Cette insistance des évêques français sur la jeunesse trouve sa raison d'être dans des constatations évidentes, mais qu'on risque de perdre de vue si l'on se laisse accaparer par les chrétiens d'un certain âge, dont les besoins religieux sont plus traditionnels. Or, ce sont les jeunes qui bâtiront l'avenir. Ils seront demain de plus en plus nombreux. En l'an 2000, les deux tiers de l'humanité seront composés de jeunes de moins de vingt-cinq ans. D'autre part, les jeunes, de plus en plus déchristianisés, posent des problèmes particulièrement aigus à l'Eglise. Leur remise en question de la foi est radicale et c'est un visage entièrement renouvelé que l'Eglise doit leur proposer, sous peine de n'être ni entendue ni comprise. La profonde réforme entreprise dans la catéchèse n'est pas toujours très au point, certains mouvements d'action catholique ont, peut-être, parfois tendance à s'axer trop exclusivement sur des tâches profanes.

L'épiscopat français a déjà classé certains des aspects fondamentaux de la situation mondiale :

● « *Le déplacement du centre socio-politique vers l'Asie (en l'an 2000, la Chine comptera autant d'hommes qu'aujourd'hui toute la Terre) ;*

● » *La remise en cause des modèles de croissance occidentaux. Beaucoup sont fatigués du progrès économique, de la productivité, de l'efficacité, de la rentabilité. Ils cherchent à promouvoir comme premières valeurs le respect de la personne, la qualité de la vie, la créativité, la gratuité, le sens de la communion.*

● » *Le brassage des cultures sous l'influence des mass media et des voyages. La civilisation d'Occident, profondément marquée en ses racines et dans son expression par le christianisme, devient une culture particulière : elle s'interroge sur sa capacité d'être universelle.*

● » *La remise en question des institutions de masse au profit des petits groupes.*

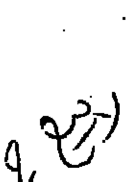
● » *Un besoin d'intériorité, de silence, voire de prière.* »

Une série de carrefours et d'ateliers permettront de répondre à la question : « *A travers la vie des jeunes et leurs attitudes, quelles voies sont ouvertes à leur cheminement dans la foi ou vers la foi ? Comment la responsabilité des évêques est-elle engagée ?* » Sept thèmes de carrefours sont prévus, chacun prenant son point de départ dans un secteur de la vie des jeunes : la vie de relations ; le travail ; les loisirs ; la politique ; la foi et la prière ; la sacramentalisation ; le tiers-monde et les jeunes migrants présents en France.

Le cardinal Marty précise à cette occasion : « *Une Eglise qui renoncerait à proposer — à ses risques et périls — son message perdrait sa vitalité et son avenir. Certes, sa mission n'est pas une conquête mais un service, celui de son fondateur, le Crucifié. Le monde n'est pas fait pour l'Eglise ; c'est l'Eglise qui, par Dieu, est envoyée au monde pour son salut.* »

On remarquera que le président de la conférence épiscopale de France rejette le terme de « conquête », courant il y a une vingtaine d'années, et qu'en employant l'expression « proposer » le message, il définit l'attitude du croyant qui doit renoncer à toute action psychologique indiscrète.

HENRI FESQUET.



هكذا من الاصل

VOUS TROUVEREZ DANS PILOTE MENSUEL LES MEILLEURES BANDES DESSINEES DE LA GALAXIE

C'EST PARFAITEMENT EXACT!...

PILOTE mensuel

ALEXIS.

DARGAUD EDITEUR

JUSTICE

APRÈS LE PASSIF DE 40 MILLIONS LAISSÉ PAR L'HORTICULTEUR

L'affaire Faye révélerait d'importantes opérations frauduleuses

Cannes. — L'affaire Faye qui vient d'éclater sur la Côte d'Azur (« le Monde » daté 2-3 juin) pourrait connaître dans les prochains jours des prolongements judiciaires liés à la révélation d'importantes opérations frauduleuses. Il semble en effet que l'horticulteur, mort le 21 avril dernier en laissant un passif de 40 millions de francs, ait eu largement recours, pour se procurer de l'argent, à la pratique des effets dits de cavalerie avec la complicité de plusieurs tiers, exploitants agricoles ou non, certains installés hors du département des Alpes-Maritimes. Les ventes fictives correspondant à ces effets gonflaient d'autant le chiffre d'affaires de l'entreprise et assuraient à François Faye une surface commerciale avantageuse lui permettant d'emprunter aisément. Des treize établissements bancaires ou financiers ainsi abusés, la caisse régionale de Crédit agricole des Alpes-Maritimes se trouve de loin la plus lésée ; ses créances sur l'horticulteur décédé (qui était l'un de ses vice-présidents) approchent les 10 millions de francs.

A quel moment François Faye, homme d'excellente réputation, s'est-il abandonné à utiliser des moyens indélicats pour sauver son entreprise ? L'administrateur provisoire nommé par le tribunal de grande instance de Grasse, à la demande de la caisse régionale de Crédit agricole des Alpes-Maritimes, devra l'établir avec l'aide des contre-experts chargés de dresser le bilan des exploitations de Vence et d'Antibes. Il semble que, depuis plusieurs années déjà, l'horticulteur facturait à des tiers des ventes de boutures d'œillets dont le montant correspondait très accessoirement aux livraisons. Cet expédient était motivé par l'escalade de frais financiers résultant des commandites, puis des emprunts auxquels M. Faye avait fait appel pour développer une affaire vouée à un déficit chronique depuis sa création en 1957.

Dans l'esprit de l'ancien colonel, il ne s'agissait sans aucun doute que d'entorse provisoire à la loi, en attendant de toucher à la réussite (il espérait notamment parvenir à la régénération des plants de lavande malade dans toute l'Europe, et créer par irradiation au cobalt de nouvelles variétés d'œillets).

Un « feu croisé » de traites a probablement eu lieu avec les « clients complaisants », dont certains exerceraient une profession plus proche de l'industrie que de l'agriculture, et plusieurs auraient leurs activités hors du département des Alpes-Maritimes, notamment en Corse, dans les Bouches-du-Rhône et le sud-ouest de la France. Les opérations ont porté certainement sur des sommes importantes puisque M. Faye devait présenter des bilans — certifiés par un expert-comptable, — faisant apparaître des chiffres d'affaires allant de 10 à 20 millions de francs. Or les recettes réelles pour l'année 1973 ne s'élèvent qu'à 1 860 000 F.

Autre indice : les effets remis à l'escompte dans les établissements intéressés représentent plus de la moitié du total de créances bancaires imputé à l'horticulteur disparu (1).

Les vérifications en cours devraient également permettre de préciser dans quelles conditions les commanditaires de François Faye, au nombre d'une soixantaine, et dont les créances s'élèvent à 16 millions de francs, ont été amenés à prendre des participations dans l'entreprise.

Un accroc de taille

Les engagements des établissements Faye à la caisse de Crédit agricole des Alpes-Maritimes atteignent 9 816 000 francs, soit une fois et demie le total des engagements de la banque pour l'année 1973. *« L'accroc est certes de taille,* admettent les responsables, *mais nous pourrons faire face à la situation avec nos propres moyens, sans que soit compromis l'équilibre de la caisse ».*

La personnalité de l'emprunteur et ses fonctions lui ont-elles valu des accommodements ? M. Alain Martelly, horticulteur paysagiste à Antibes, le déclare dans une lettre qu'il a adressée au président de sa caisse locale, et où il estime que le président de la caisse régionale, M. Michel Jacquin, M. Pierre Jaboulet, auraient dû *« assumer jusqu'au bout leurs responsabilités et offrir leur démission »* (se refusant à couvrir *« de tels agissements »*, il présente lui-même sa démission de membre du conseil d'administration de la caisse d'Antibes). Des motifs d'ordre politique semblent toutefois transparaître sous cette attaque, car son auteur, M. Martelly, est l'ancien suppléant de M. Olivier Giscard d'Estaing, frère du président de la République et député de la circonscription de Cannes-Antibes de 1968 à 1973. MM. Jacquin et Jaboulet détiennent l'un et l'autre un mandat électif. Le premier est maire socialiste de la commune de Carros, et fut le délégué départemental de M. François Mitterrand pendant la campagne présidentielle : le second, dont les sympathies socialistes sont également connues, est premier adjoint au maire de Mandelieu.

GUY PORTE.

(1) Sur les 23 052 000 F avancés par les banques, et en dehors des créances propres au Crédit agricole des Alpes-Maritimes, les plus fortes sont celles du groupe de la Banque française du crédit coopératif (B.F.C.C.) et ses filiales BAMI et Equipement coopératif pour 3 244 000 francs, de la B.N.P. pour 2 300 000 F et de la Banque populaire des Alpes méridionales pour 1 834 000 F. Les autres établissements lésés sont la Société générale, le CALIF (filiale de la Société générale), la Banque française du commerce extérieur, la banque Worms, le Crédit lyonnais, la caisse régionale de Crédit agricole de la Corse et la banque Morin-Pons.

FAITS DIVERS

● *La catastrophe d'Ermenonville.* — La compagnie turque Turkish Airlines vient de se pourvoir devant la justice américaine, afin de réclamer au constructeur McDonnell Douglas 35 millions de dollars (168 millions de francs) de dommages et intérêts après la catastrophe du DC-10, qui s'est écrasé, le 3 mars dernier, près d'Ermenonville. Selon la compagnie, l'accident est dû en effet à une négligence dans la conception et l'assemblage de l'appareil.

● *Goussainville un an après.* — Une centaine de personnes se sont rassemblées, lundi 3 juin, à Goussainville (Val-d'Oise), sur le terrain vague où, voici un an, s'était écrasé le prototype de l'avion supersonique soviétique Tupolev-144 au cours d'un vol de démonstration pendant le Salon du Bourget. L'accident avait causé la mort de treize personnes parmi lesquelles les six membres de l'équipage et quatorze pavillons avaient été détruits. Une motion adoptée par les familles sinistrées a été envoyée au président de la République pour lui demander d'*« interdire toute démonstration aérienne au-dessus des zones urbanisées à l'occasion des salons aéronautiques »*.

● *Sept morts sur l'autoroute du Soleil.* — Sept personnes ont succombé dans un accident survenu lundi 3 juin sur l'autoroute du Soleil, à Belleville-sur-Saône (Rhône). Une voiture se dirigeant vers Lyon a franchi le terre-plein central pour une raison encore inconnue et a percuté cinq autres véhicules roulant en sens inverse. Mme Burlon, demeurant à Paris (12e), deux ressortissants portugais, MM. Joachim Da Silva, vingt et un ans, et Adelinos Pires, vingt-trois ans, de Bron (Rhône), et deux auto-stoppeuses, Mlle Myriam Dixon, vingt et un ans, Irlandaise, et Viviana Deutch, dix-neuf ans, originaire d'Argentine, ont été tués sur le coup. Deux autres personnes, grièvement blessées dans la collision, MM. Vincent Burlon, quarante-trois ans, et Joachim Pires, vingt-six ans, sont décédées peu après leur admission à l'hôpital.

ANCIENS COMBATTANTS

RÉUNIS EN CONGRÈS AU HAVRE

Les anciens combattants de la Résistance dénoncent ceux qui célèbrent « les charmes vénéneux du génocide »

De notre correspondant

Le Havre. — Durant trois jours, la ville du Havre a accueilli les délégués de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), qui réunissaient leur congrès dans les salons de l'hôtel de ville.

Six cents délégués venus de tous les départements français ont suivi les travaux de ce congrès en présence des représentants de mouvements de résistance belges, italiens, hongrois, allemands de l'Est et de l'Ouest, d'un membre de la Fédération mondiale des anciens combattants (F.M.A.C.), du sénateur italien Banfi, président de la Fédération internationale de la Résistance (FIR), de M. Maressaiev, dirigeant une délégation soviétique, et des attachés militaires anglais et américain.

Dans les motions adoptées à l'issue de leurs travaux, les congressistes ont fait appel à *« toutes les forces saines de la nation »* pour que, trente ans après la libération, l'idéal de la Résistance devienne une réalité vivante : *« La grande espérance de la libération ne doit pas, ne peut pas être déçue. »*

Cependant les membres de l'A.N.A.C.R. s'inquiètent de la tendance actuelle à la réhabilitation, par quelque moyen que ce soit, y compris les explications historiques. Ils remarquent que, trente ans après, *« les vaincus de 1944, les rescapés du vichysme, tentent désespérément de se refaire une honorabilité. Encouragés par la mansuétude dont ils ont très tôt bénéficié, ils présentent leurs déboires comme des procès d'opinion quand il s'agissait de trahison et de droit commun ».* Les résistants notent que cette apologie de la trahison trouve des alliés inattendus *« dans des cinéastes, des écrivains, des journalistes qui s'emploient à célébrer les charmes vénéneux du génocide et qui, derrière le paravent de la mode rétro, s'activent consciencieusement ou non à réhabiliter et à déculpabiliser ceux qui se sont faits les créatures du nazisme et du vichysme ».*

Devant cette situation, le congrès exige *« très fermement »* non seulement l'application des articles de la loi du 5 janvier 1951 mais aussi l'adaptation du droit à une réalité nouvelle : *« C'est ainsi que, soucieux du respect de la liberté d'expression gagnée au prix du sacrifice des meilleurs d'entre nous, le congrès souhaite que l'O.R.T.F., service public, crée un conseil consultatif des résistants qui, en vue de programmation de productions traitant de la Résistance de 1940 à 1945, pourrait suggérer l'utilisation d'un contexte susceptible de fournir à l'auditeur les éléments sains d'un jugement loyal. »*

Le congrès a d'autre part rappelé que des centaines de criminels de guerre sont toujours impunis et il a demandé l'application des principes et des règles définis par le tribunal de Nuremberg et par l'ONU en matière de recherches, d'extradition et de jugement. Bien entendu, on a évoqué les affaires Barbie et Touvier pour dénoncer une impunité *« qui constitue un défi à la Résistance, à la justice et à l'histoire ».* Le congrès a donc demandé au bureau de l'A.N.A.C.R. d'envisager une vaste campagne nationale pour informer tous les Français et les inciter à appuyer l'action engagée dans le procès Touvier pour que ce procès devienne celui *« de la France contre la trahison ».*

Enfin, avant de reconduire dans leurs fonctions les membres du bureau — René Cerf-Ferrière, président d'honneur ; Pierre Villon, Jacques Debû-Bridel et Jacques Bounin, présidents ; Charles Fournier-Bocquet et Robert Vollet, secrétaires généraux, — les congressistes ont également souligné qu'ils avaient le *« droit imprescriptible d'être reconnus résistants ».* C'est du problème de la forclusion dont il était question, problème qui, pour les résistants, devient une bataille quotidienne. Les conclusions du congrès sur ce sujet sont claires et nettes : *« La forclusion est une brimade. La seule chose qui devrait compter est que le postulant ait bien été résistant et qu'il le prouve. »*

ENQUÊTE

LES CROISÉS DE LA TERREUR

IV. - De l'argent et des missiles

Méthode de lutte des plus contestables, utilisée par des révolutionnaires désintéressés, mais aussi par des gangsters cupides, le terrorisme est un langage fondé sur l'apparence de la force. Il n'existe pas d'« internationale de la terreur », mais de nombreux mouvements activistes pratiquent l'entraide et l'assistance circonstancielle. (« Le Monde » des 31 mai, 1er et 2-3 juin.)

Aux terroristes agissant bien souvent loin de leurs bases, il faut de l'argent et des armes modernes. Contrairement à une nation romantique, les commandos les plus efficaces ne sont plus composés de desperados, mais de combattants bien entraînés ayant reçu l'instruction qui s'impose et dotés d'un armement coûteux.

Certes, on vole encore des explosifs dans les carrières et l'on a découvert que des hommes qui s'étaient fait embaucher sur des chantiers n'avaient pour but que de dérober du T.N.T. ou de la dynamite.

En France, l'explosif est une entreprise prospère. On vend chaque année de la manière la plus officielle 60 000 tonnes de dynamite ou de T.N.T. aux professionnels, exploitants de carrières, entrepreneurs de travaux publics ou agriculteurs. Si la vente de dynamite aux deux premières catégories est contrôlée — mais l'usage en est difficilement contrôlable — les agriculteurs qui veulent acquérir des explosifs pour faire sauter des souches, par exemple, peuvent en obtenir sur simle autorisation du maire de leur village. Longtemps, en France, la fabrication des explosifs fut monopole d'Etat. Depuis sa création, le 1er octobre 1971, la Société nationale des poudres et explosifs fournit les matières premières aux fabricants d'explosifs qui sont censés les commercialiser pour des besoins « civils ».

Il est donc relativement aisé de se procurer toute une gamme d'explosifs en les dérobant dans des cabanes de chantiers — le plus souvent symboliquement closes — ou grâce à des complicités chez les ayants droit.

En ce qui concerne les armes, la législation française, modifiée par un décret du 12 mars 1973, est plus favorable au commerce qu'à la sécurité. En effet, il suffit d'être membre d'une société de tir pour avoir le droit de détenir des armes de première catégorie. Les tireurs sélectionnés peuvent disposer chacun de douze fusils dont sept de première catégorie (armes de guerre).

D'autre part, on s'est aperçu que de nombreux pistolets entraient en France dans les bagages de travailleurs portugais. Non pas qu'ils veuillent en faire personnellement mauvais usage. En traversant l'Espagne, ils s'arrêtent dans la province de Guipuzcoa où l'on compte une vingtaine de fabriques d'armes. La vente de celles-ci est libre aux étrangers à condition que ces armes soient exportées. Aussi bien ne sont-elles remises aux acheteurs qu'à la frontière, par les soins de la garde civile qui vérifie ainsi qu'elles quittent bien le pays. Une fois arrivés en France les acheteurs les revendent avec un bénéfice. En 1973, on a saisi en France plus de cinq cents pistolets ainsi « commercialisés ».

Par MAURICE DENUZIÈRE

De tels moyens d'approvisionnement ne relèvent cependant que du bricolage. Ils n'intéressent que les groupuscules terroristes qui ne sont pas admis dans les grands circuits internationaux. Les trafiquants d'armes s'en méfient et les dédaignent, redoutant de ne pas être payés et préférant vendre des matériels plus importants. De l'uranium enrichi à Israël, par exemple, ce que fit un Français descendant d'une illustre famille, ou des fusées très sophistiquées à des émirats du golfe Persique — qui ne peuvent même pas les essayer étant donné l'exiguïté de leurs territoires — ce que fit un autre Français, ami d'une dame qu'on ne connaît dans les milieux de la haute prostitution que par son prénom.

Les groupes terroristes importants ayant fait leurs preuves dans les milieux révolutionnaires ont d'autres besoins et d'autres sources d'approvisionnement. Certains pays arabes sont riches et généreux avec ceux qui peuvent, tout en conduisant une action qui leur est propre, faire progresser la cause qu'ils soutiennent. Plus d'une bombe allumée à Belfast, à Rome ou à Francfort dégage une odeur de pétrole... Les dirigeants libyens, ce n'est un secret pour personne, financent la fourniture d'armes aux groupements terroristes qui leur sont sympathiques. Quand fut arraisonné en 1973 le bateau *Claudia* transportant des armes soviétiques pour le compte de l'IRA, on sut qu'elles avaient été livrées en Libye. Le propriétaire du *Claudia*, trafiquant d'armes connu, dispose encore de deux autres bateaux affectés au même genre de transport.

Quand le clandestin basque-espagnol José-Luis Ansola-Larranga fut arrêté près de Châtellerault, le 18 août 1972, il transportait dans sa voiture des documents fort instructifs que saisit la gendarmerie. On découvrit ainsi qu'il était en relations avec un trafiquant allemand de Saint-Albert (Sarre), qui avait déjà fourni, en d'autres temps, des armes au F.L.N. D'après les documents interceptés, une première commande de 380 pistolets, 20 000 cartouches de 9 mm et 5 000 cartouches de 7,65 mm avait déjà été livrée. Une autre cargaison était attendue : 2 tonnes de plastic, 200 pistolets-mitrailleurs, un stock de grenades et des explosifs. Le militant basque était en relation directe avec l'IRA et plusieurs personnalités libyennes dont les identités n'ont pas été révélées, bien qu'elles aient aussi figuré sur des documents saisis.

Un arsenal sophistiqué

Quand on étudie l'arsenal des terroristes, on s'aperçoit que la plupart de leurs armes proviennent des pays de l'Est. Dans le domaine de l'armement aussi, on assiste à une escalade. On est passé, au cours de ces dernières années, du pistolet au missile, ce qui augmente singulièrement les risques d'effusion de sang. Un trafiquant d'armes bien informé affirme même que l'on doit pouvoir, dès maintenant, se procurer, pourvu que l'on y mette le prix, des « obus atomiques tactiques à portée intermédiaire » !

D'après les experts, l'arme préférée du terroriste de base serait la mitraillette tchèque Skorpion, facile à dissimuler, car elle n'a que 26 centimètres de long et vide un chargeur de vingt balles en une seconde ! On apprécie aussi, en Irlande notamment, le lance-roquettes anti-char R.P.G.-7 de fabrication soviétique, qui, s'il a été distribué parcimonieusement aux soldats de l'armée rouge, a été souvent utilisé au Vietnam et au Proche-Orient. Les mitraillettes russes et allemandes (R.D.A.) figurent aussi dans les équipements des commandos, mais il vaut mieux ne pas se fier aux indications d'origine gravées sur les pistolets. En effet, les Bulgares vendraient des pistolets fabriqués par les Hongrois, reproduisant très exactement des armes belges et portant la mention « fabriqué en Belgique ». On fabrique aussi, à Budapest, des parabellums parfaitement reproduits. Seuls les experts savent détecter les contrefaçons.

Plus inquiétantes sont les fusées Sam-7, de fabrication soviétique, saisies à Ostie. Ces missiles sol-air, plus connus sous le nom de Strela, sont capables d'abattre d'une distance de plusieurs kilomètres un avion en train d'atterrir ou de décoller d'un aéroport. L'engin pèse 12 kilos et peut être, d'après les experts, « utilisé *par un enfant* ». Inutile, en effet, de viser exactement l'objectif. La tête du missile attirée par la source de chaleur que constitue un réacteur d'un avion ira chercher sa cible. On peut se procurer le lance-missile pour 800 dollars, chaque obus valant à peu près 80 dollars.

Les missiles trouvés à Ostie, longs de 1,40 mètre, étaient enroulés dans des tapis, et les policiers faillirent bien ne pas les voir... Les cinq ressortissants arabes arrêtés à l'occasion de cette saisie détenaient des passeports de différentes nationalités : libyenne, irakienne, syrienne, jordanienne, égyptienne. Comme si l'on avait voulu démontrer que l'opération projetée était bien conduite au nom de toute la communauté arabe en lutte contre Israël.

A l'évidence, de telles armes ne peuvent parvenir à ceux qui sont chargés de s'en servir en territoire étranger, dans les bagages d'un voyageur aérien. Pour les services spéciaux italiens, les Sam-7 d'Ostie sont entrés en Italie par la valise diplomatique irakienne ou libyenne. Selon d'autres policiers, les missiles sont tout simplement venus par bateaux.

Une psychose de peur

L'affaire d'Ostie créa en Europe une psychose de peur et fit renforcer très sérieusement les mesures de sécurité aux environs des aéroports. En Belgique, où l'on crut repérer un moment un mystérieux camion à plaques minéralogiques changeantes, qui aurait transporté des fusées Sam-7, la gendarmerie mit en alerte le fameux groupe « Diane » équipé d'hélicoptères Puma. Après que des experts eurent déterminé « le cône critique » où des avions auraient été atteints au cours des manœuvres d'atterrissage ou d'envol, des patrouilles permanentes furent organisées dans la zone intéressée.

Si les fusées Sam-7 sont, depuis l'affaire d'Ostie, sagement restées dans leurs cachettes, l'escalade se poursuit en Irlande où, pour la première fois au mois de janvier 1974, l'IRA a utilisé un hélicoptère volé pour larguer deux bombes sur un poste de police. Mal entraînés, les terroristes ne surent pas faire exploser leurs engins. Ils devraient être capables de faire mieux, s'il est vrai que l'IRA dispose maintenant d'avions et d'hélicoptères dont les futurs pilotes — ils seraient neuf d'après un responsable du mouvement — sont entraînés en Libye !

Cette escalade et ce perfectionnement du terrorisme, les spécialistes parfaitement impartiaux de l'Institut de polémologie que dirige M. Gaston Bouthoul les définissent ainsi : *« Après les attentats directs qui se heurtent aux protections et exposent leurs auteurs, les colis et les lettres piégées ; après l'action directe contre le pouvoir, des enlèvements d'otages, autochtones ou étrangers ; après la bombe explosant immédiatement, le piège à retard, l'explosif déclenché par télécommande, ou électronique ; après l'attentat contre un bien ordinaire, la menace contre une installation nucléaire. »*

Mais cette évolution du terrorisme exige des frais considérables. Il faut des armes, certes, mais de l'argent pour former les hommes et les transporter. Les billets d'avion coûtent cher et les stages d'entraînement nécessitent des investissements. Les pays arabes ne sont pas avares de leurs deniers et les Soviétiques, par Etats interposés, apportent une aide substantielle.

Pour lutter contre ce terrorisme très organisé qui ne peut être confondu avec celui des desperados, les Israéliens ont choisi un contre-terrorisme qui vise essentiellement à atteindre des dirigeants du camp adverse là où ils se trouvent. Il fait des pays étrangers au conflit du Proche-Orient des terrains de chasse ouverts aux agents israéliens, comme ils le sont aux commandos palestiniens. La Suisse elle-même n'est plus à l'abri. On sait, à Genève, qui tient les comptes des organisations palestiniennes par où transite l'argent du terrorisme. On a vu juger récemment à Oslo les agents israéliens accusés d'avoir assassiné, en juillet 1973, le Marocain Ahmed Bouchiki.

Il reste décidément beaucoup à faire aux citoyens qui ne se satisfont pas d'idéologies floues et de motivations confuses pour imposer, par les voies sereines de la démocratie, aux pouvoirs légalement établis les options politiques et sociales qui ôteraient aux terroristes toutes justifications, y compris les plus spécieuses. Robespierre a plus d'émules aujourd'hui que Vergniaud, qui lui répondait : *« On cherche à consommer la Révolution par la Terreur. J'aurais voulu la commencer par l'amour ! »*

FIN

CARNET

Naissances

— M. et Mme Lemerle,
M. et Mme Jean Mougin,
sont heureux de faire part de la naissance de leur première petite-fille

Anaïs,

au foyer de leurs enfants, Régine et Pierre-Eric Mougin.
Paris, le 30 mai 1974.
110, avenue Kléber, 75 116 Paris.
Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21 000 Dijon.
2, square du Vivarais, 75 017 Paris.

Baptêmes

— M. et Mme Slagmulder ont le plaisir de faire part du baptême de leur fille

Karine,

qui a eu lieu en l'église de Pussy, Savoie.

Mariages

— On nous prie de rappeler que le mariage de
Mlle Marie-Thérèse Cornette,
auditeur à la Cour des comptes,
avec M. Jacques Claude
sera célébré le vendredi 7 juin 1974 en l'église Saint-Joseph de Clamart.
24, rue Balard, 75 015 Paris.

— M. et Mme Jean de Lacombe,
M. et Mme Jean Pommies,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Sylvie et Bernard,
qui a été célébré le samedi 1er juin en l'église d'Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne).

— Mme Hervé Longuet,
M. et Mme Marcel Sabalette,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Hervé et Anne,
qui sera célébré à Tours le samedi 8 juin, à 16 h. 30, en l'église Saint-Jean-de-Montjoyeux.
12, avenue Auber, 06 000 Nice.
11, allée Bauchant, 37 200 Tours.

Nécrologie

— M. et Mme Michel Audiat,
Le baron et la baronne Roger de Béchade et leurs enfants,
M. et Mme Alain Audiat et leur fille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-sixième année, de
M. Louis AUDIAT,
ancien avocat à la cour,
ancien rédacteur en chef
du « Recueil Sirey »,
membre
de la conférence
Saint-Vincent-de-Paul,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le lundi 27 mai 1974, à Pranzac (Charente).

— M. et Mme Gérard Faivre,
M. et Mme Marcel Henri Faivre,
M. et Mme Jean-Paul François,
M. et Mme Daniel Grosmaire,
M. et Mme Lionel Faivre et leurs enfants,
M. et Mme Alain Jourdan,
M. et Mme Marcel-Paul François et leur fille,
M. et Mme Jacques Brunet,
M. et Mme Lionel Grosmaire et leur fille,
M. et Mme Alain-Pierre François
MM. Alfred Faivre, Axel Faivre, Jean-Michel François, Xavier Grosmaire, Serge Faivre,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Henri Germain et leurs enfants,
Mlle Eugénie Canovas,
Les familles Faivre, Germain, Branthomme, Danré, Gouttebaron, Winckler, François, Grosmaire, Bousquet, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la disparition, à Niort (Nièvre), de
Mme Marcel-Louis FAIVRE,
née Geneviève Germain.
La cérémonie religieuse a eu lieu, dans la plus stricte intimité, le 24 mai 1974, en l'église Notre-Dame de Nanteuil à Faverolles-sur-Cher.
Elle repose au cimetière de Faverolles-sur-Cher.
L'Ermitage, Faverolles-sur-Cher,
41 400 Montrichard.

— La comtesse François de Montalivet, son épouse,
Le comte et la comtesse Jacques de Montalivet et leurs enfants,
Le colonel et la comtesse Alain de Montalivet et leurs enfants,
Simone de Montalivet, petite sœur de l'Assomption,
Le contrôleur général des armées et Mme André Lamson et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Bernard de Montalivet et leurs enfants,
Ses frères, sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du
comte François de MONTALIVET,
survenu le 3 juin, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 juin, à 15 heures, en l'église de Villedieu-sur-Indre, suivie de l'inhumation, dans le caveau de famille.
Un service sera célébré le lundi 10 juin, à 18 h. 30, en la chapelle des Orphelins d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, Paris-16e
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
55, boulevard du Commandant-Charcot, 92 200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès du
général Pierre MORTREUX,
du cadre de réserve,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (prom. 10),
survenu à Avon le 1er juin.
Le service religieux aura lieu en l'église réformée, 3, rue Béranger à Fontainebleau, le mercredi 5 juin, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
15, avenue de Gaulle, Avon.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges REUTEMANN,
née Marguerite Savoye,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 28 mai.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 30 mai, en l'église réformée de Neuilly.
De la part de :
M. et Mme Guy Berthet et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Reutemann et leurs enfants,
M. et Mme Jean Savoye et leurs enfants,
Mme Henri Reutemann,
Mlle Thérèse Vaxelaire,
Leurs parents et alliés.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue de Longchamp,
Neuilly-sur-Seine.
108, Iverna Court,
Londres W. 8.

— M. et Mme Edouard Timbal, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Timbal et leurs enfants,
M. Pierre Timbal,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Gabriel TIMBAL,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Saint-Sépulcre,
avocat honoraire
au barreau de Toulouse,
ancien bâtonnier,
endormi dans la paix du Seigneur le 31 mai 1974, dans la quatre-vingt-quinzième année de son âge.
Les obsèques ont été célébrées le lundi 3 juin en l'église Notre-Dame la Dalbade.
Toulouse, 42, rue Pharaon.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort du
général d'armée MONCLAR,
ancien chef de corps
de la 13e D.B.L.E.
et du bataillon de Corée,
ancien inspecteur
de la Légion étrangère,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
médaillé militaire,
les anciens légionnaires de l'Association nationale Camerone feront célébrer une messe du souvenir à Saint-Louis des Invalides, le mardi 11 juin, à 18 h. 45.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du
docteur René ROMAIN,
une messe sera célébrée le samedi 8 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Sainte-Vierge).

Soutenances de thèses

— Vendredi 7 juin, à 9 heures, à la salle Louis-Liard de la Sorbonne (université de Paris-V), M. Alain Medam : « Sens et connaissance de la ville. »

— Lundi 17 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle 308 (1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas), Mme Nicole Malet : « Langage et transcendance divine chez Calvin ».

— Samedi 22 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Cauchy (17, rue de la Sorbonne), M. Georges Clause : « Le département de la Marne sous le Consulat et l'Empire (1800-1815) ».

— Samedi 22 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot (Sorbonne), M. Jan Sebestik : « Mathématiques et théorie de la science chez Bernard Bolzano (1781-1848) ».

— Samedi 22 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne-Nouvelle, amphithéâtre Quinet, escalier A (46, rue Saint-Jacques), M. Augustin Redondo : « Recherches sur Antonio de Guevara (1480 ? - 1545) et l'Espagne de son temps. (De la carrière officielle aux œuvres politico-morales) ».

— Lundi 24 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de l'annexe (16, rue de la Sorbonne), M. Georges Sarotte : « Le thème de l'homosexualité masculine dans le roman et le théâtre américains de Herman Melville à James Baldwin ».

— Lundi 24 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Milne-Edwards, Mme Annie Cloulas-Brousseau : « Peintres et sculpteurs italiens en Espagne au XVIe siècle ».

— Mardi 25 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de l'annexe de l'université (16, rue de la Sorbonne), M. Pierre Gros : « Aurea Templa. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste ».

Communications diverses

— Pierre Mendès France signera son livre « Choisir » paru aux éditions Stock à la librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, Paris, le 4 juin, de 17 à 19 heures.

— L'Association nationale des Français d'Afrique du Nord (ANFANOMA) se réunira en assemblée générale, à Vichy, samedi 8 juin, au théâtre Valéry-Larbaud et le lendemain en congrès national.

— A l'occasion du neuvième anniversaire de l'Union des jeunes pour le progrès, le bureau national organise une « fête du gaullisme » (spectacle de variétés, bal dans le cadre de l'émission Inter-Danse), à la Maison de la mutualité, le 8 juin, de 21 h. à l'aube.
Réservations à l'U.J.P., 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75 008 Paris. Tél. : 265-43-21.

— Les Journées d'amitié des missionnaires du Saint-Esprit auront lieu les 8 et 9 juin, au siège de la Congrégation, 30, rue Lhomond, 75 005 Paris. Cette kermesse a pour but de permettre l'accueil des missionnaires en congé, de les aider à contrôler ou améliorer leur santé et de les soutenir financièrement.
Les offrandes seront reçues par le Père supérieur, C.C.P. Maison provinciale : Paris 12-007-80 (avec mention : pour la kermesse). Les dons en nature sont à adresser au Frère Venant Raedersdorf à la Congrégation.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Meubles. Tableaux anciens. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 7. - Antiquité. Préhistoire. Gallo-romain. Objets d'art d'Extrême-Orient. Me Delorme.
S. 10. - Exp. 11-15 h. 30, vente 16 h. Bel ensemble de tapis d'Orient. M. Berthéol. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 11. - Estampes modernes. Bijoux. Orfèvrerie. Mobilier. Mlle Rousseau, MM. Pommervault, Monnaie. Me Oger.
S. 13. - Meubl. Tableaux. Me Robert.
S. 14. - Bons meubl. Me Pescheteau.
S. 16. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

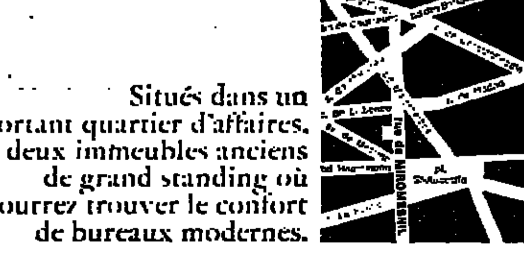
P. Galliera. Exp. 11-17 h., vte à 21 h.
IMPORTANTS
Dessins et tableaux modernes
Daumier, Manguin, Monet, Redon, de Staël, Utrillo, Valtat, Vlaminck.
MM. Ch. Durand-Ruel, A. Pacitti, Ph. Maréchaux, Ph. Cézanne.
Mes Ader, Picard, Tajan.















D'après "Le renard et la cigogne" de Jean de la Fontaine.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 4 JUIN

A la suite des préavis de grève déposés par les syndicats F.S.U. et C.F.D.T., les programmes ci-dessous sont indiqués sous réserves.

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 La piste aux étoiles, d'H. Margaritis.
21 h. 30 Magazine : Les jeunes et le débarquement. « Le 6 juin raconté à Christian », par S. Cordier, R. Martin et G. Perrault.
Trois adolescents interrogent, trente ans après, des soldats américains, anglais, allemands et des résistants.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Les animaux des pharaons.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « le Trésor de la Sierra Madre », de J. Huston (1968), avec H. Bogart.
Au Mexique, deux aventuriers nord-américains s'associent à un vieux prospecteur pour aller chercher de l'or dans la Sierra Madre.
Débat : La splendeur immortelle de l'or.
Avec la participation de M. Robert Triffin (économiste), de M. Wilfrid Baumgartner (gouverneur honoraire de la Banque de France), de M. Maurice Giard (président de la Chambre syndicale de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la joaillerie), de M. Jacques Mornand (journaliste au Nouvel Observateur*), de M. Pierre Keller, banquier à Genève, de Jean-Claude, chercheur d'or.*

● CHAINE III (couleur)

18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
19 h. 40 Reportage : Nouveaux départs, de M. Bodard. « Aiguillages ».
20 h. 40 Dramatique : « Je m'appelle comment ? », d'A. Bosquet. Réal. J.-M. Coldefy. Avec Rosy Varte.
Une femme à l'esprit égaré s'introduit dans un appartement désert. Dans un long monologue elle imagine la vie des propriétaires inconnus et se trouve assaillie par ses propres fantasmes.
21 h. 40 Musique pour le plaisir, de S. et K. Kahane.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : « Justice et délinquence », avec R. Badinter et J. Leauté ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique suivi de courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), *Orchestre symphonique de la radiodiffusion sarroise*, direct. Maderna, avec K. Kelly, R. Gilvan, K. Lorenz et les chœurs de l'Université de Sarre : « *Messe pour soliste, chœurs et orchestre en ut mineur* » (Schumann) ; 21 h. 30 (S.), *Concours international d'ensembles de musique de chambre.* Concert des lauréats. Trio Murottrio de Schaffhouse : « *Trio opus 70, n° 1* », extraits (Beethoven) ; « Bergerettes n°s 3 et 5 » (Martinu). Trio Makino de Hambourg : « Trio opus 87 en ut majeur », extraits (Brahms) ; vers 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Bach, Schumann, J. Rivier ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE-1 : 19 h. 20, M. Claude Neuschwander, directeur général de Lip.

MERCREDI 5 JUIN

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Les trois vérités, d'A. Duhamel.
22 h. Variétés : A bout portant, de J. Wetzell, J. et F. Gall.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Aujourd'hui, Madame. Il y a trente ans, le 6 juin 1944.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.
20 h. 35 Western : « La Charge de la 8e brigade », de R. Walsh (1964), avec T. Donahue, S. Pleshette.
Un jeune officier sorti de West Point est envoyé, en 1862, dans un fort de l'Arizona. Il y découvre la réalité de la guerre indienne et doit réviser ses conceptions de la discipline et de l'honneur militaires.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
19 h. 40 Série : Cannon. « Le magicien ».
20 h. 40 Histoire de l'art : Les métamorphoses du regard. Réal. Cl. Prévost. « Les dieux de la nuit et du soleil ».
Avec André Malraux et André Parrot, de l'Institut, ancien directeur du Musée du Louvre.
21 h. 30 Reportage : Nos ancêtres d'Ethiopie, de J.-L. Demigneux. Prod. du bureau de l'O.R.T.F. de Nairobi.
Une nouvelle campagne de fouilles dans la vallée de l'Omo, un fleuve du sud-ouest de l'Ethiopie.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Perspectives du vingtième siècle ». Concert du Centre culturel d'Yerres, avec le concours de M. Joste piano, D. Erlih et F. Gevre violons, Ch. Larde flûte, G. Deplus clarinette : « Suite en trio, d'après l'Histoire du soldat » (Stravinski) ; Sonate pour violon seul » (Komives) ; « Eleven echoes of autum, première audition » (Crumb) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « L'art de jouer Mozart au piano », par P. et E. Badura-Skoda ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Nouvelle musique, chorales nouvelles.

● FRANCE-MUSIQUE

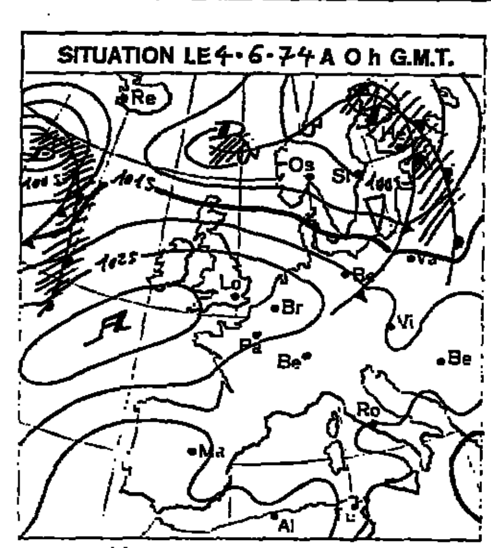
20 h. 30 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Drott ningholm's musique » (Roman) ; « Symphonie n° 96, le Miracle » (Haydn) ; « Troisième symphonie pour cordes » (J. Rivier) ; 21 h. 30 (S.), Eglise Saint-Eustache de Paris : Chorale de Saint-Joseph de Medina de Dakar ; 23 h. (S.), Groupes de recherches musicales de l'O.R.T.F. ; 24 h., Musique et poésie : Les psaumes du pèlerin de Toukârâm ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

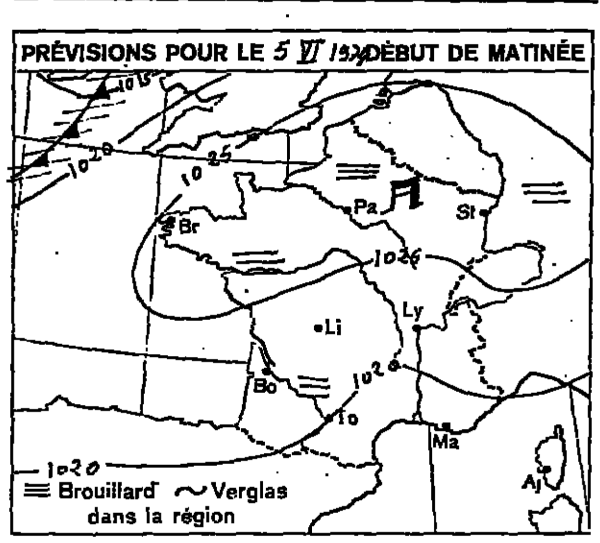
TELEVISION (chaîne 2) : 16 h., Retransmission du débat à l'Assemblée nationale.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4-6-74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5 VI 1974 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses ⚡ orages ➞ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 juin à 0 heure et le mercredi 5 juin à 24 heures :

A l'approche d'un front froid venant de l'Atlantique, le champ de pression s'affaiblira progressivement sur l'Europe occidentale. Ce front froid atteindra mercredi soir le nord et le nord-ouest de notre pays.

Mercredi 5 juin, après la disparition de quelques brumes matinales, des éclaircies apparaîtront dans la plupart des régions, mais le ciel deviendra plus nuageux au cours de la journée. De la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, il pleuvra passagèrement l'après-midi et le soir. Les vents s'orienteront au sud-ouest et se renforceront un peu. Les températures seront en baisse. Ailleurs, une tendance orageuse s'accentuera et des orages éclateront. Ceux-ci débuteront sur nos régions de l'Ouest et du Midi ; ils s'étendront ensuite au Morvan et au sud du Bassin parisien. Les vents seront faibles en général, mais des rafales accompagneront les orages. Les températures subiront peu de changement.

Mardi 4 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026 millibars, soit 769,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juin ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Biarritz, 20 et 16 degrés ; Bordeaux, 28 et 15 ; Brest, 16 et 6 ; Caen, 18 et 5 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 27 et 11 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 27 et 10 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 28 et 13 ; Marseille, 29 et 14 ; Nancy, 26 et 12 ; Nantes, 25 et 8 ; Nice, 22 et 16 ; Paris - Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 28 et 15 ; Perpignan, 27 et 15 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbourg, 27 et 13 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 29 et 17 ; Ajaccio, 25 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 16 et 8 degrés ; Athènes, 27 et 19 ; Bonn, 15 et 5 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 31 et 23 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 9 ; Genève, 26 et 10 ; Lisbonne, 33 et 19 ; Londres, 21 et 7 ; Madrid, 30 et 11 ; Moscou, 12 et 10 ; New-York, 17 et 13 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 18 et 8 ; Téhéran, 35 et 25.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 859

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■				
III		■		■					
IV		■							
V							■		■
VI								■	
VII	■				■				
VIII	■				■				
IX			■	■					
X		■							
XI						■	■		

HORIZONTALEMENT

I. Suppose indiscutablement la connaissance des caractères. — II. La subtilité de son odorat lui valut de manquer de flair ! ; Ne voit pas très clair. — III. Arme éventuelle. — IV. Profite peu quand elle est maigre. — V. Brûlées dans la grande presse. — VI. Acquisition souvent tardive. — VII. Jamais bien vieux ; Cours étranger. — VIII. Indication figurant sur un passeport ; Sans fioritures. — IX. On en a plein les mains ; Modifient des paysages. — X. Vieux jeton de présence. — XI. Eut la beauté du diable ; Ne fait pas un pli quand la coupe est réussie.

VERTICALEMENT

1. Restent unies dans le silence, se séparent dans la joie ; Salue le départ d'un importun. — 2. D'un auxiliaire ; Taquinèrent sans doute l'illustre Io. — 3. Battue par Charles VI en 1392 ; Pronom. — 4. Bien gardé ; Vide les poches ; Vieux mot. — 5. Très frais quand ils sont pourris ; Ancienne obligation. — 6. On les convoque en sachant fort bien qu'on les priera de repasser. — 7. Semble devoir rester verte aussi longtemps que l'on prononcera son nom ; Dans la Mayenne. — 8. A donc trouvé à qui parler ; Restera sur ses positions. — 9 Partie ailleurs ; Sont à deux dans la meilleure assiette.

Solution du problème n° 858

HORIZONTALEMENT

I. Orchestre. — II. Aurore. — III. Cerisiers. — IV. Huile. — V. Le ; Na ! — VI. Tassé. — VII. Ugolin. — VIII. Renégates. — IX. Sénile. — X. Fêtes ; Tu. — XI. Aser ; Pise.

VERTICALEMENT

1. Chœur ; Fa. — 2. Eu ; Gelés. — 3. Carillon ; Te. — 4. Huile ; Léser. — 5. Erse ; Tiges. — 6. Soi ; Nanan ; — 7. Trépas ; Titi. — 8. R.E.R. ; Elus. — 9. Semeuse (timbres).

GUY BROUTY.

Tourisme

CHASSEURS ASSUREZ-VOUS !

C'est aux mois de mai et juin que les chasseurs doivent déposer dans les mairies leur demande de permis de chasse. A cette occasion, il leur sera demandé une attestation d'assurance obligatoire, couvrant les accidents pouvant être causés aux tiers.

Le Centre d'information et de documentation de l'assurance (C.D.I.A.) vient de publier, à l'intention des chasseurs, un dépliant intitulé Un chasseur sachant s'assurer, *où sont résumées les garanties obligatoires et complémentaires de l'assurance - chasse (individuelle accidents, défense et recours, etc.). On y trouvera aussi des conseils de prévention, des informations et même des conseils pratiques en cas d'accident.*

Ce document sera remis gratuitement à qui en fera la demande au C.D.I.A. Certaines mairies le remettent également aux intéressés.

★ C.D.I.A., 2, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12 et 770-89-39.

Loterie nationale

● *Le secrétariat général de la Loterie nationale* annonce qu'il procédera, en 1974, à l'émission de trois tranches dites « tranches de la saint Jean », « tranche de la sainte Catherine » et « tranche de la saint Nicolas », dont les tirages auront lieu respectivement le mercredi 26 juin, le lundi 25 novembre et le mercredi 11 décembre 1974. Ces tranches comprendront 400 000 billets répartis en quatre groupes de 100 000 billets chacun. Le prix de vente du billet est fixé à 65 F, celui du demi-billet divisible à 32,50 F et celui du dixième de billet à 7 F. Les billets seront mis à la disposition du public, respectivement les 4 juin, 4 novembre et 19 novembre 1974.

Visites et conférences

MERCREDI 5 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 14 h. 30, entrée, Mme Vermeersch : « La Sainte-Chapelle ». — 15 h., Clamart, 26, avenue du Président - Roosevelt (autobus 194 à mairie d'Issy), Mme Chapuis : « Une *jolie* Directoire rénovée, de l'abbé Delille à Stendhal ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ». — 15 h., Façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame. L'architecture vue de la nef, puis des parties hautes ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc (par train, gare Saint-Lazare), Mme Warnery : « Le château de Maisons-Laffitte ».

14 h. 30, métro Cadet : « Le Grand Orient et tous ses temples » (Connaissance de Paris). — 14 h. 30, avenue des Gobelins, 42 : « Manufacture des Gobelins, ateliers des Gobelins, Savonnerie et Beauvais » (Mme Ferrand). — 14 h. 30, Petit-Palais, avenue Winston - Churchill : « Découverte de l'art thrace ». — 14 h. 45, avenue des Gobelins, 42 : « Les Gobelins, ateliers en activité » (Tourisme culturel). — 15 h., Arc de triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche). — 15 h., avenue Velasquez, 7 : « Initiation à l'art chinois » (Musée Cernuschi). — 15 h., métro Exelmans : « Villas-sanctuaires inconnus à Auteuil » (Paris et son histoire). — 15 h., rue de Sévigné, 2 : « Les plus belles rénovations des hôtels du Marais » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 17 h. 30, Théâtre Marigny, M. Gabriel Kaspereit : « La région parisienne, une région à part » (Conférences des ambassadeurs). — 20 h., rue de Londres, 58 : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle (entrée libre) (église de Scientology de France). — 20 h. 15, auditorium de la tour Olivier-de-Serres, 78, rue Olivier - de - Serres, exposé et séance de psychanalyse, par M. Yves Diénal : « La paranoïa » (Cycle théorique de psychiatrie psychanalytique).

P.T.T.

● *Liaisons téléphoniques automatiques entre la Tunisie et la France.* — M. Habib Bourguiba, président de la République tunisienne, a inauguré, le 1er juin, un service téléphonique entièrement automatique entre la Tunisie et la France. Ce service sera étendu, par la suite, à l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Belgique et la Suisse.

● *Télex automatique avec l'Union Sud-Africaine et les Canaries.* Depuis le 31 mai les abonnés au télex obtiennent directement leurs correspondants d'Union Sud-Africaine et des Canaries en formant les numéros 09500 (Union Sud-Africaine) et 05200 (Canaries).

Transports

● *Ouverture d'une liaison aérienne Colmar-Paris.* La compagnie régionale Air Alsace exploite, depuis ce mardi 4 juin, une liaison aérienne Colmar-Paris avec la garantie de la chambre de commerce de Colmar. Ce service quotidien est assuré par un Nord 262 et le sera, à partir du mois de septembre prochain, par des Corvette.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Stages

● *La Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques (CRAP)* organise pendant l'été diverses rencontres destinées surtout aux enseignants, sur les thèmes suivants : « Y a-t-il une pratique pédagogique de gauche » (Prades, 17-25 juillet) ; « Groupe et pédagogie » (Yvetot, 2-7 septembre) ; « Théâtre, animation et enseignement » (Aix-en-Provence, 20-30 juillet) ; « Poésie-délires » (Nancy, 1-6 juillet) ; « L'orthographe » (Dieppe, 2-7 septembre) ; « Education sexuelle » (Saint-Jean-de-Luz, 2-7 septembre) ; « Pédagogie différenciée » (Meyssac, 8-13 juillet) ; « L'enfant et l'enseignement de la mathématique au long de la scolarité obligatoire » (Prades, 9-16 juillet) ; « L'apprentissage des mathématiques : dressage et/ou sélection ? » (Prades, 17-25 juillet) ; « La construction scolaire » (Paris, 15 juin).

★ Fédération des CRAP, 86, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Le Monde DE LA MÉDECINE

DOSSIER — L'infection dans les hôpitaux

APRES quinze jours de fermeture pour désinfection à la suite du décès de trois nouveau-nés, la maternité Port-Royal, à Paris, a rouvert ses portes en partie et dans des conditions difficiles. Les parents de deux enfants morts à Port-Royal écrivent, dans une lettre ouverte au ministre de la santé publique : « Nous nous refusons à demander réparation d'un préjudice d'ailleurs irréparable, et notre seul but est d'éviter que d'autres enfants ne paient de leur vie le retour de telles catastrophes. »

L'« accident » *de Port-Royal n'est, on s'en doute, pas particulier à cet établissement. En 1970 déjà, vingt enfants étaient morts à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand. L'infection hospitalière est devenue un fléau mondial. Mais le fait qu'un accident ait eu lieu dans une maternité connue pour la sécurité technique médicale qu'elle offre à ses patientes lui a donné un retentissement exceptionnel. D'un seul coup, tout le monde se mobilise pour lutter contre un problème majeur que dénonçaient des pionniers qui clamaient, jusqu'à présent dans le désert, que l'hygiène de masse est aussi importante que la médecine de pointe, sinon plus.*

L'Assistance publique a consacré 1974 « année de l'hygiène ». *Dans quelques jours, l'administration centrale va distribuer à chacun de ses soixante mille agents un livret sur le nettoyage, la désinfection des locaux, la tenue vestimentaire, la distribution hygiénique de la nourriture et des biberons, les circuits du linge propre et du linge sale, le tri des déchets, l'élimination des cafards, l'hygiène des soins et la fiabilité des antiseptiques.*

En préambule, on y lit notamment : « Si les salles d'opérations sont demeurées les places fortes de l'asepsie, une vague de négligence ne s'est-elle pas dans le sillage de l'antibiothérapie engouffrée, ou seulement faufilée, dans nos hôpitaux ? »

C'est, en effet, le double problème de l'abus des antibiotiques, qui donnent l'illusion d'une couverture protégeant de l'infection, et du relâchement en conséquence de la propreté, même la plus élémentaire, qui doit être résolu. Il s'agit, pour reprendre un terme en vogue, de l'une des plus grandes menaces écologiques pour l'homme : la modification de son environnement microbien. En effet, l'être humain est fait pour vivre en milieu septique, avec les microbes, dans un équilibre naturel où les uns les autres se tiennent en respect.

L'hôpital, en lui-même, constitue déjà une exception par la concentration et la sélection de germes pathogènes que l'on peut y rencontrer et l'emploi généralisé des antibiotiques a créé une pression de sélection en faveur de germes résistants.

Cela oblige à repenser l'hygiène hospitalière et à envisager de réserver l'emploi des antibiotiques pour ce qui fit, au départ, leur succès.

Ces notions sont déjà fort bien comprises et appliquées rigoureusement dans les services dits à « hauts risques infectieux » *(prématurés, brûlés, chirurgie orthopédique, réanimation, etc.) où toute contamination par un germe pathogène se transforme en drame. Elles le sont beaucoup moins dans les services que l'on pourrait qualifier, à l'égard de l'infection, d'*« ordinaires »*, où les malades sont moins fragiles, les germes présumés moins méchants, mais aussi le personnel moins nombreux et moins attentif. Et cela qu'il s'agisse d'hôpitaux publics ou privés.*

Un retour aux règles strictes de propreté exigera un effort de chacun, mais aussi un investissement important en hommes, en matériel, en installations. Il restera à savoir si, compte tenu du manque de moyens, le retour à la sécurité contre l'infection ne sera pas en opposition avec la volonté d'humanisation qui exige au contraire une certaine souplesse, qui autorise la multiplication des visites, les rideaux, les fleurs, qui sont autant de niches à microbes !

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

DE LA PROPRETÉ AVANT TOUTE CHOSE...

L'INFECTION dans les hôpitaux est un phénomène inéluctable, qui a toujours existé, et que l'on ne pourrait supprimer qu'en transformant les chambres d'hôpital en zones stériles, ce qui est impossible et même impensable. Il reste que cette infection peut être considérablement réduite si l'on prend un certain nombre de mesures, car elle est la résultante d'une conjonction de facteurs qui sont favorisés dans certaines circonstances.

On peut dire que la gravité de l'infection hospitalière dépend de la nature des germes qui sont à son origine, des personnes qui soit en sont la cause, soit la subissent, et aussi de l'efficacité des moyens de lutte.

● LES GERMES. Les bactéries font partie intégrante de l'environnement de l'homme, et, dans un hôpital comme ailleurs, on retrouve les mille et une souches de microbes, pathogènes ou non, contre lesquels nous nous immunisons tous les jours. A l'hôpital cependant, il se produit un remaniement écologique de l'équilibre naturel. Au lieu de trouver de tout un peu, les microbiologistes qui font des prélèvements observent, en des points précis, des concentrations exorbitantes de germes particuliers. Certains ne sont pas pathogènes dans un environnement normal, mais ils peuvent le devenir à l'hôpital, car, dans un champ laissé vide par la lutte entreprise contre les autres germes, rien ne peut arrêter leur prolifération et leurs mutations. C'est le cas de nombreuses entérobactéries notamment, dont les klebsielles, responsables de la mort des trois nouveau-nés de Port-Royal, ou les salmonelles, responsables de nombreuses épidémies d'entérites, etc.

Lorsqu'elles sont pathogènes, et présentes en forte concentration, ces bactéries ont pu, pendant longtemps, être combattues par des traitements aux antibiotiques, mais, sous la pression de sélection que ceux-ci ont déclenchée, certains germes sont devenus résistants et à même de transférer à leurs congénères ce moyen d'échapper à la mort.

Dès la première observation de ce phénomène, la course aux antibiotiques nouveaux a été engagée, mais il semble bien que la solution de la lutte contre les germes résistants passe avant tout par la suppression de l'abus des antibiotiques, aussi bien chez l'animal que chez l'homme. Les antibiotiques demeurent des médicaments indispensables. Ils ne devraient cependant plus être utilisés à titre préventif, ou pour toute infection bénigne dont on peut guérir sans eux.

● LES PERSONNES. Il existe à l'hôpital trois groupes de personnes qui ouvrent la voie à l'infection : le personnel, les visiteurs, les malades.

Le personnel hospitalier peut être un vecteur de microbes important puisqu'il vient du dehors, qu'il est un porteur de germes et passe d'une chambre à une autre, d'un malade à un autre. Les cheveux longs, les barbes, les moustaches, sont des foyers de contamination. La parole elle-même en est une cause : en Australie, une enquête effectuée auprès de nouveau-nés stériles à la naissance a montré que les enfants soignés par des infirmières portant des masques mais parlant constamment étaient cinq fois plus infectés que ceux soignés par des infirmières sans masques à qui l'on avait interdit de parler pendant les soins.

Les mains, les vêtements, les semelles de chaussures, sont autant de voies de contamination insuffisamment contrôlées. Enfin les gestes du personnel hospitalier constituent, si l'on n'y prend garde, une autre porte ouverte à la propagation des infections, soit qu'une même personne accomplisse plusieurs tâches incompatibles sur le plan de l'hygiène (couches et biberons ou cathétérisme et soins des escarres), soit qu'elle effectue une tâche unique sans prendre suffisamment de précautions d'un malade à l'autre.

Dans un service à haut risque infectieux comme l'est celui de réanimation du professeur Vic-Dupont à l'hôpital Claude-Bernard à Paris, le personnel se soumet à l'ensemble des normes strictes de propreté. Pour les malades les plus graves, l'asepsie correspond à celle que l'on peut trouver en salle d'opération ; pour les autres la séparation rigoureuse des tâches, le nettoyage méticuleux des locaux, mais aussi un personnel propre, éduqué, convaincu, permettent d'entretenir sans fièvre (donc sans infection), comme en témoignent les feuilles de température, des malades qui sont particulièrement réceptifs à l'infection.

Reste le problème des visiteurs, qui, par définition, sont incontrôlables, qui peuvent être sales, malades, qui communiquent avec le malade ou le nouveau-né et qui sont une préoccupation constante pour les pouvoirs hospitaliers dans leur souci d'humanisation. Dans les hôpitaux de l'Assistance publique, les maris, pour des raisons d'hygiène, n'ont pas le droit d'assister à l'accouchement ; dans les maternités, on essaie d'isoler les nouveau-nés du public au moyen d'une vitre permettant aux visiteurs de voir l'enfant sans le toucher, seule la mère, en dehors des heures de visite, pouvant avoir un contact avec son enfant. Chez le professeur Vic-Dupont, les visites sont totalement interdites dans le service de réanimation. Moyen satisfaisant de lutter contre l'infection, et que les malades gravement atteints admettent, paraît-il, assez bien. Chez le professeur Minkowski, à l'inverse, les mères sont les bienvenues, mais soumises à une discipline draconienne. Elles peuvent ainsi se familiariser avec leur enfant et entretenir la relation maternelle, si importante les premières semaines de la vie. Mais il est à souligner que le prix de journée y est de 2 000 F !

Les malades, enfin, présentent des risques plus ou moins grands, ou parce qu'ils portent des germes extrêmement toxiques et contagieux, ou parce qu'ils sont particulièrement vulnérables à l'infection. C'est le cas des nouveau-nés et prématurés dont les défenses immunitaires sont immatures, des grands brûlés dont les plaies présentent de grandes surfaces à l'infection, les personnes dialysées (rein artificiel) dont les cathéters demeurant en place constituent une voie d'accès privilégiée aux microbes, les opérés de chirurgie osseuse, les personnes en détresse respiratoire généralement poly-infectées, et les malades soumis à des traitements immunosuppresseurs (greffes ou traitement de cancers).

● LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INFECTION. Ils sont multiples, et avant de recourir à des techniques ou des produits sophistiqués, les hygiénistes rappellent qu'il existe des méthodes anciennes peu coûteuses et souvent plus efficaces.

Le premier moyen de lutte à mettre en œuvre est celui de la conception architecturale d'un service. A l'Assistance publique, les ingénieurs hospitaliers insistent sur ce point et dénoncent certaines modes qui, pour satisfaire à l'esthétique et au confort, conduisent à des erreurs : portes en verre diminuant l'étanchéité des joints, plafonds perforés pour lutter contre le bruit, sols moins bruyants mais moins sûrs que le carrelage. D'autre part, il apparaît indispensable d'organiser les circuits et les postes de travail.

Il apparaît comme une évidence, malheureusement peu vérifiée dans les faits, que les circuits des déchets, du linge sale et du linge propre, de la nourriture et des soins doivent être totalement séparés. Enfin, sur le plan du bâtiment, il faut prévoir des matériaux simples, lisses et des constructions facilitant les problèmes d'entretien, donc évitant les recoins. Quant aux produits, les services exemplaires ont tendance à se limiter à ceux qui ont fait leurs preuves, eau de javel pour l'entretien, formol pour la désinfection (lorsque les lieux s'y prêtent), alcool à 50°, solution à l'hexachlorophène (solution à 3 %) et bétadine pour la désinfection des personnes.

Des services de médecine courante ne devraient, semble-t-il, pas avoir besoin d'autres éléments, à condition que ceux-ci soient continuellement appliqués.

Quant aux services à hauts risques et aux salles d'opération, des systèmes particuliers de climatisation, de ventilation forcée, de filtrage de l'air (au moyen de filtres millipores qui arrêtent tous les virus et bactéries), de surpression de l'atmosphère et de rayonnements ultraviolets, permettent d'obtenir des résultats satisfaisants, si le personnel et l'appareillage ne constituent pas d'autres foyers de contamination microbienne intra-muros.

Une nouvelle technique, dite de « *flux laminaire* », a été proposée ces dernières années pour améliorer encore la sécurité contre l'infection au milieu opératoire, car elle permet de renouveler constamment l'air ambiant. Son efficacité est cependant discutée, de même que son prix (dix fois supérieur aux procédés traditionnels), et il semble qu'au congrès d'Athènes, tenu le mois dernier sur les techniques hospitalières, la majorité des participants ait été hostile à sa généralisation, malgré les souhaits du corps médical.

L'examen attentif de l'ensemble de ces mesures aboutit inéluctablement à la conclusion qu'un investissement en matériel, en hommes, en éducation et en contrôle s'impose pour que diminue ce fléau qui est responsable, sans en être la seule cause, de la mort en France de plusieurs centaines de malades par an. L'hygiène a été déclarée cette année objectif prioritaire des hôpitaux de l'Assistance publique. Elle devrait l'être aussi de tous les autres établissements hospitaliers.

La résistance aux antibiotiques

LA résistance aux antibiotiques s'acquiert d'une bactérie à l'autre par le transfert de « plasmides », petites entités d'acides nucléiques indépendantes du chromosome bactérien. Ces plasmides portent une information codée qui autorise la résistance à une famille d'antibiotiques donnée. Une même bactérie peut être porteuse de plusieurs de ces messages de résistance et résister à trois, cinq ou sept sortes d'antibiotiques différents et, parfois, à tous ceux que l'on connaît. Ce fut le cas des Klebsielles détectées à la maternité de Port-Royal à Paris. Ces plasmides sont autoreproductibles, et une bactérie résistante peut ainsi transférer une copie de son information à une bactérie sensible de la même génération. On ignore comment se fait précisément le transfert de ces facteurs de résistance d'une bactérie à une autre, mais plusieurs observations incitent à penser que de nombreuses bactéries, essentiellement les entérobactéries normalement dotées à leur surface de poils, communiquent entre elles par un prolongement de l'un d'eux.

« Le Monde de la médecine » du 9 mai 1973 a consacré un dossier à la menace écologique que constitue la résistance des bactéries aux antibiotiques.

Appareillages, médicaments, antiseptiques : contaminés !

SANS dramatiser ni transformer tous les produits administrés au malade ou à son environnement en bouillon de culture, il faut admettre que certains d'entre eux sont riches en germes pathogènes ou non, alors qu'ils sont destinés à pénétrer dans le corps humain, et ceci avant toute ouverture des sachets, flacons, etc.

Plusieurs enquêtes hospitalières faites par des micro-biologistes ont apporté à cet égard des résultats souvent désarmants.

Ainsi, la Revue de pathologie-biologie *(octobre 1971) a-t-elle publié sous la plume de M.-L. Loiseau, Marolleau, Chemmer, A. Boisivon et R. Gerbac, une étude de l'origine de l'infection en milieu chirurgical montrant, par exemple, que 8,5 % des prélèvements de produits utilisés pour les soins en salle d'opérations contenaient des bactéries dont le staphylocoque doré. Actuellement, à l'unité de recherche de l'INSERM sur les maladies néonatales, une microbiologiste, Mme Petit, a analysé systématiquement tous les produits et appareillages utilisés pour les soins aux prématurés.*

Elle aboutit aux conclusions suivantes :

● MATERIEL HUMIDE *(thermomètres, sondes, pinces, chauffe-biberons, bac à eau, bac radiologique, récipients des urines, aérosols, incubateurs non traités, orifices de robinet) : 95 % étaient contaminés, dont 35 % par des balles pyocianiques, 15 % par des entérobactéries, 8 % par des staphylocoques et streptocoques.*

● MATERIEL SEC *(poussières, paillasses, incubateurs, pinces, seringues, sthétoscopes, grilles d'aération, linges) : 32 % étaient contaminés (dont 17 % par des staphylocoques et des streptocoques).*

● PATES, LIQUIDES RESERVES AUX SOINS, MEDICAMENTS, POMMADES ANTISEPTIQUES, PRODUITS PHARMACEUTIQUES : *54 % étaient contaminés (dont 10 % par des pyocianiques, 17 % par des entéro-bactéries, 8 % par des staphylocoques et streptocoques).*

● PRODUITS D'ENTRETIEN *(savon liquide, détergents, produits de lavage des sols, remplaçants du formol, etc.), 61 % étaient contaminés (dont 20 % par des pyocianiques, 16 % par des entérobactéries). Les produits jugés non satisfaisants ont été immédiatement supprimés et des consignes de séchage des matériels ont été immédiatement appliquées.*

La plupart de ces germes ne sont pas pathogènes, ou ils sont sensibles à l'action des antibiotiques. Toutefois, il peut paraître logique, lorsque l'on observe de tels résultats, de se méfier et de souhaiter avoir affaire en particulier à des médicaments ou des antiseptiques qui ne soient pas septiques et qui n'entraînent pas d'infection par le seul fait de leur administration.

A cet égard, l'histoire d'un médicament que l'on ne peut nommer, car il est remboursé par la Sécurité sociale, est exemplaire : l'administration d'antibiotiques favorisant le développement de champignons, un laboratoire américain a mis au point un médicament qu'il faut administrer en même temps que les antibiotiques et qui empêche la prolifération des levures. L'analyse microbiologique ayant révélé que le médicament était contaminé par des germes, un chef de service parisien décida de demander au laboratoire une fabrication stérile du médicament et l'obtint pour un prix quadruplé. Mais, renseignements pris, il est le seul depuis deux ans à pouvoir faire bénéficier ses malades de ce produit stérile, car la firme américaine, qui a cédé à ses exigences, n'a cédé que pour lui et continue à fabriquer tous les autres flacons comme par le passé !

Un exemple sans doute parmi des milliers d'autres.

TÉMOIGNAGE

Médecine de pointe et hygiène de masse

Par le professeur ALEXANDRE MINKOWSKI (*)

TELS restaurants et leurs arrière-cuisines, tels « *lieux d'aisance* », tels hôpitaux. Une population connue dans le monde du tourisme international par son manque de propreté ne peut, d'un coup de baguette magique, prendre des habitudes d'hygiène strictes dans ses établissements hospitaliers, se brosser les ongles, avoir les cheveux propres, ne pas écraser ses mégots sur les sols, etc. L'éducation patiente du public et du personnel doit s'accompagner de discipline et de la création dans chaque hôpital d'une « *école de propreté* ». Elle doit aussi faire passer dans le budget les dotations en personnel avant les constructions qui, même anciennes, peuvent être rénovées, à l'exemple de ce qui s'est fait en Grande-Bretagne.

Le problème essentiel de la médecine française est de faire passer la pratique courante avant la médecine de pointe, celle que l'on veut monter en épingle et qui, souvent, ne sert qu'à réparer ce que l'on aurait pu éviter par la prévention. Le personnel infirmier, les sages-femmes, les assistantes sociales, les « *médecins de santé* », le médecin de famille ont une importance égale sinon supérieure à celle des grandes vedettes de la chirurgie ou d'autres spécialités.

Le « *changement* » dans une politique de santé passe par le rétablissement de la dignité, la rémunération, les conditions de travail, la multiplication en nombre de tout le personnel appelé à tort « *paramédical* » et par l'obligation, pour le public, de se conformer systématiquement à la prévention — essentielle dans le domaine de la médecine périnatale, — et de prendre en quelque sorte en main la responsabilité de ses problèmes de santé.

La santé est une affaire beaucoup trop sérieuse pour être laissée aux mains des seuls médecins et des politiciens. Il ne suffit pas, en tout cas, de parcourir, en compères, au pas de gymnastique, les hôpitaux le soir pour y découvrir la poussière.

***

Voici quelques extraits de lettres que nous avons adressées au directeur de l'hôpital Cochin, qui nous a toujours apporté l'appui demandé dans la limite de ses pouvoirs et de ses moyens, à propos du ménage et de l'entretien dans le service des grands prématurés et dans les locaux communs de l'hôpital Port-Royal.

● 31 OCTOBRE 1972 : « *M. le directeur... je constate que, d'une manière quasi constante, des odeurs de l'animalerie se répandent dans le service du quatrième. Cela mérite une révision d'ensemble du système de ventilation qui a été installé en dépit du bon sens (...).* »

● 21 FEVRIER 1973 : « *M. le directeur... A la suite d'une épidémie d'infection insolite dans mon service, j'ai fait procéder à une enquête. (...) Je ne veux pas fuir mes responsabilités morales personnelles, mais je tiens à vous faire remarquer que (...) il nous manque actuellement douze agents hospitaliers (...), le ménage est à peine fait le matin, jamais l'après-midi, jamais non plus dans l'escalier du quatrième et du cinquième, dont l'aspect est littéralement repoussant (...), nos surveillantes sont obligées de se battre littéralement au téléphone avec vos services pour obtenir un lot suffisant d'eau de Javel (...), des économies sont faites sur la qualité des serviettes en papier et, de plus, bien souvent, notre fourniture en blouses américaines est stoppée (...).* »

● 29 JANVIER 1974 : « *M. le directeur (...) voudriez-vous envisager le changement des sols plastiques sur les deux paliers du quatrième et du cinquième étage ainsi que sur les marches. En effet, l'état d'usure de ces sols ne permet plus un nettoyage et un entretien corrects.* »

● 23 AVRIL 1974 : « *M. le directeur. (...) Dans le cadre de l'Année de l'hygiène de Cochin, j'ai l'honneur de vous informer que le lieu de distribution automatique de boissons et aliments de la maternité Port-Royal est en permanence d'une saleté repoussante. Le terme d'auge à cochons me paraît celui qui caractériserait le mieux ce lieu (...).* »

8 MAI 1974 : « *M. le directeur... Je vous remercie infiniment de la longue lettre que vous m'avez adressée concernant la propreté générale de notre hôpital. Je suis, personnellement, tout prêt à vous aider dans cette difficile tâche. (...)* »

(*) Chef du service de médecine néonatale à l'hôpital Port-Royal (Paris).

Le professeur Minkowski tient à préciser qu'il est totalement solidaire du professeur Jean Varangot, qui dirige la maternité Port-Royal.

LIVRES

Pour les amateurs de biologie

■ **BIOLOGIE MOLECULAIRE DU GENE**, par James D. Watson. Inter European Editions d'Amsterdam. Pour la France : Librairie Lavoisier. 612 pages, nombreuses illustrations. 72 F.

Nouvelle édition revue, corrigée, complétée au vu des nouvelles découvertes de ce que l'on a appelé la « bible » du code génétique, écrite par James Watson, prix Nobel, qui, avec Francis Crick, découvrit la structure de la double hélice de l'acide désoxyribonucléique.

Un ouvrage de référence qui s'adresse à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la biologie moléculaire. Clair, très sérieux et très documenté, l'ouvrage montre par le menu le « deuxième souffle » de la biologie moléculaire.

■ **L'HEREDITE**, par le docteur Charles Roux. Editions Casterman, collection « Via ». 168 pages, 18 F.

L'un de ces livres simples à l'usage du grand-public écrit avec rigueur par un généticien. En conclusion, des « considérations pratiques », notamment à propos du conseil génétique, et des moyens de lutter contre la pathologie héréditaire. Un mot prudent sur l'amniocentèse et l'avortement thérapeutique.

■ **LA PHARMACOLOGIE MOLECULAIRE**, par Henri Pacheco. 222 pages, 38 F.

■ **PRECIS D'EMBRYOLOGIE MOLECULAIRE**, par Herman Denis. 232 pages, 30 F.

Deux petits ouvrages des Presses universitaires de France dans la collection « Sup », pour mettre à jour face aux progrès de la biologie moléculaire des disciplines qui ne peuvent plus être étudiées sans son concours.

Petits manuels pratiques de recyclage ou même d'initiation.

Niveau universitaire.

■ **BIOCHIMIE**, sous la direction de François Chapeville et Hubert Clauser. Hermann Editeur. Collection « Enseignement des sciences. 848 pages, 178 francs.

Un manuel complet et actuel, destiné aux étudiants en biologie, en médecine, en pharmacie, en agronomie, écrit par onze enseignants ou chercheurs de renom.

On peut seulement regretter le prix élevé de cet ouvrage qui s'adresse par définition à un public peu fortuné.

■ **BIOSYNTHESE DES ACIDES NUCLEIQUES, REPLICATION ET TRANSCRIPTION**, par François Gros et Marianne Grunberg-Manago. Hermann Editeur, collection « Méthodes ». 348 pages, 142 figures, 58 F.

Un livre sérieux sur un point précis de biologie moléculaire, écrit par deux chercheurs de renommée mondiale, qui ont contribué pour une bonne part aux découvertes relatées.

A l'hospice : la mort par étapes

Il y a des souvenirs que l'on voudrait oublier à tout jamais. Surtout si, médecin responsable d'un hospice depuis de longues années, on a accompagné vers la mort de si nombreux vieillards.

Entrer à l'hospice, c'est « laisser toute espérance ». Le séjour est sans retour. On y est *placé* au soir de la vie, mais on peut, aussi, y entrer très jeune. L'hospice, c'est le monde des *indésirables*, des *incurables*. Le monde des « *exclus - reclus* », selon l'expression du docteur Louis Liouquet. A l'hospice des Petits-Prés, situé sur la commune de Plaisir (Yvelines), certains pensionnaires sont là depuis 1917.

Pour le vieillard *placé* en hospice, la mort est toujours présente. S'il n'en connaît pas l'heure, il en connaît le lieu. En fait, comme l'a expliqué le docteur Liouquet, au cours d'une conférence donnée à Paris par la Société de thanatologie (1), il y a « trois morts » du vieillard en hospice : celle de l'entrée ou « *mort de près* », celle de la vie dans l'établissement ou « mort *socio-psychologique* » et le moment du « *mourir* ».

Le choc est *redoutable*, générateur de peur et d'anxiété, pour l'homme ou la femme qui entre à l'hospice et vient prendre possession des quelques mètres carrés de son territoire, « la surface, à peu de chose près, d'une tombe ». Au cours des formalités d'admission ne l'interroge-t-on pas sur ses volontés religieuses et les dispositions à prendre, non pas « si », mais « lorsque » il mourra ? Ne doit-il pas fournir l'adresse des personnes à prévenir, non pas « au cas où », mais « le jour où » ? Le tiers des décès se produisent dans les six premiers mois du séjour.

Que faire pour diminuer ce traumatisme initial ? La règle établie à l'hôpital-hospice des Petits-Prés est d'admettre, dans un premier temps, les nouveaux arrivants dans le service de médecine, ouvert il y a six ans. La cohabitation avec des malades hospitalisés à titre temporaire, l'existence d'un service d'accueil qui crée un contact, ont, semble-t-il, réduit l'importance de ce traumatisme. Mais il s'agit surtout pour l'équipe médicale, durant ces premiers mois, d'entendre le « langage » d'un corps d'y porter attention. Pour ce corps, « qui n'a plus guère d'autre usage, *être malade*, c'est tout de même être encore vivant. C'est crier qu'on ne veut pas mourir ». C'est, avec l'agressivité, souvent rencontrée à ce *moment*, un mécanisme de défense qui se révèle. Il faut savoir le comprendre, l'utiliser.

L'indifférence de soi-même

Si ce « *langage* » n'est pas écouté il deviendra bientôt « *silence* ». Le corps n'existera plus que réduit à ses fonctions physiologiques, même chez des vieillards valides qui ont conservé les possibilités d'une vie de relation.

C'est la deuxième mort, la mort *socio-psychologique*, le glissement progressif vers l'indifférence de soi-même, des autres. La preuve en est fournie par le nombre de pensionnaires qui, à la longue, n'éprouvent même plus le besoin de se présenter à la consultation médicale de l'hospice. Aux Petits-Prés, c'est le plus souvent la surveillante qui provoque la consultation. Encore, à l'issue de cet examen est-il rare d'entendre les questions habituelles : « *Est-ce grave ?* », « *Qu'est-ce que c'est ?* » Le corps n'existe plus. On n'a plus rien à en dire ni en savoir.

Lorsque, finalement, survient la vraie mort, la mort physique, ce corps qui n'avait plus de sens en trouve un : il devient « *corps témoin, corps remords* », en plaçant toute l'équipe médicale devant l'ultime échec.

Mais il y a « une mort en-deça de la mort » : le « mourir », phase où le vieillard doit regarder la mort en face, la subir. A l'égard de ce « *mourir* », le corps médical, estime le docteur Liouquet, a créé et entretient un tabou. A la différence des tabous d'ordre sexuel de « *nature répressive* », le tabou de la mort est plutôt de nature « *défensive* ». « *Que l'on parcoure les index alphabétiques des grands traités ou des encyclopédies, que l'on consulte les tables analytiques de la plupart des revues médicales, les programmes des congrès ou des colloques, la médecine semble ignorer la mort* », constate l'orateur. Le mot apparaît parfois dans les programmes universitaires des sciences humaines. Mais, ajoute-t-il, en dehors de certains « *biais* » fournis par la psychanalyse ou la criminologie, l'étude de ce sujet n'apparaît pas dans le cours des études médicales. Aucune unité de valeur — même à titre optionnel — ne lui est consacrée. Ceux qui abordent ce problème sont le plus souvent des chercheurs de formation pluridisciplinaire.

Le rôle de l'équipe médicale

Tout au plus, cette année, un groupe de travail du ministère de la santé a-t-il livré ses réflexions sur la mort dans la cité, à l'hôpital, à l'hospice, souhaitant que celle-ci soit réintégrée aussi bien dans l'éducation, dans l'opinion publique, que dans la formation du corps médical au lieu d'être reléguée et masquée comme un échec momentané de la technologie médicale.

De son côté, le professeur Bréhant avait récemment, à l'Académie de médecine, attiré l'attention sur ce phénomène moderne du refus de la mort dans nos sociétés occidentales, et sur la nécessité de réintroduire la notion de cet événement naturel dans la vie de tous les jours.

Si l'on observe les différents stades de la mort, le rôle de l'équipe médicale prend, pourtant, toute son importance, affirme le professeur Liouquet. A aucun moment, peut-être, la *relation médecin-malade* n'atteint un tel sommet, même s'il ne s'agit plus d'apprendre à vivre mais d'aider à mourir. Mais, en hospice, il n'y a ni *prise de conscience*, ni dialogue, ni choc, ni dénégation, ni révolte. Le vieillard reste, le plus souvent, prisonnier de sa dépression, et son douloureux silence peut faire croire à l'acceptation de la mort. Alors qu'il faudrait pouvoir être présent, deviner son langage, éviter toute maladresse qui détruirait ses mécanismes de défense, écouter son espoir « *sans projeter le nôtre* » et, surtout, ne pas l'abandonner à « *sa dernière solitude de vivant* ».

Mais que peut-on faire, dans la pratique, pour aider à dépasser la mort ? On ne peut s'arrêter, ne fût-ce qu'un instant, au rêve « *insensé* » de supprimer l'inéluctable. Reste l'amélioration des hospices, dont la plupart sont de véritables taudis et dont les meilleurs sont des garderies propres. Il faudrait, à brève échéance, assurer un meilleur accueil, un meilleur confort et une véritable *animation qui limiteraient* le plus possible la désocialisation et la dépersonnalisation. Quant aux problèmes *spécifiques* de la mort, ils appellent impérativement la présence d'équipes médicales formées et préparées à affronter ces questions.

ANITA RIND.

(1) *Société de thanatologie* : siège social, 62, avenue du Capitaine-Glarner, 93 Saint-Ouen.

هكذا من الاصل

LES PHYSICIENS A LA RECHERCHE D'UN GRAIN DE MATIÈRE INDIVISIBLE

Si, comme les philosophes grecs le pensaient, la matière est bien composée d'atomes invisibles, l'atome est loin d'être le grain de matière ultime et indissociable dont Démocrite et Epicure avaient rêvé. Au début du vingtième siècle, l'atome devint un minuscule système solaire où la masse de matière était concentrée dans un noyau extrêmement petit et très lourd, autour duquel gravitaient, à très grande distance, de légères planètes, les électrons.

Puis on découvrit, quelques années plus tard, que le noyau n'était lui-même qu'un assemblage de protons et de neutrons, liés solidement entre eux par une force nucléaire puissante. En 1970, des expériences américaines laissèrent à penser que le proton lui-même n'était pas homogène, mais que la masse était concentrée dans quelques grains enrobés dans une sorte de colle. De nouvelles recherches, faites avec les machines de l'Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN) installées près de Genève, viennent confirmer cette hypothèse et permettent aujourd'hui d'entrevoir de manière un peu plus précise la structure du proton.

LA principale caractéristique de la physique du vingtième siècle, la plus intéressante aussi, est qu'elle a ouvert l'étude des états extrêmes de la matière. D'un côté, les astrophysiciens tentent d'imaginer ce que devrait devenir, selon leurs calculs, la matière rassemblée sur d'énormes distances. Les astronomes ont parfois l'impression que les sources de rayons X et les puissantes sources d'ondes radio (quasars ou pulsars) qu'ils observent pourraient bien correspondre à la description d'objets célestes imaginés par les théoriciens, naines blanches, étoiles à neutrons, ou trous noirs.

D'un autre côté, les physiciens des hautes énergies scrutent la matière à des distances de plus en plus petites, des fractions de millioniémes de centimètre. Les théoriciens qui essaient de les aider ne cessent de reconstruire leurs modèles au fur et à mesure que les résultats d'expérience viennent les contredire.

Ces deux domaines frontières de la physique présentent certaines analogies. Dans les deux cas, on rencontre en effet une matière extraordinairement dense. Le diamètre de l'atome est déjà très petit, de l'ordre de 1 cent millionième de centimètre. Le noyau de l'atome, où est concentrée presque toute la matière, est dix mille à cent mille fois plus petit ; la densité y atteint 100 millions de tonnes par centimètre cube, soit une densité très proche de celle de l'étoile à neutrons dont les atomes, précisément, se désagrègent pour devenir un amalgame de neutrons et de quelques protons. Il n'est guère étonnant qu'à une telle densité la matière possède des propriétés surprenantes sur lesquelles les physiciens et les astrophysiciens s'interrogent aujourd'hui.

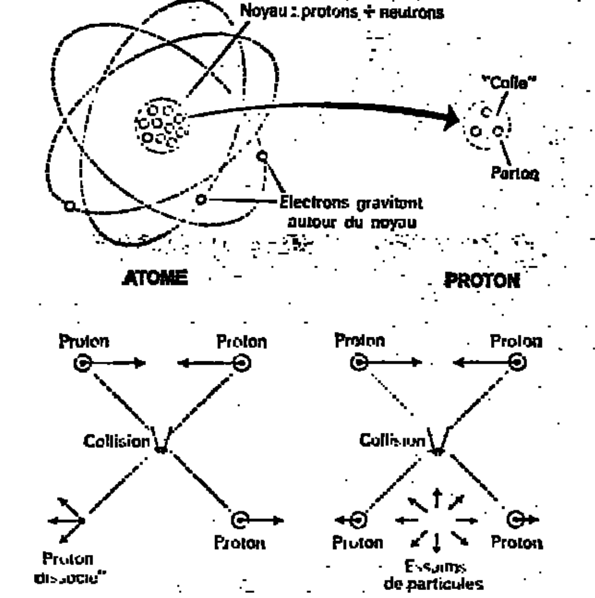
Disséquer les particules

Depuis que l'atome a cessé d'être indivisible, les physiciens des hautes énergies cherchent en vain la brique fondamentale ultime dont serait faite toute matière. Pour cela, ils s'acharnent à briser les atomes, leurs noyaux, et enfin les protons en les bombardant de très puissants projectiles dans des accélérateurs.

Depuis trente ans, seul l'électron a refusé de se laisser ainsi disséquer, et il apparaît comme une masse ponctuelle, une particule fondamentale. En revanche, le proton a une allure très différente. Mais chaque fois qu'on cherche à le casser en projetant contre lui d'autres protons, ou des électrons, la collision donne naissance à une matière nouvelle faite de particules à peu près de la même taille que le proton, mais instables et qui se désagrègent rapidement. Il n'a jamais été possible, jusqu'à présent, de casser le proton et de faire apparaître des constituants stables.

Les physiciens eurent, dans les années 1955-1965, l'impression qu'ils approchaient du but. Une classification fut découverte qui permettait de ranger les particules stables et les particules instables nées des collisions en plusieurs groupes qui avaient des liens bien définis entre eux. Ces relations entre les groupes et aussi entre les particules membres d'un même groupe pouvaient s'expliquer, si l'on supposait que les protons et les neutrons étaient constitués de trois briques fondamentales, les quarks.

Le modèle était simple et séduisant. Aujourd'hui, la situation ne laisse pas d'être contradictoire. Il semble, en effet, de plus en plus que le proton ait une structure granulaire et soit constitué de trois grains de matière. Mais ces grains ne possèdent pas les caractéristiques statiques et dynamiques que la théorie prêtait aux quarks. Et ces grains, qu'il n'a toujours pas été possible d'isoler, ont été surnommés partons.



COLLISIONS PROTON ET PROTON ET NAISSANCE DES ESSAIMS

La naissance des partons

Les partons sont nés, pour ainsi dire, à Stanford (Californie). Lorsque les physiciens américains bombardèrent avec une très grande énergie des protons à l'aide d'électrons, ils s'aperçurent que l'électron était plus fortement dévié que si le proton avait été ponctuel. Le proton se comportait comme un corps hétérogène possédant des parties dures — les partons — dans un ensemble mou (*le Monde* du 7 juillet 1971).

Le CERN a repris ces expériences. Au lieu de bombarder les protons avec des électrons porteurs d'une charge électrique négative, les protons furent bombardés par de petites particules neutres, les neutrinos. Or le neutrino agit aussi sur le proton par une force nucléaire très faible, comme l'électron agit sur le proton par une force électromagnétique.

L'ensemble de ces résultats permet de penser que le proton est ainsi constitué de trois partons, qui portent sa charge électrique et sa faible charge nucléaire. Dans une collision proton-proton, tout se passe comme si la moitié de la masse du proton était concentrée dans ces grains, l'autre moitié de la masse étant répartie dans la colle qui lie les partons.

Cette colle, le CERN a pu mieux l'étudier en faisant des expériences à l'aide d'un type d'accélérateur récemment entré en service, les anneaux de stockage. Au lieu d'accélérer les particules dans un anneau avant de les projeter contre une cible de matière, on accélère dans deux anneaux des protons (ou des électrons) que l'on lance ainsi les uns contre les autres.

Au CERN, on fait ainsi entrer en collision des protons contre des protons. Dans certains cas, les protons sont simplement déviés ; dans d'autres, la collision donne naissance à de nouvelles particules. Cette catégorie de collision est appelée inélastique.

Dans environ 20 % des cas, la collision inélastique donne naissance à un essaim de particules qui se déplacent dans la direction d'un des protons, tandis que l'autre proton est légèrement dévié sans être dissocié. L'essaim issu du proton dissocié comporte lui-même un proton et l'énergie de l'ensemble des particules de l'essaim est équivalente à l'énergie du proton projectile. L'autre proton conserve à peu près son énergie.

Dans 80 % des cas, la collision inélastique aboutit à l'apparition de très nombreuses particules (essentiellement des mésons), les deux protons continuant sur leur lancée en ne conservant plus chacun que la moitié de leur énergie. Dans l'abondant essaim de particules qui apparaît sous le choc, on remarque que plusieurs particules sont groupées dans une même direction. On observe ainsi jusqu'à trois ou quatre directions privilégiées, avec trois, quatre ou cinq particules dans chaque groupe (schémas ci-dessus).

Tout se passe comme si chaque groupe de particules était issu d'une particule beaucoup plus lourde qui se désagrègerait en une fraction de seconde.

Ces essaims de particules n'apparaissent qu'au-delà d'une certaine énergie des protons projectiles, environ 20-25 GeV (20-25 milliards d'électrons-volts). Ainsi, à ces très hautes énergies, un certain ordre apparaît dans le fouillis de particules obtenues aux énergies plus basses.

Un quark de charme

Dans ce type d'expérience, ce ne sont plus les partons qui sont actifs, mais les gouttes de colle. La colle ne doit être ni positive ni négative, mais neutre. Et elle se désintègre pour donner les essaims.

La colle est un mot bien familier pour désigner, en réalité, les forces liant les partons entre eux. Cette force est sans doute matérialisée par une particule. Pour certains physiciens, dont M. Van Hove, ancien directeur du département de physique théorique du CERN, il n'est pas impossible que la force liant les partons entre eux soit la même que celle qui lie les protons. Ainsi, la colle serait cette force nucléaire puissante liant les partons et dont on aperçoit le « reste » lorsqu'on observe l'interaction de deux protons.

Il semblerait donc que le panorama du monde subatomique s'éclaircisse quelque peu. Un peu seulement, toutefois, car les physiciens ne sont pas au bout de leurs peines. En projetant des électrons contre des électrons dans leurs anneaux de stockage, les physiciens de Stanford ont presque démontré que le parton ne peut guère être aussi ponctuel que l'électron. En cela, Stanford a confirmé certains résultats déjà obtenus à Frascati (Italie) et à Cambridge (Grande-Bretagne).

« On a l'impression que les dimensions des partons ne sont pas si négligeables », conclut M. Van Hove.

La brique universelle va-t-elle une fois de plus échapper aux physiciens ? Et que deviennent les quarks, qui paraissent être en mesure de tout expliquer ? Toujours à Stanford, le heurt d'électrons contre leurs antiparticules contredit le modèle des quarks. Un peu désemparés, les théoriciens ont dû inventer rapidement d'autres sortes de quarks : les quarks colorés et le quark de charme. Il existerait ainsi trois groupes de trois quarks bleu, rouge et blanc, et un quark de charme. On est loin du langage mathématique ésotérique des années 1950-1960, mais il est douteux que les physiciens s'en tirent à si bon compte en lançant un appel du côté de la poésie ou de la peinture.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

AU CERN

Un accélérateur enterré à 45 mètres

A quelques centaines de mètres des anneaux de stockage du CERN, une énorme machine, appelée familièrement « la taupe » par les physiciens, creuse depuis mars 1973 un tunnel de 4,14 mètres de diamètre par 45 mètres de profondeur en moyenne. Ce tunnel est un anneau qui, une fois terminé aura une circonférence de 6 900 mètres et abritera le nouvel accélérateur de 300 GeV du CERN. Actuellement, les deux tiers du tunnel sont forés, et l'anneau devrait être achevé en septembre. On a aussi creusé deux rampes d'accès de 200 mètres de long qui permettent d'accéder au tunnel à partir de la surface et qui serviront ultérieurement à injecter puis à extraire les particules de la machine. Il a fallu enfin prévoir six puits verticaux d'accès au tunnel.

C'est la première fois que le CERN enterre aussi profondément une de ses machines, et la précision requise pour la géométrie du tunnel a posé des problèmes nouveaux aux entrepreneurs de génie civil. A cause des radiations émises par la machine, on souhaitait enfouir l'accélérateur de 300 GeV davantage que les anneaux de stockage. Comme la machine de 300 GeV doit reposer sur un sol très stable pour rester bien alignée, on a choisi de forer son tunnel au sein d'une même couche géologique, constituée de molasse. La couche étant plissée, il a fallu enterrer le tunnel par 45 mètres de profondeur.

Encore fallait-il que « la taupe », au bout d'un an et demi de forage, retrouve son point de départ. On commença par quadriller le sol en surface en déterminant soigneusement les coordonnées des puits verticaux d'accès. Trois de ces puits furent forés, et les coordonnées de surface reportées sous terre. La machine creusa alors la première rampe d'accès en direction d'un des puits verticaux. Puis elle entreprit de continuer le tunnel en allant d'un puits à l'autre.

Pour ce faire, la direction dans laquelle elle devait creuser lui était donnée par rapport au nord géographique, défini grâce à un théodolite à gyroscopes. Tous les 32 mètres, au fur et à mesure du forage, on plaçait un pilier pour faire les mesures gyroscopiques. Sur la machine, un faisceau laser matérialisait la direction du nord géographique, et le pilote de l'engin disposait d'un diagramme où était tracée la courbe théorique de forage qu'il devait suivre par rapport à cette direction de référence. La machine creusait 1,20 mètres de tunnel, et tout décalage par rapport au faisceau laser était corrigé pendant les forages suivants. Arrivée au second puits vertical, elle ne s'était écartée que de 2,5 centimètres du point visé, après avoir cheminé 1 150 mètres sous terre. Au puits suivant, l'écart était de 2 centimètres.

GRACE A UN PETIT SOUS-MARIN

Des mesures du fond de la mer du Nord à 10 centimètres près

LE petit sous-marin PC 8 B, fabriqué par la société américaine Perry Oceanographics, vient de quitter Londres pour Aberdeen à destination des champs pétroliers de la mer du Nord. Le PC 8 B est, depuis janvier 1974, la propriété de la société Intersub Ltd formée par l'association d'Intersub-Marseille (société française) et Northern Offshore Ltd (compagnie britannique). Le mois dernier, le *Bay Shore*, un bateau de service de celle société britannique, a été muni à Nantes d'un portique spécial qui doit permettre la mise à l'eau et la récupération du sous-marin par des vagues de 2 à 3 mètres.

Pesant 5 500 kilos, le PC 8 B peut emporter deux passagers et 225 kilos d'équipement à 240 mètres de profondeur. Il peut se déplacer en plongée à 2 ou 2,5 kilomètres à l'heure pendant sept à huit heures. Ses passagers ont vue sur le monde sous-marin grâce à un très grand hublot avant de plexiglass (105 cm de diamètre) et grâce à neuf hublots situés autour d'une tourelle au-dessus du sous-marin. Deux bras télémanipulateurs permettent de saisir des objets pesant 40 à 50 kilos.

Le PC 8 B travaillera sur les champs pétroliers de la mer du Nord. Ses premiers contrats : faire pour Mobil et Shell le levé bathymétrique (mesure des profondeurs), à 10 centimètres près, des fonds sous-marins sur lesquels seront posés en 1975 des plates-formes de béton destinées à l'exploitation des gisements de Beryl et de Brent.

Intersub Ltd a déjà commandé à Perry Oceanographics deux autres sous-marins du type PC 12 qui devraient arriver en mer du Nord en janvier et en mai 1975. Les dirigeants d'Intersub Ltd sont persuadés que les petits submersibles seront de plus en plus indispensables à certains travaux pétroliers off-shore, en particulier aux levés bathymétriques de précision et à l'inspection des pipe-lines sous-marins. Ces engins ne peuvent certes travailler en mer du Nord que pendant l'été. Mais Intersub-Marseille espère les utiliser le reste de l'année sur des champs *off-shore* dans des mers plus clémentes. — Y. R.

صكنا من الاصل

Europa I

• • • LE MONDE — 5 juin 1974 — Page 19

Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

EUROPE
EUROPA

MENSUEL — SUPPLÉMENT EUROPÉEN DU « MONDE DE L'ÉCONOMIE »

LE DIFFÉRENTIEL

UNE des petites merveilles de l'automobile, c'est ce nœud d'engrenages, le différentiel, qui permet à la roue extérieure de prendre dans un virage une vitesse supérieure à celle de la roue intérieure. Pour faire avancer l'Europe, il faudrait peut-être imaginer maintenant une mécanique de cet ordre.

Le terrain politique étant déblayé, que voit-on, en effet ? A quelques jours d'intervalle, l'Allemagne et la France ont eu de nouveaux responsables au sommet. L'Italie se débat dans des difficultés financières qui l'obligent à faire provisoirement « cavalier seul ». La Grande-Bretagne se replie sur elle-même sans que l'on sache trop jusqu'où ira sa volonté de renégocier le traité de Rome. Il n'est pas besoin d'avoir le don de prophétie pour imaginer que MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, qui viennent de se rencontrer à Paris, vont avoir, par la force des choses, et d'ici très peu de temps, un rôle très important à jouer pour débloquer la machine européenne.

D'abord, parce qu'ils le « veulent ». Il est significatif que le nouveau président de la République française ait prononcé à Strasbourg son premier discours de campagne électorale. Chaque fois que l'occasion lui a été donnée, il a rappelé sa volonté d'aboutir à une union politique de l'Europe en 1980, les étapes étant clairement définies par un calendrier. De son côté, M. Helmut Schmidt sait bien que si la lutte contre l'inflation — qui est sa préoccupation première — ne passe pas par l'Europe, c'est à un travail de Sisyphe, qu'il s'attellera en Allemagne. Il a compris aussi que c'est au prix de politiques courageuses et coordonnées que l'on évitera la débandade vers l'autarcie qui a déjà commencé.

Ensuite, parce qu'ils le « peuvent » tous les deux. La stabilité politique — pour un temps du moins — est revenue en France et en Allemagne. M. Giscard d'Estaing pourra voir son premier ministre gouverner avec l'Assemblée telle qu'elle est composée aujourd'hui. M. Mitterrand eût été contraint, selon toute vraisemblance, à de nouvelles élections législatives. M. Helmut Schmidt a, en outre, dans sa conduite des affaires de l'Etat, la chance d'être soutenu par l'économie de l'Europe la moins grignotée par l'inflation.

Enfin, parce qu'ils s'entendent bien sur le plan personnel. Ce qui compte, on l'a bien vu du temps de Georges Pompidou, qui, lui, « sentait » mieux M. Heath que M. Brandt.

En attendant des jours meilleurs, le « noyau dur » de l'Europe sera donc franco-allemand. Tout l'art sera de relancer la machine communautaire de telle manière que, le jour venu, les traînards puissent rattraper le temps perdu. Les possibilités de réactiver l'Europe par les voies classiques du Marché commun étant à peu près épuisées, c'est du côté de l'Europe politique que tous les regards se tournent. Le 1er juillet prochain, la France occupera le siège de la présidence du conseil des ministres de Bruxelles. Il lui faudra, sans trop attendre, expliquer à ses partenaires ce que pourrait être ce « gouvernement européen » de 1980 que M. Giscard d'Estaing appelle de ses vœux.

Tous les pays qui, parmi les Neuf, voudraient dès maintenant se lancer dans cette nouvelle étape politique seraient les bienvenus. Les autres, loin d'être rejetés dans les « ténèbres extérieures », continueraient dans la mesure de leurs moyens ou de leur volonté à participer à l'union douanière, qui reste l'acquis essentiel de la Communauté économique européenne.

A des vitesses différentes — pourquoi pas ? — les pays de la C.E.E. s'achemineraient ainsi vers le but final. Il n'est pas possible, en effet, sauf à condamner toute l'entreprise, de l'aligner sur le train des pays les plus récalcitrants comme la Grande-Bretagne d'aujourd'hui. Le gouvernement de Londres ne pourrait vraiment prendre ombrage des initiatives de ses partenaires que si ceux-ci avaient « le mors aux dents ». Ce ne sera pas le cas. Pour les nouveaux dirigeants de France et d'Allemagne, l'Europe est une « terre promise », mais les obstacles à contourner pour y parvenir sont tels qu'on adoptera le petit trot plutôt que le galop.

PIERRE DROUIN.
(Le Monde.)

UNE INTERVIEW DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN

Sur le plan strictement militaire la situation du monde atlantique s'est considérablement détériorée depuis vingt-cinq ans

NOUS DÉCLARE M. JOSEPH LUNS

A quelques jours du conseil ministériel atlantique qui se réunira les 18 et 19 juin à Ottawa et au cours duquel sera notamment évoqué une nouvelle fois le délicat problème des relations entre les Etats-Unis et l'Europe, à l'occasion de la discussion de divers projets d'une « déclaration de principes » atlantique, M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a répondu aux questions que lui ont posées Roger Berthoud (« The Times »), Renato Proni (« la Stampa »), Axel Schuetzack (« Die Welt ») et Jean Schwoebel (« le Monde »).

M. Luns s'est défendu d'être sceptique à l'égard de la détente et de prêter à l'U.R.S.S. des intentions agressives, mais il a affirmé que son rôle était de mettre en garde l'Ouest contre l'euphorie aussi longtemps que Moscou continuerait à renforcer ses armements. Selon lui, en effet, sur le plan strictement militaire, la situation du monde atlantique s'est considérablement détériorée depuis vingt-cinq ans.

« La C.E.E. connaît actuellement une crise sérieuse. Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe ont traversé une période de graves tensions, en particulier lors de la guerre du Proche-Orient. Que pensez-vous du présent état de santé de l'alliance ?

— Je pense que l'alliance n'est pas en mauvais état. A de nombreux égards, de grands progrès ont été faits. Il en est ainsi du partage des charges, qui était un problème délicat. En partie grâce à l'accord de compensation signé par la République fédérale d'Allemagne, en partie parce qu'il est apparu que les sommes dépensées par les Etats-Unis pour leurs troupes en Europe étaient moins élevées qu'on ne le pensait généralement et que les achats cumulés de matériel américain par les différents membres de l'alliance ont été plus importants qu'on ne s'y attendait, ce problème est appelé à disparaître, en ce sens que les Etats-Unis vont se déclarer satisfaits. Ce n'est pas certain encore, mais c'est tout à fait possible. Le fossé s'est beaucoup rétréci.

» En ce qui concerne le problème de la consultation au sein de l'alliance, il n'y a pas de difficultés. Il y en a eu, certes, pendant la guerre d'octobre, mais depuis lors les frictions ont cessé. Je dois cependant reconnaître que les tensions entre le Marché commun et les Etats-Unis n'ont pas été sans conséquences pour l'OTAN.

— Croyez-vous que les Européens ne sont pas fondés à nouer de bonnes relations avec les Arabes et à poursuivre leur propre politique personnelle au Proche-Orient, en tenant soigneusement compte des efforts que déploient les Etats-Unis pour assurer la paix ?

— L'importance du Proche-Orient pour l'alliance dans son ensemble a été démontrée à l'évidence par la façon dont l'Europe a souffert de l'embargo sur le pétrole. Les alliés n'étaient guère fondés à se plaindre de ne pas avoir été informés par les Etats-Unis quand ceux-ci ont ouvert leur pont aérien vers Israël, dès lors qu'au début du conflit ils avaient déclaré : « Nous n'avons rien à voir là-dedans. » C'est donc une bonne chose que l'alliance tout entière soit maintenant consciente de l'impact qu'ont sur elle-même des évènements qui se produisent sur des territoires qu'elle ne couvre pas.

» Naturellement, tous les pays ont leurs propres intérêts à défendre. Naturellement aussi, il y aura toujours des divergences d'opinion. Ce que j'affirme toutefois, en tant que secrétaire général de l'alliance, c'est d'abord que la procédure de consultation est très nécessaire au bien-être de l'alliance et, ensuite, que ce n'est pas une voie à sens unique. Si les Etats-Unis consultent l'Europe sur des problèmes qui l'intéressent, comme par exemple la négociation SALT, ou des affaires politiques qui les concernent directement, ou encore sur des sujets débordant du cadre de l'alliance, je pense que les pays doivent faire de même. »

» La difficulté majeure pour le Marché commun est de trouver dans les affaires diplomatiques un commun dénominateur, une formule commune. Si bien que lorsque les ministres du Marché commun rencontrent ensuite les autres membres du conseil de l'OTAN, ils craignent de s'écarter d'un point ou d'une virgule du point de vue qu'ils ont eu tant de mal à adopter.

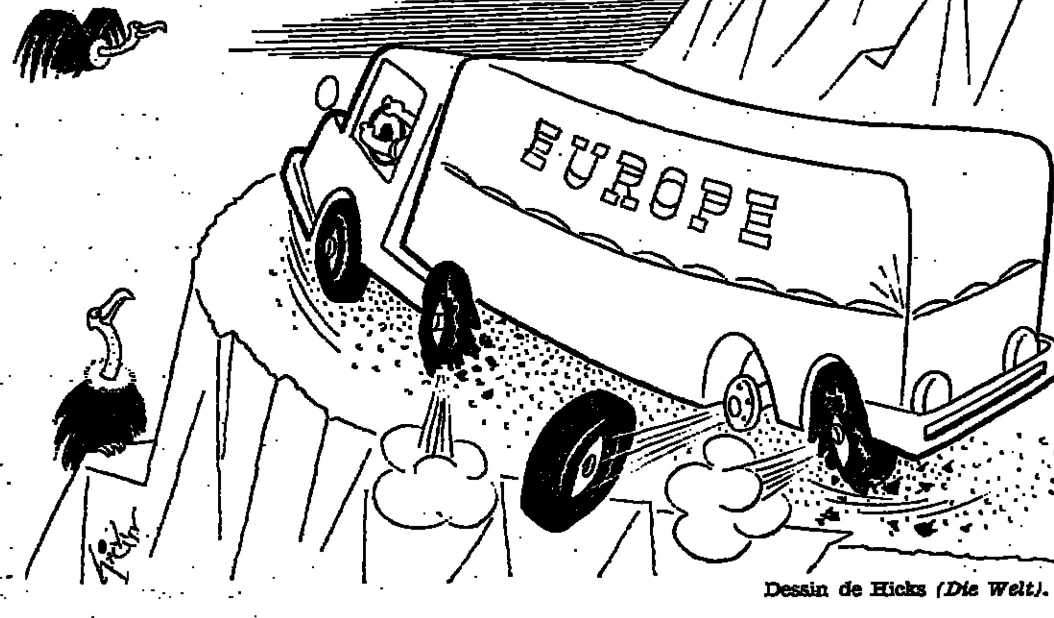
— Pensez-vous qu'il est dans la nature des choses que s'opposent la tendance récente des Etats-Unis à réaffirmer leur volonté de leadership dans le monde occidental et le désir exprimé par la C.E.E. d'édifier sa propre personnalité ?

— Je n'ai pas l'impression que les Etats-Unis veuillent affirmer leur leadership. J'ai plutôt celle que les Etats-Unis veulent recueillir, sur les problèmes qui les intéressent, eux et leurs alliés, le plus large soutien possible, après mutuelle consultation.

— Au cours du dernier conseil de l'OTAN, vous et d'autres partisans d'une attitude « dure » avez mis l'accent encore davantage qu'à l'accoutumée sur les dangers qu'implique le récent renforcement de la puissance militaire soviétique. Pouvez-vous décrire ces dangers politiques et militaires tels que vous les voyez et indiquer de combien l'accroissement des forces du pacte de Varsovie dépasse celui des forces de l'OTAN ?

— Je répondrai ceci : les situations déséquilibrées aboutissent à des accords déséquilibrés. S'il n'y a pas un certain équilibre entre les forces du pacte de Varsovie et celles de l'OTAN, un accord sera beaucoup plus difficile. L'Union soviétique a développé son potentiel militaire. Je pense que l'un des devoirs du secrétaire général est de mettre en garde contre l'euphorie. Prenez, par exemple, le domaine naval. Pour la première fois de son histoire, l'U.R.S.S. a construit une immense marine capable de se déployer sur tous les océans du monde. Il est naturel qu'on se demande pourquoi. Sans donner de chiffres, l'augmentation du nombre des blindés de l'U.R.S.S. dans les pays du pacte de Varsovie — ils sont tous standardisés, alors que le manque de standardisation est une des grandes faiblesses de l'OTAN — amène aussi les gens à réfléchir sur le fait que l'U.R.S.S. a été capable de stationner aux frontières de la Chine environ un million d'hommes, avec la logistique nécessaire, tout en maintenant en Europe, avec ses alliés du pacte de Varsovie, plus de deux millions d'hommes.

(Lire la suite page 30.)



Dessin de Hicks *(Die Welt)*.

Dans l'Europe en crise

LES FIRMES MULTINATIONALES JOUENT UN ROLE STABILISATEUR

PRENONS l'Europe depuis six mois. La crise de l'énergie éprouve sa solidarité et déséquilibre la plupart des balances des paiements, l'inflation se déchaîne, les gouvernements tombent les uns après les autres, la Grande-Bretagne repasse du conservatisme au travaillisme dans un certain désordre, la France se balance sur le fil du rasoir politique, l'Allemagne peine, le Danemark se secoue, l'Italie jette l'éponge européenne, à Bruxelles on entonne le chant du cygne... Bref ! rien ne va plus.

Mais qu'on interroge les dirigeants des plus grandes firmes multinationales. Comment allez-vous ? « Très bien, merci, et vous ? » : *telle est leur réponse persifleuse. Tandis que partis et gouvernements se jettent partout l' « indépendance nationale » à la figure, qui pour se justifier, qui pour attaquer, l'Europe est de moins en moins européenne, et les Etats — qu'ils le veuillent ou non — de moins en moins nationaux. Les chefs de gouvernement passent ; les chefs d'entreprise restent. Et cependant que les nations se perdent en se recherchant, l' « Amérique invisible » se porte bien. Une « Europe invisible » commence à se constituer elle aussi. Et si l'on peut reprocher aux firmes multinationales qui les constituent de biseauter les cartes du jeu national là où elles se trouvent, il faut bien leur reconnaître un avantage : celui de jouer, de ce fait, un rôle stabilisateur quand se déclenchent les crises. La multinationalisation est pour les entreprises une forme de police d'assurance contre les risques politiques et économiques. Ses effets se répercutent partout. Mais si les firmes multinationales sont avantagées par rapport aux compagnies nationales, on ne saurait toutefois dire pour autant... que le chaos fait leur force.*

(Lire page 26 l'article de Jacqueline Grapin.)

L'EUROPE DES DÉSÉQUILIBRES

Faut-il appauvrir les riches pour enrichir les pauvres ?

C'EST ce mardi 4 juin que le conseil des ministres de la Communauté doit entre autres sujets, remettre sur le métier le Fonds de développement régional. Réunion très attendue on le sait, et pas seulement par les représentants des pays les plus directement intéressés par la politique commune de développement des régions comme l'Italie et l'Irlande. En fait, le Fonds régional est considéré comme un test pour la politique du nouveau gouvernement travailliste après sa demande d'un « réexamen global » des conditions d'adhésion à la Communauté. De plus, lors du « sommet » des chefs d'Etat qui s'est tenu à Paris en octobre 1972, il a été solennellement reconnu que *« l'objectif de remédier aux déséquilibres structurels et régionaux existant dans la Communauté était absolument prioritaire »* pour pouvoir réaliser l'union économique et monétaire.

En effet, seule une politique visant à équilibrer la productivité des investissements effectués dans des régions inégalement développées peut garantir le caractère concurrentiel du marché, qui est un but de l'intégration européenne. Sans aucun doute, l'union douanière et l'« Europe verte », autrement dit la politique agricole commune, ont donné une forte incitation et constitué des leviers efficaces pour le développement des pays de la Communauté dans les années 60. Mais il n'en est pas moins vrai que l'union économique et monétaire qui devrait marquer les années 70 est toujours en panne. Dans la situation présente, tout discours sur l'union politique qui, selon les pères fondateurs de la C.E.E., devait se réaliser dans les années 80 est parfaitement futile. L'Europe s'est arrêtée, et, même, elle revient sur ses pas. Les déséquilibres qui en déforment la carte économique et sociale s'aggravent au lieu de s'atténuer.

(Lire page 27 le dossier établi par Mario Salvatorelli.)

Sur le devant de la scène

BONN

Un nouveau réalisme européen

Le chancelier Helmut Schmidt, nouveau chef du gouvernement allemand, a déjà annoncé sans équivoque dans sa déclaration gouvernementale qu'en République fédérale, aussi, les possibilités de promotion de l'intégration européenne seront considérées désormais de façon plus réaliste, et avec moins d'illusions. Cela ne veut pas dire que Bonn observera ce qui se passera sur la scène bruxelloise sans y prendre part. Au contraire : « *Nous savons que notre bien-être dépend aussi de la Communauté européenne et de son maintien* », a déclaré M. Schmidt.

L'économie allemande réalise environ les deux tiers de ses importations et de ses exportations avec ses partenaires de la Communauté européenne et avec les pays de l'ancienne AELE liés à la Communauté. Au surplus, la République fédérale est plus dépendante de son commerce extérieur qu'aucun autre pays industriel comparable : ses exportations représentent 22 % de son produit national brut. Il est donc compréhensible que le gouvernement allemand soit intéressé au libre échange des marchandises par-delà des frontières.

Dans la situation présente de la Communauté, ce ne serait déjà pas si mal si l'acquis pouvait être préservé. Du fait des événements des dernières semaines et des derniers mois, il est devenu de plus en plus clair que la réalisation d'une union économique et monétaire en Europe a été repoussée à un avenir lointain. Le gouvernement de Bonn est toujours aussi attaché aux finalités européennes, mais le calendrier que l'on envisageait il y a un an et demi, lors de la conférence au sommet de Paris, est-il encore réalisable ? C'est cette question que l'on devrait examiner sérieusement entre partenaires européens.

Il est faux de rendre le renchérissement du pétrole et d'autres matières premières responsables de ce que l'on n'arrive plus à s'entendre sur des buts communs en Europe. Déjà, auparavant, le Marché commun était tout sauf une communauté de stabilité. Certains gouvernements membres n'ont mis à exécution leur politique de lutte contre l'inflation qu'à contre-cœur. Ce décalage entre les taux d'inflation des différents pays le montre clairement.

Le nouveau gouvernement de Bonn sera jugé avant tout sur la manière dont il réussira à limiter l'évolution des prix. Cela pourrait faire pencher la balance politique de façon décisive, en particulier lors des élections législatives fédérales de 1976. « La reconquête de la stabilité économique peut et doit être obtenue pour l'essentiel par les gouvernements et les Parlements dans leurs pays respectifs. On ne peut faire appel à une aide en provenance de la Communauté qu'à titre de complément », a dit le chancelier Schmidt.

La conférence au sommet de Paris avait placé les accents différemment. En octobre 1972, encore, on disait que les mesures nationales ne suffiraient pas à combattre l'inflation. Le changement de conception en Allemagne fédérale n'annonce pas qu'elle se détourne de l'Europe. Il prouve plutôt que si chacun continue à prendre ses désirs pour des réalités, cela ne peut que nuire à la Communauté. C'est pourquoi il est nécessaire de se livrer à une analyse réaliste de ce qui est possible. Telle est, selon toute apparence, la ligne de conduite du chancelier Helmut Schmidt.

HANS JUERGEN MAHNKE.
(Die Welt.)

A retenir

★ DES « ACTES D'ACCUSATION » contre une série d'entreprises allemandes du bâtiment ont été dressés par le Bureau fédéral des cartels à Berlin. Les firmes de construction chez lesquelles des perquisitions ont été entreprises en juin 1973 sont accusées d'avoir eu des contacts contraires à la législation anti-cartel à propos des prix. Le Bureau des cartels déploie ces derniers temps une activité renforcée. Des fabriques de pâtisserie ont été aussi prises dans son « collimateur ». Et la firme Volkswagen a été sommée de renoncer à sa dernière augmentation de 6 % sur le prix de ses automobiles VW (la deuxième de l'année) pour la raison qu'elle exploiterait une position dominante sur le marché. En avril, le Bureau des cartels avait déjà contraint les sociétés pétrolières internationales à annuler une augmentation de prix portant sur l'essence, et qui se montait à un pfennig par litre.

★ LES USINES VOLKSWAGEN qui sont, avec plus de cent vingt mille employés, la plus grande entreprise industrielle de la République fédérale, ont subi une perte de 80 millions de deutschemarks dans les seuls trois premiers mois de cette année. Selon son directeur général M. Rudolf Leiding, l'entreprise n'a aucune probabilité de sortir des « chiffres rouges » d'ici à la fin de l'année. L'augmentation des coûts de la production serait de l'ordre de 1,4 milliard de DM, les ventes ont partout reculé : en République fédérale d'environ 25 %, en Europe de 20 %, et sur le plus important marché d'exportations aux Etats-Unis de plus de 25 %. Après les vacances de l'entreprise, au début d'août, les nouveaux modèles VW sortiront des chaînes de montage de Wolfsburg, mais la célèbre « *Coccinelle* » ne doit plus y être produite. Elle le sera seulement dans les filiales du groupe.

LONDRES

Victoire du syndicat des métallurgistes

L'AGITATION sociale est restée vive. Les postiers ont réclamé des augmentations particulières de salaires, les fonctionnaires locaux et les enseignants ont maintenu leurs revendications et les infirmières ont, pour la première fois, organisé des grèves symboliques.

L'événement marquant du mois a été la victoire du syndicat de la métallurgie Amalgamated Union of Engineering Workers (A.U.E.W.), qui a refusé de payer l'amende que lui réclamait le tribunal des relations industrielles. Le nouveau gouvernement travailliste a bien l'intention d'abroger la loi sur les relations industrielles, à laquelle il était d'ailleurs opposé dès le départ. Mais ceci ne suffit pas à l'A.U.E.W. Le syndicat a appelé à une grève nationale d'une durée illimitée afin de protester contre la mise sous séquestre de ses biens ordonnée par le tribunal. Seule l'intervention d'un groupe d'industriels anonymes, qui s'offrirent à verser la somme de 65 000 livres sterling, représentant les dommages réclamés au syndicat, permit d'éviter une grève qui aurait pu prendre des proportions désastreuses.

La procédure a été considérée comme légalement acceptable. Mais de nombreux citoyens en ont gardé une certaine amertume. Leur sens de la justice et de la loyauté aurait été profondément offensé. A plusieurs reprises, en effet, le syndicat a outrepassé la loi sans être pénalisé. D'autres se sont sentis tout simplement soulagés.

Une des questions cruciales de la campagne électorale des conservateurs au début de l'année était de savoir « qui gouverne : le gouvernement ou les syndicats ? ». Ils se référaient alors à l'exigence des mineurs d'enfreindre la politique des prix et des salaires. Ainsi, de la sympathie ou de l'antipathie du public pour les mineurs dépendait, pour les conservateurs, l'issue des élections. La puissance des grands syndicats a été, avec l'affaire des ouvriers métallurgistes, encore une fois prouvée. Ce devrait être un avertissement pour tout gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche.

DENNIS TOPPING.
(The Times.)

★ LES ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION DE PETROLE attendue en mer du Nord ont été officiellement révisées en hausse pour s'établir entre 100 et 140 millions de tonnes par an. Cela veut dire que la Grande-Bretagne pourrait ainsi couvrir ses besoins pour 1980.

★ DANS LA CITY, LES FORTUNES SONT DIVERSES. — Des banques d'importance secondaire et des société immobilières ont eu à faire face à de sévères problèmes de liquidités. Les cours des actions sont restés très bas. Alfred Herbert, qui se vantait autrefois d'être le premier fabriquant de machines-outils d'Europe, présente un bilan déficitaire. La British Leyland a enregistré une baisse de 17 millions de livres pour le premier semestre à cause de la semaine de trois jours. Mais Imperial Chemical a, pendant le premier trimestre, doublé ses bénéfices, qui ont atteint 122 millions de livres sterling.

★ LE BUDGET DE FEVRIER du chancelier Denis Healey a contribué à faire monter les prix de gros de 3,25 % en un mois. Le seuil de hausse des salaires a été franchi, avec l'augmentation de plus de 7 % depuis octobre des prix de détail.

ROME

L'illusion de l'austérité

Le nouvel « *appel* » du président du conseil, lancé à la mi-mai, a eu des accents dramatiques, non pas en raison du contenu de ses déclarations, mais du fait des circonstances dans lesquelles il a été adressé au pays. Dans la soirée du 16, la présidence du conseil des ministres remettait aux agences de presse une note qualifiant la situation du pays de « *très grave* » et assurant qu'il fallait absolument que des mesures d'austérité drastiques fussent acceptées d'urgence par le peuple italien. L'impression générale fut alors qu'une mise au point aussi vigoureuse aurait pu revêtir plutôt la forme d'un appel direct, en particulier d'un discours télévisé du chef du gouvernement. Peut-être, conformément à une vieille et contestable tradition italienne, a-t-on préféré « *ne pas trop alarmer* » les destinataires.

Que s'était-il donc passé dans la journée du 16 mai ? Lors de l'une des innombrables rencontres entre le gouvernement et les syndicats, M. Rumor, soumis à de fortes pressions pour répondre à des demandes en suspens depuis longtemps, avait démontré que le pays frôlait le désastre économique et que toute nouvelle concession aurait suscité une réaction en chaîne menant à une crise ruineuse. Les syndicats ont alors pris acte de cette situation et accepté de renvoyer leurs revendications à des temps meilleurs, mais en exigeant que les raisons de leur attitude fussent clairement exposées au pays.

Que comprirent les Italiens ou que voulurent-ils comprendre ? Etait-ce l'inflation qui augmentait ? Le déficit des balances devenait-il intolérable ? Ou les réserves de change s'épuisaient-elles alors que se tarissaient les crédits des partenaires européens ou autres ?

Il est bien difficile de dire dans quelle mesure l'appel fut entendu. L'Italie n'est pas un pays particulièrement enclin aux sacrifices collectifs et, à la veille des vacances, le moment n'était guère opportun. Même alors que le coût de la vie s'accroît régulièrement, on trouvera peu de gens prêts à s'imposer un programme de vacances plus modeste que les années précédentes. Après avoir, vingt années durant, encouragé un état d'esprit orienté vers la consommation, on ne saurait prétendre que, soudain, le sens civique, la prise en compte de l'intérêt général et une nouvelle sensibilité aux problèmes du pays, se mettent comme par miracle à prévaloir sur toute autre considération.

En partie du fait que les dispositions d'austérité ont été confuses et contradictoires depuis novembre dernier, les Italiens, qui se souviennent des dimanches sans voiture comme d'un cauchemar, se sont convaincus qu' « *il y a du pétrole tant qu'on en veut* », sans se poser un instant la question du paiement, ni celle de savoir de quelle façon le pays pourra faire face à de nouvelles épreuves économiques. Des tours de vis, notamment fiscaux, sont inévitables. Mais toute mesure d'austérité générale ne sera qu'un expédient. Une solution digne de ce nom exigerait la mise en place — en gagnant une course contre la montre — du « *nouveau modèle de développement* » dont on parle tant, mais qui semble bien enfoui dans les limbes des bonnes intentions. Il faudrait en même temps — si l'on veut éviter la « *ruineuse récession* » évoquée par M. Rumor — assurer une certaine permanence du « vieux modèle », même s'il est considéré comme dépassé.

GIANFRANCO ROMANELLO.
(La Stampa.)

★ D'APRES DEBATS SUR LES MESURES RESTRICTIVES AUX IMPORTATIONS décidées par l'Italie à la fin d'avril ont été déclenchés, dans les milieux politiques, syndicaux et patronaux. Après avoir obtenu l'autorisation de la Communauté pour agir dans les premiers jours de mai, le gouvernement affronte maintenant les syndicats.

★ LE DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE reste l'élément le plus préoccupant : 716 milliards de lires en *février* ; et 760 milliards en mars (nouveau record). On estime que pour les quatre premiers mois de l'année, le déficit atteindra 2,8 milliards de lires.

★ LA CONFINDUSTRIA assure que « la reprise » — s'il y a lieu d'utiliser ce terme — demeure très fragile. Le ministre du budget, M. Giolitti, estime que l'augmentation de la production industrielle dans les premiers mois de 1974 est en train de subir une décélération, et fait appel à la collaboration des syndicats.

★ UN NOUVEAU PAS DANS L'INDUSTRIALISATION DU MEZZOGIORNO est franchi. Le 3 mai, le comité des programmes a approuvé les crédits pour la construction d'une usine fabriquant des autocars en Campanie en offrant trois mille emplois nouveaux. Fiat gérera cet établissement qui représente un investissement de 65 milliards de lires.

★ EN UNE ANNEE, l'emploi a augmenté de 622 000 postes en Italie. Pour la première fois en quinze ans, le taux d'accroissement de l'emploi dépasse celui de la population, mais cette donnée, qui serait un facteur stimulant en période de haute conjoncture, ne suscite pas de commentaires positifs

★ LE COUT DE L'ARGENT continue de monter. Le 15 mai, les banques ont porté à 14,5 % le taux d'intérêt pour les prêts à leur clientèle. C'est un nouveau pas vers l' « étranglement du crédit » nécessaire pour bloquer l'inflation, mais il risque de casser la reprise.

PARIS

Un président pour quoi faire ?

Les lampions électoraux éteints, la France fait ses comptes et rouvre ses dossiers. Deux mois après la mort de Georges Pompidou, la hausse des prix s'accélère, le déficit extérieur s'aggrave, les réserves de change fléchissent, l'épargne diminue, le chômage tend à s'amplifier...

Les syndicats sont décidés à obtenir le respect des promesses du nouveau président et préparent, pour l'automne prochain, une offensive générale. La situation n'est donc pas de tout repos pour M. Giscard d'Estaing.

Son programme présidentiel prévoit plusieurs réponses qui peuvent passer pour du déminage : hausse des plus bas salaires (deux fois plus rapide que celle des hauts revenus, a-t-il promis), augmentation des rémunérations pour les heures supplémentaires, suppression du salaire au rendement, meilleure indemnisation des chômeurs, élévation des prestations familiales, davantage d'investissements pour les transports en commun et les hôpitaux... Mais cela coûtera pas mal d'argent : une vingtaine de milliards par an, selon le nouveau président, soit 2 % du produit national, ou 8 % du budget de l'Etat.

Cela ne va-t-il pas accélérer l'inflation ? M. Giscard d'Estaing s'en défend, affirmant que la croissance (4,5 % cette année et 5 %, espère-t-il, l'an prochain), pourvoira à tout. C'est aller vite en besogne, d'autant qu'il y a juste un an le même argument, avancé à l'époque par le parti communiste et le parti socialiste, à l'appui de leurs projets, était considéré comme ridicule par... M. Giscard d'Estaing lui-même et ses amis. Pour l'instant, le nouveau président n'envisage, en tout cas, pas de recettes nouvelles, mais au contraire un éventuel allégement de la T.V.A. en cours d'année. Comment, dans ces conditions, financer des dépenses supplémentaires — publiques ou sociales — sans tabler sur les plus-values de recettes que l'inflation procure à l'Etat et à la Sécurité sociale ?

M. Giscard d'Estaing a, il est vrai, promis de lutter contre la hausse des prix, et « *de façon plus énergique qu'il ne le pensait* », déclare le nouveau grand argentier français, ancien directeur des prix. Dès lors, les syndicats sont partagés entre la crainte d'un freinage des salaires et celle d'une inefficacité du dispositif gouvernemental contre la vie chère. Un premier terrain d'affrontement apparaît ici. Un second peut venir de la vigueur que mettront les syndicats à empêcher le chef de l'Etat de gagner du temps. Si les syndicalistes le contraignent à dépenser plus vite qu'il ne le prévoyait le pécule affecté aux mesures sociales, ils l'obligeront à ne plus rien lâcher par la suite, ou à lancer — comme en 1963 et 1969 — un « plan de stabilisation », par définition impopulaire.

Les autres promesses électorales de M. Giscard d'Estaing seront, même si elles sont tenues, sans effet pour modérer cet affrontement syndicats-gouvernement. Les salariés n'ont rien contre l'augmentation de 40 % des retraites minimales ; mais l'aide aux personnes âgées n'apaise pas les revendications des travailleurs actifs. Les syndicats sont aussi favorables que le président à un redressement de la balance commerciale ; mais à condition que cela ne restreigne pas la consommation des salariés. Ils veulent bien qu'on relève les prix européens des produits agricoles ; à condition que la ménagère n'en fasse pas les frais. Ils n'ont rien contre le renforcement du franc — sa revalorisation était même l'un des thèmes de la campagne de M. Mitterrand, — pour peu que ce soient les classes aisées qui supportent le poids principal du redressement monétaire et financier.

De quelque façon que l'on prenne le problème, l'opposition électorale entre la droite et la gauche a été si nette le 19 mai que M. Giscard d'Estaing ne peut compter sur la complaisance de ses adversaires pour faciliter l'application de son programme. L'argument traditionnel de la « *solidarité nationale face aux périls* » étant momentanément inemployable, le chef de l'Etat ne peut compter que sur lui et sur ses amis pour éviter les embûches de la conjoncture et mener à bien son dessein d' « *une France plus fraternelle* ».

GILBERT MATHIEU.
(Le Monde.)

Bruxelles, juin 1974

Hauts palais pour petits chauvins

C'EST le soir. De notre demeure — un confortable pavillon jumelé dans la verdure de la banlieue est, près du parc de Woluwé — je peux voir nos voisins qui jouent aux cartes dans leur cuisine. Une sympathique famille belge qui est rentrée du Congo après les événements sanglants de 1960 : papa, maman, la fille, qui a aujourd'hui dix-huit ans — elle rêve de devenir journaliste et nous sert à l'occasion de baby-sitter, — et le fils, jeune homme un peu rêveur, qui fait son service en Allemagne.

Nous sommes ici depuis deux ans et demi et ils se sont toujours montrés très amicaux à notre égard, bien plus que les différents voisins que nous avons eus auparavant à Bonn. L'amabilité est d'ailleurs fort courante en Belgique. Le Bruxellois moyen, s'il n'a pas forcément l'esprit d'aventure, a celui de tolérance. Il est accueillant et sensible aux avances. Surtout, il semble être épargné par ce virus légaliste qui se rencontre parfois en Allemagne. Je pense à l'épouse du recteur d'un lycée de Bonn dont nous fûmes un moment les vis-à-vis. Maniaque de jardinage, elle sommait ses voisins de venir ramasser, en vertu du principe que les feuilles appartiennent au propriétaire de l'arbre, celles de leurs peupliers tombées dans son jardin. De même, il est impossible le dimanche, dans cette catholique Rhénanie, de tondre le gazon ou de laver la voiture sans que les voisins viennent se plaindre ou même dénoncent sournoisement à la police cette infraction au repos dominical. Un procès fut même intenté par un agent de police au propriétaire d'un verger à l'abandon : des graines suspectes avaient pris racine au milieu de sa précieuse pelouse. Tout de même, le tribunal conclut au non-lieu, attendu, estimait-il, que le pissenlit — corps du prétendu délit — était non une mauvaise herbe mais une simple fleur des champs.

Rien de tel ne pourrait arriver à Bruxelles. Ici, c'est la tolérance. Une tolérance peut-être même excessive, par exemple à l'égard des chiens — ils peuvent impunément maculer les trottoirs — ou bien des promoteurs immobiliers. Ceux-ci sont moins excusables que ceux-là parce que davantage conscients et parce que leur passage laisse des traces moins faciles à faire disparaître. Ils sont en train de défigurer Bruxelles et de lui ôter tout ce qui faisait son agrément.

On peut même s'étonner qu'aucun des gouvernements qui se sont succédé ici ces dernières années n'ait mesuré le tort causé à la Belgique par le massacre de sa capitale, dont la réputation est tombée au plus bas parmi les « Européens ». Mais cela est une autre histoire.

Il faut quand même reconnaître que — autant qu'ait eu à en souffrir l'environnement — la métropole belge se trouve aujourd'hui dotée d'un réseau de grandes artères qui y rend la circulation remarquablement aisée. Grâce à une succession de viaducs et de passages souterrains, vingt minutes suffisent — sauf aux heures de pointe — pour se rendre de n'importe quel point de la ville à un autre. Les transports publics fonctionnent de façon très satisfaisante. Enfin, le trafic est grandement facilité par le fait que les bureaux n'ont pas été implantés au cœur de la cité, ce qui mérite bien un coup de chapeau.

Une ironie du sort

Une des rares décisions heureuses prises depuis la guerre en matière d'urbanisme fut celle d'installer le siège des principales institutions de la C.E.E. — Commission européenne et conseil des ministres — à l'écart des quartiers où sont concentrés les affaires et les magasins. Le corps des journalistes a participé lui aussi au mouvement de décentralisation : il vient juste d'emménager dans le centre de presse international érigé tout près de Berlaymont — le palais de verre de la Commission — et à deux minutes à pied du Charlemagne, lieu de réunion du conseil des ministres et théâtre des fameux marathons qui font couler tant d'encre journalistique.

Ironie du sort, le centre de presse international, ce témoignage de la foi mise par les Suisses dans la C.E.E. — l'immeuble appartient à la compagnie d'assurances La Zurich — a jailli du sol au moment précis où l'avenir de la Communauté commençait à être compromis par ses dérapages successifs.

L'idée de ce centre était née en des temps plus sereins et ses plans furent conçus suivant une philosophie de l'architecture de mise avant la crise de l'énergie : fenêtres scellées, aération et température dépendant entièrement du système d'air conditionné. Disons-nous bien d'ailleurs que ce type d'habitat inhumain et propre à engendrer la claustrophobie a peu de chances d'être éliminé par la crise de l'énergie : c'est la formule qui revient le moins cher à la construction. Et comme les frais d'entretien sont à la charge des locataires...

Bien lourde, pourtant, reste la responsabilité des architectes. Celui qui conçut le projet du centre de presse international n'était pas dépourvu de génie — l'édifice est plus esthétique que la plupart des buildings commerciaux construits à Bruxelles, — mais ces malheureuses fausses fenêtres attestent ses limites. En calculant le retrait de leur cadre par rapport aux élégants arcs de béton qui les surplombent, il a manifestement méconnu les lois de la pesanteur car l'eau de pluie, au lieu d'être retenue pour retomber directement sur le sol, dégouline tranquillement en entraînant la poussière vers les vitres qu'elle strie de gluants filets noirâtres. (N'importe, c'est le locataire qui paiera le nettoyage des carreaux.)

C'est à travers cet écran brouillé que, du centre de presse, le journaliste aperçoit le Berlaymont, image qui ne modifie d'ailleurs pas sensiblement l'opinion que la profession se fait des activités déployées par la Commission en ces heures d'infortune européenne.

Il faut le dire crûment. Alors que, depuis le début de l'année, pratiquement aucune décision n'a pu être prise par le conseil des ministres — sauf celles, inéluctables, ayant trait à la révision annuelle des prix agricoles, — il y a quelque chose d'un peu indécent dans le comportement, totalement dénué de réalisme, de la Commission. Sans relâche, elle continue à agiter des propositions aussi importantes que, par exemple, il y a quelques semaines, celle qui concernait la circulation des taureaux à l'intérieur de la Communauté. Soit. Le chauvinisme agricole ne peut supporter que, mettons, la race charolaise se reproduise hors des frontières des partenaires européens de la France. Pourtant, quel beau spectacle qu'un troupeau de charolais broutant dans un vert pâturage de Scandinavie !

Lorsque j'ai débarqué ici, voilà deux ans et demi, que n'attendait-on pas de l'élargissement prochain de la Communauté, de ce marché promis de deux cent cinquante millions de consommateurs, du poids politique dont elle pèserait dans les délibérations internationales ? Rappelez-vous, la coopération intercommunautaire devait se trouver enrichie par l'expérience séculaire que détient la Grande-Bretagne. Les Anglais allaient ouvrir à l'Europe des horizons nouveaux en Asie, en Afrique, dans les Caraïbes ; ils faciliteraient les rapports entre les deux côtés de l'Atlantique grâce à leur façon à eux de s'y prendre avec l'Oncle Sam...

Las ! L'occasion unique qui se présentait alors fut gâchée. Et notamment par le fait des Anglais. Le malheur pour l'Europe, ce fut que les élections de 1970 aient été, de manière inattendue, gagnées par M. Heath. Les travaillistes, s'ils étaient restés au pouvoir, auraient poursuivi la négociation et ils auraient fait entrer le pays dans la Communauté avec l'assentiment de tous les partis. Alors que, tel que les choses se sont passées, l'adhésion est demeurée en question pour les Anglais, et que M. Heath s'est révélé cruellement décevant à nombre de ses amis européens.

La vraie fêlure

La vraie fêlure intervint seulement en décembre dernier, le jour où le Premier anglais, lauréat du prix Charlemagne, déclara devant un auditoire d'Européens convaincus rassemblé à Bruxelles qu'à son avis le meilleur moyen de faire face aux restrictions des fournitures de pétrole arabes et à l'embargo contre la Hollande, c'était de s'en remettre à la diplomatie bilatérale. M. Heath avait en outre montré le faible cas qu'il faisait des petits pays en décrétant qu'il n'acceptait pas les critiques formulées contre la politique britannique « dans tel ou tel coin de la Communauté ». Dès lors, à Bruxelles, aux yeux de beaucoup de gens, le Premier britannique prenait l'aspect d'un « nouveau de Gaulle » dont le beau costume européen tombait en lambeaux.

Du moins le chauvinisme des travaillistes ne s'embarrasse-t-il pas, lui, de vains atours. L'évocation des réalisations positives de la Communauté sur le plan général de la réconciliation européenne les laisse parfaitement froids, et c'est pour défendre ouvertement les intérêts nationaux que, drapé dans sa propre rectitude, M. Callaghan vient à Bruxelles.

Pur exercice de *public-relations*, puisque ce ne sont pas les nouvelles conditions résultant de cette renégociation qui pourraient améliorer sensiblement la situation économique de la Grande-Bretagne. Puisse M. Callaghan — et ceux qui pensent comme lui — saisir, à la faveur des discussions, qu'en cette dangereuse époque d'explosion des prix l'interdépendance est non pas une abstraction mais un fait. Malheureusement, il semble que les réalités internationales aient quelques difficultés à s'imposer à l'esprit des Anglais. La population britannique commence tout juste à se rendre compte que, d'où que proviennent les denrées, la nourriture ne sera plus jamais bon marché. Espérons que les yeux vont s'ouvrir tout grands avant qu'il ne soit trop tard. Peut-être la C.E.E. ne représente-t-elle pas grand-chose à l'heure actuelle, mais si l'on voit plus loin, elle reste un commencement : le début de la coopération européenne qui va devenir si nécessaire à la Grande-Bretagne.

ROGER BERTHOUD.
(The Times.)



Les clés de la conjoncture

CE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme: a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

CHACUN POUR SOI

LE classement des quatre pays reste le même depuis plusieurs mois : l'Allemagne est en tête et bien notée sur presque tous les points. L'activité est assez bonne, le rythme de production industrielle s'accélérant d'environ 3 %. La hausse des prix, tout en étant élevée (6 %), se place nettement en dessous de la moyenne, qui est d'environ 14 à 15 %. Il est inutile d'insister à nouveau sur les échanges, qui ont encore été fortement excédentaires en mars (4,6 milliards de DM, ce qui fait au total 13 milliards de DM pour le trimestre), ni sur la solidité du DM, sur lequel s'exerce à nouveau des pressions de réévaluation. Les seuls points faibles sont l'emploi et l'investissement : le taux de chômage, en particulier, reste préoccupant, et, compte tenu des corrections de variations saisonnières, tendrait même à réaugmenter de 1,60 % à 1,80 % de la population active.

Gestion risquée

La France se maintient à peu près : c'est elle qui se place le mieux pour le niveau d'activité avec un rythme de croissance de la production industrielle de l'ordre de 5 %. L'emploi, après la détérioration lente des derniers mois, est en amélioration légère, le taux de chômage repassant au-dessous de 2,4 % de la population active. Le volume des investissements augmenterait, en 1974, de l'ordre de 6 %. Mais ces bonnes notes sont obtenues dans des conditions de gestion de plus en plus risquées et proches du dérapage. L'inflation est très élevée (16 %), et le laxisme de la période électorale, ainsi qu'un taux d'augmentation des salaires de plus de 18 % en rythme annuel pour le premier trimestre 1974, menacent encore de l'aggraver.

Le franc se stabilise quelque peu à sa décote actuelle, mais reste fragile. Le déficit extérieur se situe, il est vrai, en dessous de ce qu'on avait craint initialement, et la bonne tenue des exportations efface partiellement le surprix du pétrole. En mars, le taux de couverture s'est même un peu amélioré, mais il a subi une légère détérioration en avril.

L'Allemagne et la France sont en tout cas les deux seuls pays de l'Europe des Neuf qui ont aujourd'hui le pouvoir, comme l'ont fort bien compris MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, de relancer sinon l'Europe — un bien grand mot pour les temps que nous vivons — du moins la concertation des politiques conjoncturelles.

Le fossé se creuse

En Italie et en Grande-Bretagne, les situations sont beaucoup plus difficiles, et leurs notes sont beaucoup moins bonnes. L'Italie a, par rapport à la Grande-Bretagne, l'avantage d'une activité soutenue : le rythme de la production industrielle resta encore d'environ 5 %, et l'emploi se maintient, ainsi que les investissements. Mais ces performances n'ont pu être réalisées qu'en sacrifiant largement l'équilibre du commerce extérieur et de la balance des paiements, et en laissant libre cours à l'évolution du crédit et des prix. Ces derniers ont même eu tendance à exploser avec un rythme d'inflation de près de 20 %. Aussi l'Italie éprouve d'énormes difficultés à contrôler un dérapage qui s'accentue.

En Grande-Bretagne, au contraire, on note un certain rétablissement, tout relatif, certes. Après la difficile épreuve de la semaine de trois jours, activité et emploi se portent mieux : sans que ceci se traduise dans nos chiffres. On constate néanmoins, pour avril, une amélioration du taux de chômage, qui se situe au-dessous des 2,4 % de la population active. Mais la capacité de production reste faible, d'autant plus que les investissements hésitent ; et la situation commerciale se détériore toujours dans des conditions proches de celles de l'Italie (en mars 1974, un nouveau déficit record de 453 millions de livres a été enregistré, et, en avril, il a été encore de 391 millions de livres).

Assez paradoxalement pourtant, la livre, à la différence de la lire, tend à améliorer, ou tout au moins à stabiliser, sa situation. Diverses raisons expliquent que la Grande-Bretagne puisse bénéficier beaucoup plus facilement que l'Italie et sans trop de conditions de possibilités de crédit exceptionnelles : capacité financière, perspectives pétrolières dans la mer du Nord, etc., etc.

Impasses

Quoi qu'il en soit, le contraste entre nos quatre pays s'est nettement accentué au cours des derniers mois. Et le fossé a tendance à se creuser entre une Allemagne qui reste forte, une France essayant de passer sans trop de mal une période intermédiaire difficile, une Grande-Bretagne se surendettant dans l'espoir de bonnes perspectives à moyen terme et, enfin, une Italie prise à la gorge.

Dans ces conditions, les solidarités vont être de plus en plus difficiles à maintenir entre les quatre. Pour les deux derniers surtout, plus ou moins impuissants devant un déficit extérieur qui tend à se creuser de manière inexorable. La tentation est grande de rejeter brutalement les règles du jeu que l'on ne parvient plus à respecter.

D'abord ce furent les règles monétaires abandonnées avec les flottements successifs de la livre, de la lire et du franc. Maintenant, avec la récente décision italienne d'exiger un dépôt de six mois et sans intérêt de 50 % de la valeur des importations, ce sont les échanges physiques eux-mêmes qui sont touchés à compter de ce mai 1974.

Certes, on essayera de limiter plus ou moins les conséquences commerciales de ces mesures par des accords monétaires : soit que les importateurs puissent disposer de crédits, soit que les exportateurs aient les moyens d'augmenter leurs crédits au bénéfice de la balance des paiements italienne.

Il n'en reste pas moins qu'avec cette mesure unilatérale, remettant en cause les fondements mêmes du Marché commun, un tournant a été pris. D'autres pays pourraient être tentés de suivre cette pente apparemment facile du « chacun pour soi », qui, malheureusement, à terme, conduit inexorablement à la recession pour tous.

MAURICE BOMMENSATH.

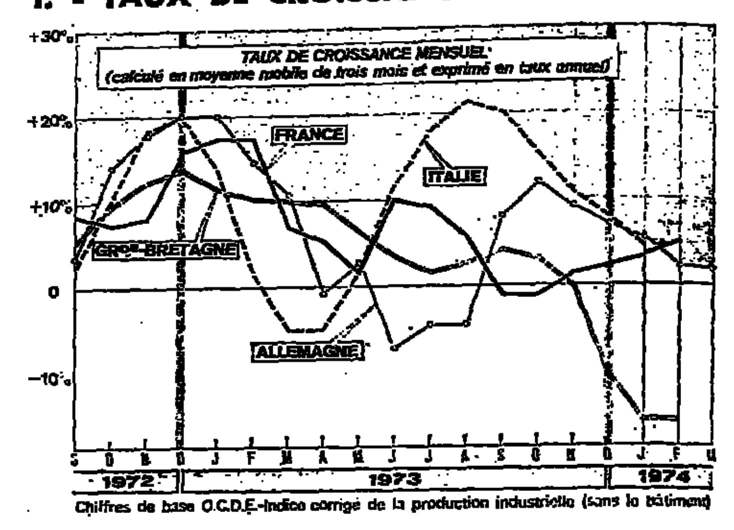
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	Taux de croissance	Qualité de la croissance: Prix	Qualité de la croissance: Emploi	Maintien de la croissance: Capacité de production	Maintien de la croissance: Échanges	Maintien de la croissance: Sensibilité internationale (1)
ALLEMAGNE	+	+	—	—	+++	++
FRANCE	++	——	+	+	—	—
ITALIE	++	———	+	+	———	——
GRDE BRETAGNE	+	——	+	—	———	—

+++ excellent　++ bon　+ assez bien　— médiocre　—— mauvais　——— très mauvais　(grisé) tendance précédente

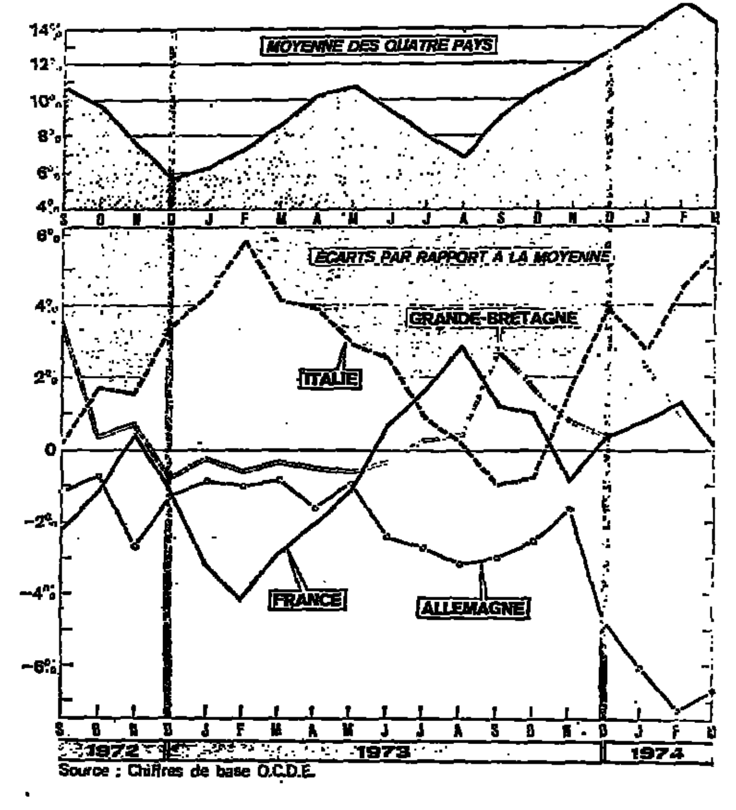
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

I. - TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE



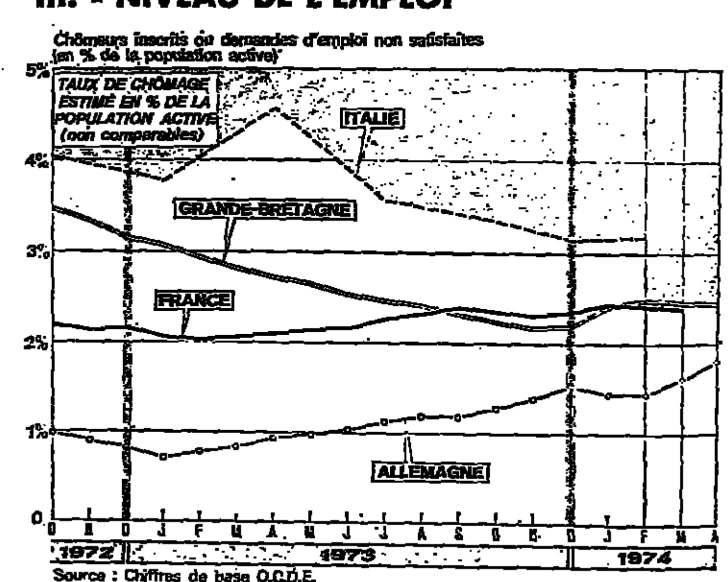
Chiffres de base O.C.D.E.-Indice corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

II. - ÉVOLUTION DES PRIX



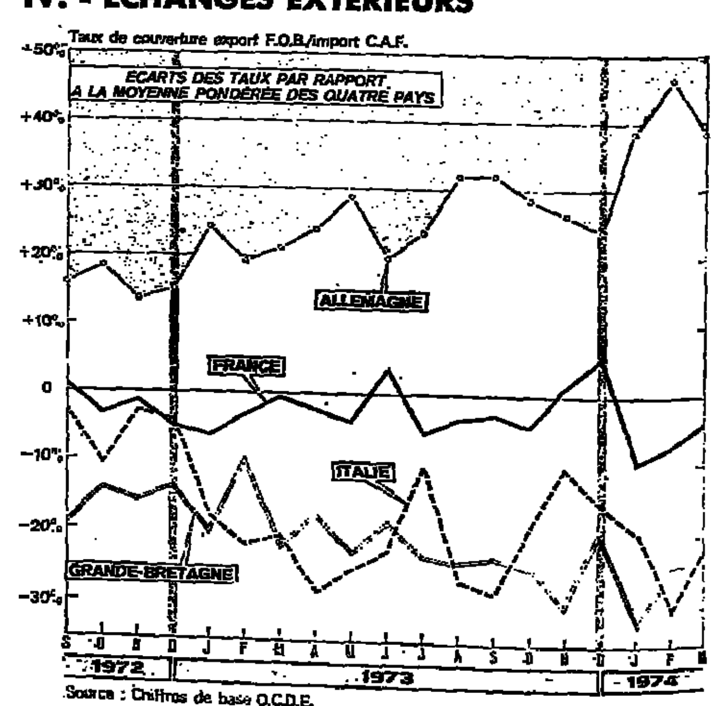
Source : Chiffres de base O.C.D.E.

III. - NIVEAU DE L'EMPLOI



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

IV. - ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

Forum

Les Bourses reflètent la désagrégation de la Communauté

Par le docteur F. WILHELM CHRISTIANS (*)

LE lecteur non averti se demandera avec raison si l'examen de l'avenir des Bourses de valeurs doit être limité au seul échelon européen. En fait, le profond malaise dont les investisseurs sont la proie depuis 1973 est de dimension mondiale. Et leur confiance a été mise à si rude épreuve — tant par le comportement des marchés de valeurs à revenu variable que par celui des marchés de valeurs à revenu fixe — que l'avenir des Bourses constitue à l'heure actuelle l'une des préoccupations majeures de l'ensemble du monde occidental.

Malgré la commotion qu'elle a provoquée dans l'économie, il ne s'agit pas pour moi d'analyser les causes de cette crise de confiance ou de proposer des solutions aptes à la résoudre, mais d'envisager la question sous l'angle de l'intégration européenne ou, plus précisément, de l'Europe constituant le Marché commun.

Souvenons-nous des premières années qui ont suivi le traité de Rome, de l'adhésion unanime des marchés du Continent à l'idée européenne ; souvenons-nous, lors d'un passé plus récent, de l'élan et de l'intérêt avec lequel les investisseurs britanniques, dans l'attente de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, se lancèrent à la découverte du marché européen des capitaux ; souvenons-nous de tout cela et constatons avec résignation que l'Europe n'a pas répondu aux espoirs qu'elle avait suscités. Les investisseurs étaient prêts à tirer une traite sur l'avenir. Traite qui ne pourrait être honorée aujourd'hui.

Jusqu'à présent, les politiciens européens n'ont pas obtenu ce que l'économie, sur la foi de ses contrats et de ses perspectives de développement, accepte et pratique, elle, comme une réalité : l'intégration de l'Europe. Quand ils se sont trouvés opposés au progrès de l'intégration européenne, les intérêts nationaux ont trop souvent pris le dessus et parfois au moment même où certaines circonstances (je pense, par exemple, aux questions monétaires et à la crise pétrolière) offraient aux Européens l'occasion de s'unifier et de devenir une Communauté à part entière. Par leur comportement actuel vis-à-vis des problèmes mondiaux posés par l'inflation et par la perte de confiance qui résulte de la désintégration du système monétaire international, auxquels s'ajoutent les soucis politiques et économiques propres à chaque pays, les Bourses de valeurs européennes reflètent la désagrégation politique de leur Communauté.

Les professionnels en avance

Malgré tout, une certaine Europe continue d'être pratiquée assidûment : celle des professionnels des Bourses de valeurs. Un simple exemple le montrera. Lors de la grève, à Paris, des employés de banque et de Bourse, on vit s'instaurer à Londres un marché parallèle très actif sur les valeurs françaises. Les « brokers » (agents de change de la City) prouvèrent alors que les opérateurs réalistes considéraient toujours Londres — et avec raison — comme la place financière pilote de la C.E.E. Et il est un fait, c'est que les maisons de « brokers » londoniennes ont fait preuve de grandes facultés d'adaptation, d'initiative et de créativité à l'égard des valeurs européennes.

Tous les marchés boursiers voient croître le nombre des valeurs étrangères qu'ils cotent officiellement. Cette évolution est à saluer et à encourager, même si les volumes des transactions qui s'appliquent à ces valeurs demeurent restreints. Du côté des entreprises, on voit ici la possibilité de réaliser des investissements à long terme. La publicité liée à cette évolution constitue le support de base devant permettre de reconquérir la confiance des actionnaires étrangers potentiels. Dans mon pays, le meilleur exemple en est fourni par les actions hollandaises de stature internationale. En effet, elles sont à peine considérées par les investisseurs allemands comme des titres étrangers et elles bénéficient de volumes d'affaires très importants.

Dans tous les pays se sont développés des lois, des usages et des traditions qui, dans l'intérêt même des investisseurs, sont à préserver mais qui cependant doivent être adaptés à des marchés plus larges. A cet égard, un prospectus d'introduction de valeurs unique pour tous les pays de la Communauté serait souhaitable. En revanche, des questions de détail, touchant les essais de perfectionnement en particulier les modalités de publicité, ne présentent qu'un intérêt secondaire pour les investisseurs.

Pour les entreprises cotées en Bourse depuis de longues années, et dont le prestige est international, les conditions d'introduction sur une autre place de la Communauté doivent, à mon avis, être différentes de celles que l'on impose aux nouvelles venues. Mais ici aussi la pratique se heurte à des obstacles nationaux. Il entre dans les objectifs du conseil de la C.E.E. d'édifier un marché des capitaux unifié. Sur ce point, banques, agents de change et investisseurs de la Communauté sont parvenus, dans la pratique, bien au-delà des résultats obtenus jusqu'à présent sur le plan politique. Ils pensent et agissent internationalement, ainsi que l'exigent les réalités économiques.

Une harmonisation s'impose

Il existe en pratique un véritable marché européen élargi des valeurs mobilières, et point n'est besoin de créer spécialement une Bourse européenne des valeurs. Les moyens de communication, en amélioration constante, permettent d'assurer de façon satisfaisante la continuité des marchés nationaux, qui doivent être préservés dans l'intérêt des investisseurs.

Les horaires différents des séances boursières dans les pays de la Communauté européenne ne constituent pas un obstacle insurmontable à la fluidité des échanges de valeurs mobilières, pourtant ils entravent notablement les possibilités d'arbitrage.

Sur le plan purement administratif, les échanges inter-Bourses se heurtent malheureusement encore trop souvent à des difficultés insolubles : différences d'ordre juridique entre les actions (nominatives et au porteur), périodes de liquidation différentes accompagnées de modalités de livraison des titres inadaptées aux échanges internationaux (notamment en matière d'organismes de compensation, de remise physique des titres ou des certificats, etc.).

Dans ce domaine, une harmonisation s'impose en priorité. Les usages et les législations nationales devraient être adaptés rapidement aux pratiques du commerce international des valeurs mobilières. L'intégration des Bourses européennes est hautement souhaitable et, j'en suis convaincu, parfaitement possible. Mais elle devra être réalisée en tenant compte des traditions nationales.

Pour atteindre ce but, on devrait mettre à profit les rivalités nationales qui existent entre les quelques places boursières pouvant prétendre au premier rang en Europe. La première place reviendrait sans doute à celui des marchés européens qui, par son expérience, son talent, son « know-how », saurait ajuster son offre de valeurs mobilières au volume des capitaux en quête de placement.

Pour ma part, je ne doute pas que cette place revienne à la City de Londres. Pourtant, là-bas aussi, la préparation à l'intégration doit être menée de telle sorte que les mécanismes spécifiques du marché soient adaptés aux besoins respectifs des places continentales.

Pour l'heure, le plus pressant me paraît être d'éviter aux investisseurs les craintes inhérentes à un changement de système. Il est nécessaire que les gouvernements se montrent convaincus du bien-fondé pour l'économie des réformes à entreprendre afin que renaisse la confiance dans les placements de capitaux à long terme.

(*) Membre du directoire de la Deutsche Bank A.G.



Rédaction : Pierre Drouin (« le Monde »), Piero de Garzarolli (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur (« The Times »), Fritz Wirth (« Die Welt »), avec la collaboration de Paul Fabra et Jacqueline Grapin (« le Monde »), Ugo Salvatore (« la Stampa »), David Spanier (« The Times »), Hans Stollhans (« Die Welt »).
Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

(PUBLICITÉ)

LES CAISSES D'ÉPARGNE DANS LE MONDE

L'inflation et le défi de la modernisation

1924-1974

AU moment où l'International Savings Banks Institute qui représente environ 3 500 organismes d'épargne de 49 pays entre dans son second demi-siècle, le problème vital avec lequel les épargnants et les Caisses d'Epargne se trouvent confrontés est l'inflation. Comment les Caisses d'Epargne peuvent-elles maintenir et augmenter la valeur de leurs dépôts alors que les monnaies nationales perdent chaque année de 5 à 15 % de leur valeur et même parfois plus ? Les membres de l'ISBI s'attaquent sur plusieurs fronts à ce problème essentiel.

Les événements internationaux et, en particulier, l'échelle croissante et l'accélération de l'inflation des prix ont récemment affecté l'activité et le développement des caisses d'épargne au cours de ces dernières années bien que leurs effets aient été différents d'un pays à l'autre, selon la structure des différentes organisations et les règles et réglementations nationales. Dans presque tous les pays, le petit épargnant qui ne possède habituellement aucune expérience des questions financières et qui était jusqu'à présent satisfait de continuer à déposer ses économies à la caisse d'épargne, institution familiale en laquelle il avait confiance a été alarmé par les événements qu'il voyait se dérouler autour de lui et a réagi — parfois très rapidement — en modifiant ses habitudes en matière d'épargne. Récemment, la préférence a été, en général, aux plans d'épargne (pour la plupart à long terme) ou à certains types de comptes de dépôt à terme offrant des rendements plus élevés et l'on assiste même à un revirement perceptible en faveur de la Bourse ou du marché des capitaux. Etant donnés les taux élevés atteints par l'inflation, ce changement de mode d'investissement est fréquemment le seul moyen permettant à un épargnant de recevoir une rémunération réelle pour ses dépôts.

Les effets sur les caisses de cette modification du processus d'épargne en faveur d'investissements offrant un meilleur rendement n'ont pas eu partout la même gravité, cela en raison des différences entre les réglementations régissant les investissements dans chaque pays. Les plus touchées furent les caisses d'épargne dont l'activité est si limitée par le contrôle exercé par l'Etat qu'elles ne peuvent réagir aux événements qui se produisent sur le marché ou tout au moins qui ne peuvent réagir dans la même mesure et en même temps que leurs concurrents. Cela s'applique plus particulièrement aux caisses d'épargne des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Irlande et de France et dans certains pays à quelques caisses d'épargne centrales.

L'importance d'être en mesure d'offrir une large gamme de possibilités de dépôts permettant de maintenir des rentrées de fonds stables peut être constatée dans les pays où la diminution des dépôts d'épargne « ordinaires » a été complètement ou partiellement compensée par la croissance des dépôts à terme, des dépôts d'épargne exigibles moyennant préavis convenu ou bien — lorsque les caisses d'épargne sont autorisées à le faire — par l'augmentation des ventes de bons d'épargne. L'Autriche donne l'exemple d'un pays où une diminution appréciable des dépôts ordinaires a été plus que compensée par une croissance proportionnellement plus importante des dépôts disponibles moyennant préavis et par le succès des ventes de bons d'épargne offerts pour la première fois en 1973. Des primes à l'épargne dans le cadre d'un plan encouragé par le gouvernement ont contribué également sans aucun doute à stabiliser les rentrées des caisses d'épargne en offrant aux épargnants un taux d'intérêt attrayant.

Cette tendance et les problèmes qui l'accompagnent se trouvent confirmées par une comparaison de la part des caisses d'épargne et de celle des autres instituts financiers sur le marché des dépôts à long terme. Il ressort que d'une manière générale les caisses d'épargne n'ont pas réussi récemment à maintenir leur position dans leur propre sphère d'activité traditionnelle. Une sur quatre seulement en moyenne des caisses d'épargne postales, nationales ou centrales a été en mesure de maintenir la part du marché, ou de l'améliorer légèrement. Par contre, les pertes des autres sont dans certains cas considérables même en ne faisant qu'une comparaison à court terme. Du point de vue de la politique de gestion, les caisses d'épargne ne pouvaient donc plus au cours des dernières années s'en remettre à la stabilité de leur position acquise sur le marché des dépôts. Les luttes auxquelles se livrent les différents groupes d'institutions pour attirer les « sous » du petit épargnant sont devenues de plus en plus dures depuis quelque temps et la concurrence ne se fait plus sur le terrain des prix — c'est-à-dire des taux d'intérêt — mais est devenue dans une large mesure une concurrence entre produits, une lutte concernant l'ensemble des « services de caisses d'épargne ». Le principe de l'activité de toutes les caisses d'épargne se résume actuellement par l'offre de formes nouvelles et attrayantes d'investissements permettant aux clients d'obtenir plus soit en terme de liquidité, soit en terme de rentabilité de leurs investissements, c'est là le seul moyen possible de maintenir, sinon de développer, le cercle « traditionnel » des clients du moyen et du long terme.

Dans certains pays, les caisses d'épargne ont progressé appréciablement vers une gamme plus large de possibilités de dépôts à moyen et à long terme.

Les caisses d'épargne locales des Pays-Bas, certaines caisses d'épargne de Grande-Bretagne et la caisse d'épargne nationale du Luxembourg offrent maintenant leurs propres bons d'épargne avec différents taux d'intérêt et différentes durées. En Suède, un nouveau plan d'épargne salarial assorti de primes a été lancé et permet aux épargnants de participer à une loterie subventionnée par l'Etat.

De plus, une large gamme de possibilités de dépôts à court terme a aidé les caisses d'épargne, ainsi que les caisses d'épargne postales et les caisses d'épargne centrales de beaucoup de pays à renforcer leur position sur le marché. La raison en est l'attrait général pour les transactions sans mouvement d'espèces qu'il s'agisse de comptes chèques ou de virements ou bien d'ordres de paiement permanents ou de possibilités de versements à vue. L'usage généralisé des chèques et des cartes de crédit a également contribué à encourager cette tendance.

Le basculement vers des formes de paiements autres que le numéraire — dû en particulier aux nouvelles possibilités présentées par l'automatisation croissante des transactions se confirmera sans aucun doute et les caisses d'épargne tentent de se libérer des limitations auxquelles beaucoup d'entre elles sont toujours soumises dans ce domaine. Il n'est plus possible d'espérer que les clients qui ont besoin de plusieurs services bancaires feront appel à plusieurs instituts différents.

L'activité crédit directe comme indirecte sous forme d'achat de valeurs a toujours été une activité traditionnelle des caisses d'épargne bien que les caisses d'épargne locales postales ou d'Etat de certains pays ne soient pas encore autorisées à traiter toutes les formes de crédit, par contre, presque toutes les caisses d'épargne sont autorisées à effectuer des prêts hypothécaires ou des prêts aux administrations ou autres organismes publics mais les prêts personnels ne sont accordés par les caisses d'épargne que dans une mesure limitée ou bien leur sont totalement interdits.

L'activité crédit des caisses d'épargne a été étroitement liée au développement du dépôt et fortement affectée par les mesures récentes en matière de politique du crédit dont le but est d'infléchir les tendances inflationnistes. Les caisses d'épargne donnent tout leur appui à ces mesures et dans certains pays les ont même renforcées en restreignant délibérément leurs prêts. Mais cette évolution générale n'a pas amélioré la position des caisses d'épargne locales, postales ou centrales sur le marché du crédit ou elles sont en concurrence avec d'autres instituts financiers.

Le parallèle entre l'évolution de la part du marché du crédit et de la part du marché des dépôts revenant aux caisses d'épargne montre que dans les pays où elles offrent une gamme relativement large de services, qu'il s'agisse de possiblités de prêts ou de dépôts, les caisses d'épargne ont été en mesure de conserver et même d'améliorer leur part du marché ou bien n'ont souffert tout au moins que de pertes légères. Cela s'applique spécialement au cas de l'Allemagne, de l'Espagne et du Portugal, mais l'on peut également dire que les caisses d'épargne d'Australie, de Norvège, d'Autriche et de Etats-Unis n'ont perdu que relativement peu de terrain dans le domaine du crédit.

Le poste le plus important de l'activité prêts de la majorité des caisses d'épargne est constitué par le financement de la construction ou de l'achat de maisons d'habitation. C'est dans ce domaine qu'elles ont la position la plus forte par rapport aux autres instituts de crédit. Il s'agit principalement de prêts hypothécaires, et en fait, dans certains cas, les prêts hypothécaires ou financements de locaux d'habitation d'une forme ou d'une autre représentent plus des deux tiers du total des prêts effectués. Cela confirme la position traditionnelle qu'occupent les caisses d'épargne sur le marché de l'immobilier de presque tous les pays.

Dans le domaine des affaires de crédit à long terme, particulièrement dans le secteur des prêts personnels, la position des caisses d'épargne est comparativement faible, sauf dans les pays où elles ont plus ou moins le caractère de banque dans le sens général du terme. Dans d'autres pays, ces types d'affaires de crédit sont interdits aux caisses d'épargne ou bien sont soumis à des restrictions sévères, ou encore n'ont été que récemment introduits, ce qui ne permet pas d'avoir une opinion sur leur importance.

Les premières statistiques de 1973, qui sont encore incomplètes, font ressortir que dans certains pays la croissance appréciable des bénéfices nets de 1972 par rapport à 1971 ne s'est pas répétée en 1973. Ce phénomène peut être principalement attribué à un rétrécissement général des marges sur intérêts alors qu'en même temps toutes les caisses d'épargne devaient faire face à des frais de personnel croissants que les améliorations de la rationalisation et de l'automation n'ont pas été en mesure de compenser en totalité, cela en raison des investissements importants qui sont nécessaires.

Les caisses d'épargne n'auront donc pas d'alternative et devront s'efforcer, grâce à la rationalisation, la coopération et la restructuration, de diminuer les frais sans porter atteinte à la gamme des services offerts. Elles n'auront à l'avenir aucune alternative non plus et devront revenir sur le principe de fournir de nombreux services à titre gratuit, principe qui constitue une tradition profondément enracinée mais n'est plus une hypothèse économiquement valable.

La croissance rapide de la demande de services bancaires de tous genres et certaines tendances vers la libéralisation de la législation régissant les caisses d'épargne ne feront que rendre la concurrence plus vive.

L'époque des simples comptes d'épargne n'entrainant que des transactions relativement peu complexes est maintenant entrée dans le passé et à titre définitif. Le perfectionnement et la rationalisation croissante des services et plans d'épargne offerts par les caisses membres de l'ISBI leur permettent en partie d'aider leurs clients à combattre les effets de l'inflation, qui ne montre aucun signe de ralentissement pour le moment.

ALLEMAGNE DE L'OUEST :

De bons résultats grâce à un bon travail

Il y a peu de pays où les formes et les méthodes modernes pour traiter les questions d'argent sont aussi largement enracinées dans toutes les couches de la population et dans toutes les sphères de l'activité économique qu'en République fédérale d'Allemagne. Pratiquement, tout le monde possède un compte d'un type ou d'un autre dans un institut financier : l'industriel ou le commerçant a un compte courant pour effectuer ses paiements et y recevoir ses créances, ou bien il a emprunté de l'argent au jour le jour ou pour des investissements à titre privé ; on ouvre un compte pour ses salaires ou appointements, un compte d'épargne : on effectue des dépôts de titres ou l'on a profité d'un crédit à la consommation ou obtenu un prêt hypothécaire. Le fait que pratiquement toutes les entreprises et la majorité des ménages aient affaire avec des instituts financiers signifie que les questions d'argent peuvent être traitées de manière rationnelle

Cela constituant une raison importante de l'efficacité croissante de l'économie de l'Allemagne occidentale.

Il n'est pas exagéré de dire qu'une grande partie de la prospérité individuelle et nationale actuelle de la République fédérale peut être attribuée au fait que des techniques monétaires et financières efficaces se sont répandues de manière remarquable, mais ceci ne s'est pas fait de soi-même.

La raison principale est que les nombreux instituts financiers allemands ont été fondés il y a plus de cent ans et se mirent non seulement à la disposition des industriels et commerçants prospères mais également à la disposition des petites et moyennes entreprises des communautés urbaines et rurales et, en dernier lieu, mais il s'agit là d'un fait important, des salariés des entreprises privées et des fonctionnaires.

Les couches les plus pauvres de la population n'offraient pas d'aussi bonnes perspectives de bénéfices que les grandes entreprises et des instituts financiers spéciaux dont le principal objectif n'était pas de réaliser des bénéfices pour leurs actionnaires ou propriétaires durent être imaginés à cet effet. Quelques-uns furent créés sur l'initiative de certains milieux d'affaires pour satisfaire à leurs propres besoins particuliers sous forme de coopératives, de crédits agricoles ou industriels, d'autres, les caisses d'épargne publiques, sur l'initiative de communautés locales. Dans ce contexte le mot « public » a deux significations : les caisses d'épargne sont des entreprises publiques et sont d'autre part au service du public en général (et en particulier au service des catégories les moins fortunées) vis-à-vis de qui elles sont responsables.

L'amélioration considérable de la position financière des petits industriels et commerçants indépendants et des salariés au cours des cinquante dernières années, amélioration à laquelle les caisses d'épargne ont apporté une contribution importante, a naturellement entrainé une nette croissance de la position de ces dernières.

Les caisses d'épargne étant représentées à l'échelon national par la Deutsche Sparkassen und Giroverband. Bonn regroupe maintenant la plus importante des structures bancaires de la République fédérale allemande.

Ce groupe comprend environ sept cent quarante caisses d'épargne totalisant 259 milliards de DM de capital, les instituts centraux de virement dont le capital totalise 199 milliards de DM et les entreprises publiques de construction dont le capital atteint 27 milliards de DM. Mais les caisses d'épargne d'Allemagne de l'Ouest ne se distinguent pas seulement par leur importance, c'est surtout leur attitude et leurs méthodes qui les distinguent des autres banques. L'intérêt public est à la base du fonctionnement des caisses d'épargne, leur rôle est de donner l'assurance que tous les citoyens ont accès aux services bancaires. Cela comprend d'une part toute une variété de plans d'épargne et d'autre part, des possibilités de crédits pour la construction de logements et pour les projets des communautés spécialement importantes pour les classes moyennes et les classes laborieuses.

Les caisses d'épargne représentent 56 % environ du total de l'épargne et près de 80 % de la totalité des bons d'épargne émis en République fédérale allemande. Du côté du crédit, les instituts d'épargne aident à financer complètement la moitié de tous les immeubles collectifs d'habitation et prêtent 75 % du total des fonds empruntés par les organismes municipaux.

Les instituts d'épargne d'Allemagne occidentale ont également recherché avec vigueur de nouvelles formes d'épargne et de conseils en investissements, créant également une organisation propre destinée à faciliter de nouvelles formes d'investissements au bénéfice de leurs clients. La Deutsche Sparkassen und Giroverband se considère comme le porte-parole des clients des caisses d'épargne, spécialement en ce qui concerne la lutte contre l'inflation, et en faisant pression sur le gouvernement fédéral pour que les intérêts de ses clients figurent toujours au premier rang des décisions politiques en matière d'économie. Du fait qu'il ne s'est jamais écarté de ce principe de base, le D.S.G.V. constitue un instrument puissant du bien-être financier du citoyen ouest-allemand moyen.

QU'EST-CE QUE L'ISBI ET QUELLE EST SON ACTION?

L'International Savings Banks Institute (ISBI), fondé il y a tout juste un demi-siècle, est un organisme non gouvernemental comportant plus de quatre-vingts membres répartis dans quarante-neuf pays représentant plus de trois mille cinq cents caisses d'épargne dont les dépôts atteignent un chiffre proche de 400 milliards. C'est un centre international où s'échangent expériences et informations qui représente au niveau international la forme d'activité bancaire que constituent les caisses d'épargne.

L'ISBI est un centre d'échange d'expériences professionnelles et d'idées concernant tous les aspects de l'activité des caisses d'épargne — problèmes de législation, de taxation, services offerts, concurrence, gestion, formation du personnel, organisation et automatisation. L'ISBI cherche à promouvoir une collaboration pratique entre l'activité des caisses d'épargne et celle de leurs banques centrales et stimule l'échange d'idées et de méthodes commerciales et publicitaires. Son but est de pousser le développement de ces organismes et de propager l'idée de l'épargne dans le monde entier.

L'ISBI représente les caisses d'épargne du monde auprès de tous les organismes internationaux à l'exception de la Communauté économique européenne. En collaboration avec ses membres et avec les organismes internationaux intéressés, l'ISBI définit et exécute les projets de mobilisation de l'épargne dans les pays en voie de développement et fournit experts et matériels pour l'accomplissement de ces projets : elle entretient des bureaux à Bangkok et à Bogota.

Pour réaliser ces objectifs, l'ISBI organise les réunions suivantes :

- Le congrès international des caisses d'épargne, qui a lieu tous les trois ans. Le prochain est prévu en 1975 et doit avoir lieu à Bogota, en Colombie.
- Des séminaires pour jeunes cadres.
- Des séminaires destinés aux cadres de direction des caisses d'épargne.
- Des conférences de publicité.
- Des séminaires sur l'activité des caisses d'épargne spécialement destinés aux pays en voie de développement.

Les publications de l'ISBI comprennent divers rapports spéciaux concernant différents aspects de l'activité des caisses d'épargne et *Savings Banks International*, revue trimestrielle où figurent les articles et rapports analytiques concernant les plus récents développements de l'activité des caisses d'épargne et des sujets d'intérêt qui y sont liés. *International Information*, bulletin mensuel accompagné d'éditions spéciales concernant l'automatisation : *Savings and Development*, bulletin semestriel et un rapport d'activité également semestriel.

Toutes les publications ISBI sont éditées en anglais, en français et en allemand.

L'ISBI est administré par une assemblée générale d'environ cent cinquante membres, un conseil d'administration de dix-huit membres, un comité exécutif de cinq membres et un directeur général, qui, à dater du 1er juillet, est M. H. Wolf. Ils sont assistés par plus de cent trente experts venant de nombreux pays, par les membres des différents comités de l'ISBI et par des groupes de travail.

L'Institut est divisé en cinq départements, chacun d'eux ayant à sa tête l'un des responsables de l'organisation : relations internationales, économie, gestion, information et administration.

(PUBLICITÉ)



FRANCE : renforcement de la position des caisses d'épargne

Union nationale des caisses d'épargne

L'UNCEF (Union nationale des caisses d'épargne de France) s'efforce de renforcer la cohésion des caisses d'épargne françaises afin qu'elles deviennent un réseau financier important face à la concurrence des autres banques.

En principe, il semble nécessaire que les établissements individuels deviennent suffisamment importants pour être en mesure d'offrir à leurs clients la gamme complète des services autorisés par la loi. Des regroupements et des fusions sont vraisemblables parmi les caisses d'épargne les moins importantes. Cette tentative de réorganisation sera poursuivie sur une base régionale afin de disposer entre l'UNCEF et les caisses d'épargne d'organismes intermédiaires offrant des services communs et capables d'apporter leur assistance technique à toutes les caisses d'épargne de leur secteur, facilitant ainsi le développement de leurs activités dans leurs zones respectives. Ce développement d'activité se fera par diversification de services visant un type de client donné, le particulier. Les caisses d'épargne seront en mesure de répondre aux questions que ce dernier peut poser en ce qui concerne l'organisation de son budget familial.

En offrant la gamme complète des services financiers, les caisses d'épargne ont pour but d'augmenter leur possibilité d'attirer l'épargne et de mettre au point une politique d'utilisation des fonds bénéficiant à la fois aux familles et à la communauté où vivent ces dernières.

Cela signifie que les caisses d'épargne espèrent développer leurs prêts personnels tout en continuant à jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne les prêts aux organismes gouvernementaux locaux et de financement des habitations à bon marché.

Ainsi dotées de structures renforcées à l'échelon local, de même qu'à l'échelon régional ou central, les caisses d'épargne françaises seront en mesure de continuer à jouer leur rôle traditionnel tout en s'adaptant constamment à l'évolution du monde moderne et en affirmant leur position particulière parmi les autres réseaux financiers.

Au 31 décembre 1973, les bons d'épargne émis par les groupements régionaux d'épargne et de prévoyance ont atteint un total de 4 513 745 200 F, dont 88 % sont constitués par des bons à cinq ans et 12 % par des bons à deux ans. Ce total ne représente que 3,4 % des bons émis par l'ensemble des réseaux financiers français. L'on peut s'attendre à une augmentation rapide de cette forme d'épargne.

La masse de fonds obtenue grâce aux bons d'épargne a permis aux caisses de compléter la gamme de leurs plans de financement de logement par des prêts personnels constitués essentiellement par des prêts logement, un petit pourcentage étant réservé à des « prêts familiaux » dont le montant et la date de remboursement sont fixes. Au 31 décembre 1973, le total du prêt personnel atteignait 4 599 707 500 F. La croissance constante de ce type de prêt n'est actuellement limitée que par le quota alloué aux caisses d'épargne. Ce quota dépend des montants recueillis au moyen des bons d'épargne et de l'épargne complémentaire. Les études montrent qu'il serait bientôt désirable d'autoriser les caisses d'épargne à ouvrir des comptes courants assortis de moyens de paiement modernes en faveur de leurs déposants.

Caisse des dépôts

La Caisse des dépôts (C.D.D.) française a été fondée en 1816 dans le but de recevoir des fonds privés en vue de les protéger contre toute intervention, même de la part du gouvernement. En conséquence, ses statuts ont été établis de manière telle que le contrôle et l'administration de la Caisse soient confiés :

— d'une part à une commission de surveillance soumise à l'autorité législative, et,

— d'autre part, à un directeur général nommé par le gouvernement et qui ne peut être remplacé sans l'accord de la commission de surveillance.

Au 31 décembre 1972, le montant total des dépôts était évalué à 195 milliards. Sur ce montant, 148 milliards provenaient des caisses d'épargne classiques et de la caisse d'épargne nationale.

Aux termes de la loi, les caisses d'épargne doivent déposer leurs fonds à la Caisse des dépôts. De son côté, la Caisse assure une alimentation suffisante en liquidité aux caisses d'épargne et joue le rôle de chambre de compensation pour tous les transferts entre les caisses d'épargne elles-mêmes et entre les caisses d'épargne et d'autres instituts financiers.

A cet effet, la Caisse des dépôts représente toutes les caisses d'épargne au Centre de calcul national de compensation des transactions qui est géré par la Banque de France à Paris.

Le C.D.D. est responsable de l'utilisation des fonds.

Cette dernière fonction peut être résumée par trois types principaux d'investissements :

— prêts aux municipalités pour le financement d'infrastructures et de logements à bon marché ;
— actions transférables et prêts hypothécaires et,
— plus récemment, prêts personnels.

La première catégorie est de loin la plus importante et justifie dans une large mesure les avantages fiscaux accordés aux déposants des caisses d'épargne et vient renforcer l'image populaire de la caisse d'épargne, institut financier agissant dans l'intérêt de la société.

Néanmoins, les caisses d'épargne ordinaires ont toujours la possibilité de décider de l'utilisation de plus de *la moitié des fonds déposés chez elles* alors que la Caisse des dépôts se limite à la gestion de ces fonds.

En ce qui concerne les deux autres formes d'investissement, c'est-à-dire sur le marché financier et sur le marché monétaire à court terme, les achats de titres ou les souscriptions effectués par la Caisse des dépôts en 1972 ont conduit à une croissance de 5 055 millions de son portefeuille obligatoire.

La Caisse des dépôts reçoit également certains dépôts privés, des dépôts judiciaires ou administratifs, des dépôts d'auxiliaires de la justice, avoués, conseils juridiques et sociétés mutuelles et administre également les dépôts de différentes sociétés de prévoyance et fonds de pensions.

LA CAISSE DES DEPOTS et L'INSTITUT INTERNATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE

C'est une organisation, à vrai dire assez originale, que celle du système des Caisses d'épargne en France. L'on sait qu'elle est en quelque sorte tripartite. Elle comporte en effet deux réseaux de collecte et un organisme de gestion. Les deux réseaux de collecte sont bien connus : les Caisses d'épargne, dites ordinaires, groupées au sein de l'Union nationale ; la Caisse nationale ou Caisse postale. L'organisme de gestion, depuis le milieu du XIXe siècle, est l'institution qui porte le nom, apparemment un peu étrange, de Caisse des dépôts et consignations.

C'est un organisme ancien. Il remonte au début du XIXe siècle, à l'année 1816 pour être précis.

C'est un organisme « sui generis ». A vrai dire, il est relativement proche de l'Etat. Ce n'est pas une entreprise privée ; il a le statut d'un établissement public, son personnel est composé de fonctionnaires, ses dirigeants sont nommés par le gouvernement et, incontestablement, il suit dans sa politique générale un certain nombre de directives générales qui lui sont proposées par les pouvoirs publics. L'originalité de son statut cependant tient au fait qu'il ne dépend pas hiérarchiquement des autorités gouvernementales. Les auteurs de ce statut ont même précisé avec beaucoup de soin, lors de la création de l'institution, qu'ils la faisaient dépendre, non point du pouvoir exécutif, mais pour ce qui concerne son contrôle, du pouvoir législatif. C'est ainsi que le Directeur général de cette maison est soumis au contrôle d'une commission de surveillance dont les membres sont pour une fraction importante des parlementaires, parmi lesquels est toujours choisi le président et dont les autres membres sont pour l'essentiel de hauts magistrats des instances supérieures, la Cour des comptes ou le Conseil d'Etat, le pouvoir exécutif étant représenté par un seul haut [illegible]

[illegible]

PORTUGAL : « Caixa Geral de Depositos »

La Caixa Geral de Depositos, credito e previdencia (C.G.D.C.P.) est une entreprise publique portugaise. Ses fonctions sont : recevoir et placer dépôts publics et épargnes privées, accorder différents types de crédits et administrer l'organisation de sécurité sociale des fonctionnaires.

Le conseil d'administration de la Caixa Geral est composé d'un président et de sept administrateurs. Tous les membres de la direction sont nommés par le ministre des finances et pour une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement. Les comptes de l'institut sont surveillés par trois commissaires qui sont les directeurs généraux des finances, de la comptabilité publique et de l'inspection des finances.

Les dépôts reçus par l'institut ont atteint 47 milliards d'escudos à la fin de 1973, les dépôts obligatoires des différents organismes représentant 17 milliards d'escudos, les dépôts volontaires des particuliers et des entreprises privées 30 milliards d'escudos.

Les taux d'intérêts des dépôts à vue varient de 1 à 3 % selon le solde du compte. En ce qui concerne les dépôts à terme, des échéances allant de six à plus de douze mois ont été fixées et correspondent respectivement à des taux d'intérêts de 5,5 et de 6,5 %.

En ce qui concerne l'affectation des fonds, le C.G.D.P.C. emploie aussi bien les dépôts reçus que son capital propre, c'est-à-dire, ses fonds de réserve qui se montaient à 7.200 millions d'escudos au 31 décembre 1973. Le bilan des opérations actives représentait un total de 48 500 millions d'escudos à la fin de 1973. Son soutien financier a été donné à l'Etat lui-même et à des entreprises publiques, c'est-à-dire : services de l'Etat, fonds indépendants de l'Etat et administration publique locale, de même qu'à des entreprises privées et des particuliers.

Au mois de décembre 1973, les crédits publics se montaient à environ 17 600 millions d'escudos, alors que les opérations financières concernant le secteur privé atteignaient 28 800 millions.

Une contribution de 8 300 millions d'escudos au crédit industriel représente l'appui financier donné par l'institut au développement économique du pays.

La Caixa Geral possède des succursales dans tout le Portugal et en ouvre une à Paris. Elle possède également une filiale à Rio-de-Janeiro.

SCANDINAVIE : coopération internationale

Les quatre caisses centrales des caisses d'épargne danoises, finnoises, norvégiennes et suédoises se sont réunies à la fin de l'année dernière à la Westdeutsche Landesbank pour fonder à Luxembourg la Bank of Northern Europe afin de développer entre elles une activité internationale des caisses d'épargne.

La coopération internationale a toujours été l'un des premiers soucis des quatre instituts scandinaves : Faellesbanken, for Danmarks Sparekasser, 37 H.C.

Andersons Blvd, Copenhague ; Säästöpankkien Keskus - Osake - Pankki (SKOP) Aleksanterinkatu 46, Helsinki ; Sparbankernas Bank, Peter Myndes Backe 12-14, Stockholm ; et Fellesbanken A.S. Kirkegaten 14-18, Oslo. Ces organismes ont toujours maintenu un réseau complet de correspondants internationaux. Les caisses d'épargne scandinaves fonctionnent dans le cadre de l'une des législations les plus progressives du monde, qui leur permet d'offrir à leurs clients un programme complet d'options épargne et activités bancaires commerciales.

Néanmoins, elles ont dû faire face récemment au même problème que toutes les caisses d'épargne du monde : l'inflation très grave au Danemark mais sensible dans les autres pays également.

Le Danemark a lancé un plan d'épargne obligatoire pour tous les citoyens qui est controversé mais qui n'a pas permis aux Danois de faire face à une inflation évoluant à raison de 11 % environ. Bien qu'aucun pays n'ait découvert un moyen sûr d'arrêter l'inflation, la structure moderne des organismes constituant les quatre caisses d'épargne scandinaves a permis de disposer d'une souplesse enviable pour aider leurs clients à conserver sa valeur à leur épargne dans toute la mesure du possible.

Affaires

PORTRAIT

Rudolf von Bennigsen-Foerder

Le premier pétrolier allemand

LORSQU'IL était fonctionnaire du gouvernement fédéral à Bonn, puis lorsqu'il fut patron de l'un des grands holdings allemands, la VEBA AG dans laquelle l'Etat possède 40 % des actions, Rudolf von Bennigsen-Foerder ne parvenait pas à comprendre pourquoi une grande nation industrielle comme la République fédérale allemande ne possédait pas une compagnie unique et puissante capable de se mesurer aux autres géants mondiaux, dans le domaine de l'énergie. Il y a vingt ans déjà, lorsque Rudolf von Bennigsen ne songeait pas encore à devenir autre chose que le chef d'un Konzern associant VEBA et Gelsenberg pour atteindre un chiffre d'affaires de 15 milliards de marks, quelques esprits avisés souhaitaient, à Bonn, créer une compagnie pétrolière allemande profondément engagée dans l'exploitation du brut à travers le monde. Leurs plans échouèrent, faute d'argent.

Aujourd'hui, les dés sont jetés. Le transfert à VEBA des actifs de la Gelsenberg AG, dans laquelle les Français voulaient encore en 1969 prendre une participation par l'intermédiaire de la C.F.P., va créer cette année le noyau d'une compagnie allemande de l'énergie. La VEBA étant la société d'accueil, c'est son chef qui se voit confier la tâche pour laquelle il a depuis longtemps manifesté son enthousiasme.

Mais qui est donc ce Rudolf von Bennigsen-Foerder ? Quel est cet homme qui va devoir exécuter les plans manqués il y a un quart de siècle ? Président du directoire de la VEBA à Dusseldorf depuis le 19 août 1971, il est né en 1926, et a été élevé à Berlin. Il n'a fréquenté aucune école de management ; n'a suivi aucune formation spéciale dans ce domaine.

Il n'est pas même en mesure de définir les nombreuses méthodes de « management ». *Son* « Je n'y connais rien », *désarme ses partenaires. En fait, sa méthode est la plus ancienne et la plus efficace :* « magagement by competition. »

Le nouveau patron de VEBA, qui appartient à la direction de l'entreprise depuis 1968, se dérobe à toute définition. De même qu'il ne pratique pas le « management » *selon des recettes établies, il a des méthodes de travail tout à fait particulières. Pour lui, tout procédé peut* « coller » *— téléphoner d'une certaine façon, avoir un entretien direct ou même adresser une lettre.* « Voir soi-même » *est à ses yeux préférable à* « entendre parler ».

Netteté et clarté : Rudolf von Bennigsen se sent à l'aise. Les principaux collaborateurs de l'entreprise apprécient leur subordination directe au patron. Rudolf von Bennigsen *règle les problèmes et délègue les pouvoirs selon des critères de bon sens. Cela va de l'organisation du travail aux salaires. Il pose les questions, les éclaire et les examine sous tous les angles. Il envisage tous les cas concevables et surtout les plus défavorables, ce qui lui a valu* une réputation de pessi*misme. Mais son perfectionnisme n'entrave-t-il pas l'élan de l'entreprise, la promptitude de la réaction et les possibilités d'improviser ?*

« Non », *répond-il. A ses yeux, il reste une marge d'improvisation* « massive ». *A-t-il du génie pour cela ? Cet homme froid ne croit pas au génie. Juriste comme son père, n'ayant jamais voulu être autre chose, il estime avoir surtout le sens des occasions et des situations.*

Tu ne bâcleras point...

Les managers ne doivent-ils pas savoir avant tout garder conscience du but au milieu du brouillard ? « Nous traversons le brouillard de temps en temps mais, du moins, le savons-nous », *assure-t-il, car il pratique le premier des* commandements de l'entrepre*neur : Tu ne bâcleras point ton ouvrage... Prudent, circonspect, disponible, courageux dans l'action : voilà le type d'homme qu'apprécient les petits porteurs d'actions de VEBA. Ces deux mille fidèles, qui assistent chaque année aux assemblées générales du* Konzern, *comprennent fort bien le manager qui se livre dans la formule :* « J'ai peur des gens qui règlent leurs problèmes en griffonnant leurs paquets de cigarettes... »

Sa carrière a pris tournure aux côtés du robuste Heinz P. Kemper, président du directoire depuis 1966 et du conseil de surveillance depuis 1971. Kemper déléguait volontiers ses pouvoirs et, bien qu'aujourd'hui aucun des deux hommes n'aime se l'entendre rappeler, il laissait son jeune protégé faire ses gammes. Bien vite, ceux qui font l'opinion publique parlèrent de père et de fils. La comparaison est si superficielle que Rudolf von Bennigsen la récuse absolument.

Quand il ignore quelque chose, il en convient volontiers. Il est disposé à changer d'opinion lorsque les arguments de l'adversaire l'emportent sur les siens. Mais il faut que ce soit vraiment le cas. Cet esprit analytique ne lâche pas facilement ce qu'il tient. Aussi son style de travail se ressent-il de ce tempérament. Il emporte rarement des dossiers chez lui. S'il le fait, c'est surtout parce qu'il déteste les bureaux trop encombrés. A ses yeux, dix heures de travail par jour sont bien suffisantes et, au-delà, la productivité humaine devient nulle. « Pourtant, *avoue-t-il,* j'en fais le plus souvent douze. »

Comment s'informe-t-il ? Il lit beaucoup et regarde la télévision le soir, ce qui lui « change les idées » *et le* « détend ». *Avant de s'endormir, il lit volontiers un roman policier. Il aime la musique moderne.* « Continuez-vous à vous cultiver ? » Beaucoup trop peu... » *avoue-t-il.* Travaillez - vous à l'image que vous entendez donner de vous ? *Il riposte sans hésiter :* « Oui, bien sûr. J'espère que je pourrai parfaire ma personnalité jusqu'à la retraite. » *Fait assez rare, cet homme, dans ses discours, ne cesse de se critiquer lui-même.*

HANS BAUMANN.
(Die Welt.)

DANS L'EUROPE EN CRISE

Les firmes multinationales jouent un rôle stabilisateur

LES menaces de grandes crises nationales sont-elles encore les mêmes dans des économies ouvertes sur l'extérieur et sur lesquelles les firmes multinationales ont une influence croissante ? L'exemple de ce qui s'est passé pendant la campagne française pour l'élection du président de la République permet en partie de répondre. Reportons-nous de quelques jours en arrière. Pour la première fois depuis des années un programme de gouvernement socialo-communiste a des chances de passer. Déjà les pythies du patronat prévoient le ralentissement des investissements et la crise. Or tandis que M. Dupont et M. Durand, chefs d'entreprise français, se réservent avec prudence en attendant le verdict des électeurs, qu'apprend-on ?

« *Les investissements vont être spectaculaires cette année* », dit Mc Graw Hill Publications en conclusion de son enquête annuelle sur les programmes des firmes américaines. Les prévisions « dépassent de loin tout ce qui a déjà été fait jusqu'à présent ». On attend une augmentation de 19,4 % par rapport à l'année précédente : un total de 119 milliards de dollars. Or les deux cents plus grandes entreprises américaines, représentant plus de 60 % du potentiel industriel américain, font environ les deux tiers des investissements directs des Etats-Unis à l'étranger, et une bonne part de ce total est dirigé régulièrement vers l'Europe. Pour les firmes européennes concurrentes, ne pas suivre le mouvement, chez elles et ailleurs, c'est céder du terrain.

Dans le même temps, on proclame les bénéfices records des compagnies pétrolières pour le début de 1974... au point qu'elles ont hésité quelque temps avant d'avouer cette fortune. Des profits en hausse de 76 % pour la Gulf Oil, de 81 % pour la Standard Oil, de 123 % pour Texaco : la crise les aurait-elles servi ? Malgré les nombreuses attaques dont il fait l'objet, un autre groupe, I.T.T. (« l'Etat souverain » comme l'appelle Anthony Sampson dans le livre où il raconte ses ingérences dans la politique des Etats), écrit à ses actionnaires : « *Notre chiffre d'affaires mondial consolidé pour les trois premiers mois de 1974 s'établit à nouveau en hausse de 11 %.* »

Quoi qu'il arrive, la production des firmes multinationales augmente deux fois plus vite que le produit national brut mondial, et leurs exportations de 40 % plus vite que le commerce mondial. Déjà, pour 35 % de la production des pays occidentaux hors des Etats-Unis vient des filiales d'entreprises américaines ou associées. Et dans l'ensemble du monde non communiste on s'attend que les « multinationales » assurent plus de la moitié de la production à partir de 1995. Aux Etats-Unis, il y a plus de huit ans que les cent quatre-vingt-dix plus grandes entreprises ayant des filiales dans au moins cinq pays étrangers font plus du tiers des ventes de biens manufacturés sur le marché intérieur, la moitié des exportations nationales de ces biens et les trois quarts des investissements directs américains à l'étranger. C'est dire le poids dont ces groupes pèsent dans leur propre pays et la marge de manœuvre dont ils disposent par rapport à lui.

Des mastodontes encore plus gourmands

La concentration industrielle et financière internationale ne cesse de renforcer l'autonomie et la puissance de ces mastodontes de l'industrie mondiale. Au Royaume Uni, cent soixante-cinq grandes entreprises font 80 % des investissements à l'étranger ; en Allemagne fédérale, quatre-vingt-deux en font 70 %, et ce sont naturellement celles qui jouent aussi le plus grand rôle à l'intérieur du pays. Les secteurs qu'elles contrôlent sont le plus souvent les industries de pointe qui dominent le développement technologique et la production de biens de grande consommation. « Contrôler » n'est d'ailleurs pas un mot trop fort : si l'on se réfère à une enquête menée en Grande-Bretagne et en France, les trois quarts des effectifs employés dans des filiales d'entreprises multinationales américaines le sont dans des secteurs où les cinq principaux concurrents fournissent 80 % de la production. Les plus grandes entreprises peuvent donc facilement accélérer ou ralentir l'activité dans ces secteurs, qui sont aussi souvent des moteurs de l'économie.

Jusqu'à présent, l'influence des firmes multinationales a généralement joué dans le sens d'un renforcement des taux de croissance qui auraient résulté des seules initiatives nationales dans les différents pays. Cela tient à la nature de ces grandes compagnies. C'est pour trouver des moyens de développement toujours nouveaux qu'elles essaiment à l'étranger. Ainsi en a-t-il été, à l'origine, des firmes américaines qui sont sorties de leurs frontières pour échapper au carcan de la loi antitrust. La course au cash-flow, froidement arbitrée par la Bourse internationale, est devenue un cercle vicieux. L'investissement demande un profit, lequel demande un investissement, etc., au fur et à mesure d'une croissance qui ne peut s'arrêter sous aucun prétexte, sauf catastrophe. L'impérieuse nécessité de trouver des ressources nouvelles, et supérieures à celles qui de concurrents qui sont dans le même cas, domine.

Dès lors, un nombre sans cesse croissant d'investisseurs étrangers, pour lesquels l'analyse de la conjoncture n'est rien à côté du souci de leur pérennité, sillonnent l'Europe à la recherche de sites, toujours nouveaux, où s'installer. « *On n'a jamais autant annoncé de projets ni élaboré de programmes que depuis trois mois* », constatait, entre les deux tours de l'élection présidentielle française, un expert de la délégation française à l'aménagement du territoire surchargé de rendez-vous avec des visiteurs étrangers. Pour eux, la France, socialiste ou non, doit se nourrir, se vêtir, se chauffer et vivre... d'autant mieux qu'elle est bien desservie par les grandes entreprises dont le capital a été soigneusement placé à l'abri de quelque paradis fiscal ou d'un savant montage international.

Un cadre d'I.B.M. fait remarquer, de son côté : « *IBM a été plus gêné en Grande-Bretagne par la crise de l'énergie et la semaine de trois jours que par l'avènement du gouvernement Wilson. Notre problème, c'est de faire tourner nos usines, et rien d'autre...* » Cela est d'autant plus vrai que la répartition internationale du travail à l'intérieur de la compagnie fait que chaque unité de production est un client ou un fournisseur dont les autres unités dépendent. Le souci d'IBM est de conserver un certain taux de croissance et de maintenir autant que possible sa position de principal fournisseur d'ordinateurs, contrôlant plus des deux tiers du marché mondial de l'informatique.

Aubaine inattendue

L'avènement encore récent des firmes multinationales fait que, pour les plus jeunes d'entre elles, chaque crise nationale tourne à l'aubaine : l'industrie locale en sort affaiblie, alors que le potentiel étranger reste indemne. A l'échelon de l'Europe, une crise qui ébranlerait vraiment le Marché commun nuirait surtout aux entreprises européennes, car plus de la moitié des firmes multinationales sont d'origine américaine, et ce sont dans l'ensemble les plus anciennes et les plus puissantes. Celles d'outre-Atlantique ont, pour la plupart, les moyens d'installer dans chaque pays des unités de production pour le seul marché local alors que les européennes doivent encore livrer leurs produits à travers les frontières et sont tributaires des modalités du libre-échange des marchandises. Conçues pour pouvoir absorber des changements locaux et jouer sur les disparités internationales, les firmes multinationales parviennent aussi à tirer parti de crises générales, car elles sont seules à pouvoir y faire face puissamment. Tel est le cas en matière monétaire. Tout en prônant la stabilité qui favorise les transactions régulières, les trésoriers internationaux des grandes compagnies s'arrangent pour ne pas perdre au change quand se dérègle le système. Ainsi les mouvements de fonds qu'ils opèrent pour se protéger des variations de cours deviennent-ils, même si telle n'était pas leur intention à l'origine, des masses spéculatives qui aggravent encore les déséquilibres.

Si elles contribuent à régulariser l'expansion dans les pays où elles s'installent, par leurs investissements, les firmes multinationales y importent aussi bien des troubles de l'extérieur. Il y a fort à parier, néanmoins, que cela résulte d'une conception étroite de leur intérêt à court terme, et d'un apprentissage provisoire de leur vie, qui ne sauraient se prolonger sans leur nuire gravement. Une réelle désorganisation monétaire ne saurait profiter aux compagnies, même si elles en tirent quelques différences de change, dès lors qu'elle génerait outre mesure leur commerce, leurs mouvements de capitaux et leurs possibilités de prévision. De même les bénéfices empochés par les grandes compagnies pétrolières à la suite du pseudo-embargo arabe, aux dépens des consommateurs et de l'Europe, ne sauraient dissimuler qu'une exploitation outrancière et à bon marché des matières premières naturelles devra fatalement se retourner un jour contre ses auteurs.

Les dirigeants des firmes multinationales restent insidieusement les plus ardents défenseurs des nationalismes dont ils s'appliquent à répéter qu'ils respectent les conventions, parce que c'est de la faiblesse de ceux-ci qu'ils tirent leur force. Mais favoriser une Europe en miettes pour tirer parti de la surenchère entre les aides à l'investissement de chaque pays, jouer sur les disparités fiscales ou les différentes brèches de telle ou telle législation, ne pourra rester leur objectif, si un développement international équilibré devient la condition de leur prospérité dans un monde fini d'où l'évasion sera devenue impossible.

Déjà les réactions d'hostilité et les conflits que déclenchent de tels faits sont autant de brèches ouvertes dans leur carapace. Le Nigéria réclame actuellement une participation dans la filiale locale d'IBM qui refuse de la lui laisser prendre, même comme minoritaire. Il est vrai que ce petit pays n'a rien à gagner à nationaliser la coque vide d'une société de service et que, s'il veut utiliser la production du plus grand fabricant d'ordinateurs du monde, il lui faut se plier à sa volonté. Mais que craint donc IBM ? Et de quel prix lui faudra-t-il finalement payer ses craintes ?

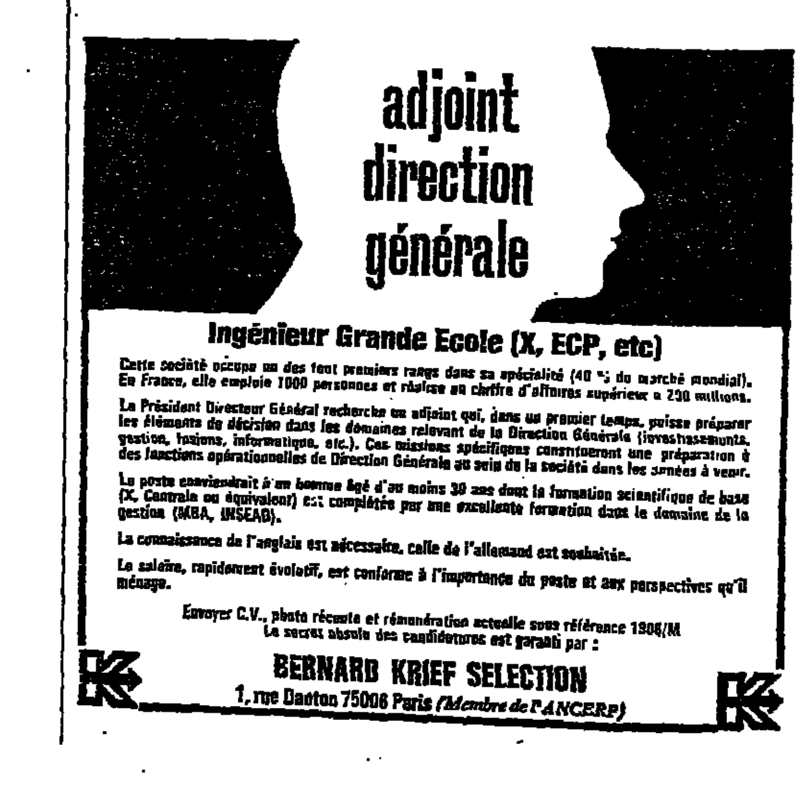
Un code de bonne conduite

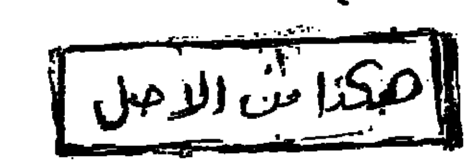
Agissant isolément, les firmes multinationales ont, sur la vie politique nationale et internationale, une influence. Mais cette influence est limitée au point de les inciter à protéger toujours les institutions en place : on sait ce qu'on perd, on ne sait pas ce qu'on retrouve. Obligées sans cesse de marquer des points les unes par rapport aux autres, elles sont dominées par leur intérêt à court terme. Pourtant, les règles de la concurrence n'empêcheraient pas qu'elles constituent une sorte d'union des grandes firmes multinationales avec des règles comparables à celles des organisations professionnelles qui existent dans bien des pays : la Confederation of British Industries en Angleterre, ou le Conseil national du patronat français en France par exemple.

Une telle organisation permettrait aux firmes multinationales de déterminer les règles de leur fonctionnement après confrontation de leurs vues, et même elle les y obligerait. Elle aurait ainsi plus de chances d'aboutir à une sorte de code déontologique de ces entreprises que les actuelles initiatives dispersées de la Commission européenne, du B.I.T. ou de tel ou tel gouvernement...

En suscitant un consensus des intéressés un tel code ne manquerait pas d'être appliqué avec un certain contrôle de l'opinion publique, car les décisions et les comportements d'une organisation internationale de firmes multinationales, qui serait, il faut bien le reconnaître, plus puissante que n'importe quelle ONU, ne pourraient passer inaperçus. Leur existence même ne manquerait pas de susciter la création et le renforcement de contre-pouvoirs, comme un fort syndicalisme international ou un puissant institut de protection des consommateurs. Par rétroaction, ceux-ci ne feraient d'ailleurs qu'asseoir la puissance des entreprises multinationales, seules capables de faire face à certaines exigences et à certains contrôles. Il n'est donc pas douteux que les dirigeants de ces grandes entreprises devraient favoriser ces contre-pouvoirs et que leur intérêt bien compris ne saurait qu'aller dans le sens de la prospérité générale, d'un meilleur équilibre économique global et de la paix.

JACQUELINE GRAPIN.
(Le Monde.)





L'EUROPE DES DÉSÉQUILIBRES

Faut-il appauvrir les riches pour enrichir les pauvres ?

SI l'on trace une ligne de démarcation représentant le revenu moyen d'un habitant de la Communauté, soit 2 400 unités de compte (1), et qu'on place en dessous de cette moyenne les « unités administratives » des neuf pays — régions, départements, etc. — dans lesquels le revenu par habitant est inférieur à la moyenne communautaire et au-dessus celles où les revenus sont supérieurs à cette moyenne, nous obtenons un schéma qui peut réserver quelques surprises.

Un seul pays peut être placé au-dessus, cinq pays doivent être représentés à la fois au-dessus et au-dessous de la moyenne, comme des « icebergs » dont une partie est cachée, enfin trois pays vont se trouver totalement immergés, même avec leurs régions les plus riches. Le seul pays qui soit entièrement à « l'air libre » est aussi le plus petit : il s'agit du Luxembourg. Les « icebergs » sont la France, le Danemark, l'Allemagne fédérale, la Belgique, les Pays-Bas.

L'Allemagne émerge

Pour la France, douze régions sont au-dessus de la moyenne et neuf au-dessous. Sur douze « Anter » danois, cinq seulement se situent sous la moyenne, mais sans tenir compte, dans ce cas comme dans d'autres, du fait que la partie supérieure « visible » est aussi la plus peuplée. Sur trente-huit unités régionales administratives allemandes, vingt-deux sont au-dessus de la « surface » et seize au-dessous, mais parmi celles-ci une seule descend à un niveau inférieur à la « cote » 2 000.

Enfin, sur neuf provinces belges quatre sont au-dessus et cinq au-dessous, et sur onze provinces des Pays-Bas neuf ont un revenu par habitant inférieur à la moyenne. Mais pour ces deux derniers pays, comme pour l'Allemagne, une seule unité administrative se place au-dessous de la cote 2000. Comme nous le verrons plus loin, cette cote est un peu inférieure à celle où se situent les régions italiennes les plus « riches ».

Les trois pays totalement « immergés » dans cette vision en coupe de la Communauté européenne sont l'Italie, l'Irlande et le Royaume-Uni, qui fut jadis dans le peloton de tête des pays d'Europe occidentale pour le revenu de ses habitants. Mais la profondeur d'immersion, c'est-à-dire de dépression économique, est diverse. La Grand-Bretagne affleure à la surface (cote 2400) grâce à ses régions les plus développées et descend à la cote 1400 avec les plus pauvres. L'Italie atteint la cote 2200 grâce à la Ligurie, la Lombardie, le val d'Aoste, le Piémont, et tombe jusqu'à la cote 850 à cause de ses régions les plus déshéritées, soit le tiers du revenu moyen d'un habitant de la Communauté. L'Irlande est encore moins favorisée que l'Italie, puisque sa partie la plus développée atteint la cote 1600, mais en revanche ses régions les moins riches n'atteignent pas les « profondeurs abyssales » italiennes puisqu'elles se situent juste en dessous de la cote 1000.

Paris richissime

Au-delà des chiffres et des images, une conclusion s'impose : chaque pays connaît des déséquilibres régionaux, mais ils sont plus sensibles et peuvent même devenir dramatiques si on sort du cadre national pour raisonner à l'échelle européenne. Un exemple : en Italie, le rapport entre les revenus moyens par habitant de la région la plus pauvre, la Calabre, et ceux de la région la plus favorisée, la Ligurie, est de 1 à 2,5. A l'échelle européenne, le rapport entre la région la plus pauvre et la région la plus riche, celle de Paris, est de 1 à 5. Il faut donc additionner le revenu de cinq Calabrais pour obtenir le revenu moyen d'un seul Parisien.

Le rapport élaboré, il y a presque vingt ans, par le comité que présidait Paul-Henri Spaak, en vue des négociations qui devaient donner naissance à la Communauté, abordait déjà la question d'une « politique régionale européenne » afin de corriger les déséquilibres entre régions développées et sous-développées. Mais il a fallu attendre quinze ans, jusqu'en 1971, avant que le conseil des ministres de la Communauté examine « officiellement » le dossier de la politique régionale. C'est seulement après une longue année, en octobre 1972, que les chefs d'Etat en ont reconnu la nécessité. Depuis, beaucoup de temps s'est écoulé et il n'est pas dit, malheureusement, qu'il n'en sera pas de même après ce premier mardi de juin 1974.

Au niveau des experts chargés d'élaborer cette politique, trois « critères » d'une région sous-développée ont été définis et deux points d'action fondamentaux ont été fixés. Une région est sous-développée lorsque l'agriculture y prédomine encore et qu'il y manque une solide base industrielle. Dans ce cas, il est nécessaire d'appliquer une politique de transfert « physique » des investissements. C'est le cas type des zones françaises de « dépression ». Une région peut être également sous-développée quand elle repose sur des activités industrielles vieillies qui doivent donc être converties. En d'autres mots, nous sommes en présence d'un phénomène de « monoculture » avec une industrie en déclin qui a besoin de se reconvertir. Le cas exemplaire est celui de l'Angleterre, mais on peut trouver des situations semblables également dans la Ruhr, la Sarre ou dans les régions d'industrie « textile » de l'Italie septentrionale ou centrale. Le troisième « trait » du sous-développement structurel est caractérisé non seulement par la prédominance de ce que l'on appelle le secteur primaire mais aussi par une agriculture archaïque, l'absence de possibilité industrielle et l'insuffisance des infrastructures économiques et sociales : communications, conservation du sol, hôpitaux, écoles. C'est le cas précis du « Mezzogiorno » italien et en partie de l'Irlande.

Avant tout, l'effort de la Communauté doit s'ajouter et non se substituer à celui des Etats membres. De plus, la politique de la C.E.E. doit s'inscrire dans la logique des interventions et des initiatives « nationales », car la coordination des actions est essentielle dans l'intérêt des régions les plus pauvres mais aussi des plus riches. Il est sans doute inutile de rappeler les préjudices économiques et sociaux provoqués par la concentration excessive dans les régions les plus favorisées, où affluent les populations déshéritées qui ne trouvent pas de moyens de subsistance dans leurs régions d'origine.

L'Europe s'est développée dans ses parties centrales, contrairement aux Etats-Unis, dont les régions les plus opulentes se trouvent le long des côtes. Cela est dû à la présence des ressources minérales, de la force hydraulique, qui fut, à une certaine époque, l'unique source d'énergie. Il reste le fait que dans les régions centrales, c'est-à-dire dans l'Europe riche, le niveau des aides pour le développement peut aller jusqu'à 20 % du coût des investissements industriels, à peine inférieur à celui des aides distribuées dans les régions anglaises et françaises les plus reculées et pas beaucoup moins élevé — toutes proportions gardées — que celui des aides données en faveur du très lointain Midi italien.

Dans cette situation, les seules politiques nationales peuvent difficilement atténuer les déséquilibres, surtout si l'on entend par là, comme cela se doit, enrichir le pauvre et non appauvrir le riche.

Les politiques nationales de développement ont démontré qu'une industrie ne peut naître et croître que si elle est « protégée » face à celles qui sont nées avant elle. La protection classique était, et est encore parfois, le recours à la taxe qui majore les prix de vente sur le marché des produits de l'industrie concurrente. Mais en pratique les taxes ne peuvent être appliquées qu'à l'échelle d'un pays tout entier face aux concurrences de l'étranger, et même, dans ce cas, il existe certaines limites imposées, par exemple par des accords internationaux. Quand, par la suite, les barrières douanières s'effacent, comme dans le cas des pays membres de la Communauté européenne, toute possibilité de protection « parafiscale » de l'industrie des régions les moins favorisées s'évanouit. On a recours alors aux « incitations », distribuées de manière qu'elles soient économiquement égales aux anciennes taxes : plutôt que d'élever les prix par les taxes, on abaisse les coûts par des incitations. Donc la majoration des prix s'applique aux produits des industries concurrentes, mais la diminution des coûts aux nouvelles activités industrielles et à leur production. C'est ce qui se fait plus ou moins dans tous les pays.

Comment se présentent les politiques régionales des quatre principaux pays de la Communauté européenne ?

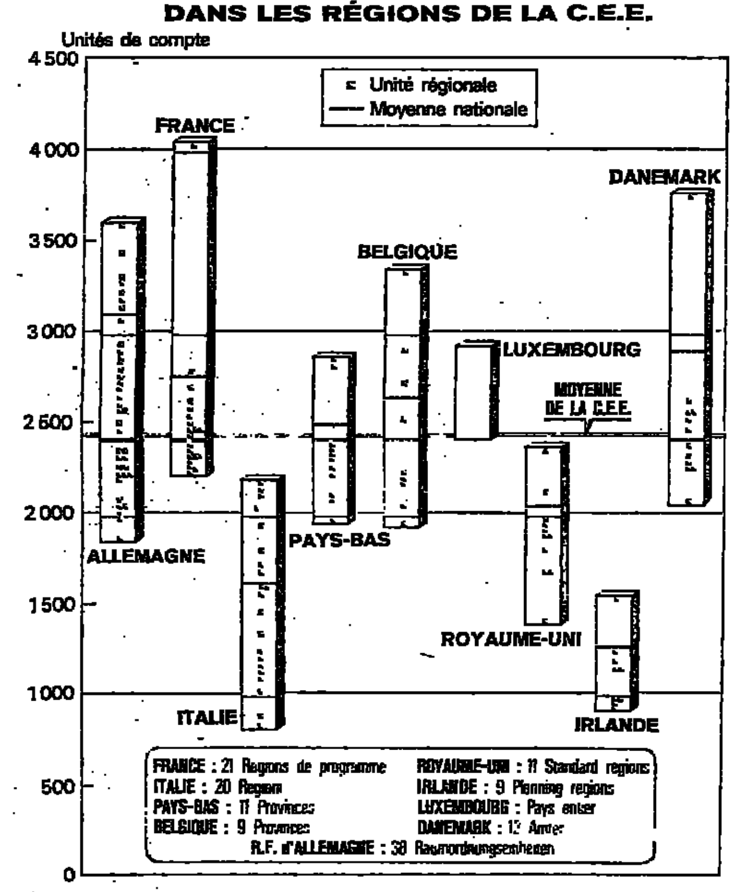
Trois cent douze « pôles de développement »

ALLEMAGNE. — Trois cent douze « pôles de développement » divisés en quatre catégories ont été définis par le gouvernement central en étroite collaboration avec les Länder. La première catégorie comprend trente-deux « pôles-pilotes » capables de donner une impulsion et de diriger le développement de régions particulièrement étendues ou intéressantes pour différentes raisons. La création ou l'extension d'entreprises industrielles sont financées jusqu'à 20 % des coûts avec un maximum de 25 % pour douze pôles situés dans les régions frontalières de l'Est. Les incitations plafonnent à 15 % dans le second groupe, qui comprend deux cent onze pôles de développement, et à 10 % dans le troisième, où figurent cinquante pôles. Enfin, on remonte à 25 % dans la quatrième catégorie des « pôles de développement » qui correspondent à dix-neuf villes.

D'autres mesures sous forme de subventions pouvant atteindre 15 % du capital sont également prévues pour les investissements industriels hors des « pôles de développement », parce qu'ils remontent à une période antérieure à l'entrée en vigueur du nouveau plan (1er janvier 1972), et pour les investissements dans des zones touristiques peu industrialisées.

Les « pôles de développement » et les régions peu développées correspondantes sont très éparpillés en Allemagne fédérale. Dresser la liste de ces régions serait trop long, car, si elles ne sont pas étendues, elles sont très morcelées avec une priorité, déjà signalée plus haut, donnée aux régions proches des frontières orientales.

SITUATION DES REVENUS DANS LES RÉGIONS DE LA C.E.E.



L'unité de compte européenne vaut environ 5,50 F.

Trois objectifs

FRANCE. — La politique régionale française a trois objectifs : développement de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central ; reconversion industrielle du Nord et de l'Est ; équilibre entre Paris et la province. Pour les réaliser, diverses mesures d'incitation et de dissuasion sont prévues. Les premières comprennent des éléments aussi divers que la réforme des structures administratives, les travaux publics, l'aménagement des routes ou le tunnel sous la Manche. Les incitations prévoient des « primes » aux investissements dans les régions défavorisées, jusqu'à 25 % des dépenses, mais ayant un rapport direct avec les créations d'emplois. En fait, la prime n'excède pas 15 000 F pour chaque emploi créé par une nouvelle entreprise et 12 000 F pour chaque extension d'usine. Des participation de sociétés de développement régional pouvant atteindre 35 % du capital sur quinze ans sont également possibles.

Pour remédier au déséquilibre entre Paris et la province, il existe des mesures de dissuasion et d'incitation. Les premières imposent l'octroi de permis spéciaux et aussi le versement de redevances pour les nouvelles activités industrielles et les bureaux dans la région parisienne. Parmi les mesures d'incitation, on compte le remboursement jusqu'à 60 % des dépenses entraînées par le départ d'entreprises de la région parisienne, des facilités fiscales, des aides pour l'achat et l'aménagement des terrains où seront construites les nouvelles installations, un remboursement partiel des dépenses engagées pour la formation professionnelle.

Une « politique des villes nouvelles »

ROYAUME-UNI. — C'est le pays qui applique depuis le plus longtemps, quarante ans exactement, des mesures d'incitation, bien qu'on ne puisse à proprement parler d'une véritable politique régionale que depuis 1945. Les problèmes à résoudre sont de trois sortes : relance et reconversion des régions ayant une activité industrielle ancienne et peu concurrentielle (en particulier minière) ; régions rurales et montagneuses ; régions à forte concentration humaine comme le Grand Londres et tout le sud-est de l'Angleterre. L'Irlande du Nord constitue un problème à part et sans doute le plus grave de tous.

Au premier plan des priorités de la politique régionale britannique viennent une grande partie de l'Ecosse, le Pays-de-Galles et de larges zones du nord-est et du sud-ouest de l'Angleterre. Les aides se font sous la forme d'aménagements de zones industrielles et de la construction sur celles-ci de locaux à vendre ou à louer au prix du marché, la contribution jusqu'à 22 % des dépenses en capital, le remboursement jusqu'aux quatre cinquièmes des dépenses de transfert des entreprises qui quittent une région développée pour une zone qui l'est moins, des primes temporaires pour la création de nouveaux emplois, le remboursement des dépenses engagées dans la formation professionnelle et les frais de déplacement du personnel.

La « politique des villes nouvelles » mérite une particulière attention. De 1946 à aujourd'hui, trente-deux centres urbains ont été créés. Enfin, on tente de décourager la concentration humaine dans la région de Londres et dans le sud-est du pays en demandant la présentation d'un dossier pour tout nouvel investissement et l'obligation d'obtenir un permis autorisant l'extension, y compris de bureaux, au-delà de certaines limites.

La plus vaste et la plus pauvre des régions de la Communauté

ITALIE — Ce pays possède la plus vaste et la plus pauvre des régions sous-développées de la Communauté européenne qui englobe 40 % du territoire national et 36 % de la population. De plus il y a ici huit centres urbains : Rome, Milan, Naples, Turin, Gênes, Bologne, Florence, Palerme, qui regroupent 29 % de la population sur 3,5 % de la superficie totale. Si la tendance actuelle devait se perpétuer, les experts de la C.E.E. ont calculé que vers l'an 2000, c'est à dire en l'espace d'une génération, ces huit centres urbains abriteraient 45 % de la population, soit vingt-neuf millions d'habitants sur les soixante-cinq prévus à cette date.

La politique régionale italienne applique au travers de la « Caisse pour le Mezzogiorno » du ministère pour les interventions spéciales dans le Mezzogiorno, des instituts de crédit à moyen terme pour le Sud, toute une procédure qui oblige l'administration, les régies autonomes et les entreprises à participation d'Etat à localiser une part importante de leurs investissements dans le Midi, des négociations avec les entreprises privées qui envisagent de nouveaux investissements, etc. Le tout s'inscrit par l'intermédiaire du CIPE (Comité interministériel pour la programmation économique) dans la politique nationale du plan. Enfin tout ce qui concerne les incitations a été réorganisé par un décret de février dernier qui définit des conditions plus favorables aux investissements se traduisant par des créations d'emplois. Ces mesures n'ont pas seulement trait à l'industrie mais aussi à l'agriculture, au tourisme, aux infrastructures, au réaménagement des terres montagneuses et à l'hydrographie.

Un atout inemployé

Quelques résultats ont été obtenus. En vingt ans la proportion des Italiens vivant de l'agriculture est passée de 57 % à 30 % de la population active (la moyenne de la Communauté européenne est inférieure à 10 %) et le revenu moyen par habitant est passé de 41 % à plus de 44 % de la moyenne de l'Italie septentrionale. Mais ce résultat est dû aussi au fait que quatre millions de personnes ont, en vingt ans, abandonné le Mezzogiorno italien pour émigrer vers le nord ou à l'étranger.

C'est peut-être l'occasion de rappeler ici que le Midi italien s'est encore plus éloigné et est devenu encore plus « méridional », du fait de la création de la Communauté européenne à six et surtout à neuf. Lecce, Reggio-Calabre, Trapani sont loin de Milan, mais plus encore de Francfort, Londres ou Copenhague. Il est vrai également que l'aide fournie n'est pas le seul critère qui préside au choix d'un investissement, mais qu'à égalité de facilités celui qui peut choisir préférera des régions mieux placées. Le grand atout du Mezzogiorno pourrait être sa situation de tête de pont entre l'Europe et l'Afrique et peut-être aussi la réouverture du canal de Suez. Mais jusqu'à présent cet atout est resté inemployé.

Les incitations ne peuvent pas être seulement évaluées en termes purement économiques quand elles concernent des régions qui sont aux extrémités éloignées d'un pays. Des éléments sociaux d'une importance décisive sont également en balance et pas seulement en Italie. Arrivée à l'heure de la vérité, la politique européenne devra en tenir compte. Car il s'agit d'allonger les jambes de ceux qui les ont plus courtes que les autres pour leur permettre de participer à égalité de chances à la grande course vers le progrès économique et politique de l'Europe unie.

MARIO SALVATORELLI.

(La Stampa.)

(1) L'unité de compte correspondant au dollar d'avant les dévaluations vaut environ 5,50 F.



Essor et

LES vacances, un droit pour tous, mais leurs formes et leurs modalités prennent des aspects différents suivant les pays.

Désormais les congés payés sont chose acquise — grosso modo sur un même canevas — dans l'ensemble des pays européens. La tâche essentielle aujourd'hui est l'organisation du temps des loisirs, et en premier lieu l'étalement des vacances, cet étalement sur lequel butent les initiatives et les imaginations.

En Italie comme en France ou dans le nord industriel de la Grande-Bretagne, par exemple, les « grandes vacances » sont très concentrées, les mois de juillet et plus encore d'août faisant le plein des stations balnéaires.

Autre point de convergence : l'extension des « primes de vacances » accordées par les entreprises aux travailleurs.

Nous examinons ici, dans un bref survol, les problèmes qui se posent pour la mise en place de cette nouvelle ère des vacances populaires.

ITALIE

Les faveurs d'août

AUX termes des conventions collectives, les ouvriers italiens de nombreuses branches industrielles — dont la métallurgie — auront droit, à partir de l'année prochaine, à quatre semaines de congés payés, dont trois semaines consécutives.

Jusqu'à présent, les syndicats se sont battus pour obtenir une augmentation du nombre de journées de congés payés sans trop se préoccuper de la manière dont elles seraient ensuite utilisées par les travailleurs. De leur côté, les employeurs ont toujours trouvé plus avantageux, et aussi plus simple, de fermer complètement les entreprises au cours du mois d'août pour les congés payés d'été. Mais on sait que, lorsque des millions de personnes se rassemblent en même temps sur les plages et dans les stations touristiques de montagne, il en résulte un surpeuplement qui annule les effets salutaires du repos et qui provoque des hausses de prix. Les vacances en juin, juillet ou septembre assureraient une meilleure détente et seraient moins coûteuses. Pour y parvenir, il faudrait prévoir un système d'étalement des congés ; mais sur ce point, aussi bien les responsables syndicaux que les employeurs sont nettement en retard sur les exigences de notre époque.

Certes, il faudrait pouvoir surmonter certaines difficultés : et notamment pouvoir faire coïncider, par exemple, les congés du mari avec ceux de la femme qui travaille et avec les vacances scolaires des enfants. Ou encore il faudrait gagner à la cause de l'étalement des congés les divers éléments de la hiérarchie dans les usines, car il s'agira de réorganiser la production avec des équipes réduites, et de sortir des schémas courants et des habitudes bien ancrées. En tout cas, les choses commencent à bouger. Représentants syndicaux et employeurs attachent plus d'attention que par le passé au problème de l'étalement des vacances et au cours de ces dernières semaines une première expérience vient d'être faite, en Italie, en matière de congés par roulement.

Actuellement, la Fiat de Turin dispose de main-d'œuvre excédentaire dans le secteur de l'automobile (en raison de la crise de l'énergie), et de possibilités de travail supplémentaires dans le secteur des véhicules industriels (où le marché continue à évoluer favorablement) : aussi, la direction et les syndicats ont pensé pouvoir proposer un système de congés échelonnés pour les travailleurs affectés à la construction des véhicules industriels.

En apparence, le problème était simple : il s'agissait de donner par roulement aux quinze mille ouvriers travaillant à la production des véhicules industriels trois semaines de congé échelonnées sur cinq périodes de juin à septembre, et de trouver parmi les sept mille ouvriers du secteur automobile deux à trois mille ouvriers disposés à passer temporairement à la section des véhicules industriels pour couvrir le vide laissé par l'équipe en congé.

Consultés par référendum, les deux tiers des ouvriers travaillant dans le secteur des véhicules industriels ont déclaré qu'ils voulaient prendre leur congé au mois d'août comme par le passé. En outre, sur les sept mille ouvriers du secteur autos, cent soixante-seize seulement se sont proposés pour aller travailler temporairement dans les ateliers de fabrication des véhicules industriels.

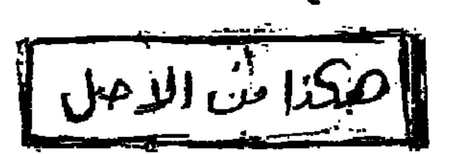
Les syndicats et les dirigeants de l'entreprise ont tenté d'expliquer ces résultats : la hâte avec laquelle avait été organisé le référendum, le fait que les travailleurs avaient déjà programmé leurs vacances et fait leurs réservations pour la période traditionnelle du mois d'août, enfin, une certaine « paresse » et la méfiance envers toute nouveauté.

Toutefois, l'entreprise et les syndicats ont décidé de ne pas se décourager. Ils proposeront de nouveau l'étalement des vacances pour les congés de l'année prochaine, car ils sont convaincus que si l'on prépare à l'avance un plan d'ensemble et si on le discute avec les ouvriers il sera possible de faire accepter aux deux cent mille travailleurs de chez FIAT, en 1975, des congés payés échelonnés. On espère même pouvoir, dans la même année, étendre l'expérience aux cinq cent mille travailleurs des industries turinoises. Des pourparlers sont déjà en cours entre les associations des employeurs et les syndicats, et on n'exclut pas qu'à l'exemple de FIAT et des autres industries de Turin des expériences analogues puissent être tentées, en 1975, dans d'autres grande centres industriels.

Le syndicaliste Giovanni Burzio — responsable national du secteur du tourisme de la C.I.S.L. (Confédération italienne des syndicats de travailleurs) — estime que l'on devrait « *arriver rapidement à un accord national pour l'étalement des congés* ». Au cours d'un récent congrès national les trois centrales syndicales (C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L.) ont fait valoir la nécessité de développer le tourisme social.

Jusqu'à présent, en effet, il n'a pas été fait grand-chose en matière de voyages organisés par les entreprises et de maisons de vacances gérées par celles-ci. Le coût de gestion des maisons de vacances est très élevé. Les voyages organisés ne sont pas très appréciés par les travailleurs, tout au moins dans leurs formes actuelles. Les syndicalistes estiment que le développement du tourisme social peut être encouragé par une relance des cercles de loisirs existant au sein des entreprises.

SERGIO DEVECCHI.
(la Stampa)



pesanteurs des vacances populaires

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Primes en tous genres

LA moitié des Allemands âgés de plus de quatorze ans restent chez eux pendant les vacances. Les autres voyagent et, parmi eux, plus d'un quart, deux fois par an. La durée moyenne du déplacement est de dix-huit jours et demi. Les voyages de deux et trois semaines sont les plus nombreux. La majorité des Allemands en voyage utilisent l'automobile. Environ un sur huit prend l'avion. Quatre-vingts pour cent des voyages se situent entre les mois de juin et de septembre.

Pour leurs congés, les Allemands, en moyenne, ont dépensé l'an dernier environ 640 DM par personne ; 22 % des voyages ont coûté entre 300 et 500 DM, 23 % entre 500 et 700. 10 % des vacanciers ont dépensé 1 200 DM et même davantage.

Dans de nombreuses branches de l'économie, l'allocation de vacances annuelle, payée par les firmes, fait déjà partie intégrante des accords de salaire. Fréquemment, les entreprises paient d'elles-mêmes davantage, pour pouvoir être concurrentielles sur le marché du travail. Quelques groupes professionnels s'en vont, il est vrai, encore aujourd'hui, les mains vides en vacances, par exemple les employés des services publics et ceux des banques. Cependant, ces derniers touchent, selon l'accord de salaire, tous les ans, un mois entier de traitement, ou, le cas échéant, les trois quarts d'un mois en tant que prime forfaitaire s'ajoutant au reste de la rétribution.

La plus forte prime de vacances est payée par l'industrie pétrolière (entre 800 et 900 DM). Dans les compagnies d'assurances, on distribue une moitié de salaire mensuel, et souvent davantage. La métallurgie, à laquelle on rattache la plus grande partie de l'industrie électrique, paie également 50 % d'un salaire mensuel. Les employés de l'imprimerie et de l'édition reçoivent 42,5 % d'un salaire mensuel à titre de prime de vacances, c'est-à-dire en moyenne 850 DM. En revanche, moins de la moitié de cette somme est payée par l'industrie du papier.

En moyenne, l'industrie chimique accorde 391 DM pour les vacances, l'industrie du caoutchouc forfaitairement 330 DM. Les mineurs dans les mines de charbon trouvent aussi forfaitairement 300 DM de plus sur leur feuille de salaire. Les industries textiles et du vêtement donnent chacune selon le domaine couvert par les contrats de salaire de 180 à 300 DM, et dans l'industrie du cuir on distribue en moyenne 305 DM.

Un travailleur allemand du bâtiment reçoit une prime de vacances qui représente en été 20 %, en hiver 25 % de la somme qu'il aurait gagnée normalement dans le temps de son congé ; en moyenne, cela représente 362 DM. Le sort de ses collègues qui lui livrent les matériaux de construction est un peu meilleur : dans l'industrie de la chaux, la moyenne des primes est de 483 DM, dans le ciment, elle s'élève même à 527 DM. En revanche, les employés de l'industrie de la pierre reçoivent moins.

La prime de vacances payée par les entreprises ne suffit naturellement pas pour assurer l'ensemble des dépenses d'une famille. Les 300 ou 400 DM que représente l'allocation de l'entreprise suffisent généralement tout juste pour assurer l'argent de poche d'une famille de quatre personnes en vacances. Ainsi, il ne reste qu'une seule solution à laquelle la plupart des Allemands avides de voyages ont recours : économiser avec application.

JOACHIM WEBER.
(Die Welt.)

FRANCE

L'été le plus long...

SI les Anglais ont inventé la chose, ce sont les Français qui ont lancé la façon de la désigner. Stendhal, en 1838, écrit pour la première fois le mot « tourisme », qui sera aussitôt — parce que facilement — traduit... en anglais.

Les touristes à l'époque n'étaient des deux côtés de la Manche qu'une poignée d'originaux fortunés. Ils sont aujourd'hui des millions, et c'est d'abord cela le nouveau style des vacances : celles-ci sont devenues ce que les sociologues appellent un « phénomène de masse ». En France, comme ailleurs, mais avec peut-être des étapes plus marquées.

L'histoire moderne des vacances en France se résume en quelques dates et quelques clichés. Napoléon III, les chemins de fer et, à partir de ces chemins de fer, quelques stations thermales ou balnéaires réputées : Aix-les-Bains, Vichy, Cauterets, Luchon, Biarritz, Deauville... C'est la première étape, mondaine, à laquelle dès la moitié du dix-neuvième siècle, et finalement jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, succède la période bourgeoise avec les progrès de l'automobile et l'apparition de la station de villégiature : hôtels plus modestes, pensions de famille largement disséminées autour des palaces du centre.

1936, le Front populaire, les premiers congés payés; c'est la date décisive. Les vacances deviennent un droit, un ministère s'en occupe, on s'aperçoit qu'elles sont surtout une occasion de découvrir la vie en plein air, saine et... bon marché.

Après la longue parenthèse de la guerre, il faudra attendre une bonne dizaine d'années avant d'entrer décidément dans une autre époque : celle des exodes réguliers et nombreux vers des lieux de plus en plus lointains et variés : quatre à cinq millions de « vacanciers » français en 1950, plus de dix millions en 1960; plus de vingt millions en 1970 ; près de vingt-cinq millions en 1973.

Première caractéristique à ce niveau : la France se classe pour la proportion de ceux qui partent en vacances (47,5 % de la population totale) derrière, dans l'ordre, les Etats-Unis, la Suède, le Canada et les Pays-Bas. Elle vient largement en tête de ces pays pour la durée moyenne des séjours (26,5 jours par an) et la concentration des départs en juillet et en août (87 % des départs durant ces deux mois). Le Français a de très longues vacances d'été. C'est son originalité et la source de bien des difficultés.

Cet effet de masse, plus sensible en France qu'ailleurs, explique en partie le succès de toutes les formules par lesquelles on a tenté de diversifier les lieux et les styles de vacances.

La mer attire encore près de la moitié des Français en vacances — et c'est à leur intention autant qu'à celle des touristes étrangers que sont aménagées les côtes d'Aquitaine ou du Languedoc-Roussillon, — mais le nombre des séjours dans les sports d'hiver a plus que doublé en dix ans. De même qu'a doublé la proportion des campeurs et des caravaniers ; qu'a triplé le parc des bateaux de plaisance. Plus du tiers des Français en vacances logent chez des parents ou des amis, mais le nombre de ceux qui louent un appartement ou une villa augmente régulièrement. Le Français, même hors de ses habitudes, reste foncièrement individualiste, mais le succès des clubs et villages de vacances ne cesse de s'affirmer en même temps que devient moins systématique la réserve vis-à-vis des voyages à forfait et des circuits organisés devenus quasiment indispensables pour les voyages à long cours que proposent les compagnies aériennes.

Un droit et une habitude

Les vacances n'étaient qu'un luxe ; elles sont devenues un droit et une habitude. Elles étaient le plus souvent casanières ; elles peuvent être aussi diverses qu'on le souhaite. Le monde des vacances a été complètement bouleversé depuis vingt ans. Mais en France comme ailleurs les rives de cette « civilisation des loisirs » que les futurologues nous annoncent comme imminente restent encore bien éloignées.

Un Français sur deux — ou presque — part en vacances ; cela veut dire aussi qu'un Français sur deux ne part pas. Essentiellement parce qu'il n'en a pas les moyens, la possibilité ou le désir. Cadres supérieurs ou moyens, membres des professions libérales, employés forment plus du tiers de la cohorte des vacanciers alors qu'ils ne représentent guère plus de 20 % de la population. C'est parmi eux également que l'on trouve les revenus les plus élevés. Les deux tiers des Français en vacances viennent des villes de plus de cent mille habitants : 75 % des Parisiens quittent au moins une fois dans l'année la capitale, mais la proportion des « partants » tombe à 20 % chez les ruraux, à presque rien chez les agriculteurs.

L'usage de primes de vacances versées par les employeurs se répand. Versées généralement en juin, elles représentent un tiers ou un quart du salaire mensuel. Les œuvres sociales des entreprises versent aussi souvent des allocations pour le départ des enfants en vacances.

Désormais, la revendication pour un « droit réel » aux vacances fait en tout cas partie des dossiers défendus par les représentants des catégories les moins favorisées au même titre que le droit au travail, au salaire ou au logement.

Mais, au-delà de ce débat relativement classique, commence une recherche plus neuve sur ce que pourrait — ou devrait — être un style de vacances mieux adapté aux véritables besoins de l'homme moderne.

Le temps des vacances est défini et vécu par opposition à celui du travail. C'est le temps du non-travail destiné à oublier et à réparer l'usure de la vie laborieuse. Notre société industrielle s'organise sur cette antinomie et peut choisir d'accentuer la coupure entre le temps du travail et de l'ennui et le temps du loisir et de la fête. C'est la voie la plus immédiate et, peut-être, la plus sûre.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.
(Le Monde.)

GRANDE-BRETAGNE

La chère vieille côte

LES congés ont, pour les travailleurs britanniques, de plus en plus d'importance. De nombreux indices le montrent. Les revendications auraient maintenant tendance à se porter sur une extension de la durée des vacances, plutôt que sur des augmentations de salaires.

Ce que l'on remarque d'abord, c'est le nombre croissant des travailleurs manuels qui bénéficient aujourd'hui de trois semaines de congés annuels, après un an d'ancienneté. Du côté des employés, ils atteignent dans bien des cas quatre semaines.

Une étude faite en 1973 révélait qu'un quart des accords employeurs-syndicats, au niveau national, et la moitié de ceux qui sont passés au niveau de chaque société, comportaient une clause sur les vacances. Mais, depuis, la mise en place de la politique des salaires est venu freiner tout progrès ; et la Grande-Bretagne reste, dans l'ensemble, très en retard dans ce domaine par rapport au reste de l'Europe. La même étude souligne encore que, tandis que pour la plupart des travailleurs de la C.E.E., la rémunération des congés est au minimum égale au salaire moyen (quand ce n'est pas au double), elle ne correspond bien souvent, en Grande-Bretagne, qu'au salaire de base.

L'extension de la durée des congés et l'augmentation des salaires ont accru les différentes possibilités qui s'offrent au travailleur britannique désireux d'emmener sa famille en vacances. Mais c'est un être pétri d'habitudes qui préfère partir chaque année à la même époque, dans un endroit qu'il connaît et où il se sait entouré d'amis et de voisins, auprès desquels il a coutume de vivre et de travailler.

Bien que les voyages organisés aient ajouté l'Espagne et la Yougoslavie à la liste des lieux de villégiature correspondant aux goûts et aux moyens financiers du travailleur britannique, le schéma de base est resté le même depuis la révolution industrielle. Tout comme le prince régent fit alors de Brigthon une station balnéaire, les familles ouvrières du Lancashire et du Yorkshire continuent à s'entasser à Blackpool, Morecombe et Skegness.

Dans le Nord industriel, les vacances sont sacrées. Chaque été depuis la fin du siècle dernier, des centaines de villes se retrouvent pendant deux semaines littéralement vidées de leurs habitants qui ont fui vers la côte. Les usines ferment alors leurs portes, ce qui leur permet d'effectuer tous les travaux d'entretien et de réparation nécessaires ; les écoles sont désertes, et les commerçants ont tiré leur rideau pour suivre leurs clients. Les journaux locaux qui, sur place, ne trouvent plus de sujets d'articles, envoient eux aussi dans les stations du bord de mer des reporters pour alimenter leurs rubriques. Les rares personnes qui ne peuvent se permettre de partir essayent d'organiser au mieux des divertissements sur place.

La fermeture est une tradition qui est loin de se perdre. La Blackpool Corporation en publie régulièrement les dates pour les villes textiles du Lancashire : elles s'élevaient cette année à quatre-vingt-cinq. Burnley, qui fut la capitale mondiale du tissage du coton, a aujourd'hui une industrie plus diversifiée, mais les nouvelles usines Lucas et Michelin continuent à se plier à la coutume et ferment pour les vacances.

Plus au sud, où les villes sont généralement moins directement soumises à l'influence d'une activité unique, la période des vacances se fait moins sentir sur la vie urbaine, mais les industries modernes et complexes telles que l'automobile ou la mécanique ferment aussi à période fixe chaque année. Des sociétés comme Ford et British Leyland préfèrent ainsi suspendre leur production plutôt que d'avoir à ajuster — avec toutes les difficultés que cela présente — différentes périodes de vacances dans un processus de production intégrée.

RAYMOND PERMAN.
(The Times.)

Placements et marchés

INDUSTRIE DU SOUVENIR

« Tip et Tap » vainqueurs de la Coupe

UN championnat du monde de football, cela ne se passe pas seulement sur un gazon. Les affaires fleurissent aussi au bord du terrain. Dans les « *boutiques souvenirs* » de la coupe 1974, qui commence ce mois-ci en République fédérale, « *Tip et Tap* », les deux petits bonshommes qui symbolisent le championnat, sont, en quelque sorte, présents à la caisse. Ceux qui veulent assister joyeusement au championnat ne peuvent les ignorer. « *Tip et Tap* » ont pris position dans les buts, à l'orée de cette coupe du monde.

Posters, tee-shirts, porte-clés, coussins, calendriers, montres, cartons à saucisses, autocollants, puzzles, bières... « *Tip et Tap* » sont partout. Les voulez-vous ? Les voici, en petit format. Ils mesurent 4,5 centimètres. Si vous préférez rapporter à la maison une mascotte qui vous dépasse, un modèle de 2,50 mètres en fibre de verre est disponible et il est même multicolore. « *Tip et Tap* » figurent sur plus de deux cent quarante produits. Des licences ont été accordées en Allemagne, Scandinavie, Europe de l'Est, Extrême-Orient, Amérique latine, dans le Commonwealth, en France, en Italie, etc.

« *Tip et Tap* », les deux joyeux footballeurs, sont les grands vainqueurs de la Coupe. Leurs gains font pâlir les champions les mieux payés. Ils ont déjà gagné plus de 3 millions de marks, qui sont entrés dans les caisses du comité d'organisation au titre des droits de reproduction. Les marchandises ornées des deux petits bonshommes ont une valeur de 50 à 70 millions de marks. Quiconque souhaite les utiliser doit payer un droit minimum de 20 000 DM et fournir une garantie variant de 30 000 à 100 000 DM. Ce succès a été déterminant dans le financement de la Coupe, qui s'effectue, en Allemagne, sans aucune aide des pouvoirs publics. Le président du comité d'organisation, Hermann Neuberger, estime que les frais à engager jusqu'au début de l'épreuve atteindront environ 18 millions de marks. Des 40 millions de recette nets attendus, 25 % sont reversés au comité, soit 10 millions. Le déficit serait donc de 8 millions de marks et la campagne de publicité « *Tip et Tap* » a mission de le financer.

Dans ces rentrées, l'emblème officiel de la Coupe — un ballon décrivant une spirale avec l'inscription WM 74 — occupe la seconde place. Chaque emplacement du stade est d'ores et déjà occupé par les posters officiels de la Coupe, ou des reproductions des médailles d'or et d'argent frappées, à l'occasion, par la « *monnaie d'Etat* » de Karlsruhe et vendues dans les banques et les caisses d'épargne.

La Coupe est à la mode, et qui refuse de voir sera obligé d'entendre. L'équipe nationale de football allemande chante *le Foot est notre vie* à l'intention de toute l'Allemagne. Le disque stéréo de cette œuvre coûte 15,80 DM dont 3,30 DM vont à la Ligue allemande de football pour susciter la relève chez les jeunes, et à l'UNICEF. Cent trente mille exemplaires de cette chanson d'amateurs ont déjà été vendus et le fabricant espère battre son record établi par *My Fair Lady*, avec cent soixante-dix mille disques. On peut donc estimer que le bilan de cette Coupe du monde ne se soldera pas par un déficit.

GERHARD SEEHASE.
(Die Welt.)

Grain de sel

Une vision fascinante

SENTIMENTALEMENT, je me suis fait une certaine idée de l'Europe, dans laquelle je vois converger les apports de tous ses peuples, y compris de ceux qui ne sont pas représentés actuellement dans la C.E.E. de Bruxelles. Je pense aussi, en effet, aux Grecs et aux Espagnols, aux Portugais et aux peuples de la nation allemande séparés de la République fédérale de Bonn, aux Slaves. Si je devais me référer aux paroles de Charles de Gaulle, je dirais que sa vision d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural est ce qui me fascine le plus. Je suis persuadé qu'un jour viendra où l'on reconnaîtra que le général a été le plus grand Européen des temps modernes.

En passant du sentiment à la raison, mon propos ne change pas, même si les arguments sur lesquels il s'appuie sont autres. J'estime que l'unité de l'Europe est un objectif réalisable en dépit de toutes les difficultés et spécialement des crises que nous affrontons actuellement. Au cours d'une interview accordée au mois de février dernier, M. Helmut Schmidt, alors ministre de l'économie et actuellement chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, a déclaré que « *tous les progrès de la C.E.E. depuis quinze ans ont eu lieu à travers des crises* ». Les crises, en effet, sont des moments de création, des efforts de la nature à l'occasion de maladies, et puisque les crises doivent être considérées pour ainsi dire comme permanentes, c'est justement dans les crises qu'il faut trouver la raison de notre santé.

De son côté, dans ces mêmes colonnes, David Spanier écrivait, le 7 mai, qu'il continuait à croire en l'Europe unie. « *C'est parce que la Communauté a déjà accompli beaucoup de choses qu'il est permis d'attendre d'elle qu'elle en fasse davantage.* »

J'estime que l'on peut trouver ailleurs des fondements rationnels à la possibilité d'une Europe unie. Nous sommes des peuples aux cultures différentes de par leurs traditions, leurs langues, leurs religions, leurs expériences historiques ; et puis après ? Les Etats-Unis d'Amérique sont nés et se sont développés sur la base de différences encore plus grandes. Le « melting pot » qui a été réalisé au-delà de l'Océan résulte d'apports encore plus divers, où il ne manque ni Asiatiques, ni Africains, ni peuples du Moyen-Orient, en plus de ceux de toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Et on en a fait l'Amérique, une nouvelle entité distincte.

Nous devons nous convaincre qu'une semblable possibilité existe aussi pour nous, sans besoin d'abandonner l'Europe et sans nous préoccuper du fait que nous sommes différents les uns des autres. Que l'Italie soit en équilibre instable entre l'Europe centrale et la Méditerranée — comme on l'a dit à maintes reprises, — et que par suite elle risque de se noyer dans sa mer levantine, ne constitue pas une objection rationnellement valable. Il y a une bien plus grande différence en Amérique entre les Etats du Maine et ceux du Mississippi, entre l'Alaska et le Nouveau-Mexique. Considérons donc l'Italie comme un pont providentiellement jeté vers l'Afrique et continuons à œuvrer pour une Europe allant de la mer du Nord à la Méditerranée — si ce n'est pas encore de l'Atlantique à l'Oural.

VITTORIO GORRESIO.
(La Stampa.)

Un entretien avec M. Joseph Luns

(Suite de la page 19.)

» Je ne dis pas que l'U.R.S.S. a l'intention de nous envahir, mais on ne peut jamais être sûr que la situation ne changera pas brusquement. C'est certainement en tout cas une arme très efficace pour exercer une pression politique. Sur le plan strictement militaire, depuis vingt-cinq ans, la situation s'est considérablement détériorée du point de vue de l'OTAN. Il y a vingt-cinq ans, les Etats-Unis avaient le monopole de l'arme atomique, et la flotte soviétique était de loin inférieure à celle des Américains ou des Britanniques. L'U.R.S.S. disposait de troupes nombreuses, mais elles étaient beaucoup moins bien équipées qu'elles ne le sont maintenant comparées à celles de l'OTAN. La parité que l'U.R.S.S. a désormais atteinte avec les Etats-Unis, dans le domaine des armes atomiques, souligne le renouveau de l'importance des armes conventionnelles. C'est pourquoi, à propos des armes atomiques, nous sommes très favorables au changement de la conception stratégique des Américains, qui prévoient davantage leur emploi sur des objectifs purement militaires.

— *Pensez-vous que les travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) ont jusqu'à maintenant apporté une contribution utile aux relations Est-Ouest, ou du moins peut-on l'espérer ?*

— Il est un peu tôt pour en parler, car les problèmes les plus importants se trouvent dans la « troisième corbeille », qui reste toujours vide d'accords (1). Notre désir d'avoir de meilleures relations avec les pays du bloc oriental est lié à une volonté très ferme de notre part d'avoir avec ces pays un plus grand échange d'idées et de personnes. Or, dans ce domaine, l'U.R.S.S. semble répugner à concéder quoi que ce soit. Je ne m'attends pas qu'une rencontre ait lieu à un niveau plus élevé au cours de l'été.

— *L'Ouest consentira-t-il, si la « troisième corbeille » reste complètement vide, à ce que la phase finale de la C.S.C.E. se tienne « au sommet » comme semble le désirer l'U.R.S.S. ?*

— Jusqu'à maintenant, nous sommes réservés sur ce point, mais je ne vois pas quelle autre considération pourrait finalement inciter les pays de l'Ouest à accepter une formule quelconque de réunion « au sommet ». Je n'attends pas trop de l'issue de la conférence. Mais, d'autre part, comme l'U.R.S.S. fait généralement des concessions à la dernière minute, tout peut arriver. Peut-être la rencontre du président Nixon et de M. Brejnev à Moscou remettra-t-elle le wagon sur ses rails ?

— *En ce qui concerne les conversations M.B.F.R. à Vienne, pensez-vous qu'elles puissent faire mieux que geler le déséquilibre actuel des forces en Europe centrale, avec en plus le risque éventuel de nuire à la future coopération européenne dans le domaine de la défense, en fixant un plafond aux forces européennes ?*

— J'en doute. Mon impression est que l'on peut s'attendre à un modeste retrait, d'abord du côté des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., et ensuite peut-être du côté des autres alliés, mais les espoirs d'un retrait vraiment significatif des forces des deux côtés ne semblent pas fondés. Le refus, jusqu'à présent, de l'U.R.S.S. d'accepter le mot « balance » dans ces négociations n'est certainement pas de bon augure, car le principal désir des alliés, le point le plus important de la négociation pour eux, est d'éviter qu'aucun désengagement ne puisse accroître le déséquilibre actuel des forces en Europe centrale.

L'image de l'OTAN

— *Passons au Portugal, qui a toujours été considéré jusqu'ici comme une des brebis galeuses de l'OTAN, particulièrement par certains des pays scandinaves. Quelles conséquences politiques militaires et stratégiques risque d'avoir sur l'alliance l'avènement de la démocratie au Portugal ?*

— A ce sujet, il me faut être prudent. Il semblerait que la chape qui pesait sur ce pays depuis près d'un demi-siècle ait disparu. Mais il est trop tôt pour dire comment la situation va évoluer. Tout ce que je peux dire, c'est que les pays de l'OTAN suivent les événements avec plus ou moins d'optimisme, selon leurs propres jugements.

— *Comment pensez-vous que l'OTAN puisse améliorer son image parmi les jeunes générations, qui ne lui semblent pas toujours particulièrement favorables ? Pensez-vous qu'une critique plus vive du traitement réservé à l'opposition en Grèce pourrait servir à cet égard ?*

— Sur ce dernier point j'en doute, car l'alliance n'a pas de « doctrine Brejnev » et n'impose pas, voyez-vous, les mêmes vues politiques à ses membres. Deuxièmement, les critiques contre l'OTAN ne sont pas justifiées pour tout un tas de raisons. La jeune génération, née en 1934, avait cinq ans quand la dernière guerre a éclaté. Elle était, par conséquent, incapable d'analyser de façon valable tout ce qui est arrivé en Europe avant, pendant et après la guerre. Elle n'a pas connu la guerre ni vraiment la guerre froide ; elle n'a donc guère été impressionnée par ce que j'appellerai le succès de l'OTAN. Depuis la fondation de l'OTAN, pas un pied carré du territoire allié n'a été violé, en effet, et depuis vingt-cinq ans les membres de l'OTAN jouissent de la paix en Europe.

— *Vous apparaissez à beaucoup comme un « super-atlantiste ». Au dernier conseil, vous avez même comparé l'U.R.S.S. à l'Allemagne nazie. Vos réponses ont été plutôt décourageantes au sujet de la C.S.C.E. et des M.B.F.R. Quelles sont pour vous les perspectives à long terme de l'OTAN ? Après tout, nous ne sommes plus en 1955, mais en 1974.*

— Tout d'abord, je voudrais préciser que je n'ai jamais comparé l'U.R.S.S. à l'Allemagne nazie. J'ai dit que la mentalité de certaines personnes dans nos pays membres me rappelait celle qui existait chez certains avant la guerre, une mentalité euphorique. Je pense que la très vive réaction de Moscou est due à une interprétation de ma phrase qui n'était pas absolument correcte. Celle-ci a été rectifiée, mais comme il arrive souvent, la rectification est moins connue que les propos qu'elle a mis au point.

» En ce qui concerne les deux conférences (C.S.C.E. et M.B.F.R.), je ne suis pas terriblement optimiste, mais ce n'est pas parce que j'en conteste l'opportunité et l'intérêt. Au contraire, j'en ai été un grand champion, déjà en tant que ministre des affaires étrangères lors de la réunion atlantique de Reykjavik — lorsque l'OTAN faisait les premiers pas en direction de la généralisation de la détente, — et ensuite comme secrétaire général de l'alliance.

— *Mais nous ne sommes pas non plus des anges...*

— Evidemment pas, vous avez tout à fait raison de le souligner. Quant on parle des conditions réelles de la détente on ne devrait pas trop exiger de l'Union soviétique. Nous ne pouvons pas demander à l'U.R.S.S. de changer son régime interne : cela n'est pas négociable. Mais ce que l'on peut espérer, c'est que, tout comme dans les conversations M.B.F.R., nous nous efforcions d'arriver à une réduction équilibrée des forces, qu'on puisse aboutir à des accords équilibrés avec l'U.R.S.S. et ses alliés.

» Je ne suis pas aussi sceptique que cela, mais je suis plus persuadé que jamais que la détente ne se fera que par étapes et que nous ne devons pas prendre nos désirs pour des réalités. Nous devons donc veiller à ce que ces négociations donnent bien des résultats.

» En U.R.S.S., ce n'est pas le gouvernement qui prédomine, c'est le parti. Malheureusement, les décisions du parti reflètent les mêmes objectifs qu'il y a dix ou vingt ans. C'est pourquoi, sans nier que l'U.R.S.S. soit favorable à une certaine détente, je dirai que je ne veux pas d'une détente dans un seul domaine, domaine qui serait au seul avantage de l'U.R.S.S. Il faut qu'elle soit plus générale.

» En d'autres termes, je ne suis pas vraiment un sceptique, je m'apparente plutôt à Clemenceau qui, à la fin de sa vie, à la question : « Considérez-vous, » monsieur le président, que le » genre humain soit vraiment » très mauvais ? », répondit : » Après tout, pas si mal. » Je suis aussi un de ces catholiques qui croient toujours au péché originel, ce qui peut avoir une influence sur mes conceptions.

(1) Ce terme désigne les travaux de la troisième commission de la C.S.C.E. chargée de favoriser les échanges culturels.

Kiosque international

★ **EUROPE : VERS UNE POLITIQUE CONJONCTURELLE COMMUNE, de Paule Arnaud-Ameller. (Armand Colin, Fondation nationale des sciences politiques.) 126 pages. Prix : 38 F.**

« *L'EUROPE se fera par des réalisations concrètes créant entre les pays une solidarité de fait », disait Robert Schuman dans sa fameuse déclaration du 9 mai 1950, qui lançait la première des Communautés européennes. L'harmonisation des politiques conjoncturelles aurait dû être, au sein de l'union douanière, l'une des expressions de cette solidarité. Or, il faut bien reconnaître qu'il n'en a rien été. Chaque pays a mené sa barque comme il l'a entendu, et malgré de nombreux conseils des ministres et les exhortations des commissions la coordination n'a pu se faire.*

L'ouvrage de Mme Paule Arnaud-Ameller, qui vient seulement d'être édité, a été rédigé en 1971, mais les recherches poursuivies, la méthode adoptée, les interrogations posées sur le thème : mythe ou réalité du cycle européen, sur les rapprochements et sur les limites de l'action concertée, restent valables. Mieux : la crise de l'énergie, l'hyper-inflation, conduisent à renforcer le besoin d'une politique conjoncturelle commune, comme le danger — peut-être pour demain — de la simultanéité des phases dépressives. C'est sur le terrain budgétaire que l'auteur estime qu'il faut prendre aujourd'hui le taureau par les cornes.

★ **LE FEDERALISME d'Alexandre Marc. Centre de recherches européennes, Lausanne 1974 ; 240 pages, 45 F suisses.**

EN hommage à cet inlassable pionnier du fédéralisme qu'est Alexandre Marc, ses amis, ses disciples et ceux qui ont mis leur foi dans le dépassement du cadre institutionnel des nations ont rassemblé une douzaine d'articles. Dans ces « Mélanges », on trouve les signatures de Jean-Pierre Gouzy, Bernard Voyenne, Robert Aron, Denis de Rougemont, Ferdinand Kinsky, Henri Brugmans, Guy Héraud, André Thiéry, Raymond Rifflet et Guy Michaud. Cet album de famille ne se contente pas de situer Alexandre Marc aux différentes étapes de son œuvre qui démarra en 1933 avec « Jeune Europe », mais il rappelle l'action des grands ancêtres : Proudhon, Péguy, d'un précurseur, Armand Dandieu, et passe au microscope des notions de droit international un peu trop oubliées si l'on en juge à la manière dont on parle aujourd'hui de fédération ou de confédération. — P. D.

★ **LES SYNDICATS EN EUROPE de Margaret Stewart. Gower Economic Publications, 240 pages. Prix : 9,50 livres.**

HISTORIQUEMENT, les mouvements syndicaux en Europe sont encore jeunes. A peine plus d'un siècle. Les géants commencent à ouvrir leurs yeux et parviennent à coordonner leurs mouvements.

Mais supposez qu'en l'an 2074 ils aient réussi leur unification, le Parlement européen sera-t-il capable de faire face à une menace de grève générale qui s'étendrait de la République fédérale d'Allemagne à l'Ecosse ? Peut-être la nature même de la loi, il est vrai, orientera-t-elle leur pouvoir dans des directions tout à fait différentes.

Les spéculations fantaisistes n'ont pas cours dans l'admirable étude de Margaret Stewart. Pays par pays, la charpente syndicale est mise à nu, dans toute sa variété et sa confusion. C'est un ouvrage de référence inestimable pour qui désire jouer un rôle dans la construction de l'avenir.

S'il y a, dans ce livre, un mot chargé d'émotivité, c'est bien celui de « participation ». Quelles que soient les nombreuses significations qui lui sont actuellement données, il semble bien que dans toutes les langues, ce terme évoque de plus en plus l'espoir de transformer progressivement la société occidentale.

DENIS ROBERTSHAW.
(The Times.)

SOCIÉTÉ

AU CONGRÈS DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Sans contrôle, la réglementation des écoutes est un leurre

« *La réglementation* a posteriori *des écoutes téléphoniques n'est qu'un leurre si elle n'est pas accompagnée de mesures concrètes de contrôle parlementaire et judiciaire.* » Après les déclarations faites le 30 mai par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur — « *La règle, c'est la suppression des écoutes, avec des dérogations précises* » (*le Monde* du 1er juin) — le congrès de la Ligue des droits de l'homme a voulu apporter ce commentaire et l'ajouter à un projet de résolution sur les « *écoutes téléphoniques, sonorisations et atteintes à la vie privée* », établi par Mᵉ Daniel Jacoby, avocat au barreau de Paris, avant la décision prise par le gouvernement.

Lors d'un précédent congrès, en 1972, la Ligue avait déjà dénoncé « *la multiplication et la généralisation de pratiques policières irrégulières, destinées à obtenir sur chaque citoyen le maximum de renseignements : fiches, photos anthropométriques, écoutes téléphoniques, micros, filatures, etc.* » Aujourd'hui, le mouvement note, en reprenant les conclusions de la commission de contrôle sénatoriale publiées en octobre 1973, que ces pratiques se sont encore développées depuis deux ans et que de nombreuses plaintes ont été déposées visant des violations et suppressions de correspondance, des écoutes téléphoniques et la pose de micros clandestins. « *Les enquêtes tant parlementaires que judiciaires se heurtent à une volonté d'obstruction manifeste* », précise la Ligue.

« *Les précédents gouvernements ont nié l'existence des écoutes. On s'est moqué des magistrats et des parlementaires*, a déclaré Mᵉ Jacoby. *A présent, on se moque de nous lorsque l'on parle de suppression. On dit que les archives seront détruites. Mais par qui ? Quelles garanties ? On veut régulariser un état de fait illégal. Dès lors qu'aucun contrôle ne sera assuré, toute nouvelle réglementation restera lettre morte si ce n'est que les « plombiers », qui hier travaillaient au noir, agiront aujourd'hui officiellement* »

Mᵉ Jacoby a enfin ajouté que l'on ne pouvait croire au respect d'une nouvelle réglementation alors qu'une législation (art. 368 du code pénal et art. L 41 du code des postes et télécommunications) existe, et qu'elle n'a jamais été appliquée. L'orateur a conclu que l'attitude du pouvoir exécutif à propos des écoutes « *illustre son mépris pour le peuple et ses représentants, pour la loi et ceux qui sont chargés de la faire respecter. Nous devons mettre l'accent sur ce mépris et cette défiance du pouvoir à l'égard des citoyens* ».

Un rassemblement de « la Gueule ouverte » dans le Jura

Les contestataires ont des enfants

De notre envoyé spécial

Censeau (Jura). — Près de deux mille cinq cents personnes — et leurs enfants — ont participé pendant le week-end de la Pentecôte, dans une commune du Jura, à une rencontre sur le thème : « Vivre avec l'enfant ». Le rassemblement organisé notamment par le mensuel « la Gueule ouverte », le comité d'animation de l'Ain et « Contact éducation », a permis de nombreux échanges sur le mouvement communautaire et les écoles parallèles.

Des centaines d'enfants nus courent dans les prés. Mais aussi des jeunes femmes, dans le même appareil. Le soleil s'y prête. Des chiens s'ébattent sans laisse. Une farandole bruyante passe et s'éloigne : sifflets, tambourins, trombones. Ici, un groupe discute des écoles parallèles. Là, on se dispute à propos de la liberté des vaccinations. Ailleurs, une sorte d'ingénieur vante les vertus de l'énergie solaire devant deux cents personnes convaincues. Plus loin, un astrologue affirme : « *On ne doit pas élever les enfants nés en décembre comme ceux qui sont nés en janvier.* » Personne ne rit de ses propos : ici, chacun est ouvert à toutes les idées, pourvu qu'elles ne soient pas les idées reçues des générations précédentes.

Censeau, dans le Jura, petit bourg ordinaire et sympathique de deux cent cinquante habitants, en lisière d'une vaste forêt de sapins, n'a guère été troublé par les quelque deux mille cinq cents personnes qui l'ont investi, le temps d'un week-end. Ravis, plutôt, et amusés, les villageois sont venus regarder — de la route — ces gens jeunes et bizarres, cheveux et barbes au vent, dont beaucoup avaient traversé la France.

Une ville utopique

Festival ? Jamboree ? Kermesse ? Colloque ? Une telle réunion n'a pas de nom. On vient, on s'assemble, on parle, on s'organise, on échange des idées, des adresses. On monte les tentes (il y en aura près de sept cents), on se gorge de soleil et d'idées, on démonte les tentes et on repart. Dans la liberté la plus absolue. Vie et mort d'une petite ville. Mais une ville utopique, une ville de rêve et, comme telle, éphémère. Urbanisme spontané et libéré : chacun s'installe où ça lui chante, quitte à déborder les limites prévues. Pas de rues à traverser, pas de trottoirs. Ici, l'on marche, et partout.

Mais une vraie ville avec ses lieux de rencontre : les « trous » numérotés au milieu des champs, où plusieurs centaines de personnes peuvent se tenir, une ville avec son réseau d'information : un journal quotidien et, à heures fixes, des petites annonces diffusées par haut-parleur. Un vaste restaurant, un « musée musical » où sont exposés les résidus dérisoires d'une musique dépassée : « *Mèche de cheveux dont on suppose qu'elle balayait le front des chefs d'orchestre de cette époque.* » Mais une ville sans service d'ordre, sans école.

Le thème « Vivre avec l'enfant » ? Plutôt un prétexte. On en parlera, bien sûr, mais, au-delà des idées générales, ce qui compte, c'est la réalité : ici, on vit avec l'enfant, sans cris, sans tensions, sans drames. On s'en voudrait de les gronder Ou de les diriger. « *Que veux-tu faire ? De la peinture au stand de peinture ? Voir les marionnettes au foyer rural ? Faire de la musique ?* » Miracle : ici, c'est l'enfant qui décide, et s'il ne fait rien, c'est qu'il l'a choisi.

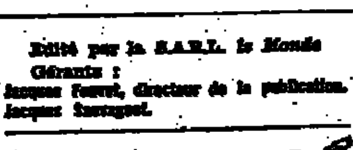
Les contestataires d'hier ont un peu vieilli. Ils se sont mariés et ont eu des enfants qui commencent à grandir. Peu de très jeunes gens à Censeau, guère de quadragénaires. Une population assez homogène : des jeunes couples souvent bien intégrés, mais qui résistent à l'aliénation. Pas vraiment marginaux, plus tellement gauchistes. Mais de jeunes parents qui se posent des questions. Un scrupule majeur les réunit tous : de quel droit imposerions-nous à nos enfants le système de vie et d'éducation que nous avons nous-mêmes subi et dont, finalement, nous avons tant souffert ?

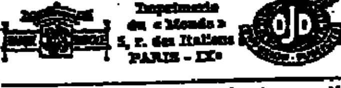
C'est évidemment un double refus qui a réuni les deux mille cinq cents participants de la rencontre de Censeau : refus d'imposer à l'enfant les limites étroites d'une petite famille, cellule de base de la société de consommation et refus du système scolaire traditionnel aux structures étriquées et « répressives ». Il ne faut pas « gâcher » leur vie.

Mais si l'on sait ce que l'on refuse, on se querelle sur les solutions. Personne n'avouera qu'il cherche une recette mais beaucoup ont l'air d'être venus ici pour cela : ils écoutent, ils enregistrent. Les témoignages sont fort prisés : dans le « trou n° 2 » un rouquin expose le fonctionnement d'un « *réseau d'éducation* » créé par des groupes de parents. Plus loin, on questionne les membres d'une communauté qui s'est établie à la campagne. L'école parallèle vante ses mérites que quelques « politiques » vont contester. Les solutions s'ébauchent, mais s'opposent : « *On ne peut rien faire en ville* », « *Mais si, puisqu'on le fait* ». « *Il faut sortir de l'éducation nationale sinon on est piégé.* » « *Pourquoi*, protestent des enseignants — ils sont venus très nombreux — *on peut changer le système de l'intérieur* », « *Mais non, c'est impossible.* » Possible, impossible : les discours tenus à Censeau auront eu pour mérite de renvoyer chacun à sa propre peur d'un changement qui serait réel et non plus imaginé : changer un peu tout de suite, ou se promettre qu'on changera tout, mais plus tard.

Aucune organisation ne naîtra de la rencontre de Censeau : on n'était pas venu pour cela. C'est à chacun d'imaginer pour ses propres enfants une solution « *libératrice* » qui ne vaudra peut-être pas pour le voisin. Unanimité dans le refus, confusion et division dans les perspectives, la contestation est une et multiple Censeau n'était pas le début d'une transformation organisée de la société, c'était le signe d'un changement qui a déjà commencé. Le symptôme d'une ébauche.

BRUNO FRAPPAT.


Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXᵉ

O.R.T.F.

LES COLLABORATEURS AU CACHET DÉPOSENT UN PRÉAVIS DE GRÈVE

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et l'Union syndicale des artistes regroupant les collaborateurs hors statut de l'O.R.T.F (réalisateurs, producteurs, comédiens, auteurs) ont déposé un préavis de grève pour la période du 11 au 17 juin. Ce mouvement sera poursuivi si des négociations suffisamment importantes ne sont pas engagées avec la direction de l'Office d'ici là.

Les revendications portent sur la réévaluation des cachets, sur leur indexation et sur l'établissement d'un quota limitant à 7 % la production extérieure à l'Office diffusée sur les antennes de l'O.R.T.F.

● *A Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio* (Corse), un barrage a été dressé, le lundi 3 juin, pour protester contre l'absence de réémetteur de télévision dans la région.

PRESSE

● *M. Xavier Marchetti* est entré officiellement au *Figaro* depuis le 1er juin, comme rédacteur en chef adjoint chargé du secteur politique et social. M. Marchetti, ancien collaborateur de *Paris-Match*, membre du service de presse de l'Elysée du temps de Georges Pompidou, avait pris la direction de ce service en juin 1973, après la nomination de L. Baudoin à la tête de la Sofirad.

LETTRES

Le cas d'une « Meurtrière à onze ans »

LE JEU DE L'ENFANCE ET DE LA MORT

Le « cas » de Mary Bell — ses meurtres — a bouleversé l'Angleterre. Mais pas exactement de la façon dont elle aurait dû être bouleversée. Le Cas de Mary Bell *— le livre — a le grand mérite d'obliger les gens à regarder ce qui doit l'être et qu'ils ont fui, c'est-à-dire eux-mêmes ; à poser les vraies questions qui furent éludées ou niées.*

Une fille de onze ans a étranglé deux jeunes enfants. Sans aucun mobile reconnu (jalousie, vengeance, etc.). Pour rien. Mais on verra que sous ce « rien » s'ouvrent des profondeurs que personne n'a vraiment sondées. En fait, elles étaient deux à avoir été inculpées : Mary avait son double, *qui portait le même nom, bien qu'elles n'eussent aucune parenté. L'homonymie et le double prennent quelque chose d'hallucinant quand toutes deux, au cours du procès, finissent par avouer. C'est-à-dire que chacune accuse l'autre : avec les mêmes mots, rapportant les mêmes circonstances et décrivant les mêmes actes, les mêmes gestes, que l'une au moins avait accomplis. Seule, Mary fut condamnée.*

Les conditions dans lesquelles elle le fut rendent le « cas » encore plus exemplaire. Il faut savoir qu'en Angleterre les enfants de plus de dix ans sont justiciables comme les adultes de ce qui correspond à notre cour d'assises. Avec un cérémonial, un rituel, un appareil plus surannés encore, plus sacralisés. Le procès s'ouvrit sur la formule consacrée : « La reine contre... » *Contre deux petites filles.*

« Est-ce qu'ils me pendront ? », *avait demandé l'enfant à une de ses gardiennes. Ce qui est très révélateur de l'angoisse éveillée en elle par son face-à-face avec la « justice » : avant, elle n'imaginait qu'une punition légère, comme pour une faute ordinaire. « Ils » ne l'ont pas pendue — deux ou trois siècles plus tôt on l'eût brûlée pour sa purification et son salut — ils l'ont « seulement » condamnée à la détention à vie.*

Sans doute, on a trouvé un biais pour enfermer l'enfant dans des conditions « humaines », sans qu'on ait sérieusement entrepris de la soigner. Aucun hôpital, d'ailleurs, n'accepta de la recevoir. Ceci se passait en 1968. Cette année où Mary vient d'atteindre ses dix-sept ans, on l'a aussitôt transférée — jusqu'à ce que mort s'ensuive ? — dans une prison de femmes. Enfin, tout est rentré dans l'ordre.

On a collé à Mary la vague étiquette de « psychopathe ». On ne l'a pas traitée comme une malade. Et personne n'est remonté aux sources de la culpabilité, de la responsabilité véritables. Personne, excepté elle. Dans une lettre-poème à sa mère (Mary a écrit des choses étranges, jusqu'à une lettre à Dieu !) :

dis-le aux juges, à genoux, je te [prie,
ils t'écouteront, toi, si tu cries
que la coupable c'est toi, pas moi.

YVES FLORENNE.

★ *The case of Mary Bell*, par Gitta Sereny, traduit par R. Coryell sous le titre *Meurtrière à onze ans*. Denoël-Gonthier, 304 pages, 35 F.

SPECTACLES

En bref

Cinéma

« Les Durs »

Thriller-spaghetti. Série noire-minestrone. Le réalisateur italien Duccio Tessari connaît la musique. Il pastiche avec aisance (mais sans humour) les films B américains. Tandis que les forces de l'ordre cafouillent, un prêtre mène l'enquête et démasque un dangereux gangster. Il est secondé par un Noir qui n'a rien d'un enfant de chœur. Cette alliance insolite constitue l'originalité majeure du scénario. Autre surprise : c'est Lino Ventura qui incarne le don Camillo justicier. Grand amateur de vélo et puncheur redoutable, il applique à la lettre le précepte de l'Evangile : « *Aide-toi, le ciel t'aidera* », et cogne comme un sourd sur les brebis égarées. A ce curé de choc on doit quelques scènes amusantes. Le reste n'est que poursuites, bagarres et fusillades réglées dans le style le plus traditionnel. Malgré la pincée de sel ecclésiastique, le minestrone est plutôt fade — J. B.

★ Rex, Studio Cujas, Rotonde, Ermitage, Telstar, Murat, Parly.

Expositions

Hans Fronius

L'ombre de Kafka n'a pas fini de hanter les artistes d'Europe centrale — et bien d'autres aussi. Son appréhension du réel dans toute sa noirceur est devenue la leur. Le peintre et graveur autrichien Hans Fronius (né en 1903 à Sarajevo) reconnaît volontiers son influence, et le choix d'œuvres graphiques que présente actuellement l'Institut autrichien de Paris révèle un tempérament de visionnaire, apte à saisir en tout objet sa part de mystère. Ce n'est pas par hasard que Julien Green l'a élu pour illustrer la version allemande de ses œuvres d'imagination : rarement l'image a aussi étroitement fait corps avec le texte.

Car Hans Fronius est fortement attiré par notre pays et notre littérature. L'exposition ne s'intitule-t-elle pas d'ailleurs : « La France vue par un artiste autrichien » ? M. Walter Koschatzky, directeur de l'Albertina de Vienne, qui la présente, insiste sur la fascination exercée sur Hans Fronius « par le brillant, la clarté, la logique de l'expression, par le tragique comme par l'ironie (des écrivains français), en un mot par tout ce qui fait l'esprit latin ».

On sera captivé par la profonde ressemblance psychologique des portraits imaginaires de Villar, de Balzac, de Corbière, de Camus, de Mauriac, d'Anouilh Et par ses illustrations du *Grand Testament*, de la *Rapsodie foraine*, des nouvelles de Balzac, de Green, etc Et par ses dessins sur le théâtre de Molière, de Sartre, d'Anouilh, de Mauriac, de Giraudoux. Près de quatre-vingts dessins, pierres noires, lithographies, justifient M. Koschatzky lorsqu'il définit leur auteur comme « la fusion de différentes composantes de l'esprit européen » — J.-M. D.

★ Institut autrichien, 30, bd des Invalides, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. sauf samedi et dimanche.

Les tapisseries françaises à Moscou

Une exposition de « chefs-d'œuvre de la tapisserie française, de la fin du quinzième siècle à nos jours » vient de s'ouvrir à Moscou au musée Pouchkine, en présence de Mme Ekaterina Fourtseva, ministre de la culture de l'Union soviétique, et de M. Jacques Vimont, l'ambassadeur de France en U.R.S.S. Cette exposition, qui a déjà été présentée à Kiev et à Leningrad, comprend une soixantaine d'œuvres provenant du mobilier national. Elle vise à donner un résumé rapide d'un art qui influença beaucoup la Russie du dix-huitième siècle, puisque Pierre le Grand fit appel à des maîtres français pour créer les premières manufactures à Petersbourg. Les visiteurs soviétiques y retrouveront notamment des tapisseries exécutées d'après les cartons de Charles Le Brun, Coypel, François Boucher, Rubens, ainsi que de Braque, Matisse, Fernand Léger, Brauner, Vasarely, Vieira da Silva.

Une salle entière est consacrée à Lurçat. On notera surtout, parmi les œuvres contemporaines, un remarquable triptyque « blanc sur blanc » d'Etienne Hajdu, de 1972. — N. Z.

SPORTS

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ASSU

La fête printanière d'une grande famille

Au moment même où Guy Drut égalait en 13 sec. 2/10 le record d'Europe du 110 mètres haies, détenu depuis 1959 par l'Allemand Lauer, quelques dizaines de jeunes gens passèrent prestement des tribunes à la pelouse du stade Charléty pour y déployer une banderole réclamant la création de postes supplémentaires de professeurs d'éducation physique. A ceux qui voulaient le féliciter ou le questionner, le nouveau recordman d'Europe répliquait alors : « Le plus important n'est pas mon record, mais le scandale que mes camarades dénoncent sur la pelouse. Alors qu'il manque près de vingt mille professeurs pour assurer les cinq heures d'éducation physique et sportive obligatoires dans le second degré et que deux mille cinq cents étudiants se présentent cette année au concours du professorat, à peine six cents seront retenus et près de deux mille voués à l'échec et au chômage Ne rien faire dans ce domaine revient à condamner à brève échéance le sport scolaire et universitaire. »

A deux pas du boulevard périphérique, et des files de voitures qui symbolisent une autre forme d'utilisation des loisirs, le stade Charléty et les championnats nationaux de l'Association du sport scolaire et universitaire (ASSU) apportent pourtant une bouffée d'oxygène à un athlétisme français engagé dans un lent processus de désaffection.

Malgré la désertion des grandes villes pendant le week-end de Pentecôte, les athlètes trouvent chaque année, à Charléty, un public qui déborde largement de la tribune principale et ne ménage pas ses encouragements, tandis que ce dernier découvre toujours, à cette occasion, quelques jeunes talents qui, tels des héros de Balzac, ne se satisfont déjà plus d'un début de renommée provinciale, et rêvent de connaître une première consécration dans la capitale.

Partis de quatre cent cinquante mille pratiquants occasionnels ou réguliers dans le cadre de l'ASSU, ces jeunes athlètes se retrouvent, après trois sélections successives, aux championnats de districts, départementaux, puis d'académies, à mille six cents venus se disputer les quatre-vingt-quatre titres nationaux mis en compétition dans les catégories cadets, juniors et seniors.

Outre les nouveaux records ASSU établis par quelques valeurs sûres de l'athlétisme français comme Guy Drut (13 sec. 2/10 sur 110 mètres haies), Marie-Christine Debourse (1,83 mètre en saut en hauteur), ou René Metz (10 sec. 2/10 sur 100 mètres), le bilan de ces championnats est cette année encore particulièrement favorable avec quatorze autres records battus, dont neuf en cadets, un en juniors et quatre en seniors

A voir l'enthousiasme, la volonté et les dons manifestés par quelques jeunes athlètes, comme les cadets Matz (21 sec. 6/10 sur 200 mètres) Liaster (49 sec. 2/10 sur 400 mètres), Millet (1 min. 54 sec. sur 800 mètres), Ludger (8 min. 44 sec. 4/10 sur 3 000 mètres), Castellari (7,40 m. au saut en longueur), Saleille (14,92 m. au triple saut), on se prendrait à espérer des lendemains meilleurs pour l'athlétisme français si on ne prenait garde aussi d'oublier tous les obstacles que ces espoirs à l'état de bourgeons devront vaincre avant de voir leurs efforts porter enfin leurs fruits : études de plus en plus absorbantes, pénurie de cadres et d'entraîneurs de valeur, indifférence du public, et souvent même de leur entourage à l'égard de l'athlétisme, manque d'émulation et de motivations par suite d'effectifs et de calendriers trop réduits.

Si les meilleurs espoirs poursuivront quelque temps encore leur activité au sein des clubs civils pendant la saison estivale, l'immense majorité des quatre cent cinquante mille pratiquants de l'ASSU devront, en effet, attendre le mois de mars prochain, soit trois trimestres, avant de pouvoir, à nouveau, pratiquer l'athlétisme en compétition. On regrette aussi parfois que l'ASSU limite ses ambitions et ses championnats à une belle fête de printemps.

GÉRARD ALBOUY.

DES ESPOIRS ÉTONNANTS

Chaque année on s'extasie, puis on oublie. Parmi tous les jeunes prodiges entrevus cette fois-ci encore, combien parviendront à suivre les traces de Guy Drut sans trébucher ? Pour égaler le plus ancien record d'Europe des épreuves classiques (13 sec. 2/10 sur 110 mètres haies par l'Allemand Martin Lauer, le 7 juillet 1959, à Zurich), le talent et la volonté ne suffisent pas. Il faut aussi bénéficier de conditions favorables et du coup de pouce de la chance qui permet d'éviter les embûches.

Au reste, les champions qu'on découvre à présent semblent considérer leurs performances avec quelque détachement. C'est le cas de Paul Millet, immense garçon de 2,04 mètres de taille, qui, à dix-sept ans, a couru le 800 mètres dans le temps record de 1 min. 54 sec. sans s'occuper autrement de ses adversaires. Ancien basketteur, il avoue son manque d'ambition, ne s'intéresse pas outre mesure à ses résultats et se contente de se fier à son entraîneur.

Quand ils manifestent davantage d'allant, ce sont les études qui entravent leur progression. Il en va ainsi pour Pierre Royer, excellent vainqueur du triple-saut dans la catégorie des seniors avec 15,33 mètres, qui suit plus de quarante heures de cours d'électronique par semaine. Des exercices de musculation lui épargneraient les blessures répétées qu'infligent les rudes rebondissements propres à la spécialité. Mais où trouverait-il le temps ?

D'autres, comme Hector Liaster, cadet exceptionnellement doué, qui courut son premier 400 mètres en 51 sec. 4/10 quelques semaines avant de devenir champion en 49 sec. 2/10, accusent déjà un retard scolaire de deux ans. Ils risquent d'abandonner l'athlétisme en connaissant les premières difficultés du monde du travail.

Indétermination, difficultés de la vie. Ainsi disparaissent régulièrement quantité d'espoirs étonnants. D'autres viendront, aussi superbement doués, qu'on oubliera pareillement. — R. P.

Tennis

BJORN BORG VAINQUEUR DE NASTASE AUX INTERNATIONAUX D'ITALIE

Le jeune Suédois Bjorn Borg (dix-huit ans) a remporté, le 3 juin, sa première grande victoire en battant, en finale des Internationaux d'Italie, le Roumain Ilie Nastase (6-3, 6-4, 6-2). Il n'a fallu qu'une heure quarante au talentueux nordique pour venir à bout de celui qui, en 1973, avait été le meilleur tant à Rome qu'à Roland-Garros.

Bjorn Borg et Ilie Nastase se retrouveront cette année encore sur les courts de la porte d'Auteuil où les Internationaux de France commencent officiellement le mercredi 5 juin.

HIPPISME. — *Le prix du Roi Soleil, disputé le 3 juin à St-Cloud, et qui servait de support au pari-tiercé, a été remporté par l'Inconnu, suivi de Royal Ball et de Matcor. La combinaison gagnante est 1-14-2.*

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« L'APPEL » de Thilda Tamar

Au générique de *l'Appel*, Thilda Tamar (la bombe argentine des années 50) est annoncée la première par ordre d'apparition. Et quelle apparition ! Thilda Tamar, toujours blonde, en boa vert, dans la nuit noire. Elle se trouve sur un bateau en compagnie de deux hommes. On s'aperçoit très vite qu'ils sont morts tous les trois.

Le premier est *flippé*. Il se sent poursuivi par un œil maléfique, une lampe qui se balance dans un immeuble en construction, et il tombe d'une grande hauteur. Le second est très jeune, il a hérité d'une usine, il rencontre une dragueuse d'aéroport, rêve qu'ils font l'amour sur une plage hawaïenne, mais elle est avec un sculpteur ; il s'enivre et tombe du haut de son usine.

Enfin, voilà l'histoire de Thilda Tamar : elle est mariée à un mufle très riche qui possède un yacht. Elle va se baigner sur un rocher, où elle prend les mêmes poses qu'en 1950. Ebloui, un très jeune pêcheur sous-marin tombe amoureux d'elle et la poursuit à motocyclette. Justement, elle a eu un fils qui s'est tué à motocyclette. Alors, elle va rejoindre son jeune amant — vision assez déprimante — et rêve du temps où elle donnait le sein à son bébé. Au petit matin, elle retourne à son yacht. De sa fenêtre, le jeune homme, désespéré, la regarde s'éloigner, et elle tombe dans la mer.

Thilda Tamar a signé les dialogues avec Michel Lemoine. A voir les mouvements des lèvres en entendant le texte, on peut imaginer qu'ils ont changé entre le moment où le film a été tourné et celui où il a été synchronisé. On peut penser aussi qu'entre temps les acteurs se sont dispersés et qu'ils ont été doublés par n'importe qui, tant ils sont mauvais.

Non seulement Thilda Tamar joue (et se double), mais elle a écrit le scénario et fait la mise en scène. *L'Appel* est un film d'auteur.

C. G.

★ Saint-Lazare-Pasquier, Grands-Augustins.

Théâtre

« LORETTA STRONG » de Copi

Copi interprète Loretta Strong, une cosmonaute qui va cacher l'or de la terre sur Bételgeuse.

Dans son satellite rose, Loretta s'agite comme un diable. Elle craint de se faire féconder, au passage, par les hommes-singes de l'étoile Polaire. Elle redoute les violences des Vénusiens. Elle appelle sans cesse sur ondes courtes son amie Linda, qui ne répond pas. Ce sont des rats qui répondent, d'énormes rats et des perroquets géants. Métamorphosée en tortue des Galapagos, puis en ours blanc du pôle, Loretta se débarrasse comme elle peut des rongeurs et d'un cobra en les jetant dans une cuvette sanitaire, parfois dans le frigidaire.

Après avoir disparu elle aussi dans la cuvette, Loretta réapparaîtra en star lamée sur le dôme du satellite, puis en perroquet vert avec la tête d'Abraham Lincoln, et elle meurt sous les balles d'un Plutonien.

Un peu déroutante, évidemment, cette féerie astrale est mise en scène avec soin. Tous les animaux sont merveilleux. Décors et éclairages très beaux.

Nu, squelettique, peint en vert, juché sur des escarpins vernis, délirant d'une voix perchée, Copi évolue dans les fantasmes avec mondanité. Ce spectacle proprement insensé laisse le spectateur incrédule, déboussolé, mais sous le charme. — M. C.

★ Gaîté-Montparnasse, 21 h.

AU PICCOLO DE MILAN

« LA CERISAIE », mise en scène par Giorgio Strehler

Milan. — *La Cerisaie est le dernier vestige d'une fortune dilapidée, d'une classe anachronique, celle des grands propriétaires. La Cerisaie est une forêt abandonnée aux douceurs de l'automne, une maison où dort l'enfance, une maison de pierre, de bois, de poussière, apaisante comme une caresse maternelle dans la nuit.*

La Cerisaie doit être vendue. Elle appartient à Liouba (Valentina Cortese, pâle, fragile, avec des mains nerveuses et des regards qui, toujours, cherchent ailleurs). Liouba n'est pas devenue adulte. Elle a tout laissé échapper, argent, maisons, amours. Elle a tout donné dans des mouvements impulsifs de générosité, bien qu'elle ne soit pas généreuse. Elle est une enfant gâtée, agitée par le besoin désespéré de plaire.

En face d'elle, il y a Lopakhine, fils de moujik. Il est devenu riche, mais il reste intimidé par la noblesse de naissance (Franco Graziosi, solide, souriant, élégant, trop désinvolte). Il y a la nouvelle génération, des jeunes filles frivoles, et Trofimov (Piero Sammataro), l'éternel étudiant qui ne s'est jamais décidé à vivre, encore moins à se mettre en action. Il y a les domestiques. Il y a le frère, tribu sentimentale et nonchalante qui regarde s'effriter son univers avec un sourire étonné, et se réfugie dans l'insouciance.

Strehler transporte la pièce en Italie. Elle n'est pas géographiquement placée, mais la douceur paresseuse, la grâce raffinée des femmes en robes de dentelle, la galanterie protectrice des hommes en canotier, la luminosité, l'atmosphère un peu molle, cette mélancolie impalpable, c'est l'Italie. Tout est blanc, les robes, les redingotes, la poussière incrustée dans le bois des meubles, les housses où s'ensevelit un monde fini, le ciel fluide qui représente le « jardin des cerises » (il giardino dei ciliegi) : un rideau translucide parsemé de feuilles cache la scène, puis s'élance comme une vague lente vers les spectateurs, se relève au moment où il va les engloutir, revient en arrière. Par instants, il est agité d'un remous, d'un vent d'orage, et les feuilles tombent.

Le décor est de Luciano Damiani. Un décor ? Juste ce rideau, la lumière, quelques meubles, une armoire, des jouets. Strehler construit le premier acte sur le retour à la chambre d'enfants, aux souvenirs retrouvés qui font dériver les difficultés présentes. Un acte qui prend son temps sans que l'on voie très bien où il va mener. Il mène au second acte où s'étire l'ennui des jours passés à ne rien faire parce qu'il y a trop à faire. Les drames se cassent avant d'éclater, les personnages s'installent dans l'attente, les acteurs parlent sur un ton quotidien. Mais un train passe, un jouet mécanique. Un homme surgit, il est habillé comme un ouvrier aujourd'hui. Il parle russe, on ne le comprend pas, on a peur, il symbolise la Révolution. Seulement, ainsi que le veut le texte, Liouba lui donne une pièce d'or et il s'en va, ce qui devient incohérent.

Et puis, c'est la deuxième partie, la fête. Une fête en noir et blanc, une alternance d'espoirs et d'oublis qui tournent au rythme de la valse triste jouée par un orchestre invisible. Quelque chose doit arriver, les rapports se tendent, les actions se dénouent. Finalement, c'est au cours de cet acte que « se joue » la pièce, et les acteurs, enfin, portent leurs personnages jusqu'au bout d'eux-mêmes. Liouba, désespérée, déchirante dans son outrance, ne peut plus nier la réalité de sa ruine. Loupakhine prend une revanche tremblante, une revanche à laquelle il ne peut croire sur des siècles de servage. Il a acheté la Cerisaie. Une fois de plus, Liouba va fuir, entraînant avec elle sa tribu. C'est la fin, le ciel recouvre la maison définitivement fermée où meurt, oublié, le vieux domestique.

La Cerisaie *est la dernière pièce de Tchékhov. Lorsqu'il l'a écrite, il était déjà malade, et ses personnages portent son immense lassitude. Il voulait que ce soit une comédie pourtant, que ce soit une farce. Il voulait que ce soit gai.*

Les moments de gaîté dans la mise en scène de Strehler apparaissent comme de courtes rémissions dans une maladie mortelle, plus tragiques encore que les moments de douleur. Une mise en scène qui serait seulement classique, formelle, sans la poésie vibrante de la lumière blanche sous le rideau fluide.

COLETTE GODARD.

HUIT DIRECTEURS DE LA « DÉCENTRALISATION » SE SONT RENDUS EN U.R.S.S.

Moscou. — Une délégation de directeurs de théâtres populaires français, sous la conduite de M. Guy Desson, président de France-U.R.S.S., ancien député socialiste des Ardennes, vient de quitter Moscou après un séjour d'une semaine en Union soviétique, à l'invitation de l'organisation U.R.S.S.-France.

La délégation française était composée de Mme Catherine Dasté (Théâtre de la Pomme verte, Sartrouville), MM. Gabriel Garran (Théâtre de la Commune, Aubervilliers), Raymond Gerbal (Théâtre Romain-Rolland, Villejuif), Georges Goubert (Comédie de l'Ouest, Rennes), Pierre Debauche (Maison de la culture de Nanterre), Jean Mercure (Théâtre de la Ville), André-Louis Perinetti (Théâtre national de Strasbourg), Maurice Sarrazin (Grenier de Toulouse) et José Valverde (Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis).

Les participants ont particulièrement apprécié leur visite à l'Ecole de comédiens Vakhtangov, ainsi que les spectacles auxquels ils ont assisté, à la Taganka et au Théâtre Sovremenik. Auparavant, ils s'étaient rendus en Lituanie dans la petite ville de Panavejis, où M. Miltin, un ancien élève de Dullin, dirige le théâtre. De nouvelles « rencontres » sont prévues pour mai 1975 à Paris. — N. Z.

L'« underground » à Malakoff

Il est 3 heures du matin. Avec obstination, ils tentent de gravir pour la centième fois l'escalier du théâtre de Malakoff. Ils ont commencé leur expédition à quatre, vers 23 heures ; ils ne sont plus que deux.

Avec leur déguisement, leur visage multicolore aux orbites démesurées, faces de craie, de suif, faces orange ou violettes, avec leurs instruments, tuba bosselé ou clarinette aspirateur, ils devraient passer pour clowns. Tout le monde les a pris pour des clowns. Quatre ou cinq heures plus tard, on en doute.

Avec obstination, ils jouent Sisyphe, sans autre condamnation que celle qu'ils se sont donnée de gravir « le mont Malakoff ». C'est absurde, puéril, bêtifiant, mais ce n'est pas neutre. Dans cette nuit où l'on célèbre le théâtre « underground », les frères Small sont à leur place. Les retrouver là, d'heure en heure, titubant, liés par leur cordée, éternellement fixes, devient un signe inquiétant de la durée morte, du « temps mort », et des consciences de plomb. En escaladant leur montagne, ils vont sous terre.

Est-ce cela l'« underground » ? Cinq troupes, entre dimanche et lundi, enfermée dans le Théâtre 71 de Malakoff revendiquent la création souterraine. Des troupes amateurs qui viennent conclure le Festival national des théâtres universitaires.

Le Théâtre Nevrose joue Dé-Pète *et proclame par écrit :* « Il n'y a pas de spectacle en soi : il n'y a que le spectacle de soi qui est à promouvoir... En marge de la marge, nous voulons la cruauté directe des consciences naufragées. Seule la « fête », rupture intérieure, destruction totale de l'institué, peut rendre à l'homme sa dimension cosmique, casser les ficelles de pantin pour nous amener à être dans un néant, plutôt qu'être chose dans une structure. » *La traduction sur la scène est donnée par trois miroirs, trois comédiens assis devant, trois mannequins à leur image, des accessoires évoquant l'école primaire d'autrefois, des magnétophones d'où chuintent des voix nostalgiques qui se souviennent de l'éveil de leurs sens... Le spectacle est docile, il reste à la surface du plancher. Des spectateurs qui ne peuvent résister à l'envie d'occuper le territoire de la scène partagent ces restes de théâtre.*

Dans le groupe Laïla, on distribue aussi des restes, des « à-la-manière-de-Bob-Wilson ». Le spectacle dure six heures ; trois semblent déjà longues, et beaucoup plus que les vingt-quatre heures de l'Ouverture de Wilson. Les comédiens ont retenu quelques leçons, des images, des girations du corps, des lumières ; la composition un peu saugrenue, car déliée de tout projet, assemblée point par point au hasard. « Underground » ? Apparemment non.

Il faut aller chez les trois Voyageurs pour retrouver des pratiques de taupes. Ils se sont enfermés chacun dans une loge et jouent les Adieux à la scène. *Sur une porte, l'un a écrit « absent ». L'autre ne reçoit pas, le troisieme est « en grève ». Toutefois, lorsqu'on frappe, il ouvre ; il fait subir au visiteur un interrogatoire —* « Que veux-tu ? Qu'attends-tu de moi ?... » *— et, selon les réponses, le congédie ou l'introduit. L'entrée est interdite aux critiques ; on pouvait s'en douter. Dans le couloir, les prétendants, les curieux, les éconduits, discutent.* « Il m'a traité de patron. Le petit con ! Moi, patron... — Qu'est-ce qu'il dit ? Qu'est-ce qu'on fait dedans ? » *La porte s'ouvre ; sort un élu, tête basse et rougissant. Une jeune fille frappe ; même cérémonial.* « Chiqué ! Cinéma ! »

Dans le théâtre, le public va et vient ; il est plutôt jeune. De temps à autre, il improvise son propre spectacle. Tirée par une bicyclette, une jeune fille en patins à roulette traverse les salles et les couloirs avec grâce.

C'est curieux l'« underground ».

LOUIS DANDREL.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Ondine.
Odéon, 20 h. : Par-dessus bord.
Petit-Odéon, 21 h. 30 : Pierre Byland, Philippe Gaulier, deux clowns.
Chaillot, 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gold et Fizdale, piano ; 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theatre.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma (Semaine de la critique).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 15 : le Piéton ; la Savane ; 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois, 20 h. 45 : Locos.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.
Cyrano, 19 h. 30 : Jean-Paul Farré, avec un accent aigu.
Européen, 21 h. : Le Grand-Guignol revient.
Fontaine, 20 h. 45 : Charlie et Bobby.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Gymnase, 20 h. 30 : la Polka.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 30 : Cet animal étrange.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prison-corps.
Madeleine, 20 h. 30 ; le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Mouffetard, 22 h. : Luis Rego.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Le Palace, 19 h. 30 : Groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Saint-André-des-Arts : Semaine du clown.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Délirante Sarah.
Théâtre Censier, 20 h. 30 et 22 h. : Si on causait.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h : Un soir, tard, d'ici quelque temps. — Grand Théâtre, 21 h. : Antigone. — La Galerie, 21 h. : le Nuage amoureux.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 20 : la BID.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Do you speack martien ?
Théâtre 13, 21 h. : Sur la piste.

Les théâtres de banlieue

Bezons, salle Paul-Eluard, 21 h. : la Savetière prodigieuse.
Massy, Centre socio-éducatif, 21 h. : Nuit du théâtre.
Valenton, M.J.C., 21 h. : J'ai d'la chance.
Versailles, Théâtre Montansier, 20 h. 45 : Mai de Versailles (concert).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Jalousie du Barbouillé.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Feydeau ; 22 h. 30 : P. Font et Ph. Vial ; 24 h. : le Zizi des anges.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Festival de mimes.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Festival de mimes ; 22 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 30 : Quand j' serai grande, j' serai paranoïaque.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Petit Casino, 21 h. : Nous et l'astrologie.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 45 : la Folie ; 22 h. : Frigo en chaleur. — Salle II, 21 h. : Dieux nus ; 22 h 30 : le Dernier Tango dans la Jungle ; 24 h. : Charlotte Story.
Le Tripot, 20 h. 30 : Prévert noster.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : la Traversée du vingtième siècle en chantant.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta !
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Michel Fugain et le Big Bazar.
Théâtre 347, 21 h. : Una Ramos.

Mardi 4 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : On est pris par les sens.
Dix-Heures, 22 h. : la Belle Equipe.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gold et Fizdale, duo de pianos.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : B. L. Gelber, piano (Beethoven, Chopin).
Ambassade du Japon, salle des conférences, 19 h. : Ch. W. Jung, violon ; M. Surda, piano, et A. Sugawara, percussion.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

La danse

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theatre.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : Danses nationales d'Espagne.

Le jazz

Carre Thorigny, 21 h. 30 : Jho Archer.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Maître Puntilla et son valet Matti, d'A. Cavalcanti ; 18 h. 30 : la Vie d'un honnête homme, de S. Guitry ; 20 h. 30 : Don Quichotte, de G. W. Pabst ; 22 h. 30 : Lola Montès, de M. Ophüls.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 6e (033-50-91), Murat, 16e (288-99-75).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon (325-71-38) ; v. f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Gaîté-Clichy, 18e (387-82-99).
ASYLUM (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), le 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'ESCAPADE (Fr.-Suis.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Galande, 5e (033-72-71).
GARDAREM LO LARZAC : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-82-84), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse, 14e (326-65-13), Mayfair, 16e (525-27-06).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16), Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82).
PATAQUESSE (Aug., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio des Ursulines, 6e (033-39-19), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta Nord (797-95-02).
QUI A TUE TANTE ROO ? (A., v.o.) (**) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA REPUBLIQUE EST MORTE A DIEN BIEN PHU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (033-07-76), Quintette, 5e (033-35-40), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 13e (331-51-16), Clichy Pathé, 17e (522-37-41).
SERPICO (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Images, 18e (522-47-94).
LE SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (225-15-99) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Lux-Bastille, 11e (343-79-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LA SOCIETE DU SPECTACLE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SSSSSS (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Fauvette, 13e (331-80-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-70), Maxeville, 9e (770-72-87).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Pathé, 18e (522-37-41). Seine, 5e (325-92-46).
UN NUAGE ENTRE LES DENTS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-76).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Maxeville, 9e (770-72-87), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

L'APPEL, film de Thilda Thamar, avec Michel Lemoine, Jurgen Drews, Mara Hendrich et Angelo Bassi. — Grands Augustins, 6e (633-22-13).
DYNAMITE JONES (*), film américain de J. Starrett, avec Tamara Tobson. — (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52), La Clef, 5e (337-90-90), Liberté, 12e (343-01-59), Univers, 14e (331-74-13) Flanades (Sarcelles), Alpha (Argenteuil).
1789, film français d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil. — Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Cambronne, 15e (734-42-96), Tricycle (Asnières).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES, film américain (**) de R. Fuest, avec Vincent Price, Peter Cushing et Valli Kemp — (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysees-Point-Show, 8e (225-67-29).
HENRY MILLER, VIRAGE A 80, film français de Michèle Arnaud, documentaire — Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR, film franco-italien de T. Valerii, avec James Coburn, Bud Spencer et Telly Savalas. — (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), R.E.R. (Courbevoie), Aviatic (Le Bourget), Club 123 (Maisons-Alfort), Vélizy, Belle-Epine (Thiais).
LES DURS, film italo-français de D. Tessari, avec Lino Ventura et Isaac Hayes — (v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Studio-Cujas, 5e (033-89-22), Murat, 16e (288-99-75), Dame-Blanche (Garges-lès-Gonesse), Bobigny, C2L (Saint-Germain), Studio (Le Chesnay), Artel (Nogent), Artel (Villeneuve), Alpha (Argenteuil).

Les festivals

GILLES CARLE. — Monge, 5e (033-51-46), le Viol d'une fille douce.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50), la Femme modèle.
LES GRANDS NUMEROS D'ACTEURS (v.o.). — Kinopanorama, 15e (306-50-50), Un dimanche comme les autres.
CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.). — Dominique, 7e (551-04-55), l'Hôpital. — New-Yorker, 9e (770-63-40), Accident.
REFLETS DU SURREALISME (v.o.) — Studio Parnasse, 6e (326-58-00), 14 h. : la Belle et la Bête ; 16 h. : Un chien andalou ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; 18 h. : les Chasses du comte Zaroff ; 20 h. : Un soir... un train ; 22 h. : les Innocents.
SEMAINE DE LA CRITIQUE (v.o.). — T.E.P., 20e (636-79-09), El Espiritu de la Colmena.
GRETA GARBO (v.o.) — Action Lafayette, 9e (878-80-50), la Femme aux deux visages.
CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), première salle, 14 h. : le Survivant ; 16 h. : Un nommé Cable Hogue ; 18 h. : Délivrance ; 20 h. : T H X 1138 ; 22 h. : le Mystère Andromède. — Deuxième salle, 14 h. : Five easy pieces ; 16 h. : One million B.C. ; 18 h. : Les soucoupes volantes attaquent ; 20 h. : The last picture show ; 22 h. : la Horde sauvage.
GODARD. — Noctambules, 5e (033-42-34), Pierrot le Fou.
WOMEN BY WOMEN. — Centre culturel américain, 8e (222-22-70), The Wild party.

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 5 au 11 juin

Les films

(Matinée du 5)

FESTIVAL POPEYE ET MATHURIN : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30, 15 h., 16 h. 30 et 18 h.
MELODIE DU SUD : La Royale, 8e (265-82-66), à 14 h. 10, 16 h. et 18 h.
SPECIAL TOM ET JERRY : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h 45 et 17 h. 30.

Les théâtres

A.C.T.-Alliance-Française (548-87-93), les 5 et 8 à 10 h., le 6 à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers ; le 5 à 14 h 30, le 6 à 10 h., les 10 et 11 à 10 h. et 14 h. 30 : Farces et fabliaux du Moyen Age.
Atelier (606-49-24), le 5 à 14 h. 15 : les Aventures du baron de Munchhausen ; à 15 h. 45 : la Chanson de Roland ; le 6, à 14 h. 15 : Ali Baba et les quarante voleurs ; à 15 h. 45 : la Légende du roi Arthur ; le 8 à 14 h. 13 : Boc, Boboc et Boloboc.
Biothéâtre (508-17-80), le 8 à 15 h. : la Savane de Bradburry.
Café d'Edgar (326-13-68), les 5 et 9 à 14 h. et 16 h. : le Baobab et la Tête par terre.
Charles-de-Rochefort (754-81-10), le 5 à 14 h. 30 : l'Avare.
Théâtre Présent (203-02-55) : le 5 à 14 h. 30 : Animation-Théâtre.
Massy, Théâtre de Paris-Sud (920-57-04) : le 4 à 21 h. : Iblis.
Orsay, salle des conférences (333-62-51) : les 6, 7 et 8 à 10 h. et 14 h. 30 : Faut pas s' laisser faire.

Les marionnettes

Luxembourg (326-46-47), le 5 à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, le 8 à 15 h. et 16 h., le 9 à 15 h. 15 et 16 h. 30 : le Maharadjah.

Les centres attractifs

Ermenonville (454-00-96), tous les jours sauf vendredi de 11 h. à 18 h. 30, les dimanches et jours fériés à partir de 10 h.
Vallée des Peaux-Rouges (454-11-00), tous les jours sauf mardi de 11 h. à 19 h.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) (277-38-39), tous les jours, à 20 h. (D.), mat. D., à 15 h. 30.

■ Michel Hermon et « les Olympiens » (Théâtre 9) reprennent, à partir de ce mardi, à 20 h. 30, salle Gémier, la mise en scène de « Phèdre », présentée au Petit-Odéon dans le cycle Racine.

هكذا من الاصل



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

BANQUE BELGE POUR L'INDUSTRIE

affiliée aux groupes internationaux de la Banque Royale du Canada et de la Banque de l'Union Européenne (Paris),

recherche pour fonctions commerciales

JEUNE CADRE UNIVERSITAIRE

ayant quelques années d'expérience bancaire et connaissance de l'anglais.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé au Service du Personnel, Banque Belge pour l'Industrie, rue de Ligne 1, 1000 Bruxelles.

English subsidiary of a large French Group seeks

DÉPARTEMENT MANAGER

£ 3.500 **Central London**

- To take charge and develop small technical and commercial department.
- Responsability will consist of propecting the market, obtaining contracts for installation of material for treatment of photographic solution, technical assistance to users, maintenance, advice, etc.
- The right person will have a good general knowledge, some experience of electricity, good commercial approach, ability to direct small team, willingness to travel, and basic knowledge of french.
- This position would particulary suit a person already specialised in the maintenance of X - processing machines.

Please apply with curriculum vitae manuscript and snapshot to No 50.854 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Société nationale de 1er rang recherche pour son entreprise filiale en

COTE-D'IVOIRE

CADRE

ADJOINT AU

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est d'abord un TECHNICIEN de la comptabilité et de la gestion, mais sa mission ne s'arrête pas là, car il sera appelé à moyen terme à prendre la responsabilité globale de la fonction avec en plus ses aspects administratifs (assurances, personnel) et de relations (commerciales et locales).

L'homme qui convient à ce poste a une forte personnalité et est capable rapidement de s'imposer. Il a une formation supérieure (SUP. de CO, DECS) et quelques années d'expérience financière ou comptable.

Pour un 1er contact, adresser curr. vitae détaillé et photo sous référence 6.083 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.
recherche pour ALGER

CHEF COMPTABLE

Compétence et sérieuses références T.P. exigées.

Adresser C.V., photo, références à no 50.621, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Major international soft drink company seeks engineering and sales representavive, preferably Libyan Nationality, for liaison work and residence in Libya.

Successful applicant should be fluent in Arabic and English and should have experience in soft drink industry or other consumer goods light industry.
Educational background of this

engineering and sales representative

should include at least high school or equivalent. Ability to work with numbers and readiness to assist on technical bottling machinery problems essential.

Willingness to travel and interest in a technical and marketing career are key requirements.

Salary commensurate with ability and experience. Travel expenses reimbursed. Opportunities for advancement largely dependent on individual.

Please send letter of application with detailed curriculum vitæ and photograph to no 42853, Havas Contact 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

URGENT pour

HAMBOURG

REDACTEURS TECHNIQUES
BILINGUES ALLEMAND

Connaissance dessin industriel.
Téléphoner pour rendez-vous : 735-96-50.

ENTREPR. SPECIALISEE EN TRAVAUX D'INSTALLATION
— Electricité.
— Tuyauterie.
recherche :
— Ingénieurs.
— Conducteurs de travaux.
Ecrire à S.A.E.
4, bd Mohamed-V - Alger

Sté rech. ING. MECAN., préf. célibat., ind. bois, gaz, confis., persp. d'avenir. Transm. C.V., photo, dipl., réf., prétentions, à B. P. 20993 ABIDJAN R.C.I.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présentera chaque lundi cette nouvelle rubrique dans ses pages d'annonces.*

Cette classification permettra aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes une Société internationale située grande ville CENTRE-OUEST de la France

NOUS RECHERCHONS :

UN CHEF SERVICE EXPORT

ESC - ESSEC ou équivalent

Ayant une expérience prouvée.
Parlant couramment français, allemand, anglais ; autres langues appréciées.

NOUS VOUS OFFRONS :

Une situation stable et enrichissante à candidat désireux de se réaliser dans une activité s'étendant dans le monde entier où vous vous déplacerez 4 à 6 mois par an.

Prise de fonction se situant entre juin et octobre 1974.

Adresser votre C.V. détaillé et photo à no 50.704, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Il sera répondu à toutes candidatures et vous garantissons une totale discrétion.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

Il sera chargé d'assurer sur le terrain la progression de la Société :

- Optimiser les moyens déjà en place ;
- Choisir les nouveaux produits en liaison avec le plan Marketing,
- Etudier les meilleurs circuits de distribution ;
- Gérer et animer avec rigueur et enthousiasme la force de vente.

RÉSIDENCE LYON

Les personnalités de premier plan pouvant justifier d'une expérience réussie dans la Distribution et PARLANT COURAMMENT L'ANGLAIS peuvent envoyer leurs C.V. détaillé et prétentions sous référence CC 43 à



5 bis, rue Keppler,
75116 PARIS,

qui garantit une totale discrétion.

GRACE

EPERNON
(proche Rambouillet)

Filiale en très forte expansion d'un Groupe Multinational

recherche pour sa

DIVISION CRYOVAC
L'un des leaders dans l'Emballage Plastique Souple Alimentaire.

ADJOINT au DIRECTEUR COMMERCIAL

pour plusieurs Pays Européens

Ce cadre de formation supérieure prendra en charge les fonctions sédentaires de la Direction Commerciale et plus particulièrement de la gestion du tableau de bord.

Il participera à l'élaboration de la politique commerciale et à sa réalisation.

Ce poste exige une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire et une bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire à M. Ramon
Direction des Relations Humaines
GRACE BP 10 - 28230 Epernon
Tél. 483-92-92

ATTACHÉ DE DIRECTION

SECTEUR CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Importante société recherche pour une filiale en pleine expansion un attaché de direction responsable de la gestion administrative (comptabilité générale, analytique, questions financières et juridiques, gestion du personnel, relations avec les banques et les administrations).

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, devront avoir une formation d'une école supérieure de commerce H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO., ou d'une école supérieure d'ingénieurs ou détenir un titre équivalent

Lieu de travail :
20 km Nord de Saint-Etienne (42).

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo et prétent. à Agence Havas St-Etienne, no 47.615.

Filiale Groupe International recherche pour son usine de fabrication de JOUETS, sise à CALAIS

CHEF DE SERVICE

« Approvisionnements - achats »
Age 30 ans minimum
— Exp. « Achats » de l'ordre de 10 millions F minimum ?
— Gde habitude des relations avec douanes et transitaires ;
— Bonne connaissance de l'anglais lu et parlé ;
— Espagnol apprécié.
Adr. C.V., photo et prétentions MECCANO - FRANCE S.A. 118-130, av. J.-Jaurès, Paris-19e.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
120 KM. SUD DE PARIS

recherche

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

— Etablissement des bilans ;
— Prévision de trésorerie ;
— Administration du personnel.

Niveau B. P. et expérience de la fonction exigée.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à S. J. F. F., 8, place Albert-Ier, 45000 ORLEANS.

DANTO-ROGEAT

GENIE CLIMATIQUE
CONDITIONNEMENT D'AIR
recherche pour LYON

— **1 TECHNICIEN** plomberie B.E. Réf. A.
— **1 TECHNICIEN** tuyauterie - gaines. Réf. B.
— **2 FRIGORISTES** dépannage élect. - régul. Réf. C.
— **2 ÉLECTROMÉCANICIENS** entretien. Réf. D.
— **2 TECHNICIENS** mise au point élect.-froid. Réf. E.

Ecrire avec curr. vitae à Service Relations Sociales, 26, rue Victor-Lagrange, LYON (7e).

Importante entreprise T.P. recherche pour travaux de viabilité :
1°) pour région Est :

1 INGENIEUR

confirmé possédant une solide expérience de chantier dans cette spécialité ;

1 TECHNICIEN SUPERIEUR

pour service études de prix.
2°) pour région parisienne, départements de l'Est :

2 JEUNES INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS

désirant se créer situation.

Ecrire à Publicité Moderne 21, en Chaplerue, 57000 METZ sous no 42259 qui transm. Discrétion assurée.

HYPERMARCHÉ ROND-POINT BORDEAUX

CONTROLEUR DE GESTION
— Ambitieux ;
— esprit d'initiative ;
— dynamique ;
— goût des responsabilités.
Envoyer curriculum vitae manuscrit au : ROND-POINT CENTRE COMMERCIAL DES 4 PAVILLONS. — 33310 LORMONT.

Importante Société de Prestations de Services recherche pour son AGENCE DE LILLE

UN AGENT CCIAL

pr prospecter dans l'industrie

UN RECRUTEUR

ayant de bonnes connaissances dans l'industrie et en mécanique générale
Pour son AGENCE D'ANGERS

UN TECHNICO CCIAL

pr prospecter dans l'industrie. Ecr. avec C.V. et prét. en indiquant poste et région demandés à No 5725 SPERAR 75, Champs-Elysées, Paris-8e.

Région Sud-Est - Sect. agricole

DIRECTEUR ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER

— Age 38 ans minimum.
— Niveau expertise comptable,
— Expérience : 5 ans + serv. informatique,
— Aptitude : dynamisme et sens du commandement,
— Références exigées : secteur agricole souhaité.
— Salaire départ : 70.000 F. an.
Discrétion absolue. Candidature : Fédération régionale des Coopératives agricoles PROVENCE-COTE D'AZUR-CORSE av. Henri-Pontier 13100 AIX-EN-PROVENCE.

SOCIETE GENERALE DE FONDERIE CHAPPEE - JACOB DELAFON

Recrute pour ses usines de SOISSONS (02) — FONDERIE REIMS (51) — ROBINETTERIE

2 COLLABORATEURS

pour devenir

ANIMATEUR DE FORMATION

Niveau scolaire minim. bac, expér. profes. appréciée : Agent de maîtrise, de production ou d'entretien ou service des méthodes.
Goût réel pr les contacts hum.

Format. assurée par nos soins. Env. C.V. manuscrit à S.G.F., Service Central Formation 8, pl. d'Iéna, 75883 Paris Ced.-16

Société NETTOYAGE cherche RESPONSABLE D'AGENCE chantiers et gestion. Référ. et C.V. exigés. Ecr. SUD-MARKETING, no 10.773, 21, rue Bonnefoy, 13006 MARSEILLE.

CHEF COMPTABLE (HOMME) CONNAISSANCE MECANOGRAPHIE. REMUNERATION EN FONCTION DE LA COMPETENCE. — Ecrire à : HAVAS 56104 LORIENT, no 638.

Société en plein développement, recherche pour son nouveau magasin de disques dans importante sous-préfecture région Ouest, un responsable H ou F., libre rapidement. Parfaite connaissance de la production musicale et de sa vente. Sérieuses références. Situation d'avenir si dynamique. Ad. C.V. + photo et prétentions à INTER REGIES CHOLET no 54.199, q. t.

Chambre régionale de commerce du Centre recherche Collaborateur Formation économique. Poste Chargé d'Etudes. Expérience profess. appréciée. Tél. (15-38) 87-96-05, à Orléans.

CREUSOT - LOIRE ENTREPRISES

5, r. de Monttessuy, Paris-7e recherche

EMPLOYES QUAL.

sachant taper à la machine

1°) Aimt les chiffres pour son service de facturation ;
2°) Pour tenue à jour de documents et relances pour son service réalisation.

42 h 45 en 5 jours. Mutuelle. Rest. d'entreprise. Tél. pr R.-V. 555-92-90, P. 507.

HOPITAL-HOSPICE D'AUNAY-SUR-ODON (Calvados) recherche UNE SURVEILLANTE OU SURVEILLANTE CHEF, UN(E) INFIRMIER(E) AIDE ANESTHESISTE.
Téléph. (31) 80-63-28.

SOCIETE INFORMATIQUE TOULOUSE PLEINE EXPANSION recherche ANALYSTES GESTION EXPERIMENTES, INGENIEURS OU ASSIMILES. Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à C.E.I., Centre Commercial de Gros, avenue de Larrieu, 31094 TOULOUSE.

---

flexibox

Membre d'un groupe multinational important, fabricant de garnitures mécaniques tournantes d'étanchéité et d'accouplements métalliques flexibles.

recherche
pour son siège de Rouen

UN ADJOINT A LA DIRECTION TECHNIQUE.

- Connaissances souhaitées :
— Machines tournantes particulièrement pompes centrifuges) ;
— Mécanique générale de précision (ensembles tournants) ;
— Métallurgies nobles ;
— Encadrem. de personnel BE ;
— Gestion des affaires au niveau des études ;
— Notions d'anglais.
- Ce poste conviendrait à personne avt une dizaine d'années d'expér. d'encadrement de personnel de BE.

Adresser C.V. et prétentions à M. Hangard, Flexibox, B.P. 39, 76150 MAROMME.

Centre universitaire de TOULON ch. ingénieur en informatique pr mettre en place et gérer un terminal MITRA 15 raccordé à un IRIS 50. Ad. C.V. et demande au Président du Centre universitaire de 83130 TOULON - LA GARDE.

Un bel appartem. à LIMOGES... et un bon job de DIRECTEUR COMMERCIAL ds une entrepr. leader de sa spécial. : c'est tentant. Vs avez 30 ans min. Une expér. de l'électroménager. Vs voulez amélior. votre situat. Vs aimez les respons. Vs savez dynamiser les représent. Si en plus vs connais. l'anglais. Ecrivez av. C.V. et rémun. actuelle sous le no 81 à RADIANCE PUBLICITE, 18, av. Parmentier, 75011 PARIS.

Société Métallurgique Aix-les-Bains (Savoie) rech. : Contrôleur de gestion qui prendra progress. en charge la comptabilité analytique, le contrôle budgétaire et l'Audit. Le candidat, 30 a. min. devra avoir expérience 5 a. min. dans ces domaines. Niv. DECS. Poss. d'avenir ds sté pleine expans. Ecr. av. C.V., photo et prétent., Service du Personnel D.L., 90, rue de Clignancourt, Paris-18e, qui transmettra.

Directeur établissements socio-éduc., expér. gestion, animation, mini. 25 ans. Ecr. C.V. + photo F.R.M.J.C., B.P. 133, 61203 ARGENTAN.

emplois féminins

SILEC SEMI CONDUCTEURS

recherche
pour une de ses usines de province

INFIRMIERE D.E.

horaires de travail 13 h 45 - 22 h 00 du lundi au vendredi

- prime d'équipe,
- avantages sociaux,
- 13ème mois.

Ecrire : **S.S.C.** - Bureau du Personnel
14, 16, rue Charles Gide
61000 ALENCON

Lichau s.a.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51.
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

CEGOS - TYMSHARE
Filiale commune de CEGOS, du CRÉDIT LYONNAIS et de TYMSHARE
première société indépendante de Time-Sharing aux U.S.A.,
time sharing — *vous propose :*

Si les techniques les plus évoluées en INFORMATIQUE et le champ de leur application pratique dans les entreprises vous passionnent... des postes d'

INGÉNIEURS d'APPLICATIONS

dans les domaines :
— SCIENTIFIQUE (connaissance du Fortran ou langage équivalent indispensable) ;
— MANAGEMENT (avec connaissances informatiques).

Vous participerez au développement des applications du *Time-Sharing* chez les *utilisateurs* dans tous les secteurs industriels, en fournissant l'assistance technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et de la réalisation.

Vous aurez la RESPONSABILITE COMPLETE DES SECTEURS qui vous seront confiés et vous serez directement intéressés aux résultats obtenus.

Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le COMMERCIAL ou l'ANIMATION D'EQUIPES TECHNICO-COMMERCIALES à Paris et à l'Etranger.

Ces postes conviennent à des INGENIEURS DES GRANDES ECOLES (X, Centrale, Mines, Supelec, HEC, INSEAD) ayant 2 ans de pratique en analyse et programmation ou possédant une expérience d'ingénieur-conseil.

● Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire.
● La formation au Time-Sharing sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Adresser curriculum vitae manuscrit à CEGOS TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, 92213 SAINT-CLOUD.

---

editions masson

recherchent pour leur
DEPARTEMENT PERIODIQUES
SCIENCES - MÉDECINE
(80 REVUES)

SECRÉTAIRE D'ÉDITION

On le chargera :
— pour une ou plusieurs revues dont il aura la responsabilité en relation avec le rédacteur en chef, de discuter, préparer, mettre en page les manuscrits avec leurs auteurs et de mener à bien leur fabrication, de la réception à l'impression.

On attendra de lui :
— un esprit ouvert et critique, le sens des relations humaines à un haut niveau, du sens pratique et de la ténacité ;
— une formation supérieure scientifique orientée vers les SCIENCES DE LA VIE ;
— une expérience professionnelle de 3 à 4 ans, mais pas forcément dans l'édition.

On lui offrira :
— un poste de responsabilité avec une évolution de carrière intéressante à court terme.

Réf. MR 68.

PROGRAMMEUR

2 ans expérience COBOL ANS. Si possible ayant travaillé sur Burroughs 3700. Connaissances méthode Ariane appréciées, mais non nécessaires.

Réf. MR 69.

Adresser C.V., références : 120, bd Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

CONFIRMES DE PREFERENCE

POUR MÉCANIQUE DES STRUCTURES ET THERMIQUE

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adress. C.V. et prétent. sous référ. J.L.P. 29, à n° 60.317, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Importante Banque privée recherche pour son Siège de Paris

CADRE Cl. IV à VI

ayant expérience Chef d'Agence pour diriger équipe Caisse et Portefeuille, en contact avec la clientèle.

Ecrire : SIPEP, 3, rue de Choiseul, PARIS (2e).

---

etap

membre de l'ANCERP

IMPORTANTE FIRME INTERNATIONALE MATÉRIELS DE HAUTE TECHNICITÉ
pour Laboratoires médicaux et pharmaceutiques
recherche pour son Siège PARIS

DIRECTEUR DES VENTES

Il s'agit d'un poste de premier plan impliquant évolution rapide vers

DIRECTION COMMERCIALE

qui peut convenir à DIPLOME GRANDE ECOLE, 38 ans minimum, disposant formation marketing poussée et ayant très solide expérience animation ventes dans le domaine des biens d'équipement.

Situation intéressante et avenir dans firme en large développement au sein équipe de Direction jeune et dynamique.

Ecrire sous référence DO 598 AM.

RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

un des plus importants groupes industriels français, plus de 10.000 personnes, en plein essor - Ville CENTRE FRANCE
recherche

CADRE SUPÉRIEUR
ADJOINT AU DIRECTEUR AFFAIRES SOCIALES

Capable participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique humaine et sociale axée sur :
● la formation ;
● le développement des hommes ;
● l'aménagement du travail ;
● la décentralisation des responsabilités.

Ces fonctions exigent une FORMATION SUPERIEURE, une connaissance des évolutions récentes des techniques dans le domaine des études sociales, de la politique du personnel, de la formation, de la psychosociologie des entreprises et une solide pratique acquise en milieu industriel.

SITUATION D'AVENIR.

Ecrire sous référence GW 591 AM.

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE - PARIS
(80 personnes) rattachée à groupe plus important (550 personnes - C.A. 65 millions) offre intéressantes possibilités de carrières à

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN ATTACHÉ A LA DIRECTION

orienté au départ vers des fonctions techniques polyvalentes (méthodes, implantation, travaux neufs...), ce cadre sera progressivement formé à la fabrication puis au commercial et à la gestion, afin de le rendre à même d'assumer ultérieurement des responsabilités plus globales de Direction.

Ce poste peut convenir à un INGENIEUR, ayant au moins 1 à 2 ans d'expérience professionnelle, très intéressé par la mécanique, désireux de faire carrière dans une Société solide, dont la taille lui permettra d'avoir une activité personnalisée et d'aborder l'ensemble des problèmes de gestion d'une entreprise.

Ecrire sous référence EP 599 CM.

BREVETS D'INVENTION
CABINET RENOMMÉ - Offre possibilité de carrière intéressante à

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

débutant (formation assurée au sein du cabinet) ou ayant expérience en propriété industrielle.

La réussite dans ce poste nécessite :
● une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand (lus) ;
● des qualités de rigueur, d'ouverture d'esprit, de dynamisme, ainsi que le goût de la rédaction et des contacts.

Ecrire sous référence CN 597 CM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE - BIENS D'ÉQUIPEMENT - *Une des premières dans sa branche et en très forte expansion* - Grande ville SUD-OUEST
offre situation intéressante et larges perspectives d'avenir à

ATTACHÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

ESSEC - ESCP ou NIVEAU SUPERIEUR EQUIV., 32 ans minimum, ayant une bonne expérience commerciale acquise dans domaine biens d'équipement, capable assumer responsabilités importantes dont :
● étude des marchés (France et exportation) et prévisions de ventes ;
● élaboration de la politique commerciale et contrôle des réalisations ;
● établissement et suivi des budgets commerciaux.

Connaissance d'au moins une langue étrangère indispensable - Qualités de rigueur, de contacts et d'imagination nécessaires.

Ecrire sous référence IY 593 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
activités internationales — *leader dans son domaine* — PARIS proche banlieue Nord
recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

disposant d'une bonne maîtrise de la fiscalité.

Ce cadre, 32 ans minimum, sera responsable :
● de la comptabilité générale - trésorerie ;
● de l'établissement des résultats de gestion ;
● de la prise en charge des problèmes fiscaux.
Il gérera un effectif de 25 personnes.

Il devra disposer d'une formation ESC (option finances) ou du DECS ainsi que d'une solide expérience acquise dans firme industrielle et l'habitude de travailler en liaison étroite avec l'ordinateur.

Situation intéressante et avenir.

La rémunération ne sera pas inférieure à 80.000 F.

Ecrire sous référence HX 592 AM.

IMPORTANT GROUPE
Secteur Industries de Service
grande ville Rhône-Alpes
renforce ses structures et offre situations intéressantes et perspectives de développement de carrières à

CHEF D'EXPLOITATION

Ecrire sous référence JZ 594 AM.

ADJOINT A CHEF MARKETING

Ecrire sous référence AL 595 AM.

Ces postes peuvent convenir à candidats INGENIEURS GRANDE ECOLE ou ECOLE SUP. de COMMERCE, aptes à assumer des responsabilités entières : animation d'un personnel important, relations publiques, études appliquées, organisation et gestion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
(7.000 personnes - C.A. *supérieur à 1 milliard de francs*) - *Filiale puissant groupe* PARIS
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Poste intéressant et évolutif, permettant de faire carrière dans le groupe, pour candidat formation supérieure, ayant déjà une solide expérience professionnelle, soit comme Chef de Personnel (ou adjoint) si possible en usine, soit dans un des secteurs d'une Direction de Personnel (formation, négociations avec partenaires sociaux, études de postes...).

Ce candidat collaborera étroitement avec le Directeur des relations sociales.

Ecrire sous référence GR 600 CM.

etap 4, rue Massenet, 75016 Paris — discrétion absolue

BATIMENT

LE G.E.C.O.

(GROUPEMENT POUR LA GESTION DES RISQUES DE LA CONSTRUCTION) ex-SECTION CONSTRUCTION (émanation des Grdes Cies Françaises d'Assurances et de la F.N.B.) recrute à PARIS

3 INGENIEURS

POUR RENFORCER SES STRUCTURES

Sce SINISTRES

INSTRUCTION de DOSSIERS DE SINISTRES : recherches causes, responsabilités et remèdes, Contrôle du coût des réparations et des préjudices. Instruction aux Experts en vue règlements amiables. Possibilité de promotion.

HOMMES DU BATIMENT

EXPERIENCE ACQUISE SUR CHANTIERS et/ou B.E.
Lettre manuscr., CV., sal. et phot. (ret.) ss réf. 2017 à

sélection conseil
6, PLACE PEREIRE - PARIS 17



acheteur chef de marché

Une société française de CONSTRUCTION ELECTRIQUE, membre d'un puissant groupe international, recherche pour sa Direction des Achats de Paris, un homme capable de proposer une politique d'achats pour les marchés de produits chimiques ou pétro-chimiques (solvants, dégraissants, vernis), les isolants et pièces en matière plastique utilisés en construction électrique. Ce responsable devra étudier les marchés de façon à proposer les solutions les plus économiques au niveau du groupe. Il conseillera les acheteurs des unités de production et négociera lui-même des contrats importants.

Ce poste convient à un homme de formation technique habitué à l'étude des coûts matière et ayant déjà exercé une responsabilité dans l'achat ou la vente de ces produits.

La connaissance d'une langue étrangère (anglais-allemand) est souhaitée.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 101/74.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

Vous sentez que pour faire un bon

INFORMATICIEN

il faut se renouveler auprès d'entreprises variées.
Vous aimez les déplacements.

DATASKIL

la société de service d'

ICL

peut vous offrir de venir renforcer ses équipes de support clientèle en France aux postes suivants :

Ingénieurs Informaticiens diplômés

Vous connaissez les techniques informatiques pour les avoir pratiquées et votre expérience auprès d'utilisateurs variés vous a appris à parler leur langage et vous vous sentez capable de diriger des projets dans un des domaines suivants :
Paie - Comptabilité - Gestion de production
Gestion financière - Distribution
I.A.E. apprécié.

Ingénieurs Systèmes diplômés

Vous avez une expérience d'au moins une année dans un des domaines :
— Système d'exploitation.
— Téléinformatique.
— Langage.
— Base de données.

Programmeurs

2 ans d'expérience en COBOL et ou R.P.G.

Pour les 3 premiers postes, la pratique de l'Anglais est indispensable.

La connaissance du matériel ICL sera très appréciée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à Monsieur DUPUIS - DATASKIL - 117, colline de Saint-Cloud, 9e ét., bât. B, 92210 SAINT-CLOUD (en précisant la référence choisie).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour sa
DIRECTION COMMERCIALE

CHEF de DÉPARTEMENT

(Référ. 6.089 A)

Prévisions et Analyses Commerciales

Il sera responsable :
— de l'établissement des prévisions de commandes et chiffre d'affaires à court et moyen terme ;
— de l'analyse, de la prospection et des résultats ;
— de l'étude des tendances.

Il devra posséder :
— une formation ESSEC, HEC ou équival. ;
— une expérience d'au moins 3 ans dans ces domaines ;
— une connaissance approfondie du marché de l'informatique.

CHEF de SERVICE

(Référ. 6.089 B)

Rattaché au Département Administration Commerciale

Il sera responsable :
— du groupe contrôle des ventes ;
— du groupe facturation.

Ses objectifs seront :
— de rendre le contrôle des ventes opérationnelles ;
— de participer à l'étude et à la mise en place d'un système informatique de facturation.

De formation ESC ou SCIENCES ECO.

Il devra justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans ces domaines.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo réc. et prétentions en précisant la référence du poste 6.089 A ou 6.089 B à
ORGANISATION ET PUBLICITÉ
2, rue de Marengo, 75001 PARIS, qui transm.

---

ingénieur grande école

Une importante société de pétrole recherche pour sa Direction du Raffinage un **Jeune Ingénieur Grande Ecole.**

Il participera à l'élaboration des programmes mensuels de production de différentes raffineries et au suivi de leur réalisation.

Ce poste d'études au Siège peut déboucher sur un poste de production en raffinerie.

Le candidat que nous recherchons a de bonnes connaissances en programmation linéaire et sort éventuellement de l'E.N.S.P.M., Section Raffinage.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 25.738/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

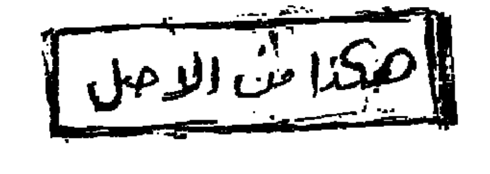


Recherche
pour installation réseaux

AT.2 - AT.3 et A.T.P. ÉLECTRONICIENS

Expérience souhaitée dans ce domaine
Libres rapidement

Ecrire avec curric. vitae au Service du Personnel.
S.G. 2 12/14, avenue Vion-Witcomb, 75016 PARIS.



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

production de fibres d'isolation

Le développement de nos produits d'isolation est de 100 % en 3 ans. Pour satisfaire un marché très porteur, nous augmentons la capacité de nos 5 unités de production et recherchons un renfort d'ingénieurs rapidement opérationnels.

Leur première expérience de 3 à 5 ans en fabrication continue ou de série leur permettra d'assimiler en un an nos propres procédés. Nous leur demanderons alors de prendre la charge d'un secteur de production ou de développement, mais plus encore nous leur demanderons d'animer, de faire vivre et évoluer les hommes que nous leur confierons.

Si pour vous les activités de production sont inséparables des responsabilités humaines qu'elles doivent comporter, vous serez intéressé par notre proposition et par les perspectives qu'elle offre.

Ecrire ss/réf: 405 SAINT-GOBAIN INDUSTRIES
Service Emploi-Formation 62, Bd Victor Hugo
92209 Neuilly-sur-Seine

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

ENTREPRISE DE TEXTILES

(C.A. 27 millions)
Siège Social à LYON

recherche dans le cadre de son expansion

CHEF DE PRODUIT

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., Ingénieur ou similaire, responsable du chiffre d'affaires et de la rentabilité d'un département.

Avec les moyens généraux de l'ensemble de la Société, il aura aussi une action autonome d'animation commerciale du réseau de vente.
Anglais nécessaire.
Ecrire :

cabinet Gatier

32, rue Barrême - 69006 LYON, Service O.

PHILIPS



recherche
POUR ASSISTANCE EN CLIENTELE SUR :
— **Terminaux bancaires PTS 6000**
— **Multiclaviers X 1150**

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Plusieurs années d'expérience

CONDITIONS :
- pratique d'un langage ASSEMBLEUR
- aptitude à travailler dans un contexte commercial ;
- bonne connaissance de l'anglais.

Adresser curric. vitae avec photo et prétentions à PHILIPS Data Systems, Direction du Personnel, 5, square Max-Hymans - 75741 PARIS CEDEX 15.

ARCT

Premier constructeur mondial dans sa branche recherche

ingénieur d'affaires

Le poste consiste, pour une famille de matériels dont la société développe les ventes en France et à l'étranger :
- à définir les matériels
- à établir les devis et les plannings
- à suivre la réalisation des commandes
- à prendre en charge les expéditions et la facturation.

L'ingénieur d'affaires dispose d'une équipe pour le seconder.
Il est amené à se déplacer chez les clients, et à intervenir auprès des services de l'entreprise en position de maître d'œuvre.

Seul un candidat jeune, capable d'évoluer ensuite dans l'entreprise, sera retenu. Une évolution vers la vente est possible.

ingénieur technico-commercial

Cet ingénieur, après une période de formation, se verra confier les problèmes posés par la clientèle, pour une famille de matériels.

Il définira les machines ou les modifications correspondant aux besoins du client en liaison avec le département des études.

Il conseillera le client pour les problèmes d'exploitation du matériel et pourra éventuellement réaliser la mise en route des installations.

Il jouera également un rôle d'assistance auprès des vendeurs.

Il suivra l'évolution du marché et du matériel concurrent et il participera activement à la définition des nouvelles orientations techniques et commerciales.

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger et nécessite la pratique courante de l'Anglais.

Les qualités d'affirmation du candidat dans le cadre de ce poste pourront lui permettre, après plusieurs années, d'évoluer vers d'autres fonctions dans l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT rue Cuvier 42300 Roanne.

Importante Entreprise de MÉCANIQUE GÉNÉRALE

en forte expansion crée poste de

chef des services

Méthodes et installations nouvelles

Directement rattaché au Directeur de la Production il sera responsable :
- de la rationalisation des fabrications,
- de la définition des temps,
- de la conception et de la réalisation des outillages et des machines spéciales,
- de l'étude, de la réalisation et de la mise en route des nouvelles unités et des installations nouvelles,
- de l'étude du programme d'investissement,
- de l'entretien de l'ensemble des installations et des matériels.

Il dirigera les Services placés sous son autorité et il travaillera en liaison étroite avec les autres Départements de l'entreprise, et en particulier avec les Etudes et les Achats, pour influencer leurs actions dans le sens de la réduction des coûts.

Ce poste important nécessite des connaissances approfondies en Mécanique Générale et une grande expérience des méthodes de fabrication ainsi qu'une forte aptitude au commandement.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé et photo sous réf. 1505 à
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02
qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

STÉ PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE de 1er plan, à activité internationale, propose pour la rentrée 1974 à

Jeunes Universitaires

pharmacie, médecine, licence ou maîtrise biologie, physiologie
(libérés des obligations militaires)

de s'associer aux efforts d'une des meilleures équipes françaises de visite médicale, pour apporter au Corps Médical une assistance technique pertinente et de qualité sur ses produits ; ils auront, en effet, la responsabilité des relations de la Société avec les médecins dans leurs secteurs de travail. Postes disponibles **régions Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest et Suisse.**

Les appointements annuels proposés vont de 40.000 à plus de 60.000 F, selon la qualification, auxquels s'ajoutent des indemnités forfaitaires et des remboursements de frais.

Les candidats retenus après une sélection rigoureuse bénéficieront d'une formation intensive de quinze semaines à PARIS et dans leur région d'affectation.

Cette formation initiale sera poursuivie par un approfondissement constant des connaissances débouchant sur des possibilités de promotion interne en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. et photo récente sous référence 662 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris (8e), qui transmettra.

Schlumberger

offre des SITUATIONS VIVANTES, bien rémunérées, et comportant de nombreux avantages à :

Ingénieurs débutants

(ou presque)
ÉLECTRICIENS, ÉLECTRONICIENS ou MÉCANICIENS

qui participeront à l'expansion de son activité dans le secteur PÉTROLE en EUROPE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT et EXTRÊME-ORIENT

- De solides notions d'anglais sont requises ;
- Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation.

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Personnel Dépt, 42, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS

Renseignements complémentaires : demander Bernard Goubeau, 555-20-30. Merci.

DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE SES ACTIVITES GENERALES

La Société des CONDENSEURS DELAS (filiale C.G.E.-ALSTHOM)
46, rue Lauriston 75016 PARIS

RECHERCHE EN URGENCE

A) pour études et réalisations échangeurs spéciaux aéroréfrigérants, aérocondenseurs
1 INGÉNIEUR confirmé
ou
1 TECHNICIEN forte expérience
Tél. : 727-71-19, poste 21-75

B) pour études et réalisations matériels de condensation, réchauffage et dégazage
1 INGÉNIEUR D'AFFAIRES
diplômé ou confirmé avec expérience
1 INGÉNIEUR D'ÉTUDES
ayant forte expérience des installations matériels de salles des machines
1 AGENT TECHNIQUE AT2
et
1 AGENT TECHNIQUE AT1
pour assister Ingénieurs d'affaires dans ordonnancement et suivi affaires

C) pour études et réalisat. de réfrigérants atmosphériques béton, tirage naturel et forcé
1 INGÉNIEUR D'AFFAIRES
diplômé ou confirmé avec expérience

D) pour achats tubes et chaudronneries et plastiques gestion stocks demi-produits
1 AGENT TECHNIQUE AT2

E) pour son bureau de dessin
DESSINATEURS ÉTUDES, P.E.
Exécution, avec connaissance en chaudronnerie et tuyauterie.

Avantages sociaux - Discrétion assurée.
Pour candidature, envoyer C.V. et prétentions.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

recherche

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Le candidat devra nécessairement :
- Etre rompu aux techniques d'analyse et de programmation assembleur et Gap sur UNIVAC 9302 à disques (ou 360/20 disques).
- Avoir un minimum de 4 à 5 ans d'expérience.
- Avoir une bonne aptitude au commandement (12 personnes) et une expérience de la distribution.

Outre ces tâches d'encadrement, il devra assurer la conception de toutes les applications futures en liaison directe avec un Directeur de la Société.

Le poste est à pourvoir en PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS.

Ecrire lettre man. avec curriculum vitae et photo à Informatique et Entreprise, 8, rue A.-de-Vigny - 75008 PARIS, ss réf. ULM. 574.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
PROCHE BANLIEUE SUD
RECHERCHE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

35 ANS MINIMUM

EXPÉRIMENTÉ EN ETUDES ET SUIVI DE REALISATIONS DE TUYAUTERIES POUR CIRCUITS EAU ET VAPEUR SUR CHAUDIERES GRANDE PUISSANCE

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adr. curriculum vitae et prétentions, sous référence P.B. 30, à no 80.320, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02.
Qui transmettra.

ORGANISATEUR

- **VOUS AVEZ plusieurs années d'expérience d'organisation dans un Cabinet International,**
- NOUS VOUS PROPOSONS d'assister le Directeur de l'organisation et de l'informatique pour l'ensemble des activités d'organisation du Groupe,
- VOUS DEVREZ CREER *votre équipe et votre champ d'action ira des procédures internes aux services, à la structure de nos activités internationales.*

Adresser votre C.V. détaillé sous réf. 74.022 à DIRECTION DU PERSONNEL - POCLAIN - 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE.

Poclain

GROUPE FRANCAIS IMPLANTATION NATIONALE
(C.A. supérieur à 1 milliard)
recherche

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR FINANCIER

qui aura pour mission initiale d'assurer

LA DIRECTION DU CONTROLE INTERNE

Ce poste convient à un homme :

28 ans minimum
formation supérieure complétée par l'expertise comptable
ayant quelques années d'expérience d'audit.

La rémunération est élevée et des perspectives de promotion à un poste de très haut niveau seront à la portée de l'intéressé dans les prochaines années.

Ecrire Service P

Psychologie appliquée
JUSTET

FRANCE GLACE FINDUS



JEUNE INGENIEUR

des moyens techniques

PARIS — 28 ans minimum.

Participer au choix et à l'implantation de nouvelles installations pour nos usines, implique une bonne connaissance de la mécanique et une technicité performante.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h

Information Carrière
SVP.11.11

Réf. : 330
37, Rue du Général Foy
75008 Paris.

PS Conseil

JEUNE INGENIEUR CHIMISTE

34.000 F

Un organisme officiel spécialisé dans le financement de réalisations pour lutter contre la pollution des eaux, recherche un ingénieur, éventuellement débutant, pour promouvoir les réalisations, instruire les dossiers de financement, et définir les modalités de calcul des redevances. Le titulaire aura à entretenir des contacts avec les industriels du bassin de l'Oise, en particulier dans le secteur chimie. Basé à Paris, il se déplacera pour visiter les entreprises et les conseiller sur le choix des techniques. Le candidat sera de formation ingénieur avec de préférence un complément gestion. Le salaire annuel de départ sera de 34.000 F environ pour un ingénieur débutant.

Adresser C.V. sous référence A/2063 M à

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cédex 16
Discrétion assurée

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE
recherche

ingénieurs

GRANDES ECOLES UNIQUEMENT
(X, ECP, ENST, Mines, Ponts & Chaussées)
pour les intégrer dans ses équipes informatiques.

Les postes offerts assurent, outre un métier passionnant, de grandes possibilités de carrière pour des Ingénieurs dynamiques et ambitieux.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 1359 à PUBLIPRESS
31, Bd. Bonne Nouvelle 75002 PARIS

Nous recherchons un
RESPONSABLE DES VENTES

pour notre réseau extérieur en France qui est composé de représentants monocartes. Pour un jne responsable des ventes av. une expér. acquise dans le secteur mobilier et av. d'excell. contacts auprès des ppales centrales d'achat et grands clients et qui est capable de mener à bon port une organis. de vente dynamique, se présente ici une tâche intéress. Le bureau de vente se trouve dans la rég. Parisienne. Les candidats devront avoir, à part de bnes connaiss. du secteur et des connaiss. pratiq. d'un respons. des vtes, aussi la maîtrise de la lang. allem. Les candidat. devront être env. av. les doc. habit. et une lettre man. s/no 1874 à Régie-Presse GmbH, D-6 Frankfurt Rathenauplatz 1a, RFA, q. tr.

offres d'emploi

Enrichissement des tâches...

Taylorisme amélioré ou prise en considération des capacités de choix des salariés ?

Les entreprises qui font appel au centor reconsidèrent les schémas traditionnels d'organisation des tâches pour mieux tenir compte des aspirations des Hommes et satisfaire leurs besoins de développement.

Nous souhaiterions rencontrer un

Jeune Ingénieur

(Grande Ecole)

Ayant orienté le début de sa carrière dans une Unité de Production ou dans un Département Méthodes.

Nous lui proposons de consacrer 6 mois à des études de réalisations effectives puis de s'intégrer à notre équipe en qualité de

Consultant

Nous le remercions de nous écrire.



Centre d'Etude et d'Assistance pour l'Organisation Humaine des Entreprises

13 bis, rue Henri Monnier — 75009 PARIS.

CHEF DE MARCHÉ

78.000/ 91.000 F

Nous sommes, avec d'autres marchés, des fournisseurs de connexions électriques et électroniques dans l'industrie automobile.

Comme nous, vous connaissez bien ce milieu, vous y avez de bons contacts et vous y êtes considéré comme une personne compétente.

Actuellement, apparaissent dans ce domaine des modifications de stratégies, politiques, tactiques à long, moyen et court terme.

Nous avons besoin d'un « phare » pour éclairer nos décisions au niveau de la Direction Commerciale. Vous préparerez le marché, nos Ingénieurs de Vente l'exploiteront.

Vous êtes Ingénieur, vous aimez le Marketing, vous savez négocier, vous parlez couramment l'Anglais, vous aimez les contacts internationaux.

Nous espérons que dans quelques temps notre réussite sera devenu la vôtre.

Merci d'envoyer votre C.V., référence 1.848 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

direction comptabilité

L'un des premiers groupes internationaux d'engineering, recherche, pour prendre en charge l'ensemble des services comptables et fiscaux des sociétés du groupe en France et à l'étranger, son

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

En relation constante avec la direction générale et sous la direction du directeur financier et administratif, il appuiera son activité sur des moyens modernes de gestion.

Jeune (30 ans minimum), le futur titulaire justifie d'une formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P....) d'une solide expérience de la comptabilité (5 ans minimum) et de la conduite des hommes.

Les candidatures sont à adresser sous réf. 83 à



organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

Rectificatif de l'annonce parue dans « le Monde » du 29 daté 30 mai.

MDS — N° 1 mondial de la saisie et des traitements périphériques

recherche pour PARIS et PROVINCE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant au moins 2 ans d'expérience chez un constructeur d'ordinateurs. Anglais souhaité.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation Ecole Ingén. ou Maîtrise Informatique. Solide expérience :
- Systèmes télétraitement ;
- Contacts clientèle ;
- Encadrement des hommes ;

27 ans minimum. Anglais nécessaire.

Adresser C.V. manuscrit + photo (en précisant poste recherché), M.D.S. FRANCE S.A. Direction du Personnel, 197, r. de Bercy, Paris-12e. Discrétion assurée.

SOCIETE MOYENNE IMPORTANCE SPECIALISEE PROTECTION DES METAUX, FILIALE GRAND GROUPE SIDERURGIQUE

recherche

1) POUR SON SIÈGE PARIS

2 JEUNES COLLABORATEURS

Attachés à la Direction Commerciale. Formation SUP. de CO, I.U.T. ou équivalent. Expérience de vente aux industries souhaitée.

2) POUR SON SERVICE TECHNIQUE EN NORMANDIE (100 km PARIS)

1 CHERCHEUR

I.U.T. ou équivalent, ayant expérience peinture pour travaux laboratoire de recherches.

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions à HAVAS CONTACT, 136, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 53.671.

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS QUARTIER DÉFENSE

recherche pour accéder à des postes d'

INSPECTEURS COMPTABLES des filiales et agences

DIPLOMES D.E.C.S.
- Ayant trois ans d'expérience comme Audit de préférence,
- Attirés par un rôle interne de contrôle et de conseil comptable, fiscal et agences.
- Disponibles pour fréquents déplacements de courte durée :

EN AFRIQUE (anglais parlé nécessaire) Réf. 126.966 F

EN FRANCE Réf. 120.966 A

DES POSTES D'ADJOINTS

sont également disponibles. Ils peuvent s'accommoder d'une formation et d'une expérience moins avancées. Formation interne assurée.

Réf. 120.966 B

Adresser C.V. et prétentions sous référence indiquée 30, rue de Mogador, PARIS (9e

Centre de Psychologie Appliquée

CCMC

C.C.M.C.
Informatique de gestion
recherche pour postes à :

PARIS ET PROVINCE

jeunes diplômés

Formation I.U.T. gestion, B.T.S. comptable, ou équivalent pour postes technico-commerciaux.
Il leur sera demandé de promouvoir nos méthodes de traitement sur ordinateur auprès des cabinets comptables et entreprises des régions considérées.
Une expérience professionnelle dans le domaine des relations commerciales serait appréciée.
Qualités requises :
Dynamisme et goût des contacts à haut niveau.

Ecrire avec CV détaillé, prétentions, et photo à :
C.C.M.C., Service du Personnel,
BP 62, 38207 VIENNE.

plein emploi

Filiale française d'un groupe U.S. leader dans son domaine (technologie avancée) recherche pour PARIS

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de la gestion financière, comptable et administrative de la Société. Il sera responsable en particulier de :
- comptabilité générale, analytique et budgétaire ;
- Etablissement des rapports mensuels pour la Société mère ;
- plan de financement et trésorerie ;
- problèmes administratifs et légaux (personnel, déclarations fiscales...).

Le poste conviendrait à un candidat présentant le profil suivant :
- expérience de Controller financier dans une société américaine, incluant de préférence des responsabilités administratives ;
- formation supérieure comptable (H.E.C., Sup. de Co., D.E.C.S.) ;
- esprit à la fois créatif et méthodique ;
- excellente connaissance de l'Anglais ;
- 30 ans +.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae en indiquant la rémunération souhaitée au no 480.117, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS. — Discrétion totale assurée.

Grande Banque Privée recherche

UN INGENIEUR CONSEIL EN TIME SHARING

Le poste est à créer.

Profil : licence en mathématiques (maths appliquées ou recherche opérationnelle) avec connaissances en Informatique. Dégagé des obligations militaires. Formation informatique et bancaire assurée.

DEUX PROGRAMMEURS ANALYSTES

Profil : I.U.T. Informatique. Dégagés des obligations militaires. Possibilités d'évolution vers l'analyse.

Adresser c.v. détaillé sous réf. 33396 à Havas Contact, 136, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

cmc FRANCE — N° 1 Mondial des Systèmes Multiclaviers

recherche

1 PROGRAMMEUR
1 ANALYSTE

ayant l'expérience des systèmes temps réels
- perspectives d'avenir importantes dans une Compagnie en pleine expansion,
- lieu de travail : TRAPPES-MAUREPAS (78)

Envoyer C.V. et pretentions à :
C.M.C. FRANCE
26, rue de Mademoiselle - 78000 Versailles.

Pierre Lichau s.a.

offres d'emploi



BCT — Banque de la Construction et des Travaux Publics

recherche pour son Département des CRÉDITS AUX PROMOTEURS

FONDÉ DE POUVOIR

MISSION :
— responsable de la gestion des crédits aux promoteurs de constructions immobilières ;
— Il supervisera le travail de plusieurs collaborateurs.

PROFIL DU CANDIDAT :
— formation universitaire ;
— 30 ans minimum ;
— expérience bancaire : une solide expérience de la banque (banque de dépôts ou banque spécialisée) au niveau de la gestion des engagements est nécessaire ;
— une expérience de quelques années dans une filiale spécialisée d'un groupe bancaire ou chez un promoteur immobilier sera appréciée.

Ce poste de responsabilité offre de larges possibilités d'avenir au sein d'un groupe en expansion.

Adr. lettre man., C.V. dét. et photo sous réf. 69, à GICEP E.G.P., Service Sélection et Orientation, 2, place Rio-de-Janeiro — 75384 PARIS, CEDEX 08.

chef comptable

Notre rapide expansion européenne dans le développement immobilier nous amène à confier à un Chef Comptable :
- La gestion comptable de projets situés dans plusieurs grandes villes européennes,
- Les prévisions financières dans plusieurs devises,
- Le contrôle financier des projets,
- Le contact avec la clientèle.

Il dépendra du contrôleur Financier du Siège européen à Paris.

L'anglais est souhaité, l'allemand parlé exigé.

Nous souhaitons recruter un cadre jeune que notre croissance pourra satisfaire.

Rémunération : environ 70.000 F.

Ecrire sous réf. 25734 M à I.C.A. qui transmettra. Les candidatures seront traitées confidentiellement par un Consultant.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

INTERTECHNIQUE

Equipements aérospatiaux - Instruments scientifiques et médicaux - Informatique

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé grandes écoles, spécialisation Informatique nécessaire.

Ce candidat sera chargé, au sein d'un groupe attaché à la Direction Commerciale France, du Département Informatique de la Société, de l'aide à la conception de systèmes à base de mini-ordinateurs MULTI 20 - MULTI 4 auprès de notre clientèle, du suivi des affaires et du support des ingénieurs de vente sur le plan technique.

Le caractère commercial de ce poste implique une parfaite maîtrise des contacts à différents niveaux et une motivation importante sur tous les problèmes associés à la vente.

La préférence sera donnée à de jeunes candidats et une formation spécifique sera assurée par la Société.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise dont prime de fin d'année. Restaurant.

Adresser curriculum vitae avec prétentions en précisant réf. annonce 451 à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

CHAUSSON

Etablissement de CREIL (Oise)
3.600 personnes, recherche :

E.S.C.P. - E.S.C.A.E.

OPTION : Finances, comptabilité, P.C.G. ou équivalent
à qui nous confierons le poste

d'ADJOINT AU CHEF DU SERVICE CONTROLE BUDGÉTAIRE

Nous lui demandons 4 à 5 ans minimum d'expérience industrielle lui ayant permis d'acquérir des connaissances variées : contrôle de gestion, comptabilité industrielle, informatique, etc.

Evolution de carrière certaine dans le groupe pour un cadre de valeur.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, B.P. 72, 92601 ASNIERES, ou se présenter, sauf samedi, de 8 h. à 11 h. et de 13 h. à 15 h. 30, 157, avenue des Grésillons, GENNEVILLIERS, tél. : 790-61-80, ou à l'Agence Nationale pour l'Emploi des Hauts-de-Seine, 186 - 192, avenue Joliot-Curie, NANTERRE.

cadre comptable

Important Groupe Français, 92 - LA DEFENSE recherche TRES URGENT CADRE COMPTABLE
- 30 ans minimum,
- Formation supérieure Gestion et Comptable (ESSEC ou similaire),
- Il doit avoir une expérience de plusieurs années dans le domaine industriel et en P.M.E., la pratique de la comptabilité générale, analytique et de l'informatique,
- Rôle de coordination et de liaison entre les usines et le siège sous l'autorité directe du Chef de Département et comportant de larges responsabilités.

Ecrire avec C.V. et pretentions sous référence 4029/M, à :

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

offres d'emploi

LE DIRECTEUR GENERAL d'un puissant groupement d'achats

recherche

pour prendre en charge son département SERVICE ADHERENTS

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation :
- École d'ingénieur (CNAM-IDN...).

Expérience :
- Matériaux second œuvre - Quincaillerie
- Structures achat et vente
- Sens de la négociation à tous niveaux.

Très bonnes perspectives d'avenir dans entreprise en expansion permanente.

Poste pouvant convenir à candidat ayant 30 ans minimum.

Adresser candidature C.V. et photo S/Réf. 746 à:

AGRIconseil
animation · gestion · recrutement · informatique
21, rue du Rocher
75 PARIS 8e

CONTINENT

CENTRALE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES (Groupe PROMODES - Hypermarchés CONTINENT)

recherche

CHEFS de PRODUITS BAZAR

Les candidats retenus seront responsables pour certains des secteurs BAZAR :
PHOTO-CINÉ-SON, accessoires AUTO, QUINCAILLERIE et BRICOLAGE, ÉLECTRO-MÉNAGER, PEINTURES et PRODUITS ENTRETIEN, etc.
de la :
— détermination des assortiments ;
— sélection des fournisseurs ;
— présentation de collections, etc.

Pour ces fonctions, dont la rémunération est attrayante, nous recherchons des candidats ayant si possible l'expérience de la vente en Hyper et connaissant bien les PRODUITS et les MARCHES.

Adresser les candidatures à Simon MATHIEU, 64, rue de Provence, 75009 PARIS.

LE G.E.C.O.

GROUPEMENT POUR LA GESTION DES RISQUES DE LA CONSTRUCTION (émanation des Grdes Cies D'Assurances et de la Fédération Nationale du Bâtiment) recrute à PARIS

JEUNE CHARGE D'ETUDES ORGANISATION INFORMATIQUE

ANALYSE détaillée de tous Services pour concevoir, proposer puis mettre en place une réorganisation profonde suite création d'un fichier central de dossiers. Cahier des charges pour l'Informatique.
- Formation SUPERIEURE : Grande Ecole ou UNIVERSITAIRE.
- 2/5 ans d'EXPERIENCE ORGANISATION EN CABINET OU ENTREPRISE de service de préférence.
- ORGANISATEUR d'expérience et d'affinité.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire et phot. ss réf. 2020 à

SC sélection conseil
6, PLACE PEREIRE - PARIS 17

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL A VOCATION NATIONALE

SPECIALISE DANS L'ETUDE, L'INFORMATION ET LA FORMATION, recherche pour PARIS des :

INGÉNIEURS

- 2 GÉNÉRALISTES T.C.E.
- 1 FONDATIONS PROFONDES - SOLS
- 1 MURS-RIDEAUX FAÇADES

— Formation Grandes Ecoles.
— Expérience de 5 à 10 ans dans les entreprises de bâtiment et de T.P., dans les Bureaux d'Etudes et d'Organisation, etc.
— Intégration à une équipe de 40 Ingénieurs, spécialistes et experts (moyenne d'âge 35 ans).

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, adr. votre C.V. à M. Jacques GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 PARIS (précisez le poste retenu).

INGENIEUR

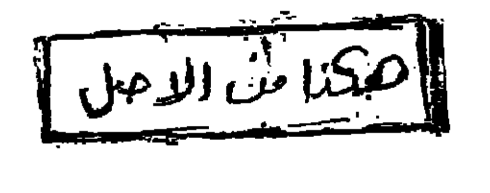
A.M. ou équivalent

recherché par GROUPE PHARMACEUTIQUE COSMETIQUE pour son Usine à 70 km Paris-Ouest.

Ce poste de CHEF DU SERVICE Entretien-Maintenance-Trav. nouveaux, conviendrait à un candidat ayant :
- la connaissance profonde des ateliers de production
- l'expérience des équipements nécessaires à :
- la fabrication,
- le conditionnement,
- la manutention,
- les sources énergétiques.
- un esprit d'animateur et d'organisation du travail
- le diplomatie du commandement.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 25726/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e



offres d'emploi

Importante Société du Bâtiment
Leader dans sa branche
recherche pour son siège social à PARIS

JEUNE CHEF COMPTABLE

● Le candidat :
30 ans minimum, Formation Supérieure (D.E.C.S., B.P. ou équivalent).
Il a une expérience professionnelle de plusieurs années qu'il a acquise dans un Cabinet d'Expert Comptable et (ou) dans une fonction similaire si possible dans une Entreprise du Bâtiment.

● Le poste :
Dans un premier temps il comporte la responsabilité de la comptabilité générale, le contrôle du travail de 4 personnes, la participation à l'élaboration du compte d'exploitation et l'établissement du Bilan. Le poste doit évoluer progressivement vers la supervision de la comptabilité des filiales dans une fonction d'Adjoint au Directeur de la Comptabilité.

Les candidats intéressés doivent adresser C.V. sous n° 2004 PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

STE D'ETUDES AERONAUTIQUES ET SPATIALES
PARIS LA DEFENSE

recherche
pour service des approvisionnements

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

formation A. et M. ou similaire,
armement + I.A.E. ou I.C.G.

Les candidats devront :
- posséder une expérience industrielle supérieure à 5 ans, de préférence dans une Société d'Etudes ;
- connaître ou s'intéresser aux aspects économiques et financiers des approvisionnements ;
- être aptes aux négociations.
  Anglais nécessaire.

Adresser demande avec curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence DF/AP. à S.E.P. Tour Nobel, Cedex n° 3, 92080 PARIS - LA DEFENSE ou Téléph. 772-12-12 (Poste 7338) pour prendre rendez-vous.

---

sales engineer

American company internationally oriented and specialized in Automobive products, torque converters, transmissions, axies etc.

Requires a sales engineer aged 28 minim. years. The applicant will have a good knowledge of mechanical engineering. Experience in material handling and earthmoving vehicles would be an advantage. He will be required to discuss technical and commercial problems at senior level. Considerable travel throughout Italy is anticipated, approximately 2 weeks per month. Must speak english and italian.
The office is located in the west suburb of Paris. The successful applicant will report to the Sales manager.
Please forward letters of application in english language enclosing c.v., recent protograph, salary required to
« LE MONDE ». Ref. n° 8.508.
All replies will be acknowledged in strict confidence.

SODETEG ENGINEERING

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant une solide expérience en INFORMATIQUE de GESTION, désireux d'assumer rapidement des responsabilités de CHARGÉS D'AFFAIRES pour
- projets, réalisations ou missions d'étude ;
- domaines de l'engineering général et des techniques d'organisation ;
- marchés français et étrangers.

Les postes sont de nature à offrir à des informaticiens dynamiques l'occasion de mettre en valeur leur culture générale et de diversifier leur expérience.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Env. C.V. et prétentions à n° 50.219. CONTESSE Publi., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société en expansion continue

propose à

JEUNES CADRES

Formation Supérieure, toutes disciplines,
postes rapidement évolutifs
PARIS - PROVINCE
Il est indispensable d'avoir l'esprit logique et le goût de la relation individuelle ou d'équipe.

Adresser votre candidature avec curriculum vitae détaillé sous référence 5.784 à :

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra

IMPORT. ÉTABLISSEM. FINANCIER, PARIS-7e
équipé de IBM 370 - 145 - 155

recherche

INFORMATICIENS

Libérés des obligations militaires.
- Formation IUT, maîtrise DEA, ENSI, CNAM INFORMATIQUE, MIAG, HE, expert en T.I. ;
- Expérience Informatique de gestion pratiquée au moins 18 MOIS ;
- Connaissance indispensable OS/MFT, COBOL et/ou ASSEMBLEUR et/ou FORTRAN.

Possibilité de congés en 1974.

Cet établissement se fait une règle d'assurer le recyclage de son personnel.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prét. à n° 7771, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

SOCIETE D'OPTIQUE
de Renommée Mondiale
Quartier REPUBLIQUE
recherche

TECHNICIEN

Supérieur (B.T.S.)
Instruments d'optique et de précision ou équivalent pour son Bureau d'Etudes.
Ce poste requiert :
● Initiative et dynamisme.
Perspective d'avenir. Avant. soc.

Ecr. C.V. manuscr. et prétent. sous N° 4.526 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE AMERICAINE
PARIS
recherche :

1) INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience en régulation et automatisme dans domaine thermique et contrôle de flamme.

2) INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience en automatisme industriel par capteurs et modules électroniques.

Pour ces 2 postes il faut :
- Une formation technique supérieure.
- Une bonne connaissance du marché de l'industrie française.
- Age minimum : 28 ans. Des déplacements fréquents en province pour assurer la prospection et le suivi de la clientèle.
- Anglais apprécié.

Salaire et possibilité d'avenir pour candidats de valeur.

Env. curr. vit. et prétent. à N° 51.058, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

MARNE-LA-VALLEE
Groupe FRANKEL
La Cie FRANÇAISE DES CONVOYEURS
STE DE MANUTENTION CONTINUE
leader sur marché européen
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
EXPERIMENTES

PROGRAMMEURS
CONFIRMES

Matériel G.E. 120.
Disques et bandes
connaissances COBOL.
Intégration à équipe dynamique.
Participation, intéressement.

Adresser C.V., photo à M. P. MANHES, Chef du Personnel, 1, r. du Chariot-d'Or, 77400 LAGNY.

SODETEG ENGINEERING
recherche

INGENIEURS ou CADRES

1) Spécialiste Aménagement.
DOMAINE TOURISME FRANCE et ETRANGER pour études et programme.

Exp. 8 à 10 ans de pratique. Langue Anglaise indispensable.

2) Spécialiste Environnement.

pour direction opérationnelle équipes spécialisées aménagement écologie, nuisance et rech. marchés correspondants.

Exp. nécessaire ds ce domaine.

Lieu de travail : PARIS. (Banlieue Sud)

Possibilité missions courtes et moyennes durées.

Nationalité française exigée.

Adresser C.V. détaillé et prét. à N° 50.218, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE ENGINEERING
BANLIEUE OUEST
recherche :

UN INGENIEUR ESTIMATION

Ayant plusieurs années d'expérience en engineering pétrole chimie.

Age souhaité 35 ans min.
Connaissances anglais écrit et parlé hautement souhaitées.

Poste à pourvoir très rapidement.

Ecr. av. C.V., photo et prét., N° 50.467, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Organisme de recouvrement de créance PARIS cherche
PROFESSIONNEL
CONFIRME
pour gestion et démarches PARIS et PROVINCE. Poste d'avenir pour candidat de valeur. Salaire en rapport capacités.
Env. C.V. et prétentions à N° 51.226, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Important Bureau d'Etudes recherche pour PUTEAUX

UN INGENIEUR-CALCULATEUR B.A. BATIMENT

Ayt 3 à 4 ans d'expérience.

Adr. C.V. dét. et prétent. à N° 50.974, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cie CONTINENTALE EDISON
7, rue Ampère
91302 MASSY
recherche
pour son Service Formation

AGENT TECHNIQUE
Niveau B.T.S.
connaissant la T.V. couleur. Exp. labo. d'études souhaitée. Ayant bonne présentation et facilité d'élocution.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel.

IMPORTANTES PAPETERIES
SIEGE SOCIAL PARIS
recherchent

CADRE RESPONSABLE DÉPARTEMENT

- Vente aux Sociétés;
- Vendeur, organisateur;
- Expérience commandement indispensable;
- 30 ans minimum;
- Connaissance papiers impression appréciée;
- Possédant voiture;
- Activité PARIS;
- Rémunération fixe.

Adresser C.V. + photo sous référence 13.117 à : SNPM Petites Annonces, 100, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

Impte Sté Transports et Distr. rech. 12e arrdt
AGENT COMMERCIAL
expérimenté, position maîtrise
HOMME JEUNE
pour poste tech.-ccial sédentaire
Adr. C.V. man., photo et prét. sous n° 85.863B, BLEU, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

VOUS AVEZ :
- 30 ans minimum ;
- une bonne formation aux techniques comptables (niv. DECS ou équivalent) ;
- acquis une solide expérience en matière comptable, fiscale et informatique ;
- un bon contact humain.

NOUS CHERCHONS :
UN ADJOINT
à notre Directeur des Services COMPTABLES et INFORMATIQUE

NOUS SOMMES :
Une des plus importantes Stés françaises de CREDIT-BAIL, offrant d'intéressantes perspectives de carrière à un candidat ayant le sens du commandement, susceptible de s'intégrer rapidement au sein d'une équipe.
Env. C.V. man., photo et prét. à N° 50.649, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.
Discrétion assurée.

SODETEG T.A.I.
recherche

JEUNES INGENIEURS
Grandes Ecoles
(SUPELEC - SUPTELECOM ou équivalent)

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience industrielle. SPECIALISES dans les automatismes.
CONNAISS CALCULATEURS TEMPS REEL.

Pour postes
INGENIEURS
ETUDES de SYSTEMES

Anglais lu et parlé

Adresser C.V. et prétentions à SODETEG T.A.I. Service du Personnel, 17, route de la Reine, 92100 BOULOGNE.

Conseils Brevets
activités internationales
PARIS quartier ETOILE
recherche

CHEF SERVICE JURIDIQUE et ADMINISTRATIF

Très bonne expérience droit appliqué, contrats et contentieux, connaiss. propriété industrielle (marques).
Anglais et Allemand.

Préférence sera donnée à cadre dynamique ayant sens responsabilité et organisation, rigueur administrative, expér. gestion et offrant toutes garanties morales.

Salaire selon qualification et références.

Discrétion assurée.

Adresser C.V. et prétentions à N° 50.662, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

508-95-59

Pour un premier contact
UN ENTRETIEN
Pour faire connaissance
UNE INFORMATION
Pour se déterminer
UNE CARRIERE
Pour se réaliser
le 5 juin, de 9 h. 30 à 19 h.

ENTREPRISE près CHAMPS-ELYSEES
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR Homme ou Femme

pouvant étoffer une petite équipe développant des applications de pointe sur 370/125 en DOS/VS

Le poste conviendrait :
- à un (e) EXCELLENT (E) PROGRAMMEUR ayt 3 ans d'expérience minimum, une pratique approfondie de l'ASSEMBLEUR / DOS, d'au moins 1 langage évolué et du goût pour la pédagogie.

SALAIRE INTERESSANT LIE A L'EXPERIENCE.

Ecrire avec C.V. détaillé à : n° 50.232 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

CABINET JURIDIQ. et FISCAL cherche pr Paris et province COLLABORATEURS ayant plusieurs années d'expérience en Cabinet ou administrat. fiscale. Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 15.276 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transm.

Impte Sté Transports
PONTOISE recherche
COMPTABLE 1er ECHELON
Niveau CAP et BEP. Exp. exig. Rémunération en rapport avec valeur des candidats. Nombreux avant. soc. (dt 5 sem. de cong., mutuelle, etc.). - Env. C.V. à M.G. TRANSPORTS, 74, r. de Paris, St-Ouen-L'Aumône (95).

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
recherche

POUR POSTES DE CHARGES DE MISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES.

- Diplômés d'une école d'ingénieurs ou titulaires d'un B.T.S. (mécanique) complété par un diplôme d'enseignement supérieur niveau maîtrise (Bac + 4).
- Expérience professionnelle industrielle ou de l'enseignement technique de 2 à 5 ans.
- Contact humain facile et sens du travail en équipe.

FREQUENTS DEPLACEMENTS DE COURTE DUREE

POSTE A PARIS avec possibilité ultérieure d'affectation en PROVINCE

Adresser C.V. détaillé et manuscrit avec photo et salaire actuel, à :
U. N. I. C. E. M.
3, rue Alfred-Roll
75849 PARIS CEDEX 17

C. I. L.
ORGANISME COLLECTEUR
1 % PATRONAL
EN PLEINE EXPANSION

recherche

COMPTABLE QUALIFIE

Niveau B.P.
● Précis, méthodique ;
● Sens des responsabilités.

Ecr. av. C.V., photo, prétent., n° 50.916, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Une des plus importantes
SOCIETES FRANÇAISES
d'INSTALLATION THERMIQUE
recherche
pour PARIS SUD

INGÉNIEUR DÉBUTANT

formation Grande Ecole
(mécanique de préférence)
pour poste

ETUDES ET PROJETS

Possibilité d'évolution vers l'exécution.

Adr. lettre m., C.V., pr., n° 5348, EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

GERANT RESTAUR. D'ENTREPR.

pour usine Rouen appartenant à important groupe métallurgique. En plus du métier de cuisinier des connaissances sérieuses de gestionnaire seront exigées. — Adresser C. V. et prétentions à n° 50.816, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

C. I. L.
ORGANISME COLLECTEUR
1 % PATRONAL
EN PLEINE EXPANSION

recherche

ATTACHÉ DIRECTION

POUR PROSPECTION ET VISITES AUX ADHERENTS

Connaissance de l'immobilier et expérience de la participation à l'effort construction souhaitée.

Dynamisme et sens des contacts indispensables.

Ecr. av. C.V., photo, prétent., n° 50.920, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PARISIENNE
proche Métro
Porte de Clignancourt
ou Garibaldi
recherche

UN PUPITREUR

Un an d'expérience souhaité sur ordinateur I.B.M. 360 ou 370.

Se présenter 77, rue des Rosiers, 93-ST-OUEN, le mat. de prétér.

Société de Service multinationale
C. A. 1.000.000 de dollars
demande pour PARIS

DIRECTEUR DELEGUE

Formation commerciale supér. pr vente, supervis. et développ. Adr. lettre man., C.V. et prét. INSTITUT PSYCHOL. APPLIQ., 30, r. Château-d'Eau, Paris-10e.

IMPORTANTE SOCIETE
FILIALE D'UN GROUPE
MULTINATIONAL
recherche
pour son service
COMPTABILITE

COMPTABLES
- CLIENTE
- ANALYTIQUE
- CAISSIER.

Formation B. P., B. T., B. T. S.

Ecrire avec C. V. et prétentions n° 84.400 B. à BLEU, 41, avenue du Château, 94 - Vincennes.

SOCIETE SUD-OUEST
PLEINE EXPANSION
SECTEUR EMBALLAGES
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR USINE

Responsable de la fabrication. Connais. anglais et papier-carton appréc. Salaire suivant compét. Ecr. n° T 57.294, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société matériel scientifique
Gometz près Orsay (91) rech.

COMPTABLE Hom.

minim. 30 ans, connaiss. paye, comptabil. générale et analytiq. pour seconder chef comptable. Position cadre, rémun. intéress. Téléph. M. MABARI, 592-14-70.

INSTITUT DE FORMATION
recherche

INGENIEUR ADJOINT A DIRECTEUR DE CENTRE

Il assumera une fonction d'enseignant dans le domaine des techniques d'organisation industrielle et sera appelé ultérieurement à prendre des responsabilités dans la gestion du centre et à promouvoir son développement.

Le candidat :
Ingénieur diplômé, 35 ans mini., 5 ans d'expérience en organisation industrielle méthodes, analyses de postes, études de temps M.T.M., implantation d'usines et d'entrepôts, sens de l'animation de groupe et le goût des contacts humains.

Postes à pourvoir : région parisienne.

Adr. C. V. manuscrit + photo, sous référ. ST, IFTIM INTER. Recrutement, Manutention, Stockage, Distribution, 46, rue Troyon, 92310 SEVRES.

IMPTE SOCIETE INDUSTRIELLE

Filiale d'un Groupe International
recherche son

QUALITY MANAGER

pour l'une de ses unités (2.500 personnes - PARIS)

Sous l'autorité de la Direction,
Il sera responsable de :
- ● Concevoir et proposer la politique « Qualité » de la division ;
- ● Etudier et assurer la mise en place de nouvelles méthodes de contrôle qualité ;
- ● Elaborer les programmes d'amélioration des coûts, en tenant compte des aspects techniques, commerciaux et financiers.

Pour cela, il devra :
- ● Etre ingénieur diplômé (option électronique, électromécanique) ;
- ● Avoir une solide expérience industrielle acquise en fabrication et études de développement dans leurs aspects techniques et économiques. Il aura déjà mis en application l'analyse de la valeur dans une production de série.
- ● Maîtriser parfaitement la langue anglaise.

Ecrire avec C.V. + prétentions n° 50.340 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.
Discrétion assurée

CONSTRUCTEURS D'EQUIPEMENTS TELEPHONIQUES

Filiale Groupe International

recherche pour lui confier la responsabilité d'un SERVICE METHODES D'INSTALLATION

INGÉNIEUR
(Diplômé électronique ou électro-mécanique)

Il devra définir et mettre en place des méthodes et mises en service sur chantier de nos installations dans leurs aspects techniques et économiques.

Le candidat recherché, outre une expérience méthodes d'au minimum 5 ans, possèdera des compétences d'animateur et de gestionnaire lui permettant d'accéder à une fonction de niveau élevé.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. + prétent. N° 50.343 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.
Discrétion assurée.

STE INTERNATIONALE
Pétrole Chimie/Pétrochimie

recherche

DESSINATEURS E 1, E 2, P 1

ayant expérience engineering et/ou chaudronnerie.

MISSION :
- Calcul, étude, installation d'ensembles d'appareils sous pression et sous vide.

Connaissance anglais lu.

SALAIRE INTERESSANT.

Tél. à 265-97-96 ou adr. C.V. à N° 50.257 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Studio photo publ. industrielle rech. Homme jeune, dyn., pour représent. la société, connaiss. techniq. et commerce désirées, fort pourcentage sur bénéfices, possible 4.000 F et + mensuel. Ecr. C.V. av. photo à Diaph'93, 4, rue M.-Beer, 93-Saint-Ouen. Tél., pour R.-V. à : 255-57-18.

ANTONY (Hauts-de-Seine)
65.000 habit., perspect. 80.000 (projets de rénov. urbaine, ZAC et zone d'activ. industr. en exp., projets d'architect. spécifiquem. communaux), recrute d'urgence s/titres ou par voie de mutat. :
- Un Direct. Gal des Services techniques rompu aux probl. des Stés d'économie mixte.

Logement assuré. Adr. candid. et C. V. à : M. LE MAIRE.

BANANIA rech. pr biscuiterie du Nord chef de matériel pr dirig. entretien, modifications, travx neufs, niveau contremaître ou technicien supérieur, expérience alimentation, sens de l'organis. Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. à BANANIA, 4, rue Lambrechts, 92400 Courbevoie.

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES
en expansion rapide

recherche pour son Siège Social

CADRE Confirmé

ayant une solide expérience des Opérations

CAISSE et PORTEFEUILLE

L'intéressé sera secondé par un encadrement déjà en place.

Il existe des réelles perspectives d'avenir.

Envoyer C.V. sous référence 6.128 à

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra

Important Groupe Français d'Industries Alimentaires, Siège Social PARIS, recherche un INGENIEUR (SUPELEC. A.M. avec connaissances en électricité) pour lui confier à moyen terme la

DIRECTION DE SON SERVICE ETUDES TECHNIQUES

Il devra assumer : ● la coordination entre les membres de l'équipe d'ingénieurs en place, ● l'établissement du planning et la répartition des tâches, ● le suivi des affaires.

Le titulaire sera à la fois responsable des études et de l'assistance aux exploitations à l'étranger.
Il devra justifier d'une bonne expérience de la conduite des hommes.

La connaissance de langues étrangères (anglais allemand) serait vivement appréciée.

Adresser C.V. + lettre manuscrite sous référence 5650/M, à :

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG - 105, av. Victor Hugo - 75016 Paris

GROUPE BANCAIRE

SPÉCIALISÉ DANS L'IMMOBILIER
recherche pour son Siège Social

CHEF DE COMPTABILITÉ

Responsable Comptabilité Centrale

- ● Homme : minimum 30 ans ;
- ● Niveau expertise ou préliminaires ;
- ● Capable d'animer une équipe et d'assumer larges responsabilités ;
- ● Sens des relations dans l'Entreprise ;
- ● Expérience bancaire appréciée mais non indispensable.

Adr. C.V. man. tr. dét., photo, réf., prét., n° 50.913, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MATRA

La Direction Construction Travaux neufs et Entretien développe ses activités et crée 1 poste :

INGENIEUR Arts et Métiers

Il assiste le Directeur dans les travaux d'aménagement et d'entretien.
Il participe aux études, fait les estimations financières et suit de près les réalisations

Le poste proposé et ses perspectives d'évolution peuvent intéresser un
INGENIEUR de l'ENSAM
ayant au moins 3 ans d'expérience de l'entretien et travaux neufs.

Déplacements de courte durée.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions à

MATRA Direction des Affaires Sociales
BP N° 1 - 78140 VÉLIZY

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE GENERALE
Spécialité ENGRENAGES
Recherche pour usine parisienne
(environ 300 personnes)

CHEF DE FABRICATION

Diplômé Ingénieur Grande Ecole
(Option Mécanique)

Expérience similaire indispensable
Mécanique lourde de précision
Formation assurée par titulaire du poste près départ retraite (6 mois)

Perspectives d'avenir importantes sous forme missions relevant des Directions Générale et Technique

Ecrire avec C.V., photo, prétentions à
OPG CONSEIL - N° 2.949
13, rue d'Enghien - 75010 PARIS

ORGANISME INTERPROFESSIONNEL
SECTEUR DENREES PERISSABLES
recherche

ÉCONOMISTE

Chargé d'Etudes et Animateur de Formation.
Diplômé de l'Enseignement supérieur. Expérience souhaitée des problèmes de la distribution alimentaire (1 à 2 ans).

Envoyer curriculum vitae sous n° 480.006, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

SOCIETE ELECTRONIQUE
proche banlieue Nord
recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

tit. BTS, DUT ou équiv.
pour ses :
— laboratoire,
— plate-forme d'essais,
— chantiers,
de matériel d'aide à l'atterrissage.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 43 à TH-C.S.F. Service recrutement
53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

SAVIEM

CAMIONS - CARS AUTOBUS

recherche :
pour son siège de

92 - SURESNES

Employé administratif

FORMATION BAC B ou G
dégagé obligations militaires

Employé administratif

FORMATION SECONDAIRE
Connaissant les pratiques de rémunérations

Programmeur débutant

FORMATION BAC MATH.
+ DUT INFORMATIQUE
Connaissance FORTRAN appr.

Dessinateur imprimés

Expér. ARTS GRAPHIQUES souhaitée.

Ecrire au Service du personnel (mise en place), 9, r. Frédéric-Clavel (92) SURESNES.

SITUATION STABLE ET D'AVENIR POUR HOMMES ET FEMMES
IMPORTANTE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

COLLABORATEURS

— Niveau certificats supérieurs, mini 3 ans expérience ;
— Niveau comptable 2e échelon, mini. 5 ans expér.
Adr. lettre, C.V. et photo à : S.E.C.C.F.
21, rue Fortuny, PARIS-17e.

POUR MISSION R.F.A.

PROGRAMMEURS

SCIENTIFIQUE
expérimentés. 360/370 s. OS fortran assembleur. Tél. 742-35-25.

LA JEUNE DIVISION

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

EXCLUSIVITES G.B. et US (débuts très prometteurs)
d'UNE STE COMMERC. FRANÇ.
filiale d'un groupe
TRES IMPT. EN PRODUITS METALLURGIQUES
recrute pour région parisienne

DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POUR VENTE DE PLUSIEURS LIGNES DE COMPOSANTS ACTIFS PERSONNELS

INDISPENSABLE :
— INGENIEUR ELECTRONICIEN ou niveau ;
— EXPERIENCE PRATIQUE DE L'UTILISATION ET DE LA VENTE DES COMPOSANTS DE POINTE ;
— CONNAISS. DU MARCHE.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire, photo ss réf. 2.005 à :
SC sélection conseil
6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

IMP. GROUPE ETUDES recherche pr region parisienne, province et étranger

INGENIEURS

P. et C., E.T.P., I.N.S.A. pour planification et coordination importants chantiers bât.

Ecr. avec C.V. man., photo à SETEC PLANITEC
Tour Gamma D
58, quai de la Rapée
75583 PARIS CEDEX 12

ADMINISTRATEUR DE BIENS
proche banlieue Ouest
recherche

COLLABORATEUR

ayant bon contact humain, sens des resp. et du command. pour inspection des ensembles immobiliers, comportant principalement surveillance des personnels, contrôle des entreprises, services des relations clients, particip. aux Assemblées Gales. Adresser C.V. avec photo à : Intermédia, n° 569/3277, 69, r. La Fayette, Paris-9e, q. tr. Réponse assurée.

Sté d'expertise comptable Paris recherche

COMPTABLE

BSEC ou équivalent, connais. comptabilité générale et analytique, paie et déclaration.

ASSISTANT CONF.

BTS DECS diplôme études sup. apprec. 1 an mini exper. prof. cabinet. Postes évolutifs pour éléments dynamiques ayant sens travail d'équipe.
Adr. C.V. man., photo et prét. à SETCO, 15, r. des Fontaines-du-Temple, Paris-3e.

Sté Européenne d'Instrumentation
94-Saint-Maur
recherche

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

AT 2B ou AT 3A
niveau B.T.S.
Libéré des oblig. militaires. Spécialiste télémesure et circuits logiques.
Prendre R.-V. : 885-27-01.

Filiale Société Représentation internationale recherche dans le cadre de la création d'un RESEAU de VENTES de PRODUITS d'AUTOMATISME ELECTRONIQUE destinés à l'INDUSTRIE :

Un B. T. S.

ayant au moins 5 ans expér. dans bureaux d'études spécialisés dans les systèmes d'Automatisme, à logique combinatoire et séquentielle, pour travaux :
— d'aide technique à la Clientèle en vue de la conception d'un système et de sa maintenance ;
— de la formation technique des clients.
Anglais écrit indispensable. Connaissances de l'Electronique.
Adr. lettre manuscrite, C.V. dét., prét., photo récente : N° 30, QUEFFURUS, 5, r. du Parc, 94160 ST-MANDE.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Service Engineering

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

Chargé de développer le service de construction d'usines céramiques à l'étranger.

— Anglais parlé et écrit indispensable ;
— Connaissances en céramique appréciées ;
— Nombreux déplacements de moyenne durée hors France.

Ecr. en envoy. C.V., photo, prét. ss n° 85.156 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94-Vincennes, q. tr.

INGENIEURS

A.M. - I.C.A.M. - C.N.A.M.
Ayant formation pratique en fabrication électromécanique. Capables assurer rapidement la responsabilité complète des postes suivants :
1 - Recherche et Développement,
2 - Bureau d'Etudes,
3 - Préparation méthodes.
Env. lettre manuscrite + C.V. à VULCANIC - 1, av. Kléber, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

URGENT

2 PROGRAMM.

MARK IV
Confirmés également sur un autre langage.

Tél. pour R.-V. : 206-47-47.

IMPORTANTE SOCIETE D'INFORMATIQUE
Banlieue NORD
recherche d'urgence

ANALYSTE-CONCEPTEUR

— possédant 3 ou 4 années d'expérience ;
— habitude des contacts clientèle ;
— connaissance Matériel I.B.M. 3e générat., syst. DOS et OS.

Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence 6.013 à : ORGANISATION ET PUBLICITE
2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

IMPTE SOCIETE NATIONALE
recherche

CADRES

de bon niveau et expérimentés, capables d'assumer toutes responsabilités dan fonctions marketing, distribution, production, logistique.

Vous avez la possibilité de préciser à l'annonceur les sociétés où vous ne souhaitez pas que votre candidature soit remise. Discrétion absolue assurée.
Envoyez votre C.V. à N° 50.859, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

POUR SA DIVISION COMBUSTIBLE
Société recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Pour participer à la mise en place des programmes d'assurance Qualité de la Division, de ses fabricants et sous-traitants ainsi que de la surveill. de leur application au siège parisien et en usine. Connaiss. souhait. : bon contact humain, esprit de rigueur et de précis., bnne réd. franç. et angl. Dépl. envisagés à l'étranger et en province.
Adr. C.V. dét. en mentionnant la réf. C. 348 à GAUTRON, 29, r. Rodier, Paris-9e, qui tr.

STE INTERNATIONALE
recherche

a) COMPTABLE 1er ECH.
b) COMPTABLE 2e ECH.

Pour service audit ou niveau expert. comptable, expér. indisp. Lieu de travail : Paris 16e et en septembre Saint-Denis.
Env. C.V. et prét., n° 85.986 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

LA FILIALE FRANÇAISE (650 personnes)
d'un groupe international leader dans la fabrication de biens d'équipement pour les arts graphiques
recherche

INGENIEUR ELECTRICIEN

pour seconder son chef des Etudes électriques et électroniques (technique, gestion administrat. lancement, planning, etc.).
Longue expérience souhaitée. Connaissance de l'anglais appréciée.
Envoyer C.V. : E. KUNZ Société Marinoni B.P. 22 60160 MONTATAIRE.

Société d'Editions internationale en pleine expansion recherche

1) CONTROLEUR DE GESTION
Spécialiste comptab. analytique tr. expérim. Connais. informatiq.

2) CHEF COMPTABLE
Expérim. Connais. informatique.

3) OPERATRICE MDS

4) HOTESSE STANDARD. DACTYLO

5) COURSIER

Nous offrons : bons salaires ; avant. socx : 40 h. ; 13e mois ; tick.-restaur. ; 5e sem. congés payés ; possib. vacanc. en août.
Ecrire avec C.V. et photo (préciser le poste souhaité), ss réf. 2380 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

MUNZIG INTERNATIONAL
recherche

INGENIEUR DE MAINTENANCE

Bonne connaissance périphérique et mémoire. Anglais indispens.
Envoyer C.V. avec prétentions : 1, place Gustave-Eiffel, 94533 RUNGIS SILIC.

INGENIEUR

BREGUET OU EQUIVALENT
ayant goût technologie pour développement canons à électrons et dispositifs associés. Expérience plusieurs années souhaitée dans technique identique.
Ecrire av. C.V. et prétent.
SCIAKY 119, quai Jules-Guesde, 94-VITRY

Sté LABO INDUSTRIE
Départem. Lubrifiants Industriels offre pour son Siège Social à NANTERRE un poste d'

INGENIEUR

TECHNICO-CIAL, quelq. années de pratique dans le secteur lubrifiants souhaitées. Résid. : rég. PARISIENNE. Ecr. ou tél. LABO INDUSTRIE
Service Lubrifiants Industriels, 1, rue Lavoisier, 92002 NANTERRE CEDEX. Téléph. : 204-68-00.

Syndicat d'informatique communale des Yvelines embauche :
— 1 anal. conf., 5 a. de pratiq. pr install. et dirig. ATELIER B. 2700 BURROUGHS ;
— 1 anal.-program. ayt exercé les fonct. de programmeur.
Candidatures manuscrites avec C.V. et photo récente à : Syndicat d'informatique communale, hôtel de ville de Versailles 78000 VERSAILLES avant le 15 juin 1974.

Impte entrepr. travx électriq. rech. INGENIEUR ELECTRIC. dipl., adjoint à chef du départ. électricité, industr. bâtiment. CENAF Sélection. - RIC. 27-46.

Société en pleine expansion PARIS NORD-OUEST
recherche pour son Directeur Administratif

UN COLLABORATEUR DIRECT

ayant la pratique du contrôle de gestion et Audit (prix de revient). Niveau D.E.C.S. Connaissances appréciées en informatique, législation du travail et paies.

- Moyenne d'âge de l'Entreprise : 30 ans.
- Conditions de travail agréables.
- Horaires : 5 jours/semaine + samedi matin.
- Congés : entre octobre et mai inclus (5 sem. en temps ou en argent).

Envoyer C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions ss n° de REFER. 996, à :
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

LA VILLE DE NANTERRE
100.000 habitants recrute :
— 1 sous-bibliothécaire (CAFB obligatoire).
Adresser candidature et C.V. à : M. LE MAIRE DE NANTERRE.

A. PROGRAM. IBM 3.10 ou Cobol ANS 1 à 2 expériment., hts sal. 17, r. Fg-Saint-Martin. Tél. : 206-11-93, 32-03, poste 23.

Import. Constructeur Français appareil chauff. électriq. rech. : DIRECTEUR CIAL, 30 a. min., animateur, gestion, haut niveau, dipl. A.M.-VIOLET ou équival., ayant sens Cial aigu. Rémunér. impte, poste de responsabilité. CENAF Sélection. - RIC. 98-39.

Poste important et unique de

COMPTABLE 2e ECH.

H. ou F. offert par PMI Paris-Ouest, p. ts travaux y compris paie jusque bilan société. Très sérieuses référ. exigées. Envoyer C.V. manuscrit, donner délais disponib. et prétentions à M. AUBRY, 21, avenue de Versailles, 75016 PARIS.

Editions Juridiques quart. LUXEMBOURG rech.

CORRECTEUR (TRICE)

Expérience, Réf. Ecr. exclusiv. DALLOZ - 11, rue Soufflot, 75240 PARIS CEDEX 05.

ADJOINT DIR. CCIALE

Formation électromécanique. Très bonne expérience de l'organisation administrative et de la vente des produits industriels.
Envoyer lettre manuscr. + C.V. à VULCANIC, 1, avenue Kléber, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche

INGENIEUR-ANALYSTE

(Grande Ecole - D.E.A. ou équivalent).

EMPLOI :
— Télétraitement et mini-ordinateurs.

CONNAISSANCES :
— Langage assemblage et ANGLAIS souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au : C.N.E.T. Département I.T.D./C.E.S. 38, avenue Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.

INSERM, à Villejuif, recherche OPERATEUR DEBUTANT sur ordinateur. Prendre contact avec M. Magnaldo : 677-24-69.

Ecole secondaire privée laïque, banlieue Nord, petits effectifs, cherche pr rentrée sept. 1974 :
— Professeurs retraités ou expérience, temps partiel : sciences physiques 1re et 2e, mathématiques 1re et 2e, français 1re et 2e, anglais (4, 3, 2, 1 T : 18 h.) ;
— Educateurs scolaires - animateurs ;
— Surveillant Gal dynamique.
Ecr. n° T 57.166, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Calqueurs détaillants exécution en mécanique
E. 1 - E. 2 - P. 1 mécan. gal.
E. 1, E. 2 circuits imprimés.
PROJET, 1 et 2 charp. tuyaut.
Alesma, 16, pl. Havre, Paris-9e. Tél. : 874-63-70 et 874-69-56,
85, rue Michel-Ange, Paris-16e. Tél. : 224-16-32 et 224-80-60.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Courbevoie - Puteaux
recherche

JURISTE

ayant quelques années d'expér. dans les problèmes de licence et de propriété industrielle. Langue anglaise indispensable.

Ecr. avec C.V. à GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, sous réf. G. 358, qui transm.

emplois féminins

SOCIÉTÉ DE PRÊT-A-PORTER
de RENOMMÉE INTERNATIONALE

recherche

UNE SECRÉTAIRE PARTICULIÈRE

capable de s'intégrer au secrétariat de la Direction Générale (3 personnes).

QUALITES REQUISES :
— présentation irréprochable ;
— goûts des contacts humains ;
— bonne sténo-dactylo ;
— goût du travail en équipe ;
— niveau bac minimum exigé.

LIEU DE TRAVAIL : République.

Env. lettre man., C.V., photo et prétentions à ORBIS Publicité sous référence B - H, 28, avenue Franklin-Roosevelt, PARIS (8e).

DELATTRE LEVIVIER

16, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

BILINGUE ANGLAIS.
NIVEAU B.T.S. TRILINGUE.

La candidate devra avoir une bonne expérience du secrétariat et pouvoir effectuer des travaux de traduction.

JEUNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

BILINGUE ANGLAIS.

Vacances 74 possibles.

Se présenter ou adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae et prét. au serv. du personnel (256-77-22, poste 26-75).

Sté quartier Opéra recherche : SECRETAIRE-DACTYLO connaissant anglais, allemand, pour personne sérieuse, aimant initiatives et contacts. Poste de confiance. 8 h. 30 × 5. 13 mois. Avant. socx. Prétentions, photo et C. V., sous le n° 833, à : UNI PRESSE, 26, rue du 4-Septembre, Paris-2e, qui transmet.

Groupe international, direction Paris, cherche pour son directeur général SECRETAIRE bil., confirm., anglais (U.S.A.), très bonne présent., sens initiat. et dynam., responsabil., libre rap. Tél., pour R.-V. au : 589-91-10.

Société Américaine de Travail Temporaire

Kelly Girl

recherche : Dactylos, Stenos Dactylos
ANGLAIS APPRECIE
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opera
5, rue du Helder 9e
770.95.49
ou
Agence Montparnasse
Tour Maine-Montparnasse
5e étage 538.74.00 ou 72.30

SECRETAIRE DE DIRECTION SERVICE TECHNIQUE

SOCIETE INTERNATIONALE QUARTIER BOURSE
Je cherche une secrétaire depuis plusieurs mois.
Nous pouvons peut-être collaborer si vous êtes :
— Dynamique ;
— Bilingue anglais ;
— Capable d'initiatives ;
— Ordonnée.

Rémunération intéressante pour personne compétente. Vacances assurées.
Poste à pourvoir très rapidem. Téléphoner heures bureau 508-51-23, M. Dubosq et à partir 20 h. 744-67-10.

SOCIETE INDUSTRIELLE de première importance dans son secteur d'activité recherche pour sa DIRECTION DU PERSONNEL située en banlieue Sud-Est de Paris

SAINT-MAUR (94)

SECRETAIRE-STENODACTYLO

EXPERIMENTEE

— De formation de base B.T.S. ou diplômes universitaires équivalents, il lui sera demandé d'assurer après adaptation le secrétariat complet (courrier, constitution et suivi de dossiers, statistiques, mise à jour de fichiers, etc.) d'un responsable de service.
— Sens de la méthode, sociabilité et initiative indispensables.
— Vac. 1974 possibles en juillet.

Env. C.V. man., photo, prétent. n° 50.133, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Promotion Immobil. rech.

SECRETAIRE

QUALIFIEE, ayant expérience promotion. Libre de suite. Se présenter mercredi 5, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. 41, av. de Friedland, Paris (8e).

Importante Société de Services crée à Paris un poste de responsabilité qui sera confié à une

SECRETAIRE COMMERCIALE

— Parfaitement sténodactylo ;
— Minimum 23 ans ;
— Excellente présentation ;
— Capable de gérer entièrement son service ;
— Grande habitude contacts téléphoniques ;
— Salaire 2.500 mensuel ;
— Vacances assurées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo (ret.) sous n° 6.595, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE MOYENNE SITUEE DANS CADRE DE VERDURE recherche

SECRETAIRE TRILINGUE

(Allemand-anglais)
pr service commercial, exportat. Secrétariat et gestion des dossiers, contacts téléphoniques et correspondance clients.
— Capable d'autonomie et d'initiative, pour seconder responsable du service.
Vac. août - Restaur. d'entrepr.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, salaire brut annuel, Sté QUIET, av. de la Trentaine, Z.I. 77-CHELLES. Tél. 957-54-00.

Ambassade cherche secrétaire, anglais, français, bonne dactylo, Neuilly. Envoyer C.V. et photo, n° 415, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté pleine expansion recherche pour son directeur général : SECRET. Sténodactylo, expér., 25 ans min., esprit d'initiative, travail varié. Tél. : RIC. 98-39.

SECRETAIRE STENO bilingue anglais. — RIC. 98-39.

Directeur Général Filiale d'un Groupe Important recherche : SECRETAIRE DIRECTION bilingue anglais, sténodactylo, préf. sténo anglaise. Lieu de travail : Villeneuve-la-Garenne. Libre rapidement. 3.000 F × 13. Téléphone : 243-82-04.

1re SOCIETE ANGLAISE ELECTRONIQUE
renommée mondiale Ferranti
recherche

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

Initiatives - Responsabilités
Bilingue français - anglais
Travail immédiat, Issy-les-Moulineaux - BARRE - B.P. 46 ISSY (92133). - Tél. : 644-82-06.

STANDARDISTE

confirmée avec qualification conversation
ANGLAIS - ALLEMAND
Expérience Telex et dactylographie demandée.
PARIS (16e)

Candidatures travail à mi-temps ; matin ou après-midi pourront être considérées.

Ecr., références et prétent. : n° 49.059 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Sté Installations Industrielles près Champs-Elysées
cherche

SECRETAIRE

TECHNICO-COMMERCIALE
parfaitem. biling. franç./allem. Anglais souhaité.
Niv. BAC. Expér. 3 ans minim.

Adr. C.V. et prétentions à : Klockner INA FRANCE S.A.R.L.

propositions diverses

L'ENTRAIDE DES CADRES

aide rapidement et efficacement les

DEMANDEURS D'EMPLOIS

Adr. C.V., ph. et enveloppe, à ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT-PARIS. Ne pas se présenter sans rendez-vous.

occasions

Achat, vente, tous bijoux, brill., occasion, argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, Mo Opéra. Et 37, av. V.-Hugo, Mo Etoile.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

transports

Déménag. combin. all. retour toute la France, Nice et rég. RONDEAU, 1 bis, rue Friant. 828-80-41

deux roues

A vendre Honda CB 450, 1971, exc. état. Px Argus. Tel. h. bx 793-69-80, poste 460.

demandes d'emploi

ENGLISH SPEAKING FRENCHMAN 46.

Very well experienced in all parts of Building & Development Business with many acquaintances in France and C.E.E.

Not a Salesman but a « thinking » leader able to analyse, decide objectives and get on forecast.

With a good acknowledge of international contacts and capacity to make them easy and successful.

Seeks for a top management job in Paris at a salary not below 150.000 F. F. per year.

Ecrire n° 416, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DÉPARTEMENT MARKETING

JEUNE CADRE (25 ans)
LICENCE GESTION + E.D.C.
Nombreux stages dont stage aux ETATS-UNIS
recherche
poste ASSISTANT CHEF DE PRODUITS
France ou étranger.

Ecrire (68) Lebeuf, 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

UN HOMME D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE

qui s'est fait tout seul en gravissant tous les échelons de l'entreprise depuis le porte-à-porte jusqu'à la Direction Générale.

Rompu à la gestion prévisionnelle et rodé aux contacts français et internationaux au plus haut niveau, c'est un leader obstiné, un négociateur habile et un conciliateur courtois.

A 46 ans, il cherche à Paris, pour 150.000 francs par an minimum, un poste de premier plan au niveau de la recherche d'une politique d'entreprise, de l'élaboration et du contrôle de la stratégie.

Ecrire n° 417, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR COMMERCIAL (41 ans)

Informatique.
Expérience affirmée, technique et commerciale.
Dynamique des Ventes, résultats.
Administration des Ventes.
Qualités humaines.
Sens des responsabilités.
Encadrement - Animation.
Bon sens pratique - Efficacité.
Cherche à s'intégrer dans équipe dynamique qui veut réussir.

Ecrire n° 0426, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DOCT. STATISTIQUES

+ D.E.A. INFORMATIQUE, I.A.E., SOCIO
5 ans exp., 2 ans gest. Personnel, 1 an Conseil
cherche
Postes Responsabilité. Contacts humains en Gestion prévisionnelle du personnel ; Formation ; Conseil ; Aide à la décision.
Libre rapidement
Ecrire n° 413, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

EXPORT GESTION AFFAIRES INTERNATIONALES
CADRE 38 ans, LIC. SCIENCES ÉCONOM.,
10 ans expérience vente export commerce internationale, habitué négociations, financement, parlant parfaitement Anglais, Allemand, Espagnol, langues SCANDINAVES.
Offre ses services à Société cherchant homme pour

POSTE DIRECTION

Ecr. n° 66898, REGIE-PRESSE, 84 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

H.E.C. 41 ans

DIRECTEUR DE MARKETING
dans Groupe Industriel Alimentaire de 1er Plan
recherche poste

CADRE SUPÉRIEUR MARKETING ou ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE

dans firme de produits de grande consommation.
Ecrire à HAVAS PARIS, 5.429, 62, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER

Groupe importantes sociétés cotées en Bourse
37 ANS — TRES HAUT NIVEAU
Gestion, Administration, Négociations d'entreprises
RECHERCHE POSTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ecrire n° 442, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DUT gestion, 4 a. expér. div., libre le 1/7/1974, recherche : Collaboration administr. PME gest., comptabil., secrét. gal. Ecr. n° T 57.225, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MAITRE ES SCIENCES
DEA CHIMIE - PHYSIQUE
4 ans laboratoire recherche, 28 ans, libre de suite. ETUDIERA TOUTES PROPOSIT. : Paris, Bordeaux, Grenoble. Ecr., n° 437, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PHOTOGRAPHE, 40 ans, industriel, publicité mode, possibilité matériel prise de vue 4 × 5, 6 × 6, 24 × 36, flash studio, flash et voit., connaiss. labor. N. et B., ch. situat. 4.500 × 13 min., Paris ou banlieue Ouest. Téléphone : 951-87-26.

ATTACHE PROMOT. IMMOB. JUNIOR, J H., - a. archit., 2 a. A. et M., expér. respons. fonc. chez architecte, bonne présent., célib., lib. voyag., étud. toutes offr. + 29.000 F. Ecr. n° 66.554, Régie Pr., 85 b., r. Réaumur.

CADRE, 30 ans, diplômé enseignement supérieur, expérience relations publiques, publicité, affaires culturelles, ch. situation en rapport. Libre de suite. Ecr. n° T 57.295, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. CADRE 35 a., chef de serv. expéd. France export. Libre mi-juin, demeur. rég. Rungis, ch. emploi similaire ou autre poste intéressant.
Ecr. N° 6.488, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

J. F. angl., grec, journ., dact., ch. empl. été. Ecr. M. Bouthors, 16, r. Lavoisier, 41000 BLOIS.

Conseil juridique confirmé, spécialisé en droit des sociétés, connaiss. fiscales, étudie toutes propositions rég. NANCY-METZ. Ecr. HAVAS n° 103231 TROYES 10000.

Journaliste bilingue franco-suédois, 40 ans, bien introduit dans les milieux d'affaires suédois, possédant une parfaite connaiss. des institutions et de la vie politique, économique et sociale du pays, cherche poste de responsabilités à Paris dans société travaillant avec la Scandinavie. Ecr. n° 6.487, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

J. F. française, 24 ans, lic. lettres, prof. collège intern. Suisse, ch. sit. pl. temps, litt., libr. ou éd. Prov. ou Languedoc. Lib. es 3 mois. Ecr. J. Chappaz, « Villa Carmen ». CH-2520 La Neuveville.

J. F., 30 ans, dipl. es lettres modernes, cherche situat. temps partiel RUEIL ou proximité. Ecr. n° T 57.258, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE, 6 a. expér. inform. de gestion, GAP, COBOL, PL/1, DOS, habit. rel. haut niveau, ch. poste corresp. inform. ou chef exploitation Paris ou banl. Ecr. n° 449, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

Secr. sténo-dactylo, 8 a. expér. ch. pl. stable rég. Evry, Juvisy-s.-Orge, Essonne. Intérim. s'abst. Ec. n° 450, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

Formateur 40 ans, expérience pédago. et admin. grde entrepr. ch. respons. form. ds P.M.E. ou organisme inter-entreprises. Ec. n° 440, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE COMMERCIAL

basé à Nice.
Niv. direction des ventes, form. sup., exp. vente, anim. réseaux, organ., gest., angl., allem. Libre imm., dispon. 1re dépl. ch. situat. locale ou nationale. Excel. référ. Ecr. N° 451 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

F., 34 ans, 8 ans expérience ds deux cies internat. de produits de ode consommation (alimentaires et pétroliers). Relations clients et consommateurs. Liaisons avec force de vente désire s'intégrer dans équipe dynamique région parisienne. Ecrire N° 7.779, COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris, q. tr.

PSYCHOLOGUE

diplômée
psychologie sociale et clinique F. 31 ans. Pratique et analyse d'entretiens et enquêtes. Expérience recrutement en cabinet. Connaissances gestion du personnel, cherche situation Paris. Ecr. n° 423, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICO-COMMERCIAL

Agé de 45 ans, très grande expérience dans
— Electro-ménager ;
— Froid ;
— Chauffage électrique intégré.
Capable :
— Diriger réseau représentants ;
— Créer clientèle ;
— Assister et conseiller techniquement ;
— Promouvoir et développer implantation.
Présentation, personnalité, peut seconder par ses solides connaissances.
Ecr. n° 448, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre supér., poss. diplômes

CHBRE COMM. BRITANN. EXPERT COMPTABLE DROIT DES AFFAIRES

av. fiscalité, droit trav. ass. B.P.C. et comptab. industr., lect. allemand, informatique Gestion, sér. référ., rech. poste stable. Ecr. n° 344, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ECONOMISTE

J.H. 33 ans, directeur d'Etat Sc. Eco. diplôm. I.E.P., anglais, espagnol, allem., 5 ans enseignem. sup., ch. emploi, de préfér. organisme d'études ou opérationnel. Ecr. n° 8.516, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE BANQUE

2 ans 1/2 d'expérience. Service immobilier, cl. V, licencié droit privé, recherche situation dans Banque ou Etablissem. financier spécialisé. Ecr. N° 40.414, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, q. tr.

E.D.H.E.C.

3 ans expérience Société VS marketing contrôle de gestion, cherche situation intéressante. Ecrire N° 2.808 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e, q. tr.

H., 31 a., dipl., sc. éco. et trad., ch. sit. presse ou rech. scient., langue maternelle franç., allem. Bases italien, anglais. Référ. FAVRE, 34, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS.

Direct. Administrat. et Financ. 46 a., DECS, CSOGE, exp. des problèmes de gestion ; compt., financ., administr., rech. poste ds entreprise moyenne région parisienne. Rém. act. 95.000. Libre 3 mois. Apr. accord faire proposition détaillée. Ecrire : N° 0422 « Le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Jne fme, célib., 40 ans, demeurant Paris-5e, licence lettres modernes, tr. bonne conn. de l'anglais, formal. relations humaines et secrétariat direction, ch. place dans entreprise pour poste responsab. avec travail de bureau et nombreux contacts humains. Ecr. n° 6.471, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chargé d'Etudes Marketing 1 an exp. 25 ans. Dispon. rap. ch. poste études gestion mark.

Y. NICOLAS, 42, av. de Verdun, 92-BOIS-COLOMBES. 242-76-06.

Secrétaire Collaboratrice, 35 a., sténo-dactylo, compt. 2e éch., conn. inform., ch. pl. Respons. quart. Ouest Paris pour second. Directeur. 3.300 × 13. T. Bristol, 742-48-17 ou écr. Ste Bristol, 11, r. du 4-Septembre, Paris-2e.

SER. COLLABORAT. ADMINIS. J.F. cadre, 15 ans ser. référ., ayant tenu poste Chef Comptab. et personnel des P.M.E. Adaptation rapide, sens organisation et affaires, ch. poste initiative et responsabilité, libre courant septembre ou possibilité avant. Tél. : 636-21-05. Mme Mallet, 219, bd Davout, PARIS (20e).

Comptable 2e échelon 2 ans, 8 ans expér. niveau B.P., ch. place stable 14e arrondissement. Ecrire N° 51.388, P.A. S.V.P., 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

J.F. Sc. Po., Sc. Eco, exp. banc. cherche situat. Paris, Province. Ecr. n° 0.439, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C. début., 26 a., lib. O.M., anglais, espagnol, allem. parlés et écrits, recherche poste resp. soe ccial, exp., France ou étr. Ecr. n° 0.434, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F., secrét.-trad., maîtr. allem. Fr., all., angl., ch. pl. stable. Ecr. n° 0.436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur de recherche, 28 ans, Doctorat métallurg., spéc. struct. Matériau, Anglais. Cherche poste resp. rég. ind., libre immédi. Ecr N° T. 57.284 à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

DIRECT. ADMINIST. FINANC. CONTROLEUR GESTION
Plus. années expér. comptable, format. ingén.-conseil, organis., négociat. internat. de ht rang, direct. des achats, parl. cour. angl., 46 a., expér., intell. des hommes, accroch. dyn., tr. actif, libre rapidement. Ecrire n° 428, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur, 49 ans, expér. vente 20 ans, organ. de vente, meneur d'hommes, conn. parf. recrutem. et mise en route représentat., recherche poste DIRECTEUR VTE. rég. PARIS ou LIMITR. Ecrire à : B.P. M. du MAZET, 186-75062, Paris, Cédex 02 (S. 25), qui tr.

INGENIEUR ELECTRONIQUE dégagé O.M., lib. août, cherche sit. rég. Havre. G. MERCEY, 23, r. Caulaincourt, 75018 Paris.

COLLABORATRICE DE DIRECTION
Jne femme 40 a., divorc., excell. présent., lettres super-collège des sciences économiques et sociales promo 72-74, section commerce, diplôme de la Chambre de Commerce britannique, goût de relations humaines. Libre rapidement.
Ecrire : Mme Holtz Annie, 5, r. Pape-Carpentier, 75006 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc,
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking.

2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - Crédit 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.

PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS
Téléphone : 553-21-39.

INVESTISSEURS
15e ARRDT -STUDIOS
Tél. : 924-75-16
ou sur place
62-64, RUE DE JAVEL

appartem. vente

Paris

MONTAIGNE. 150 m² à rénov., gde classe. 742-74-70, 266-48-55.

3 P., tt cft, étage élevé. LESCURE, 57, rue des Pyrénées.

A deux pas place des Vosges : beau grand studio, tout conft, vue sur fontaine de Jarente : 138.000 F. - 337-48-09, 326-14-63.

PL. CIEL - Carrefour ODEON SOLEIL. VUE PANORAM. 40 m² séjour + 2 ch. + petite ch. TEL. 2 entrées - ODE. 42-78.

14e Vue impren. s/parc. Imm. réc. Appt 5-6 p. 177 m² + 60 m² terrasse+studio séparé + 2 box. Px 850.000 F. LAB. 13-09.

16e VICTOR-HUGO - Appt de récept. 8 pièces, 265 m², 1er ét. Px 900.000 F. LAB. 13-09.

6e Très beau studio. Prix intéressant. - 633-38-94, matin.

9e GD 5 P. Sur JARDIN
Dans bel imm. pierre de taille 140 m². 420.000 F. POSSIBLE PROFES. LIBERALE - 567-54-56

Région parisienne

7' GARE ST-LAZARE. Bel appt 180 m², 4e ss asc., terrass., vue panor. : 485.000 F. - 704-88-18.

terrains

CREDIT TOTAL avec mensual. 675 F, lux terr. à BAT., entièr. viabil., 1.000 m², tr. bx arbres, permis constr., forêt Orléans. Prix 50.000 F. - Tél. : 278-82-49.

immeubles

NEUILLY METRO SABLONS : Propriétaire ven bel imm. à usage bureaux, 1 locat. 1er ord. Rapp. 480.000 F au 1er/7. Prix 4.800.000 F. - 747-58-64.

bureaux

78, CHAMPS-ELYSEES
Bureaux à céder, location et bail. Libres de suite.
Tél. : 256-16-30 et 359-45-23.

PROPRIETAIRE LOUE :
2 IMMEUBLES DE BUREAUX
rénovés - climatisés.
Xe, près gare : 1.500 m² ; XIe, près Bastille : 3.200 m². Bail grat. 3, 6, 9. — Prix très intéressant. — Tél. : 225-66-10.

BASTILLE
Immeuble commercial bon état
ENTIEREMENT LIBRE **900 M²**
A louer sans pas-de-porte. Ecrire à no 74.681, I.P.F., 12, rue de l'Isly - Paris (8e)

locaux commerciaux

17e Loue BOUTIQ. 650 F/mens. 284-64-58, le matin.

pavillons

CHAPELLE-SAINT-LUC
Affaire exceptionnelle, magnifique propriété 5.120 m² terrain :

1o Pavill., liv.-room 50 m², cuis. moderne équipée 6 m², chbre, bibliothèque 20 m², douche, wc, lavabo 10 m², 1 chbre de 25 m² ; 2o Pavill., cuisine 20 m², S. à M., 2 chbres, wc, cab. toilette, étang dans la propriété, etc. Prix 340.000 F cpt, à 2 h. 30 de Paris. Téléphone : 587-10-50.

propriétés

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Partic. vd élégant manoir sur 6.300 m², r.-de-ch. et 1er étage, 300 m², gd stdg. 460-81-46, soir.

appartements vente

Paris

AVENUE FOCH
Bel imm. gd living + 1 chbre. Tt. cft. Tél., 70 m². 770-79-69.

RUE MAUBEUGE
Dans immeuble récent luxueux Studio, bains, cuis., téléphone. Dans immeuble rénové, petit 2 p., état neuf. Tout confort. FRANK ARTHUR. 924-07-69.

MONTMARTRE
Propriétaire vd ds très bel imm.
PIERRE DE TAILLE
APPT 48 M² 2 P., cuis., salle bains, entr., wc.
ENTIEREM. REFAIT NEUF
Chauff. central individ. au gaz.
129.000 F Rez-de-ch. s/cour pet. jdinet 70 m².
Idéal plac. Poss. loc. 950 mens. Me voir mercr. 5, jeudi 6 juin, 17-19 h : 53, rue CUSTINE (18e)

TERRASSE 100 m² s/BOIS
Lux. appartement 250 m², dern. étage, récept. + 3 chb., 2 bains, cuisine équipée, ch. serv., gar. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

5e MONGE
Séjour + 2 chbres, tt confort Imm. p. de t. rén. MED. 99-80.

TROCADERO Immeuble catégor. except.
Lux. 3 P., 100 m2. Tél. PROF. LIBER. 573.700 F. - JAS. 51-84.

15, r. du CH.-MARS SOL. 39-70
Beau studio, 1er ét. s/cour-jard., cft, refait nf. Idéal placement. 119.000 F. - Mercr. 14 h 30-17 h.

MARAIS Immeuble XVIIe classé, s/cour pavée.
Appt caractère 60 m², ref. neuf, soleil. 185.000 F. - 225-35-57.

XIe Dans bel immeuble part. à part. vend 2 pièces, lux. décorées, téléph., tout confort. - 160.000 F. Heures bureau : 770-20-47. Le soir : 357-37-19.

FAISANDERIE
128 M² Séjour + 2 chbres, balcons, 2 sanit., cuis., équipement lux., 7e étage + serv. + park, calme, verdure. Imm. p. de t. récent. 8.000 F le m2. - EXCLUSIVITE. 553-98-91.

16e. 6 P., 160 , 2 services, tout conft, 895.000 F - 527-51-84.

TROCADERO
Moderne 5 P., 2 bains, 135 m², vue dégagée. Jardins. Etat impeccable - 265-90-05.

VERNEUIL-UNIVERSITE
Bel appt caract., 6 p., bs, 170 m², époque XVIIIe, vue sur verdure. Charme exceptionnel. Prix élevé. 265-90-05.

7e. QUAI VOLTAIRE
(50 mètres). Dans très bel imm. rénové, grand et beau STUDIO, standg, interphone, poutres, tout conft, caractère, placards. Mais étage élevé sans ascenseur. Conditions intéressantes. Propriétaire 325-25-25 + 56-78.

17e. PLACE CLICHY
Petit investissement
GROS RAPPORT
STUDETTE tout confort, salle de bains, kitchenette, moquette. Affaire exceptionnelle. 325-25-25 + 56-78.

OCCASION A SAISIR
AUTEUIL. Réc., 8e ét., Sud, b. liv.+ch., 280.000. MIR. 80-89.

XVIIIe
Immeuble récent, 2 p., tt cft, étage élevé, calme. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Entr Porte SAINT-CLOUD et Pte AUTEUIL, imm. tout cft. TRIPLEX 6e-7e-8e ét., 270 m2, balcon, terrasse. Vue, sol., poss. divis., 14-17 h., mercredi 5 : 63, BOULEVARD MURAT.

CITE UNIVERSITAIRE
Immeuble neuf, beau 4 p., tt confort, parking. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

P. à P. vend Montparnasse, appt 86 m² + terrasses 100 m², 550.000 F. Tél. : 633-71-37.

SUP. DUPLEX 100 m², 7e, 450.000 F. - Tél. : 278-48-41.

RARE. Près N.-D.-de-LORETTE Magnif. appart. 4 P., 140 m², tr. gd cft, bs, tél. + chbre serv. + park., 385.000 F. - 225-35-57.

INVALIDES. Propr. vend appt caract., 4 p. p., bs, cft, ét. imp., soleil, 380.000 F 359-93-30.

Région parisienne

Près LAC
ST-MANDE et BOIS
4 pièces, cuis., bains, wc. 90 m². - 245.000 F. AMP. 17-47

EXCEPT. à SEVRES
Séjour, 3 ch., 86 m². Tél. Park. 250.000 F. JAS. 51-84.

NEUILLY RUE PARMENTIER
Stand., clair, calme, soleil, 100 m² + 100 m² jardin, 3 PIECES + petite pièce + 2 chbres service. - 824-61-88.

PANTIN (métro Eglise)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces confort, crédit important. - M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

VILLEJUIF. P. vd 4 p., logg., tt cft, plein soleil, dans parc, calme, ét. neuf, nbx plac., park., 170.000 F, dont C.F. Tél. après 18 heures, 726-21-98.

CRETEIL. Part. vd F-2, 60 m² + pelouse privative. Immeuble standing. Calme. Excell. rapport. Prix 130.000 F. Tél. 207-81-29.

Epinay-sur-Seine : part. vd app. 4 p., tt conft, tél., cuis. amén., proxim. comm., écoles, transp. Tél. : 243-81-53.

Province

VENDS F-5, 80 m², 2,5 km. Aix-en-Prov. Bien exposé face soleil. Vue sur pinède. Prix 12 U. Tél. M. MALTESE (91) 27-53-60.

CANNES. Promoteur vend directement beaux appartements 2/3 pièces. Brochure gratuite AZUR EDEN, 26, boulevard Gambetta, 06-LE CANNET.

appartem. achat

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, partic. ach. compt. studio. TRE. 20-67.

A Paris, cherche 3-4 pièces, même modestes. OPE. 40-06.

Ach. Stud. ou 2 P. tt cft, Paris. Ecr. à 1.679 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e, q. tr.

Ach. 5-6 p. Paris. Ecr. à 1.680, Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

URGENT, RECHERCHE
5 à 7 P., tt cft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau - 265-90-05.

constructions neuves

ILES CANARIES
A 4 HEURES DE PARIS
350 jrs de soleil par an, tempér. 22°-32°
PARIS - PROVINCE - IMMOBILIER
VOUS PROPOSE UNE CONSTRUCTION
APPARTEMENTS : de 125 à 600 m2
BUNGALOWS : de 250 m2
+ chambre service et garage
DANS UN SITE ET UN CADRE
UNIQUES EN EUROPE
Tous frais de voyage remboursés, en cas d'achat
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
P.P.I. Promoteur, Marchand de biens
216, r. de Charenton, 75012 Paris - 346-57-82

MAISONS-LAFFITTE
Vue superbe vallée de la Seine et à 5 minutes de la Gare
STUDIOS, vraies cuisines
2, 3 et 4 PIECES
Prix fermes - 3e trimestre 1975.
I.F. 41, av. de Friedland (8e) 359-27-11 - BAL. 93-69

PORTE de CLICHY
Studios livrables 4e trim. 75.
94.000 F Prix non révisables
I.F. 41, av. de Friedland (8e) 359-27-11 - BAL. 93-69

usines

A vendre : usine récente 5.000 m² couverts, quai sur voie d'eau dans Z.I. région 62-St-OMER, terrain 3 ha. environ, équipement moderne de chaudronnerie et mécanique générale, convertible rapidement toutes activités. Libre : 1er août 1974. Prendre rendez-vous par téléphone : (21) 83-08-66.

locations non meublées

Offre

CHAVILLE Ds imm. standing Beau studio, tt cft, av. jardin privé. 500 F par mois. Sur place mercredi 10 à 12 h : Résidence Albert-Ier 2, RUE DU GROS-CHENE

13e Gd living, 2 ch., terrasse fleurie 25 m², téléphone. Loyer C.C. 1.480 F. - Visite s/place mercredi 13 h 30 à 15 h : 28, passage TRUHER-BELLIER 6e étage ou ANJ. 49-85 **COURTOIS**

AV. GEORGE-V. Tr. gd stand. 9e ét., vue except., 143 m². Magnif. récept. + 2 ch., 2 bains, 2 dressings, cuisine équipée, tél. Park. Poss. profession libérale. 5.500 F - 766-23-61.

SUFFREN - Gd confort, séjour double + chbre, balcon, tél., park. 2.000 F + ch. SUF. 83-82.

POISSY - FORET
Très bel appartement.
Réception : 40 m².
2 chambres. Tout confort.
1.300 F mensuel.
965-60-22.

137, AV. FELIX-FAURE
NEUF, GD STAND., sompt. Sél., 3 chbres av. dressing, bns + sal. d'eau, cuis. entièr. équip. Terrasses 100 m², tél., garage, 2.600 F. Mercredi, 15 h. à 19 h.

A louer sans agence quartier
PASSY
splendide appart. 4 pces, tt. cft. Tél. : 266-18-65.

IXe 6 pièces + chbre service, tt confort, impecc. 2.600 F. AMP. 17-47.

VANEAU 2 PIECES, cuisine, douche, poutres appar. TEL. 850 F. - 555-73-54.

EXELMANS
P. à P., lib. de suite, à louer beau studio, cuis. équipée, s. de bs, tél., garage, 720 F/mois. AUT. 07-89.

R. Jacob, pptaire loue studio, standg, calme, ref. nf, 28 m², 1.200 F mens. Tél. 607-72-54.

P. à P., à 5' de Pte Vanves, 4 p., c., bs, tél., tt cft, 2e ét., asc., cave, box, bail min. 3 a. Prof. libér. poss. Prix 1.300 F. 566-83-07 H.B. Domic. 535-82-27.

Près PANTHEON studio tout confort. - 633-97-48.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) beau studio, 50 m², tt cft. Lov. mens. T.C.C. 746 F. Vis. s/pl. mercr. 5, 14 h. 30-17 h., 18, rue de la Saussière (lib. 1er juill.).

RUE DE MEDICIS, dans imm. P. de T., 3 p., tt cft, refait nf. Loy. mens. 2.200 T.C.C. Rens. et vis., téléph. 870-58-97.

Résid., studio gd standg, tél., 43 m². R. Docteur-Blanche-16e, 1.150 F - Tél. : 288-09-42.

PLACE PEREIRE, 6 pièces, 200 m², tt cft, possib. profes. libérale, 2 chambres service. 622-30-86.

Près LUXEMBOURG. Bel imm. P. de T., 8 p., 280 m² tt cft, 2 chambres service, possibilité professions libérales. Téléphone : 924-96-17.

PEREIRE. Petit studio tout confort. 550 F + charges. 924-96-17.

SCEAUX. 5' métro, dans imm. récent, 2 p., cuis., bains, tél., 800 F + charges. 622-40-57.

PARIS-19e. 3 pièces, tout confort + parking, 1.130 F T.C.C. mensuel, libre 1er juillet 74. Téléphoner M. Canale, 566-78-34, poste 39-35.

PASTEUR. SOL. 39-10.
3-4 P., tt confort, tél., 1.250 F.

VIIe. Imm. stdg, double liv. + 3 ch., tt cft, tél. + ch. serv., impeccable, 2.500 F. AMP. 55-71.

ESPLANADE INVALIDES
Gd 5 pièces, cuis., bs, wc, tél. + ch. serv., impecc., 3.500 F. AMP. 17-47.

Demande

Ch., Garches/St-Cloud/Vaucresson, belle maison. Très grande réception, 5/6 chambres, 2 bs, 240 m², jardin. Contacter : Mlle VOLTO. 073-42-42.

hôtels-partic.

NEUILLY-S/SEINE - H. P. s/ 2 ét., 6 p., cuis., bains, chff. cl. Jard. privé. Créd. 11 à 19 h : 10, av. PHILIPPE-le-BOUCHER.

bureaux bureaux

BUREAUX MEUBLÉS GRAND STANDING
entre
L'ÉTOILE et le TROCADÉRO
Services complets :
- Hôtesses et Standardistes trilingues.
- Salles de conférences.
- Télex - Photocopies.
- Garage visiteurs.

HERSA : 553-50-11

2.500 m2 d'ENTREPOTS
450 m2 de BUREAUX
A LOUER
Paris à 10 km par A 1.
AULNAY-SOUS-BOIS
« Les Mardelles ».
Tél. 225-79-00
WEATHERALLS FRANCE
M. Copeland.

MARAIS. Disponible à partir 15 juin, 120 m² bureaux entièr. aménagés, tt cft, tél., chauff. central individuel, 3 métros à proxim. Bail à reprendre pour 6 ans. Tél. : IG.E., 345-32-41.

Pl. Stalingrad, b. imm. 1930, locaux et burx 160 à 1.500 m². Loyer annuel 180 F le m². Entrepôt 100 F le m². - 924-09-84.

FRIEDLAND ETOILE
A louer 330 m² de bureaux en rez-de-chaussée, tél. 5 lignes. BOURDAIS - CAR. 11-89. BUREAUMATIQUE.

NEUILLY. Av. Charles-de-Gaulle
A LOUER BUREAUX 700 m² s/1 niv. Cloisonnés. Etat neuf. Libre immédiatement.
560 F le m².

CABINET AUGUSTE-THOUARD
265-05-30 - 266-23-77.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux meublés. Imm. neuf. 758-12-40.

BUREAUX TOUTES SURFACES
Location ss pas-de-porte ou vte. AG. MAILLOT, 2, rue Pépinière, 522-19-10 - 387-14-00.

BUREAUX NEUFS
A LOUER
150 m²
métro Miromesnil
Tél. : 256.11.10

locaux commerciaux

Zone industrielle
d'ARGENTEUIL
10.600 m2 d'ENTREPOTS
et 800 m2 de BUREAUX
divisibles.
A LOUER
Livraison septembre 1974.
Tél. : 225-79-00
Weatheralls France S.A.
M. Copeland.

fonds de commerce

CABINET
MALATIRE
CESSION de CABINETS d'ADMINISTRATION de BIENS
15, r. de Miromesnil, Paris-8e.

— PARIS-8e. Cabinet Gérance et Syndicat. 400.000 F.
— PARIS-1er. Cabinet Syndic copropriété. 420.000 F.
— Proch. Banl. Sud : Cabinet Gérance et transact. 400.000 F
— Proch. banl. Nord-Ouest. Cab. Gér., rédact. actes. 420 000 F.
— Banl. Nord-Ouest. Cabinet Gér. et Syndicat. 300.000 F.
— Cabinets en Bretagne, Pays de Loire, Normandie, Picardie, Champagne, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, Languedoc, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes.

Sté vd pas-de-porte, excellent placement pour drugstore, gde licence. Bonne affaire. Sur place, 9, rue des Boulangers, Paris-5e. Tél. : 633-17-79.

Papeterie-librairie 1er ordre. A vdre Charentes 400.000 + stock, C.A. 1.000.000. Bel appartement. Mise au courant. Téléphone : (45) 82-05-49, après 19 h. 30.

locaux industriels

MASSY-PALAISEAU
près gare, métro, bus, autoroutes.
LOCAUX INDUSTRIELS
ou ENTREPOTS
9.000 m2 + 1.600 m2 bureaux
A louer en bloc ou par lots
de 1.200 à 3.000 m2.
Trame 20×12, hauteur 7 à 10 m.
Neufs, entièrement installés.
Chauffage, transfos M.T. cloisons., etc...
LIBRE IMMEDIATEMENT
SEPRIM VERSAILLES
62, rue du Maréchal-Foch. Tél. : 950-30-28.

fermettes

Vraie fermette, 5 p., tt cft, chauff. cent. mazout, 1.500 m² jard., tél., 65 km. Paris-Ouest. Part. ét., 270.000 F. 555-01-29.

110 km Autoroute Sud
SUR TERRAIN
2,50 HA AU PIED
FORET DOMANIALE
Paradis, pêche, chasse, cercle hippique, gentil hameau tous commerces. Splendide fermette caract., habitable de suite, plein sud, vue dégagée, cuisine 20 m², séj. rust. 40 m², 2 ch., bains, wc + 5 pces à amén. + grange, eau, électricité force. - Prix total : 195.000 F. Traite avec 39.000 F cpt, le crédit. Les PEUPLIERS, 27, rue de Vimory, MONTARGIS Tél. (15) 38-85-22-92, 24 h. s/24.

110 km. PARIS, pr. Montargis. spl. fermet. RENOVEE, 3 b. p., bs, wc, ch. c., cuis., dép., cave, grange, gar., s/650 m² terrain, 140.000. Avis, 10, av. G.-Gaulle, Montargis. T. (15-38) 85-16-28.

maisons de campagne

MAISON A VENDRE (L'OISE)
2 gdes p., CAVE, gren., buand., gar., cour avec jardinet devant, jdin derr., clos mur. Surf. tot. : 333 m², 70.000 F. S'adres. à M. CAUSSE René, 85, rue Aristide-Briand, 78540 Vernouillet, ou sur place à Rouvillère.

180 km., Oise, fermette 8 p., cft, dépend., jard. 1.000 m², 80.000 F. Tél. le soir TRU. 45-80.

viagers

JOINVILLE-LE-PONT près Marne
PAVILL. 4 p., cuis., dches, dont **LIBRE 2 P.**, cuisine, w.-c. 67.500 F cpt + rente 302 F pr mois. VOL. 33-97.

CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS IMMOBILIERS, ADMINISTRATEURS DE BIENS, SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

BOURSE IMMOBILIÈRE
réservée aux professionnels de l'immobilier

JEUDI 6 JUIN 1974, à 19 h 30
Dans la Salle : 6, rue Al.-de-Lapparent
75007 PARIS (métro : Ségur)

20 h 30 -- CONFÉRENCE

« La responsabilité civile et pénale de l'Agent Immobilier et de l'Administrateur de Biens », par M. Roger PORTE, Président de la Commission Juridique de la F.N.A.I.M., Rédacteur aux « Annales des Loyers ».

21 h 15 - Débat après la Conférence.

PARKING : stationnement aisé avenue de Saxe et avenue de Ségur, devant l'UNESCO.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, Tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 20 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du studio aux 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
...PRIX FERMES et DEFINITIFS !
à partir de 2.130 F. le m2.
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. ».
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

12 km OUEST 700 m R.E.R.
VILLAS neuves équipées 160 à 180 m² habit. Jardins clos et aménagés 600 à 1.400 m². Prix fermes et définitifs. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

villégiatures

Bassin d'Arcachon : Andernos-les-Bains, à louer villa, juil. : gd séj., 2 chbres, cuis., salle d'eau, w.c., tt cft., garage, gd jardin avec chênes et pins. Tél. après 19 h. : 781-94-57.

Esp., Alicante, ap. 4-6 p., juil., août. Ec. R.-Hort., 65-Cauterets.

Particulier loue Juan-les-Pins, juillet, très bel appt. sur mer, centre plage, vue impren., 4 p., cuis., asc. Tél. 965-73-13, Paris.

Vacances en famille à Barcarès (Méditerranée). Pension compl. Club d'enfants. Animation. Tarif dégressif. Renseignements à : RENOUVEAU, 2, rue Trésorerie, 73000 CHAMBERY.

A louer villa bordure directe de mer, 2 chbres, une cuisine, salle à manger, s. d'eau, wc. Juillet, août, septembre. Lanrivin-le-Net, La Trinquette, Saint-Gildas-de-Rhuys 56. Téléphone : 26-20-66. Heures repas.

A louer caravane 3 places. Juillet, septembre. Royan. J. Maitrehut, 3, rue Quentin-la-Tour, 17000 La Rochelle.

ROUMANIE, Paris-Paris. 2 semaines, pension complète. Juillet, 1 100, août 1 290. Tél. : 285-38-32.

Choix Villégiatures dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 F.

chasse-pêche

ETANG A VENDRE sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. : 58. CERDON-du-LOIRET (p. Gien).

pavillons

LAGNY 20' gare de l'EST THORIGNY 77
Mais. de ville, prox. gare, commerces. Exc. état : entr., cuis., séjour, 3 ch., cab. toil., grenier, gar 2 voit., ch. cent. fuel. Prix 130.000 F. Tél. le soir : 430-20-62.

propriétés

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Quartier résidentiel, 5 mn. RER. MAISON comprenant living dble, bureau, 5 chb., garage, jardin. Tél. : 522-81-30, poste 530.

A VENDRE, région de Carentan (Manche), maison et tour XVIIe siècle, I.S. Monuments historiques, 9 pièces + maison garde + 2 ha, 5 très bons herbages. S'adr. à Me NAVET, 50500 CARENTAN.

Dans bourg tous comm., gare, MAISON BOURGEOISE
9 p., tout cft, parc 2.000 m², nbses dépendances, 180.000 F (poss. créd. vend. et pos. 2 log.) INDICATEUR VENDOMOIS 23, place Saint-Martin, 41100 VENDOME - 77-35-91.

CŒUR PROVENCE. A V. local industriel, 206 m² 65 + maison bourgeoise attenante 100 m² + permis construire pour 100 m² agrand. bord N. 7, sortie village important. Sur 2.300 m² terrain. Prix : 750.000 F. Tél. (94) 68-81-94. Ag. Translanne, 83720 TRANS-EN-PROVENCE.

NORMANDIE, 2 h. de PARIS, particulier vd propriété d'agrément et d'entraînement de chevaux avec piste. Conten. 6 ha. av. possibilité 12 ha. supplém. SOUETRE, 15, r. de Miromesnil, PARIS-8e. Téléph. : 266-11-66.

Rés. GALLARDON, 60 km Ouest Paris, acc. autor. Sup. propriété rust., bord riv. Sél. 50 m², s.à m. 5 ch., bns + C. T., ch. cl. tél., cuis. éq. 1.500 m² jard. 410.000 F. **AVIS** 23, rue C.-Harleville, Maintenon - Tél. 23-02-29

représent. offre représent. offre

Bell Construction
(MAISONS INDIVIDUELLES DE STANDING)
recherche pour Paris et Région Parisienne
REPRÉSENTANTS TRÈS DYNAMIQUES
- Point d'attache : maison-témoin Florélites-Clause.
- Connaissance de la branche indispensable.
- Grande autonomie.
- Gains importants.

BELL Construction (946-39-11).

Recherchons jeunes femmes dynamiques, excellente présent. Bonne culture générale, pour vente et relations publicitaires dans milieu bâtiment. Libre organisation du temps de travail. Possibilité promot. rapide. Adresser C.V. L.C.T.C. no 1234 28, rue de Berri - 75008 Paris.

proposit. comm. capitaux

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

Mondialement réputée pour le prestige de ses marques, cherche une association avec une Société Française en vue de former une entreprise pour l'établissement et le développement d'une chaîne de

« FAST-FOOD »
(Repas Service Rapide)
sur le marché français.

Nous sommes particulièrement intéressés d'entrer en pourparlers avec des chaînes de restaurants ou d'hôtels, des Sociétés de produits alimentaires ou d'autres produits de grande consommation désirant se diversifier en association avec l'un des plus grands spécialistes mondiaux du concept du « Fast-Food ». Intermédiaires s'abstenir.

Ecrire Régie-Presse, no 480 979, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Pour financer son expansion CABINET DE FORMATION ch. ASSOCIE-S, actif ou non. Il faut 250.000 F. Ec. FIT-PUB. no 6, 12, bd Poissonnière 75009 PARIS qui transmet.

Ch. pers. désir. placer arg. ss. inf. immédi. pour acquérir en copropr. belle propr. agric. 270 ha dans l'Aveyron. Ecr. M. le propr., chbre 15, 35, av. Bugeaud, 75116. Etrgers, interm., Agences s'abstenir.

Usine Sheffield (Gde-Bretagne) ch. débouchés (importateur ou représentant) pour ciseaux à ongles, à broder, ménagères, en inox belle qualité. Tuléph. ESCHMANN. 285-47-34.

Rech. capitaux sous forme de prêts av. garant. et de partic. pr. entreprises nouvel. susceptibles de se développer rapidem. et soumises à un contrôle de gestion mensuel. Ecrire S.E.N., 34, rue de Liège, 75008 PARIS.

LE PRINCIPAL FABRICANT ESPAGNOL de chaussettes, gants et maillots de bain, cherche des offres de représentation ou distribution pour ses produits en France. Adresser les meilleures référ. possibles à Apartado 1, Arenys de Mar (Barcelone), Espagne.

Postes à pourv., édit. niv. intel. élevé, associat. souh. 660-17-63.

bateaux

Vend à 70 % de sa valeur **CARTES ET DOCUM. DE NAVIG. 1973 ANTILLES** Ecrire à M. POPOV, 8, rue des Boulangers, 75005, PARIS.

autos-vente

PAX
MERCEDES BENZ, 17e, 133, rue Rome. 924-76-83.
Mercedes neuves disponibles.
Exposition permanente de 40 modèles Mercedes de 1968 à 1974.
P A X,
37, rue Dulong, 17e. 267-49-96.
Atelier. Parking.

une occasion garantie par Mercedes est toujours une bonne occasion.
+ de 1.000 voitures toutes marques.
CENTRALE OCCASIONS REGION PARISIENNE

Part. vd 204 Break 1971. Embrayage et pneus neufs. Prix à débattre. Tél. : 461-95-01, après 18 h.

Camping, car. 71, Mercedes 406 dies. équip. 7 pl. perm. norm. liter., tr. bn. et. frig., chauf. intér., s. bns. Px nf. 110.000 F. Px ds l'état 65.000 F à déb. Tél. : 752-16-40 - 820-80-00.

Magnifiq. DINO FERRARI 73. 10.000 km. Intér. cuir, glaces électriq., climat. Px très intér. Téléphoner pour rendez-vous, 842-33-90/40-39, heures bureaux.

Mercedes 1968, 280 SE, boîte automatique, pns. nfs., tr. b. ét. Tél. Intér Tél. : 752-16-40 ou 820-80-00.

P. à P. LAMBORGHINI Espada 73, très bien équipée. 17.000 km. Prix : 185.000 F. Tél. : 283-46-82, heures bureaux.

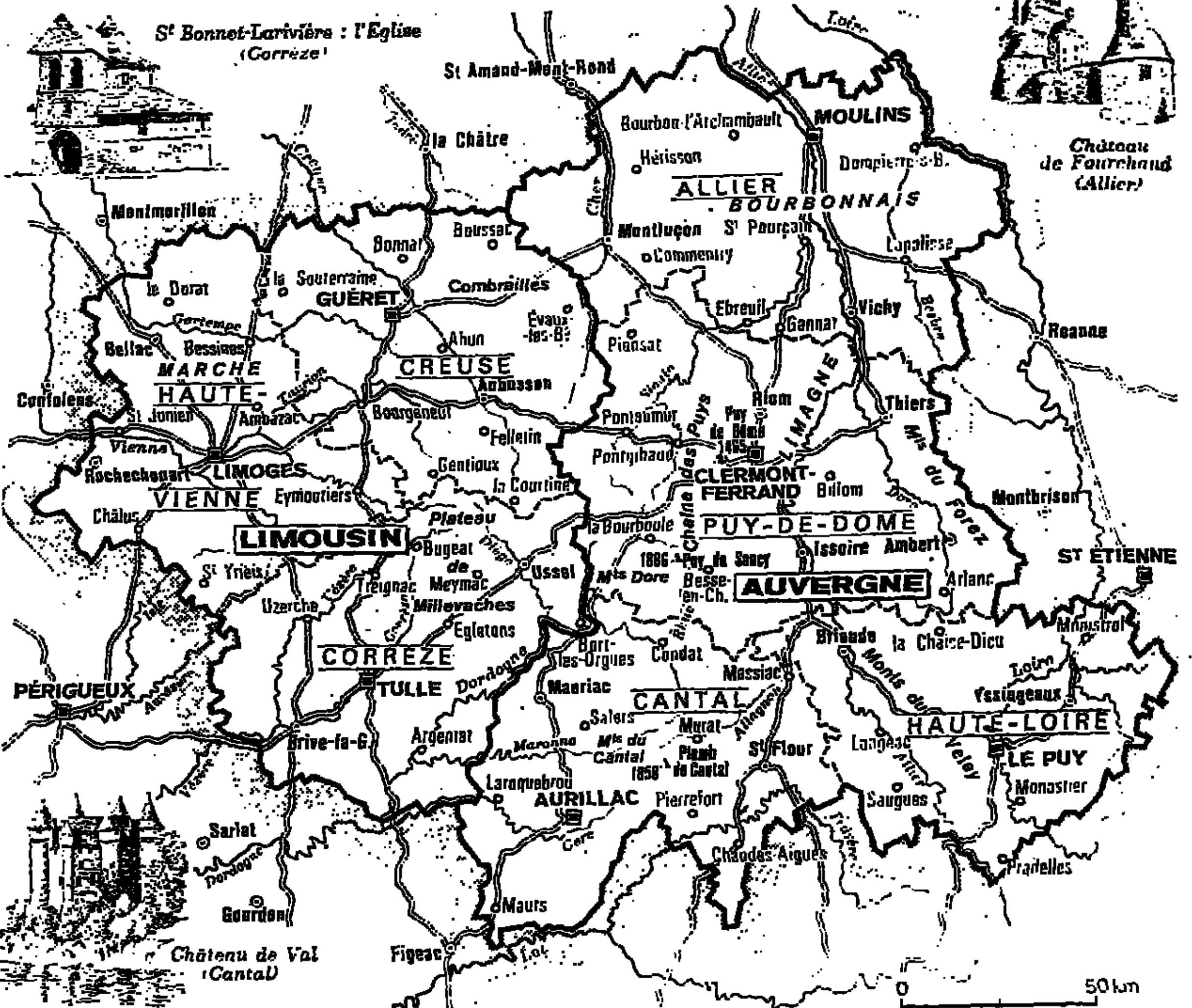
Particulier à particulier, vend SIMCA 1000, 1967, Bon état. 1.400 F. Téléphone : 202-11-86. Après 20 heures.

LA VIE DES RÉGIONS

La France du Centre

DEPUIS quelques semaines le Centre, en France, tient le haut du pavé. Sur le plan politique en tout cas. On connaît les attaches de M. Valéry Giscard d'Estaing avec le Puy-de-Dôme. M. Jacques Chirac, le premier ministre, s'est fait élire conseiller municipal d'une petite ville de Corrèze en 1865 avant d'accéder à la députation. Le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. René Haby, était jusqu'au 28 mai recteur de l'académie de Clermont-Ferrand. Et si l'on veut bien considérer que Montceau-les-Mines appartient aux franges du Massif Central et que Châtellerault n'est pas très éloigné de ses premiers contreforts occidentaux, on peut dire que MM. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et Pierre Abelin, ministre de la coopération, qui sont maires de ces villes, complètent ainsi l'équipe des « hommes du Centre » au pouvoir.

C'est donc vers la France pauvre, celle des montagnes, celle du monde rural que, au-delà de l'Elysée, de Matignon et des ministères, sont tournés des regards attentifs: D'autant que le président de la République a insisté lors de la campagne électorale sur l'importance des campagnes et des petites villes pour l'équilibre du pays.



Changer la vie ? Pourquoi pas ici ?

S'IL est une région dont l'unité géographique, géologique et économique ne peut être discutée, c'est bien le Massif Central. Unité aussi dans le retard accumulé sur le chemin de l'industrialisation. Unité dans l'exode rural qui saigne autant les bourgs du Cantal que ceux de la Creuse. Unité dans le manque de matières premières. Unité dans l'éloignement : pas d'autoroutes, ni en Auvergne ni dans le Limousin.

Ce que la géographie imposait, la politique n'en a pas voulu. Deux régions ont été dessinées : l'Auvergne et le Limousin, tandis qu'on laissait les départements sur les franges et les contreforts du Massif Central se marier avec d'autres régions : la Lozère avec le Languedoc-Roussillon, le Lot avec Midi-Pyrénées, l'Ardèche et la Loire avec Rhône-Alpes.

C'est en partie pour corriger les effets de tels « démembrements » que la politique de rénovation rurale, se jouant des limites administratives officielles, fut lancée à l'initiative de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) fin 1967. La zone du Limousin couvre à ce titre le Lot, celle d'Auvergne empiète sur des cantons d'Ardèche et de la Loire.

Une étape considérable vient d'être franchie dans la voie de cette « unité retrouvée » avec la nomination, il y a quelques jours, d'un seul responsable pour l'aménagement du Massif Central. M. Jean Michardière, jusqu'à présent commissaire à la rénovation rurale du Limousin-Lot, prend en charge aussi la zone d'Auvergne. Son objectif : établir avant la fin de 1975 un schéma d'amenagement avec des orientations précises de développement.

La tâche est immense, à la mesure des handicaps. « *Elle est aussi pour moi exaltante*, confie M. Michardière, *à la mesure des richesses insoupçonnées de ce pays. Car, paradoxalement, c'est un pays neuf.* »

Les six années de politique de rénovation rurale (1968-1973) en Auvergne et dans le Limousin ont incontestablement donné des résultats positifs. Les crédits d'Etat — additionnels aux subventions normales et aux grands programmes d'équipements publics — ont permis d'améliorer les infrastructures, d'encourager l'artisanat, de commencer à moderniser l'élevage bovin et ovin, — et cette région a toutes les « qualités » pour devenir le « grenier à viande » de l'Europe — d'orienter le tourisme de telle sorte qu'il s'intègre sans heurts au monde rural pour en devenir, comme l'étable ou le bourg, une composante vivante et naturelle.

Bergeries modèles

Moderniser un élevage resté trop longtemps extensif et individuel, c'est en même temps une nécessité et une chance. En Auvergne, en effet, 80 % des revenus agricoles proviennent de l'élevage (60 % en Limousin), et l'une des industries les plus dynamiques est l'industrie laitière. Mais moins de 2 % seulement de la production de viande est traitée sur place et les abattoirs sont saturés. Au moment où la Communauté européenne est obligée d'importer chaque année plus d'un million de tonnes de viande, on mesure combien la grande misère des industries agricoles et alimentaires en France a des conséquences néfastes sur une région qui n'est pas, à ce titre, sous-développée, mais simplement inexploitée.

Les choses — ou plutôt l'attitude des producteurs eux-mêmes — semblent toutefois changer. Les éleveurs se regroupent : on leur apprend à contrôler la qualité (dans les laboratoires de Theix ou d'Aurillac, par exemple) pour améliorer la productivité laitière, à planifier les récoltes de fourrage : on crée des centres de tri des veaux, des ateliers coopératifs d'engraissement, des bergeries modèles. Pour leur part, les industriels de la salaisonnerie et les transformateurs de viande viennent d'obtenir l'appui de l'université de Clermont-Ferrand pour définir, puis contrôler des normes de fabrication très strictes afin de lancer une « marque régionale ». Une mesure originale enfin : la création décidée cette année d'un centre de formation professionnelle des éleveurs d'ovins.

Mais la mise en valeur intelligente du monde rural ne peut se limiter à une politique consacrée essentiellement au développement agricole. Ce serait afficher une conception étroite, voire dangereuse — étant donnés les échanges toujours plus nombreux entre les villes et les campagnes — de l'aménagement du territoire. Le maintien ou le renouveau de l'artisanat, l'installation de petites usines de transformation, l'équipement « en douceur » de sites touristiques, l'aménagement de parcours de golf ou de centres équestres, ne peuvent évidemment nuire aux intérêts des populations rurales.

Canoë et ski

La création de grands complexes touristiques (le lac de Vassivière, le centre équestre de Pompadour, le centre de vacances de Beaulieu dans la vallée de la Dordogne, pour le Limousin) s'accompagne de plus en plus d'actions « légères » comme l'accueil à la ferme : de cette façon peut s'établir un dialogue entre l'homme des villes et l'habitant des campagnes. Un dialogue précieux pour l'équilibre de la société et enrichissant pour ses partenaires.

L'information des chefs d'exploitation et de leur famille, la formation des ruraux à l'accueil des touristes, méritent donc une attention particulière. En Auvergne et dans le Limousin il faudra par conséquent que les responsables agricoles et les populations des villages soient non seulement au fait des techniques d'accueil et d'hébergement, mais rompus aussi à tous les sports qui portent en eux-mêmes l'image et le goût d'un contact étroit avec la nature : équitation, escalade, spéléologie, canoë-kayak, ski nordique. A cet égard la rénovation rurale — qui joue là un rôle véritable de « rénovation » géographique, économique et surtout sociologique — commence à dégager des moyens de formation, dans les établissements d'enseignement publics et privés. De jeunes ruraux vont pouvoir accéder s'ils le veulent aux diplômes d'équitation et aux monitorats de plein air, de canoë-kayak et de ski nordique. Pour cette dernière discipline, cinq bases-écoles sont en cours de réalisation en Auvergne.

Ces efforts pour modifier la vie des populations du Massif Central, pour démontrer que le tourisme peut être l'occasion d'échanges humains et culturels, que l'artisanat réinventé n'est pas seulement un aimable et attachant folklore pour dépliants de syndicats d'initiative, que l'élevage n'a pas pour unique fonction le maintien d'une économie familiale de subsistance mais qu'il recèle une valeur ajoutée considérable, tous ces efforts seraient vains s'ils n'étaient soutenus par une politique d'équipement et d'industrialisation de l'Etat.

A cet égard l'amélioration des routes apparaît toujours comme la première préoccupation. « *Le Limousin est pris dans un casse-noisette géant que forment les futures autoroutes Paris-Poitiers-Bordeaux et Paris - Clermont-Ferrand. Il est fondamental pour tout le nord du Limousin que le tracé de la voie Paris-Clermont-Ferrand se rapproche le plus possible de Montluçon* », explique M. Michardière. Autre « anomalie » : la route directe Limoges-Clermont-Ferrand est la seule entre deux capitales de régions limitrophes à ne pas figurer au schéma directeur routier.

Le maintien d'activités industrielles dans les petites villes qui sont le dernier rempart contre l'abandon de la montagne est aussi indispensable. Or, sauf quelques cas peu nombreux — Ussel en Corrèze voit sa population grossir à un rythme étonnant, — les cités moyennes se vident de leur jeunesse au profit des « grands pôles » comme Clermont-Ferrand et même Limoges, dont les budgets s'alourdissent, et qui n'accepteront pas indéfiniment, laissent-elles entendre, de « payer » l'assistance des campagnes.

« *Changer la vie* », « *se préoccuper de la qualité de la vie* », « *proposer — pourquoi pas ? — d'autres manières de vivre dans ces villes de grande solitude et dans ces campagnes désertées* » : que de bonnes intentions !

Pourquoi alors, ne pas choisir le Massif Central, qui saura trouver les meilleurs appuis, comme banc d'essai ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

DE LIMOGES A CLERMONT-FERRAND :

Sur les pas de Vercingétorix

SITUEES pourtant l'une et l'autre au centre de la France, et établies sur ce vieux socle qu'est le Massif Central, les deux provinces du Limousin et de l'Auvergne ont toujours souffert de « l'isolement ». Le relief impose ses particularités mais aussi ses beautés. La R.N. 141 encore aujourd'hui comme au temps de Turgot, l'intendant de Louis XVI, est leur seul lien véritable et commode.

En traversant ces terres isolées, on s'imprègne du caractère de ces régions, identique, car la route a facilité un rapprochement longtemps précaire. Elle est aussi l'axe par excellence autour duquel se sont équilibrées les campagnes. Mais comme toute transversale — ceci sous-entend chez nous un certain oubli — elle n'a pas bénéficié d'autant de faveurs que les autres nationales, naissant ou conduisant, en étoile, à la capitale. Il ne faudrait pas trop s'en plaindre, et, à parcourir ces vallonnements de la Haute-Vienne au Puy-de-Dôme, on apprécie de ne pas rouler sans rien voir.

L'intérêt ici est précisément de pouvoir découvrir un pays à l'abord austère, et de s'y enfoncer en quelque sorte : on souhaiterait même emprunter ces départementales qui sillonnent vers les solitudes verdoyantes claires, à la sortie de Limoges, espaçant bois, châtaigneraies et pâturages humides, plus sombres et venteuses à mesure qu'on approche des hauteurs. Peu après Pontgibaud, inattendu, élargi à l'infini, se dégage enfin le paysage lunaire de la chaîne des puys. Les sommets que le temps a usés composent un panorama accusant les bouleversements de l'ère primaire, mais intact, originel. L'homme n'a rien modifié : le voyage en apprend d'un seul coup plus qu'un long cours de géographie.

Chaque étape apporte un aspect différent qui annonce cependant les autres. Saint-Léonard-de-Noblat est la cité riante, resserrée autour de son église romane des XI[e] et XII[e] siècles, dont le clocher est typique du Limousin : étages en retrait jusqu'à la courte flèche.

Creuse heureuse

A 30 kilomètres de là, Bourganeuf. L'ancienne capitale de la Haute-Marche est belle, vue des hauteurs qui l'entourent. Elle apparaît rassemblée comme au creux de la vaste coupe de ses collines, autour de la tour Zizim, ronde et pointue datant de 1484. De loin, elle semble protéger les maisons du centre et l'ancien prieuré du XII[e], et former un tout uni par l'histoire. On est entré en Creuse : à Pontarion, au bord du Taurion, le seigneur du lieu érigea un gracieux mais solide castel. Habilement restauré, il est bien visible de nos jours dans son intégralité féodale.

On arrive à Aubusson, capitale de la tapisserie, qui n'eut jamais besoin depuis la création des manufactures au XVIII[e] siècle d'assurer le renom de ses fabrications. Les petites rues ont gardé un cachet d'authenticité et une hospitalité médiévale. La Tour d'Horloge (XVI[e] siècle) marque un temps qui n'a pas fui. On quitte le département en se souvenant que le panneau qui marquait sa limite ouest n'était pas une simple publicité : « *En Creuse, vacances heureuses.* »

Virages, lacets, on s'élève vers l'Auvergne, si amoureusement chantée par Henri Pourrat. Le plateau de Millevaches, immense et désert, est resté sur la droite. Pontaumur, dans une boucle de la Sioule, Pontgibaud et son château de pierre rose, dressant apparemment en désordre ses tours fortifiées à la manière écossaise, délimitent au sud le plateau de Combrailles, davantage « humanisé ».

Pour rejoindre Clermont-Ferrand, deux itinéraires au choix, la R.N. 141 se dédoublant. Au nord, par le col de la Nugère, peu fréquenté, la route pénètre dans une région de puys moins connus, moins élevés aussi, mais plus sauvages : puy Chopine, puy de Louchardière, de Chaumont. Un hameau porte le nom révélateur de « Cratère ». Volvic est à quelques kilomètres : les sources minérales, les roches basaltiques, la pouzzolane tant recherchée, attestent de l'intense activité volcanique qui, au tertiaire, forma toute la région. Au sommet de son promontoire, dominant la Limagne, « la grande tentation de l'Auvergne », le château de Tournoël, édifié au treizième siècle, défend majestueusement son isolement et sa puissance contre lesquels s'acharna en vain Richelieu.

L'autre route, la R.N. 141 B, plus droite, se lance, semble-t-il, à l'assaut du puy de Dôme, le cône énorme et presque parfait pourrait encore, dirait-on, cracher son feu. Encadré de part et d'autre par des forêts séculaires, il marque le début de toute la série des grands volcans du Massif Central. Clermont-Ferrand, enfin et soudain apparue du col de La Baraque, est construite de la même lave. Au pied du cirque de montagne, la pierre noire a servi à édifier d'autres élancements, également incomparables, se découpant avec une étonnante netteté : la cathédrale du XIII[e] siècle, illuminée intérieurement par ses verrières, la basilique Notre-Dame-du-Port, en pur roman, les hôtels particuliers où habitèrent les comtes d'Auvergne, la même où vécurent les Romains qui régissaient la province, quand celle-ci faisait partie de l'Aquitaine première. Le plateau de Gergovie est tout proche : préfiguration inverse d'Alésia. Vercingétorix y tint en échec César...

DOMINIQUE VERGNON.

Des décibels qui rapportent

LES Limogeois — ne dites jamais Limougeauds — étaient fiers de leur aérodrome tout neuf. Une piste de 2 200 mètres située à un quart d'heure de la ville, six services quotidiens vers Paris, Lyon, Dijon et le Sud-Ouest, trente mille passagers dès la première année et la perspective de devenir la plaque tournante du Centre-Ouest. Un tel investissement ne peut laisser indifférent.

La chambre de commerce avait décidé la municipalité et le conseil général à emprunter 20 millions de francs pour financer les travaux nécessaires. On s'est endetté pour vingt ans, mais le développement industriel et touristique de la région va assurément recevoir un coup de fouet.

Le climat était donc à l'euphorie lorsque, au mois de mai, soudain, tout s'est gâté. Des Caravelle et des Boeing ont commencé à tournoyer au-dessus de la région. De l'aube au crépuscule, dans la stridence des réacteurs, ces grands oiseaux, hier si sympathiques, atterrissaient et décollaient jusqu'à trente fois par jour. Air France se servait de la belle piste au béton tout neuf pour entraîner ses élèves-pilotes.

Les professeurs du lycée durent interrompre leurs cours. A Couzeix, commune riveraine de l'aérodrome, vaches et brebis affolées par les décibels couraient en tout sens. Et les chiens, désespérés, hurlaient à la mort. Alors les agriculteurs se sont fâchés. « *Il faut couper la piste avec les tracteurs* », disaient les uns. « *Prenons d'assaut la tour de contrôle* », proposaient les autres.

Feu de tout bois

C'en était trop. Air France rapatria ses « jets » et jura qu'on ne l'y reprendrait plus. Lille, Cherbourg, Bastia, ont eu les mêmes réactions devant les écoles de pilotage. On ira à Casablanca. Là-bas, au moins, les douars ne se plaignent pas.

Mais à la chambre de commerce de Limoges on fait les comptes. Pour rembourser l'emprunt il faut trouver 2 millions chaque année. Le trafic encore modeste de l'aéroport est très loin de couvrir une telle dépense. Alors on fait feu de tout bois, ne serait-ce que pour payer les quatre-vingts personnes qui ont trouvé un emploi au bord des pistes.

On cherche à lancer de nouvelles lignes, on propose ses pistes aux charters de la belle saison, on lorgne vers Air France qui ne sait où poser ses Caravelle-écoles. « *En dix jours de vols de qualification l'aéroport a encaissé l'équivalent de 10 % des recettes aéronautiques de l'année écoulée*, précise M. Martial Cibot, secrétaire de la chambre de commerce. *C'est loin d'être négligeable.* »

Certains Limogeois ne l'entendent pas de cette oreille. Les Caravelle-écoles d'Air France, pour eux c'est fini. Et tant pis pour les taxes d'atterrissage. Mais qui paiera le manque à gagner ? — M.-A. Ru.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'EXEMPLE DES PAYS DE LA LOIRE

Comités d'expansion et assemblées régionales

Les assemblées régionales des Pays de la Loire se sont réunies la semaine dernière à Angers, au lendemain de l'élection présidentielle. Au-delà des questions de personnes que pose la succession de M. Vincent Ansquer, député U.D.R. de la Vendée (sa nomination comme ministre du commerce et de l'artisanat l'oblige à abandonner la présidence du conseil régional), ces réunions ont été l'occasion de soulever un débat de fond plus général : quel rôle les comités d'expansion seront-ils amenés à jouer dans les nouvelles assemblées régionales, notamment pour le choix des investissements industriels ?

Les principales décisions adoptées par le conseil régional des Pays de la Loire, en matière d'aide au développement industriel, ont été très largement inspirées par le comité d'expansion de Maine-et-Loire, que préside M. Auguste Chupin, adjoint au maire d'Angers. M. Chupin avait recueilli plus du quart des suffrages lors de l'élection à la présidence du conseil régional, qui devait finalement revenir à M. Vincent Ansquer. Ses voix venaient pour la plupart des élus locaux... sauf ceux de Loire-Atlantique, peu enclins à laisser aux Angevins la direction de l'assemblée.

Mais c'est tout de même aux Angevins que revient le mérite d'avoir fait voter par le conseil régional un plan d'aide à l'industrialisation entièrement fondé sur la promotion des emplois qualifiés en zone rurale. En gros, les 5 millions inscrits dans ce but au budget de 1974, iront aux seuls équipements industriels, créant au moins 50 % d'emplois du niveau ouvrier professionnel (O.P.).

L'esprit novateur de ce plan confirme le rôle important que les comités d'expansion peuvent jouer aux côtés des assemblées régionales dans le domaine du développement économique. Plus peut-être que le comité économique et social, dont le conformisme a déçu à Angers, ils offrent au conseil régional la possibilité de s'émanciper des risques d'une tutelle trop étroite de l'administration préfectorale.

Ce danger a sans doute été mesuré par le préfet des Pays de la Loire qu'un vif incident a opposé à M. Lionel de Tinguy du Pouët, conseiller général de Vendée et président de l'Association des maires de France, à propos, précisément, de la présence un peu trop « voyante » des animateurs du comité régional d'expansion dans les couloirs de l'assemblée. Cet incident n'a surpris que ceux qui ignorent que le préfet de région juge inutile l'existence du comité d'expansion des Pays de la Loire depuis qu'a été créé le comité économique et social.

Il y a là l'occasion d'un débat sur le fond que ne pourra pas éviter le successeur de M. Ansquer.

Le candidat actuellement le mieux placé paraît être M. Joël Le Theule, député U.D.R. et maire de Sablé, ancien ministre. M. Le Theule bénéficierait sans doute des voix qui s'étaient portées sur M. Chupin à Nantes.

Mais voici que l'on parle aussi de M. Olivier Guichard, désormais libéré de sa fonction gouvernementale. Le conseil régional, dans sa majorité, verrait d'un œil favorable la candidature d'un homme dont le prestige est grand dans la région, y compris parmi la gauche de l'assemblée régionale. Les élus de base de l'U.D.R. pressent l'ancien ministre de l'aménagement du territoire de reconquérir son siège de député de Guérande. D'autres voudraient attirer M Guichard vers la mairie de Nantes, où M. André Morice cherche en vain un successeur.

MARCEL RIOU.

ENVIRONNEMENT

Le congrès de Civitas Nostra

La sauvegarde des centres anciens n'est plus un « caprice culturel »

« *La politique des centres anciens n'est plus aussi isolée qu'il y a dix ans... Leur protection n'est plus un caprice culturel mais le point de départ d'un aménagement urbain* », a déclaré dimanche 2 juin à Lyon M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture dans l'ancien ministère des affaires culturelles, venu « *presque à titre personnel* » au congrès de Civitas Nostra.

Cette fédération internationale d'associations (France, Belgique, Suisse, Tunisie, Liban, Tchécoslovaquie) fêtait à Lyon un double anniversaire : le sien et celui de la création du premier secteur sauvegardé de France.

Pendant deux jours, les délégués de quarante-sept villes ont analysé avec les fonctionnaires et les responsables de diverses sociétés de restauration les mécanismes opérationnels et financiers qui peuvent être utilisés pour la mise en valeur et la réhabilitation des logements dans les quartiers anciens Ils ont d'autre part étudié les moyens d'éviter les transformations sociales de ces quartiers vétustes habités par une population pauvre que chasse la restauration spéculative... Ils ont enfin réclamé à l'administration une meilleure information des habitants et même des municipalités sur les moyens techniques, administratifs et financiers mis à leur disposition.

« *L'initiative publique ne se développera pas beaucoup au-delà de ce qu'elle est,* a constaté M. Bacquet. *Il est donc très important de développer l'initiative privée.* » L'administration peut offrir, a proposé le directeur, à une association flanquée d'un architecte, le financement d'un contrat d'étude et permettre ainsi l' « *épanouissement d'un groupuscule* ». Les exemples de plusieurs villes comme Le Puy ou Bordeaux, où des associations ont été chargées d'amorcer des opérations de restauration, ont été cités en exemple à Lyon. Les décrets concernant les associations foncières urbaines publiés en mars dernier, six ans après la promulgation de la loi d'orientation foncière, devraient donner à ces actions le cadre juridique qui leur manquait.

La vitalité de Civitas Nostra et sa volonté d'intégrer la sauvegarde des quartiers anciens dans l'urbanisme contemporain au lieu de l'enfermer dans la défense des « vieilles pierres » montrent que les associations peuvent être le relais de l'action trop lente et trop mesquine des pouvoirs publics.

A Rouen

UNE ASSOCIATION VEUT ACHETER UN HOTEL DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE POUR EMPÊCHER SA DÉMOLITION

Au lieu de « pleurer sur leurs ruines et de regarder des gravures anciennes », les Amis des monuments rouennais (1) ont entrepris de sauver l'hôtel Caillot de Coquereaumont, place Saint-Godard, promis à la démolition. « A Colmar, les habitants se sont couchés devant les grues, nous vous offrons un moyen moins dangereux d'éviter le massacre de votre cité », disent ses animateurs, qui lancent une « offre publique d'achat » de l'immeuble menacé.

Le promoteur veut construire deux immeubles à la place de cet édifice du dix-huitième siècle occupé jusqu'en 1971 par une institution religieuse. Pour faire échec à ce projet, l'association doit réunir, en deux semaines, les fonds nécessaires à l'achat de l'hôtel (environ 650 000 F), puis, en un an, les 1 600 000 F que coûtera sa restauration. Les souscripteurs sont invités à s'engager, avant le 10 juin prochain, pour une ou plusieurs parts de 1 000 F. Leur prêt sera rémunéré au taux des caisses d'épargne et remboursé dès que possible, dans un délai estimé à vingt mois.

Si les Amis des monuments rouennais parviennent à réunir les fonds et à acheter l'hôtel, l'ensemble sera divisé en appartements (de 9 à 90 m2) qui seront vendus en priorité aux souscripteurs qui le souhaitent.

L'initiative est exemplaire : pour la première fois, une association de défense lutte contre un projet avec les moyens qu'offre le système économique actuel au lieu de « hurler devant les bulldozers ».

(1) Hôtel des sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76 - Rouen.

PROTECTION DU RIVAGE MARITIME et publicité des permis de construire

Deux tests pour le nouveau ministère

Le comité de la charte de la nature, qui groupe depuis deux ans les vingt-deux plus importantes associations nationales de défense de l'environnement, s'est réuni le 1er juin pour examiner la situation nouvelle, née de la création d'un ministère de la qualité de la vie, et définir sa position.

Le comité, au cours de la campagne présidentielle, avait soumis aux candidats un questionnaire en dix points, qui avait reçu, en particulier de M. Giscard d'Estaing, des reponses considérées comme « positives ». Quelle va être maintenant son action ? M. René Richard, l'un de ses fondateurs, ancien vice-président du Conseil économique et social, président de l'Union des associations de défense de la Côte d'Azur, a répondu à nos questions.

● *Comment jugez-vous la création d'un ministère de la qualité de la vie ?*

— Il semble y avoir du changement par rapport à l'ancien ministère de l'environnement. Mais qu'est-ce que la qualité de la vie ? C'est le niveau de vie plus les conditions de vie plus la qualité du cadre de vie. Si on pose cette équation il est manifeste que le nouveau ministère ne pourra assumer l'ensemble de la tâche. Il faudrait qu'il se préoccupe à la fois des revenus du travail, des impôts, de la consommation, mais aussi de l'éducation, du logement, de la santé, des transports et encore de l'aménagement du territoire, des ressources naturelles. Or l'aménagement, l'urbanisme, l'architecture, pour ne citer que ces secteurs, lui échappent complètement. Il lui reste la surveillance de l'air, des eaux, de la mer, de la nature, des sites. Alors, que ces tâches lui appartiennent au moins complètement. Nous souhaitons, par exemple, que le classement des sites bâtis et non bâtis, qui dépendent l'un des affaires culturelles, l'autre de l'environnement, aujourd'hui séparés, donne lieu à une coordination plus étroite entre les deux services.

● *Le rattachement des loisirs et de la jeunesse à la qualité de la vie vous satisfait-il ?*

— Il est au moins logique. Environnement, tourisme et sport sont des domaines complémentaires. Cela pourrait être efficace à condition qu'il y ait des secrétariats d'Etat spécialisés pour chaque domaine.

● *Qu'attendez-vous du nouveau ministère ?*

— Que, dans sa mission générale, il s'inspire de la définition des tâches de l'ancien ministère de l'environnement. Celui-ci était chargé d'étudier et de proposer toute mesure tendant à l'amélioration de la qualité de la vie. Pour cela, il faut que les représentants de « la qualité de la vie » soient présents dans tous les comités interministériels et groupes de travail, notamment ceux du Plan. Qu'ils aient un très large droit d'initiative... et qu'ils en usent.

● *Quels sont les dossiers les plus urgents ?*

— Nous avons préparé deux propositions de loi, l'une sur la protection du rivage maritime, l'autre sur la publicité des permis de construire. Ces textes n'entraînent aucune dépense supplémentaire. Il suffit que le gouvernement les soumette au Parlement, qui en discutera. Pour nous, ce sera un test. Si le gouvernement ne fait pas ce geste simple — et on nous l'a promis. — cela voudra dire qu'il ne veut rien faire.

● *Le choix de M. Jarrot vous apparaît-il comme un indice favorable d'une réelle volonté de changement ?*

— Nous avons, comme toujours, au départ, un préjugé favorable. Nous nous refusons à mener toute opération partisane. Ce qui compte, à nos yeux, c'est ce que fera le ministre, la manière dont il tiendra les promesses faites par le président de la République lors de la campagne.

● *Cette campagne avait provoqué au sein même de votre comité des prises de positions divergentes. Qu'en est-il aujourd'hui ?*

— Ces difficultés ont été surmontées. Il faut maintenir au coude à coude des hommes qui, en tant que citoyens, peuvent avoir des options politiques différentes. Au sein du comité, ils acceptent de travailler en commun pour que soient tenus les engagements pris. Nous avons choisi la politique de l'efficacité.

● RECTIFICATIF. — Le comité de la charte de la nature n'était pas, comme nous l'avions indiqué par erreur, l'organisateur de la réunion tenue le 14 mai entre les deux tours de l'élection présidentielle et où étaient conviés deux élus parisiens représentant MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand (*le Monde* du 16 mai). Cette opération avait été montée par soixante et une associations de défense de la région parisienne réunies à l'occasion de la campagne électorale pour interroger les porte-parole des deux candidats.

● LES ASSISES DU MOUVEMENT ECOLOGIQUE LES 15 ET 16 JUIN. — Le Mouvement écologique, qui s'est regroupé lors des élections présidentielles autour de la candidature de M. René Dumont, tiendra ses assises les 15 et 16 juin à Montargis (Loiret). Deux manifestations sont prévues. Une « convention » se tiendra le samedi 15 juin au foyer des jeunes travailleurs de Montargis. Environ deux cents représentants de multiples associations écologiques, des comités de soutien qui s'étaient formés autour de la candidature de René Dumont, et du comité parisien, qui est devenu centre de coordination, débattront des aspects techniques de la continuation du mouvement et de la structure à lui donner. Le dimanche 16 juin, plusieurs milliers de militants de l'écologie se réuniront à Basoches-sur-le-Betz, à 25 kilomètres de Montargis, en un vaste « forum » en plein air.

● PLUSIEURS TONNES DE TRUITES ONT ETE ANEANTIES dans la pisciculture du moulin de Nachaudou à La Chapelle-Aubareil (Dordogne), à la suite de la pollution des eaux de la Grande-Beune, ruisseau affluent de la Vézère. Selon les estimations du propriétaire, M. Jacques Signol, ce sont quelque 1100 kilos de truites reproductrices fario et arc-en-ciel ainsi que quatre-vingt mille truitelles et plusieurs tonnes de truites bonnes à la commercialisation qui ont été détruites. En raison de l'absence d'usines dans les environs, les experts n'excluent pas la thèse de l'acte criminel, mais on pense aussi que les pluies d'orage auraient pu lessiver un champ situé en bordure de la rivière et récemment traité. — *(Corresp.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CRISE MONÉTAIRE

STABILISATION DE L'EURO-MARCHÉ

La Banque de France n'est pas partie à l'accord qui aurait été conclu entre banques centrales pour éviter un krach financier international

*Les principales banques centrales auraient conclu un accord « informel » pour éviter tout krach financier sur le marché des euro-devises. C'est du moins ce qu'affirme le correspondant de l'*International Herald Tribune *à Londres, qui précise que les banques centrales des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale et de la Suisse, seraient parties à l'accord. A l'Elysée comme à la Banque de France, on déclare tout ignorer de cette affaire.*

Sans doute un tel projet avait été, depuis plusieurs semaines, discuté par les gouverneurs des banques centrales, notamment au cours de leur réunion mensuelle à Bâle. L'idée de base est qu'un opérateur en euro-devises qui se trouverait en difficulté pourrait trouver de l'aide auprès des autorités monétaires des différents pays, qui agiraient alors de concert. Le journal américain ne dit ni quand ni où cet accord aurait été conclu. Ce n'est probablement pas à Bâle, lors de la dernière réunion des banques centrales à la mi-mai, puisque le représentant de la Banque de France était présent à cette session et qu'il déclare ne pas en avoir eu connaissance.

Un tel accord est, en tout cas, dans la logique du système monétaire actuel. Pour bien le comprendre, il faut se rappeler que le processus de création monétaire à l'intérieur d'un pays trouve son origine dans l'activité bancaire et que la plupart du temps la banque centrale n'intervient qu'après coup. Et souvent il est trop tard, en ce sens que les banques et les industriels qu'elles représentent font une sorte de « chantage à la faillite » pour obtenir le renflouement nécessaire. Un tel mécanisme a joué encore récemment aux Etats-Unis au profit de la Franklin National Bank. Pour éviter la catastrophe, le système de la Réserve fédérale a dû fournir à cette banque, dit-on, pas moins de un milliard de dollars. Sur le marché national aucune faillite majeure n'est, en principe, possible qui pourrait provoquer une série de réactions en chaine aux conséquences incalculables.

Il n'en va pas de même sur le marché international, notamment celui des euro-devises. Ce dernier a connu un développement foudroyant et incontrôlé. Les banquiers d'un pays donné qui y participent risquent de manquer, non pas de monnaie nationale, laquelle peut être fabriquée à la demande par la banque centrale, mais de devises ou de crédits étrangers, qui ne sont pas aussi aisément reproductibles. D'où la nécessité de transposer au niveau international le mécanisme qui fonctionne sur chacun des marchés intérieurs.

Actuellement, tout se passe comme si les acrobates de l'eurodollar travaillaient sans filet. Cette absence de filet explique une grande partie des troubles que l'on observe depuis quelques temps sur l'euro-marché : les différents opérateurs manifestent une résistance croissante à prendre des engagements de longue durée, d'autant qu'ils sont obligés de « transformer » en prêts à long terme des fonds qui ne leur sont confiés le plus souvent qu'à court terme. Cela est particulièrement vrai, on l'a souvent dit, des capitaux en provenance des pays pétroliers. Or l'euro-marché est devenu un élément tellement essentiel pour le système capitaliste occidental, que l'on ne peut pas se permettre le risque de « ratés » trop importants. Le filet que seraient en train de tendre les banques centrales devrait donc rassurer les banquiers et les inciter à poursuivre leurs opérations.

Il devrait toutefois y avoir une contrepartie : si, à l'intérieur du pays, le mécanisme décrit ci-dessus permet en principe d'éviter de fournir de la monnaie à n'importe qui et pour n'importe quoi, c'est que la banque centrale exerce une certaine surveillance du marché et dispose d'un certain nombre d'outils, et notamment de réserves obligatoires, pour le contrôler. Il faudrait donc, si l'on veut empêcher des aventures financières, que les banques centrales exercent un minimum de contrôles sur l'euro-marché et en prennent les moyens. Si ces contrôles étaient mis au point et sérieux, la Banque de France pourrait se rallier à l'opération. Mais cette exigence ne va-t-elle pas à l'encontre de la nature même de ce marché, qui a fait sa fortune : l'absence de tout contrôle ? Ce « marché noir » de la monnaie internationale, peut-on le réglementer ? On se heurte ici au rapport de forces qui s'est établi entre de puissantes banques, par excellence multinationales, et chacune des banques centrales. Et l'on ne peut pas ne pas être frappé du décalage existant entre le comportement — lié aux structures — des autorités monétaires et la pratique financière internationale.

PHILIPPE SIMONNOT.

LES EURODOLLARS

L'apparition des eurodollars est généralement attribuée au fait qu'à l'issue de la guerre de Corée, en 1953, les institutions monétaires des pays communistes, craignant un gel de leurs avoirs en dollars déposés dans des banques new-yorkaises, décidèrent de les transférer en Europe au nom de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (B.C.E.N.), filiale française de la Banque d'Etat de l'U.R.S.S., qui les utilisa pour financer des opérations commerciales de type classique. Comme l'adresse télégraphique de la B.C.E.N. était « Eurobanque », le nom d'eurodollar fut donné à ces dollars « voyageurs ».

En fait, il n'existe aucune différence entre les dollars et les eurodollars, sauf le fait capital que ces derniers sont détenus par des opérateurs ne résidant pas aux Etats-Unis. Pour leur quasi-totalité, en effet, les eurodollars proviennent des déficits accumulés de la balance des paiements américaine et constituent des créances sur des banques situées aux Etats-Unis. Leur volume s'est formidablement développé depuis 1953. Selon la Banque des règlements internationaux, il atteignait 91 milliards à la fin de 1973 et s'élèverait à 13,2 milliards à la fin de 1974, mais, selon M. Ashby, premier économiste à Londres de la Bankers Trust, ces chiffres seraient respectivement de 165 milliards et 200 milliards.

Ces divergences sont dues à l'appréciation de l'effet multiplicateur du crédit. Suivant l'adage « les prêts font les dépôts », et réciproquement, les transactions interbancaires donnent souvent lieu à un phénomène de duplication pour une même opération, qui provoque un gonflement très rapide des masses de capitaux, notamment dans le domaine des crédits en eurodollars à moyen terme. Le rythme de ces derniers a doublé au cours du premier trimestre 1974 — 11,7 milliards contre 23 milliards pour toute l'année 1973 — au profit essentiellement des pays industrialisés consommateurs de pétrole, qui financent ainsi leurs achats et leur déficit en devises.

Le propre du marché des eurodollars est de n'être pratiquement soumis à aucun contrôle, ce qui rend attrayante leur utilisation par les sociétés multinationales et... les Etats eux-mêmes.

ÉNERGIE

Aux États-Unis

L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE ESTIME QUE LES MARGES BÉNÉFICIAIRES DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES ONT DOUBLÉ EN UN AN.

La polémique sur les superprofits des compagnies pétrolières se poursuit. Aux Etats-Unis, l'Office fédéral de l'énergie (F.E.O.) a publié, le 3 juin, de nouveaux calculs déterminant l'accroissement des bénéfices des sociétés.

En prenant l'hypothèse d'une compagnie qui paierait 60 % de son pétrole au prix du brut participation (10,83 dollars le baril pour le brut du golfe Persique) en le rachetant à l'Etat producteur, et le reste (40 %) au prix du brut concession (7,10 dollars le baril depuis le 1er janvier), le F.E.O. a calculé que le coût moyen du baril pour cette compagnie ressort à 9 - 9,50 dollars.

Dans le cas où la compagnie vendrait tout ce pétrole au prix du marché libre, ce qui semble être le cas le plus fréquent, sa marge bénéficiaire moyenne est comprise entre 1,33 et 1,83 dollars le baril contre 79 cents auparavant.

Le F.E.O. avait déjà indiqué (« le Monde » du 29 mai) que sur le pétrole de concession (qui appartient en propre aux compagnies) la marge bénéficiaire est passée de 79 cents par baril en janvier 1973 à 3,73 dollars le baril depuis le début de cette année. — (A.F.P.)

● L'ARABIE SAOUDITE et le consortium pétrolier américain Aramco devaient poursuivre à partir de mardi à Genève les négociations qui conduiront à une prise de contrôle des installations des compagnies pétrolières américaines sur le sol saoudien, apprend-on dans les milieux spécialisés. Selon un porte-parole de l'Aramco, qui regroupe Exxon, Standard Oil of California, Texaco et Mobil, il n'y a pas d'ordre du jour à ces discussions, qui se dérouleront entre des représentants de ces quatre compagnies et M. Yamani, ministre saoudien du pétrole. — (A.F.P.)

LE PLAN DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

(Suite de la première page.)

En juin les crédits distribués par les banques aux entreprises et aux particuliers ne devront pas avoir augmenté de plus de 13 % par rapport à juin 1973. Après la période des grèves et de l'élection présidentielle, qui a vu les banques distribuer les crédits avec moins de parcimonie que ne le souhaitaient les autorités monétaires, le temps des contrôles est revenu.

A nouveau les banques vont devoir refuser des crédits ; les entreprises se sentiront de moins en moins à l'aise dans leur trésorerie. La politique d'encadrement du crédit mise en place en décembre 1972 commence seulement à faire sentir ses effets, ce qui confirme les calculs des économistes qui estiment qu'une période de dix-huit mois s'écoule entre le moment où le tour de vis est donné et celui où se produit l'effet sur les prix.

Resterait, évidemment, la possibilité, évoquée par M. Wormser, de pratiquer une politique de taux très élevés. Cette politique ne sera pas retenue, on peut en être à peu près assuré. Elle signifierait que le taux de refinancement des banques sur le marché monétaire monte à 16 %, ce qui aboutirait à des taux d'intérêt voisins de 20 % pour les entreprises. Ce serait une mesure peut-être efficace sur le plan des prix, mais qui assurément mettrait en faillite beaucoup d'entreprises.

Pour toutes ces raisons, il semble bien que le gouvernement, qui, jusqu'à présent, n'a pratiquement fait usage que de l'arme monétaire pour combattre l'inflation, se trouvera dans l'impossibilité de demander plus à cette politique.

Alourdissement de la pression fiscale

L'échéance électorale étant passée, le gouvernement peut, il est vrai, se servir d'armes plus impopulaires, dont il n'a pas — ou très peu — fait usage jusqu'à présent. Comme les contribuables allemands, les Français vont voir leurs impôts alourdis. Le sacrifice qui leur sera demandé ne touchera pas les plus démunis, mais risque d'être lourd pour les autres. Il s'agit, en effet, de « pomper » une partie des revenus encaissés l'année dernière. S'ils étaient dépensés massivement, comme cela a été le cas en janvier et février, ces revenus gonfleraient un peu plus la demande et activeraient l'inflation, puisque les entreprises sont pour la plupart incapables de produire davantage. Cette ponction fiscale offre deux autres avantages : elle freinera les importations et permettra de financer les promesses sociales faites par le nouveau président de la République.

L'alourdissement de la pression fiscale étant quasiment certain, selon quelles modalités interviendra-t-il ? Il est possible que le gouvernement renonce au prélèvement définitif, du style de celui qui avait été institué à la suite des événements de mai 1968. M. Giscard d'Estaing est en effet hostile — par philosophie — à une fiscalité d'Etat alourdie. La formule allemande du prélèvement exceptionnel remboursable pourrait être retenue : le contribuable voit ses impôts alourdis en période d'inflation, mais le trop-perçu lui est décompté par la suite, lorsque la stabilité est revenue.

Quant à l'importance du prélèvement, il dépendra des autres mesures qui seront prises, également pour freiner la consommation intérieure. Si l'Etat lance un emprunt intérieur pour éponger une petite partie des 308 milliards de francs de monnaie en circulation, s'il relève — comme probable — les taux d'intérêts servis à l'épargne, le sacrifice demandé aux contribuables sera moins lourd. L'essentiel est de réduire le pouvoir d'achat pour freiner l'inflation et modérer les importations. L'impôt a cet avantage qu'il ne coûte rien à l'Etat, alors que l'encouragement à l'épargne et les intérêts servis aux emprunteurs représentent des dépenses très importantes.

2) *Réduction du déficit de la balance commerciale.* — Le déséquilibre de nos paiements extérieurs, qui pourrait se situer entre 25 et 30 milliards de francs en 1974, pose au gouvernement un double problème : d'une part, celui de son financement immédiat ; d'autre part, celui de la réduction progressive du déficit.

En ce qui concerne le premier point, la France a déjà emprunté environ 3,5 milliards de dollars, soit 17,5 milliards de francs (1,5 milliard de dollars par le biais du Trésor public, 2 milliards de dollars par le jeu des emprunts privés). Il est possible qu'un nouvel emprunt soit lancé pour drainer les quelques milliards de dollars supplémentaires, soit directement auprès des pays arabes, soit, plus classiquement, sur le marché des euro-dollars. On peut penser que M. Giscard d'Estaing voudra lancer l'emprunt français — si celui-ci existe — en le groupant avec celui d'autres pays du Marché commun.

Reste évidemment le problème du freinage des importations (il ne faut pas trop compter sur une accélération de nos exportations) : les diverses mesures de freinage de la demande y concourront. Mais il est probable que le gouvernement devra faire plus et limiter autoritairement les quantités de pétrole importées. Le rapport Montjoie prévoyait de faire stagner jusqu'en 1976 notre consommation de produits pétroliers. Il est vrai qu'à défaut de limitation quantitative, ce résultat peut être atteint par une extension et un alourdissement de la taxe extérieure sur les produits pétroliers, mesure que recommandait le commissariat au Plan il y a seulement deux mois.

ALAIN VERNHOLES.

LE SMIC A 1 200 F LE 1er JUILLET ?

Sur le plan social, on s'attend a un renforcement du contrôle d'un certain nombre de prix — mesure souhaitée par les organisations syndicales — et à un relèvement du SMIC le 1er juillet. Celui-ci sera-t-il porté a 1 200 F par mois, niveau réclamé depuis des mois par les syndicats ? Pour eux, on le sait, cette somme doit correspondre à quarante heures de travail hebdomadaire — ce qui mettrait le salaire minimum à 6,90 F l'heure, soit une amélioration de presque 20 %, — et être revalorisée en fonction de la dégradation de la monnaie.

Pour l'instant, la commission supérieure des conventions collectives, qui doit obligatoirement être consultée à cet effet, n'est pas convoquée. En annonçant qu'il porterait le SMIC à 1 200 francs, M. Giscard d'Estaing n'a pas précisé l'horaire de travail correspondant.

Ce dernier, sur la base de 5,60 francs l'heure, taux appliqué depuis le 1er mai 1974, s'élève à 1 128 francs (1 031 francs pour quarante heures). Le complément de 72 francs nécessaire pour atteindre 1 200 francs représenterait donc une augmentation de 6,5 %.

Or, la flambée des prix, qui a déjà entraîné une augmentation de 1,6 % de l'indice en avril, sera sans doute du même ordre en mai. Soit une hausse d'environ 3 % depuis mars, date de référence pour le calcul de l'actuel taux du SMIC (qui correspond a l'indice 130,6). Il suffirait donc que le gouvernement donne un « coup de pouce » d'environ 3 % pour parvenir aux 1 200 francs pour quarante-trois heures par semaine. Ce serait moins que n'avait fait M. Messmer lorsque le SMIC avait été augmenté de 6,25 % le 1er mai (2,5 % pour éponger la hausse des prix et 3,75 % pour tenir compte de l'évolution générale des salaires). La progression du SMIC en un an atteint le chiffre record de 28,2 % (*le Monde* du 21 mai) et celle de son pouvoir d'achat de 14 %. — J. R.

UNE CURE D'AUSTÉRITÉ

(Suite de la première page.)

Pendant quelques semaines, un peu partout dans le pays, des hausses très fortes de salaires — en moyenne 10 % acquis pour le premier semestre, 8 à 10 % promis pour le second — ont été consenties par les entreprises. Ainsi sera évitée l'agitation sociale tant annoncée : mais ainsi est relancée la course bien connue : salaires/prix, qui peut nous conduire d'ici quelques mois à un grand désordre économique et monétaire.

***

Dans le même temps, les promesses faites par le nouveau président lors de sa campagne vont devoir être tenues. Comment pourraient-elles ne pas l'être, alors que dans un pays où existent historiquement de grandes inégalités, l'inflation les rend intolérables en faisant perdre pied à ceux qui sont les plus défavorisés, tandis que les autres réussissent à se faire porter par la vague ? Relèvement des bas salaires, aide accrue aux inactifs — personnes âgées, handicapés, chômeurs, familles nombreuses, etc., — autant de mesures qui s'imposent mais qui, entrainant de nouvelles dépenses pour le budget, de nouvelles charges pour les entreprises, vont relancer une consommation déjà excessive et accélérer la hausse des prix. Une constatation, certes cruelle, s'impose ; les engagements pris dans le domaine social vont contribuer à aggraver le désordre économique dans lequel nous sommes déjà plongés.

L'heure de vérité

Quelle conclusion en tirer, si ce n'est que l'heure de vérité va bientôt sonner, et que le gouvernement désigné par le président de la République va devoir imposer une rude cure d'austérité aux Français ?

Voilà déjà quelques années que le pays vit au-dessus de ses moyens, chacun voulant disposer, dans son secteur, de revenus supérieurs à la valeur de ce qu'il produit.

Comment combler cet écart, si ce n'est par la hausse permanente des prix ? Et lorsque, brusquement, des dépenses nouvelles s'imposent à la collectivité, que seul un prélèvement sur la consommation intérieure permettrait de couvrir, nous continuons à dépenser comme avant, au lieu de nous restreindre. Tel est bien notre comportement depuis la crise du pétrole.

Comment réduire le train de vie de l'ensemble des Français, tout en augmentant celui des plus défavorisés d'entre eux, sinon en imposant aux uns des sacrifices d'autant plus lourds qu'il faut compenser les avantages donnés aux autres pour combattre les injustices criantes ? Ainsi, pour avoir quelque effet, les efforts nécessaires devront être consentis non seulement par une minorité privilégiée, mais par l'ensemble des classes aisées et même moyennes.

Pour les faire accepter, le nouveau président de la République devra faire appel à sa lucidité et à son courage, et à ce talent pédagogique qui lui permet de faire comprendre aux Français le « pourquoi » et le « comment » des choses les plus compliquées. Mais il devra apporter davantage : la perspective d'une autre société, où les mécanismes économiques, comme les rapports sociaux, seront profondément modifiés, dégageant dans notre conscience collective un supplément d'âme qui motivera en chacun l'effort qui va lui être demandé.

Valéry Giscard d'Estaing a promis le changement. Le changement peut être celui des personnes qui gouvernent le pays : j'en suis partisan, car l'alternance des hommes au gouvernement est nécessaire pour éviter leur usure. Mais le changement important est celui des choses !

Pour réaliser la modification qu'attendent les Français : le recul des privilèges au profit de la justice, de l'autoritarisme au profit de la discussion, l'infléchissement d'une consommation effrénée et frustrante au profit d'une qualité dans le travail et le cadre de vie, trois grandes interrogations doivent être posées :

— Comment aménager l'économie afin d'éviter un empire excessif du profit ? Le marché, en lui-même, ne peut satisfaire harmonieusement tous les besoins : il pèche, soit par omission, soit par excès. Qui ne voit que le consommateur, survolté par un environnement de plus en plus sophistiqué (innovation, multitude des produits, publicité), n'est plus qu'un jouet entre les mains du producteur ? Que la croissance, accaparée par la recherche du gadget, néglige souvent l'essentiel ?

— Comment partager le pouvoir économique afin qu'il ne soit pas le monopole de l'argent, sans mettre en cause l'efficacité de l'entreprise ? En tout cas, ni le droit de l'entreprise, ni sa structure, ne peuvent rester ceux du dix-neuvième siècle.

— Comment limiter le droit de propriété, chaque fois que l'intérêt de la collectivité l'exige ? Nos villes ne pourront dispenser les équipements et les logements auxquels leurs habitants ont droit sans avoir la maîtrise de leur sol.

Valéry Giscard d'Estaing pourra-t-il échapper à la pesanteur des intérêts, faire face à la coalition des privilégiés qui, pour la plupart, l'ont porté au pouvoir ? Je le crois, parce que sa candidature était celle d'un homme seul, ne dépendant d'aucun intérêt particulier, d'aucun appareil politique : parce que son élection en fait un homme libre, bénéficiant de voix venues de tous bords, comme le montrent les sondages. Mais aussi un homme engagé : élu par la moitié d'entre eux, il a promis de gouverner pour tous les Français.

Valéry Giscard d'Estaing a déclaré que la France devait être gouvernée au centre. Si telle est sa situation, face à l'attente hostile ou fervente des Français, il lui faudra s'orienter à gauche conformément à cette vieille loi de la démocratie suivant laquelle les gouvernements de droite font une politique de gauche, et les gouvernements de gauche une politique de droite. L'ampleur donnée à la fonction présidentielle par nos institutions, la durée de son mandat, jointe à la nécessité de faire oublier le partage que provoque l'élection dans le pays, rendent ce vieil adage plus actuel et plus vrai que jamais.

ALBIN CHALANDON.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

Deux banques américaines réduisent leur « prime rate »

New-York (Agefi, A.F.P.). — Deux banques américaines viennent de réduire — légèrement — leur taux d'intérêt privilégié (« prime rate »). La First National Bank de Chicago a décidé de ramener, à partir de mardi 4 mai, son taux de base de 11,75 % à 11,60 %. De même, la South West Bank de Saint-Louis a réduit le sien à 11,25 %.

Cette baisse, la première intervenue depuis trois mois dans ce secteur aux Etats-Unis, pourrait indiquer un tassement, sinon un déclin des taux d'intérêt à court terme. La plupart des grandes banques commerciales américaines ont gardé, depuis deux semaines, leur « prime rate » au niveau record de 11,50-11,75 % atteint à la suite de toute une série de hausses depuis le début mars. Il semble que le mouvement de hausse ait été quelque peu stabilisé la semaine dernière par la Réserve fédérale américaine, en dépit du niveau toujours élevé des demandes de prêts de la part des entreprises.

Toutefois, les milieux financiers américains ne paraissent pas convaincus d'un prochain renversement de tendance. En fait, il est encore trop tôt pour prédire une baisse des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis. Tout dépendra de la politique menée par l'administration vis-à-vis du crédit et des résultats qu'elle obtiendra dans sa lutte contre l'inflation. A cet égard, M. Kenneth Rush, le « coordinateur » économique nommé la semaine dernière par le président Nixon, a indiqué son intention de poursuivre la politique de restriction budgétaire et monétaire suivie jusqu'à présent.

LES INVESTISSEMENTS BRITANNIQUES SERAIENT EN FORTE RÉDUCTION

Londres (A.F.P.). — Une réduction des investissements, qui pourrait être la plus forte depuis dix ans, à part l'année exceptionnellement mauvaise de 1972, paraît plus probable que jamais en Grande-Bretagne. Selon le dernier sondage du ministère de l'industrie, les dépenses de capital de l'industrie manufacturière n'augmenteront plus cette année que de 5 % par rapport à 1973, alors que, d'après la précédente enquête en novembre et décembre, une amélioration de 12 à 14 % était attendue. De même, dans le secteur tertiaire, une diminution de 5 % est envisagée, alors qu'à la fin de l'an dernier une modeste amélioration de 2 % était annoncée.

Sur les deux cent cinquante principales entreprises de l'industrie manufacturière interrogées par le ministère, 48 % réduisent les dépenses qui avaient été projetées pour 1974, tandis que 25 % seulement les ont relevées. Ces résultats tendent à confirmer les récentes prédictions de la confédération de l'industrie britannique et à justifier ses protestations contre la politique économique et fiscale du gouvernement travailliste qu'elle estime « anti-industrie ».

Les chefs d'entreprises britanniques se plaignent des diverses mesures appliquées dans le cadre du budget (majoration de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, renforcement des restrictions sur les prix et les marges bénéficiaires, relèvement draconien des prix et tarifs des produits et services publics, ralentissement de la demande intérieure). De plus, il y a l'incertitude résultant de la demande de renégociation de l'adhésion au Marché commun et surtout des projets travaillistes de socialisation (prises de participation dans les grandes firmes, renforcement de l'interventionnisme de l'Etat et, plus récemment, cogestion capital-travail).

● LA DETTE EXTERIEURE DE L'ARGENTINE fin 1973 s'élevait à 6 366,4 millions de dollars, 2 807,1 millions correspondant au secteur privé et 3 559,3 millions au secteur public. Les échéances sont les suivantes : 2.869,5 millions de dollars en 1974 ; 1 077,8 millions en 1975 ; 679,8 millions en 1976 et 1 739,3 millions en 1977. — (A.F.P.)

EUROPE

A Dakar

LES QUARANTE-QUATRE FUTURS ASSOCIÉS DU MARCHÉ COMMUN METTENT AU POINT LEURS DOSSIERS DE NÉGOCIATION AVEC LES NEUF.

Dakar (A.F.P.). — Les quarante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique vont mettre au point, au cours d'une conférence ministérielle qui s'ouvre ce mardi 4 juin à Dakar, leur dossier d'association avec la C.E.E. Les négociations avec la Commission de Bruxelles se déroulent depuis plusieurs mois, alors que la convention de Yaoundé, qui lie les dix-neuf Etats africains et malgache associés, expire le 1er février 1975.

Pour que la nouvelle convention puisse entrer en vigueur à cette date, il faudrait que les négociations actuelles se terminent au plus tard en septembre.

Jusqu'à présent, pour des raisons de conjoncture politique, les trois points essentiels des pourparlers Europe-A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) n'ont pas été abordés : ressources du prochain Fonds européen de développement ; moyens de stabiliser les recettes d'exportation de ces pays ; les régimes des échanges commerciaux avec les Neuf.

Les Quarante-quatre comprennent trente-sept pays africains, cinq pays des Caraïbes (Barbades, Bahamas, Guyane, Jamaïque, Trinidad et Tobago) et deux pays du Pacifique (Samoa occidentale et Tonga). Leur conférence ministérielle sera suivie à Mogadiscio, le 12 juin, à l'occasion du prochain sommet de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine), d'une réunion au niveau des chefs d'Etat.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	11	12	6 3/4	7 3/4	6 1/2	7 1/2
1 mois	11 1/2	12	8	8 1/2	8	8 1/2
3 mois	11 7/8	12 3/8	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8
6 mois	11 3/4	12 1/4	9 1/2	10	9 1/2	10

COLLOQUES ET CONGRÈS

Le Bureau international du travail étudie le sort des travailleurs migrants et les conséquences de la crise de l'énergie sur le tiers-monde

De notre correspondante

Genève. — La cinquante-neuvième session de la Conférence internationale du travail s'ouvre ce mercredi 5 juin à Genève et se prolongera jusqu'au 26 juin.

Les besoins les plus urgents des travailleurs migrants et des agriculteurs tiendront une place prépondérante dans les débats.

Dans son rapport introductif, M. Francis Blanchard, le nouveau directeur général du BIT, déclare que le tiers-monde sera le premier à subir les conséquences à long terme de la crise de l'énergie. *« Le projecteur est braqué aujourd'hui sur le pétrole : il pourrait l'être demain sur d'autres matières premières si les pays producteurs décidaient d'en ralentir l'exploitation. Les effets pourraient être sérieux sur la croissance et le progrès social. Une récession mondiale frapperait d'abord les pays et les individus les moins favorisés mais tout le monde serait perdant. Un effort majeur de coopération internationale est donc indispensable. »*

La nouvelle politique des pays producteurs risque d'avoir également de graves répercussions sur la production, l'emploi, le niveau de vie et la balance des paiements de tous les pays importateurs, considèrent les experts du BIT, répercussions qui pourraient être catastrophiques pour les pays qui, déjà défavorisés sur le plan économique, ne possèdent ni réserves de pétrole ni matières premières. La hausse du prix de l'énergie importée risque d'y rendre caduque l'aide étrangère et de compromettre de manière dramatique le progrès, ajoute M. Blanchard.

ISABELLE VICHNIAC.

HONORAIRES MÉDICAUX

Dans les Yvelines

DES MÉDECINS HAUSSENT LE TON ET LES TARIFS

Les médecins des Yvelines sont prêts à fermer leurs cabinets si la caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne continue à les « frapper ». Les affiches expliquant aux malades cette grève — éventuelle — sont déjà distribuées, prêtes à être placardées. Pourquoi ?

La caisse *« vient de frapper des praticiens qui ont refusé une médecine aux ordres »*, disent-ils multipliant à son encontre les qualificatifs du style *« contrôle bureaucratique »*, *« tatillon »*, *« pesant »*. Les médecins des Yvelines, qui agitent cette menace de grève, sont coupables d'appliquer des tarifs d'honoraires supérieurs à ceux prévus par l'avenant signé par les syndicats. Les caisses peuvent dès lors considérer les contestataires en état de « déconventionnement », comme le prévoit d'ailleurs l'accord entre la Sécurité sociale et le corps médical. Les médecins des Yvelines considèrent la chose comme scandaleuse et estiment que ceux d'entre eux qui ont reçu de la caisse primaire... un avertissement jouent le rôle d'« otages ». Les syndicats de médecins ont, il est vrai, demandé que les majorations d'honoraires appliquées le 1er mai soient relevées dans le cadre de nouvelles négociations.

Sans attendre ces conversations, les dépassements de tarifs se multiplient dans les Yvelines. Selon une enquête récente, 31 % des praticiens de ce département ne respectent pas les tarifs conventionnels. Le nouveau gouvernement va-t-il proposer un compromis ? L'affiche prête à être apposée emploie en tout cas un ton singulier pour justifier la position des médecins qui refusent *« obstinément de se plier aux ruses d'un quelconque pouvoir technocratique... »*.

AUTOMOBILE

LES IMMATRICULATIONS DE VOITURES ONT BAISSÉ DE 45 % AU JAPON EN MAI

Tokyo (A.F.P.). — Les immatriculation d'automobiles ont baissé de 45 % au mois de mai par rapport au même mois de 1973, indiquent les milieux de l'industrie automobile japonaise.

Les modèles les plus puissants sont les plus touchés : des constructeurs comme Toyota Motor, Nissan Motor, Toyo Koyo et Mitsubishi ont enregistré des chutes de commandes allant de 43 à 55 %, tandis que Honda a progressé de 0,5 %.

On explique cette récession, depuis décembre dernier, par deux hausses des prix des voitures, qui, depuis le début de l'année, ont augmenté de 17-18 %, et par le doublement du prix de l'essence. L'aggravation de la situation en mai serait liée, toujours selon les milieux industriels, à un relèvement des taxes sur l'automobile.

Faits et chiffres

● EN BELGIQUE, la mévente des automobiles semble avoir été moins forte que sur les marchés des autres pays européens. Selon les chiffres fournis par l'industrie automobile belge, les immatriculations de voitures neuves n'ont baissé que de 3,5 % au cours des quatre premiers mois de 1974 par rapport à la même période de 1973. En France, la diminution a été de 8,5 % pour les voitures étrangères et de 7,7 % pour les voitures françaises. — (A.F.P.)

● LA CHINE POPULAIRE a dépassé l'U.R.S.S. comme partenaire commercial des Etats-Unis au cours des quatre premiers mois de 1974, indiquent les statistiques publiées lundi par le Conseil national pour le commerce entre les Etats-Unis et la Chine. Selon cet organisme, les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine populaire ont atteint en valeur, au cours de cette période, environ 441,2 millions de dollars contre 336,2 millions entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. La valeur des échanges commerciaux entre la Chine populaire et les Etats-Unis est passée de zéro en 1971 à 96 millions de dollars en 1972 et 475 millions l'année dernière. Cette progression des échanges entre la Chine et les Etats-Unis a permis à ces derniers de devenir le troisième partenaire commercial de la Chine, après Hong-Kong et le Japon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE FONCIA-CRÉDIT / CRÉDIT UNIVERSEL

Les assemblées générales ordinaires des sociétés du groupe Foncia Crédit - Crédit Universel se sont tenues à Paris le 29 mai 1974.

Elles ont voté l'ensemble des résolutions qui leur étaient soumises et, après approbation du bilan et des comptes de l'exercice 1973, décidé la mise en paiement, à compter du 1er juillet 1974, des dividendes suivants :

SOCIETES	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor (av. fisc.)	Revenu global	Coupon n°
Foncia Crédit	13,00	6,50	19,50	22
Crédit Universel	12,00	6,00	18,00	24
Univerball	5,00	2,50	7,50	8
Universal Factoring	5,00	2,50	7,50	6
Locunivers (1)	5,00	2,50	7,50	5
Unifimo	4,00	2,00	6,00	1

(1) Actions anciennes numéros 1 à 50 000 inclus. Les actions nouvelles numéros 50 001 à 100 000 inclus ont droit à la moitié de ce dividende.

Pour les cinq premières de ces sociétés, le dividende unitaire est égal à celui de l'exercice précédent, mais il y a lieu de noter :

— Que le dividende alloué profite intégralement aux actions nouvelles émises par Foncia Crédit, Univerball et Locunivers en 1972, alors que pour ce dernier exercice, elles n'avaient bénéficié que de la moitié du dividende servi aux actions anciennes ;

— Qu'en ce qui concerne le Crédit Universel cette distribution s'applique à un capital porté de 29 millions 906 000 F à 37 259 600 F en cours d'exercice, par suite de l'absorption de sa filiale Sodevim ;

— Enfin, que la société Unifimo distribue cette année un dividende alors que, pour l'exercice précédent, les bénéfices avaient été affectés aux réserves et au report à nouveau.

Il en résulte que la masse globale des bénéfices distribués par l'ensemble des sociétés du groupe passe de 8 867 867 F pour 1972 à 11 millions 158 302 F pour 1973, soit une augmentation de 25 %.

FOSECO MINSEP LIMITED

Pour le premier trimestre 1974, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1973, le chiffre d'affaires et les bénéfices du groupe FOSECO MINSEP se sont accrus par rapport à la période correspondante de 1973. Le chiffre d'affaires du groupe est passé de L. 19 000 000 à L. 25 000 000, et le bénéfice d'exploitation a progressé d'environ 14 %, malgré la hausse accélérée des coûts des matières premières et de la main-d'œuvre dans le monde.

La cession des intérêts de FOSECO MINSEP Ltd dans le secteur Lycrete (récupération des métaux) a été définitivement conclue le 21 mai 1974, comme il avait été annoncé lors de la publication des résultats de l'exercice 1973.

Il est rappelé que les actions ordinaires de la société ont été introduites aux Bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Francfort en octobre 1973. FOSECO MINSEP fournira désormais régulièrement des informations non certifiées sur ses résultats trimestriels.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Le conseil d'administration, réuni le 17 mai 1974, a arrêté les comptes de l'exercice 1973.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 410 millions de francs (contre 1 236 millions de francs en 1972).

Après amortissements de 62,9 millions de francs (contre 32,7 millions de francs en 1972), le résultat d'exploitation s'élève à 119,1 millions de francs (contre 73,5 millions de francs en 1972).

Après l'impôt sur les sociétés 66,6 millions de francs) et diverses provisions (dont 12,6 millions de francs pour la participation des salariés et 12,8 millions de francs pour les congés payés, provision qui se trouve ainsi constituée à son niveau normal), le résultat net de l'exercice s'élève à 31,6 millions de francs (contre 21,7 millions de francs en 1972.

Le cash flow de l'exercice s'élève à 99,4 millions de francs soit 7 % du chiffre d'affaires (contre 55,6 millions de francs, soit 4,5 % en 1972).

Il est rappelé que le capital des Chantiers de l'Atlantique appartient, à l'exception des actions détenues par les administrateurs, à deux actionnaires :

— La Compagnie industrielle et financière de participation (Penhoët), pour 63 %.

— La Compagnie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire, pour 38 %.

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée pour le 14 juin 1974.

* * *

Le rapport du conseil d'administration à cette assemblée générale fait ressortir une bonne activité de la société dans ses deux divisions, construction navale et mécanique :

— La division construction navale a livré en 1973 des navires représentant plus d'un million de tonnes de port en lourd et les commandes enregistrées dans la même année dépassent 2,5 millions de tonnes de port en lourd.

— La division mécanique a enregistré, dans ses divers secteurs, des commandes en très notable extension par rapport à l'exercice précédent. Elle atteindra notamment, dans son département moteurs, un niveau de production de plus d'un million de chevaux en 1974 (contre 750 000 chevaux en 1973).

UNIBAIL

L'assemblée extraordinaire réunie le 30 mai 1974 a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations convertibles en actions pour un montant de 110 millions de F.

Le conseil d'administration qui s'est réuni, à l'issue de l'assemblée a décidé d'utiliser totalement et immédiatement cette autorisation.

Cette émission aura pour objet d'assurer le financement des opérations en cours de négociation et le développement des affaires de la société.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

L'assemblée générale, réunie le 17 mai 1974 sous la présidence de M. Jean Watteau, a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui font apparaître, après constitution de toutes provisions jugées utiles, un bénéfice net, hors plus-values, de 6 millions 94 316 F contre 5 598 677 F en 1972.

Le dividende a été porté à 6,80 F par action, donnant un revenu global de 10,20 F, compte tenu de l'impôt déjà payé (avoir fiscal) ; il sera mis en paiement le 8 juillet 1974 (coupon n° 26).

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Jean Watteau et celui de M. Roger de Baecque.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a renouvelé M. Jean Watteau dans ses fonctions de président.

COGIFI

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 30 mai 1974

Exercice 1973. Résultats et dividende

A la clôture de l'exercice, la Société avait entièrement terminé ses programmes immobiliers : le secteur "habitation" bénéficiait du niveau élevé d'occupation des années précédentes, alors que le secteur commercial avait trouvé preneur pour l'intégralité des surfaces disponibles.

Les loyers nets ont atteint 30 819 000 F (en progression de 22,5 % par rapport à 1972), formant, avec les primes à la construction et les produits accessoires, un montant de recettes locatives de 32 968 000 F, lesquelles rapportées aux investissements productifs ont fait apparaître un rendement brut de 10,42 %.

Compte tenu des dotations effectuées aux comptes d'amortissements et de provisions, le résultat net de l'exercice ressort à 26 432 000 F contre 21 543 000 F en 1972.

L'Assemblée Générale a décidé la mise en paiement, à compter du 8 juillet 1974, d'un dividende de 7,90 F, dont 2,02 F exonérés de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (soit 25,56 %) aux 3 055 208 actions composant le capital social. Ce montant de 7,90 F a été fixé en tenant compte des recommandations gouvernementales de limiter à 5 % la progression du dividende. Il en résulte un Report à Nouveau s'élevant à 2 105 000 F, qui contribuera à parfaire les distributions ultérieures.

Perspectives pour 1974.

L'ensemble du patrimoine de la Société sera loué toute l'année et la progression des recettes locatives en résultant, complétées par des produits financiers, devrait situer le bénéfice de l'exercice aux environs de 28 000 000 F, compte non tenu des indemnités compensatoires à recevoir de l'Etat pour la suspension de la révision des loyers.

Dans ces conditions, une nouvelle étape d'accroissement du dividende devrait pouvoir être envisagée.

Principaux postes du Bilan au 31 décembre 1973

(en milliers de francs)

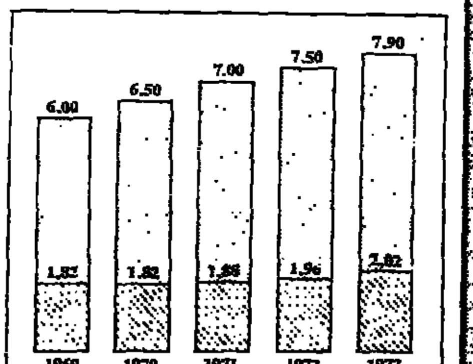
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations nettes	326 234	Capital	305 520
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	31 248	Réserves	9 450
		Report à nouveau	1 130
		Provisions	2 000
		Dettes à court terme	12 950
		Bénéfice	26 432
	357 482		357 482

Compte d'exploitation résumé

(en milliers de francs)

DEBIT		CREDIT	
Frais généraux et de gestion	4 978	Recettes locatives	32 968
Amortissements et provisions	3 421	Produits financiers	1 699
Bénéfice d'exploitation	26 403	Divers	135
	34 802		34 802

Dividende par action et montant exonéré



LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Denain Nord-Est Longwy. — Emission à 95 F de 787 200 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1974 (1 pour 10). Le capital est porté de 787 200 000 F à 865 920 000 F.

Delalande S.A. — Insertion en vue de la cotation éventuelle des 312 646 actions de 100 F composant le capital.

Cedis. — Emission de 73 529 obligations de 680 F, portant un intérêt de 7,5 % et convertibles en actions à partir du 1er janvier 1975 (1 pour 1).

Immobanque. — Emission au pair de 470 600 obligations de 170 F à 9 %, jouissance du 10 juin 1974, et convertibles en actions à partir du 1er janvier 1975 (1 pour 1).

Union de Crédit-Bail immobilier « Unibail ». — Emission de 687 500 obligations de 160 F à 9 %, jouissance du 1er janvier 1974, convertibles à tout moment en actions à partir du 1er juin 1975 (1 pour 1).

La Télémécanique électrique. — Emission au pair de 909 000 obligations de 110 F convertibles en actions à tout moment à partir du 1er janvier 1975 (1 action de 100 F pour 10 obligations). A intérêt de 7 %, jouissance du 1er juillet 1974.

LA BANQUE MONDIALE ACCORDE TROIS PRETS A L'ALGERIE

Alger (Reuter). — La Banque mondiale a approuvé l'octroi à l'Algérie de trois prêts à long terme totalisant 157,5 millions de dollars. Ces prêts sont à un taux d'intérêt de 7,25 %. Le premier, à vingt-cinq ans, est de 70 millions de dollars ; les deux autres, de 49 millions et 38,5 millions de dollars, sont accordes pour une durée de vingt ans. En mars dernier, M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, était allé à Alger.

Les prêts contribueront au financement de projets dans trois secteurs : construction du nouveau port méthanier de Bethiona, près du centre méthanier d'Arzew ; reconstruction et amélioration du réseau ferré algérien ; amélioration du système d'interconnexion de la Société nationale de distribution de gaz et d'électricité (SONELGAZ).

La Banque mondiale a accordé à l'Algérie, en juin 1973, deux prêts d'un montant total de 24,5 millions de dollars (remboursables sur vingt-cinq ans) destinés au financement de l'amélioration du réseau routier dans l'Est algérien et de celle de plusieurs centres d'enseignement technique. Ces prêts étaient les premiers accordés par la Banque à l'Algérie.

LONDRES

Redressement

Encouragé par la vive hausse de Wall Street, le marché poursuit, mardi à l'ouverture, son redressement amorcé la veille en clôture. Après une demi-heure de cotations, l'indice des industrielles avait gagné 3,2 points. Progrès des pétroles, mais recul des mines d'or en liaison avec la nouvelle baisse du métal. Les fonds d'Etat restent bien orientés.

OR (ouverture) dollars : 153 .. contre 156 50

VALEURS	CLOTURE 3 6	COURS 4 6
War Loan 3 1/2 % ..	25 3 4	25 3 4
Beechamps	215 ...	217 1 2
British Petroleum ..	446 ...	448 1 2
Shell	195 ...	198 ...
Vickers	189 ...	191 ...
Imperial Chemical ..	219 ...	271
Courtaulds	95 ...	95 3 4
De Beers	250 ...	248
* Western Holdings ..	23 3 4	23 1 2
Rio Tinto Zinc Corp. ..	145 ...	144 .
* West Driefontein ..	31 ...	30 1 2

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 6	4 6
1 dollar (en yens) ..	283 60	284 .

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	
Effets privés....	....	12 7/8 %
Moyen terme....	....	4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

PRIMISTERES. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 janvier : 2,84 millions de francs contre 2,36 millions.

ROUSSELOT S.A. — Dividende global pour 1973 : 14,25 francs (+ 5 %).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	.. ..

NEW YORK

Forte reprise

La décision prise par la First National Bank of Chicago d'abaisser son taux de base a provoqué une très vive reprise des cours lundi à Wall Street, où l'indice des industrielles a monté de 19,09 points pour atteindre 821,26 en clôture. C'est la plus forte hausse que le marché ait connue depuis trois mois. L'activité, toutefois, est demeurée relativement faible : 12,49 millions de titres ont changé de main, contre 10,8 millions.

La satisfaction a été d'autant plus vive à Wall Street qu'après la séance une seconde banque décidait à son tour de procéder à une réduction de son taux d'intérêt privilégié. Les milieux financiers ne paraissent cependant pas animés du même optimisme, considérant ces initiatives comme des cas isolés et non pas comme l'amorce d'un renversement véritable de la tendance.

Sur 1748 valeurs traitées, 1061 ont monté, 333 ont baissé, et 354 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 164,46 (+ 4,37) ; services publics, 74,39 (+ 1,03).

VALEURS	COURS 31/5	COURS 3 6
Alcoa	40 1 2	41 1 2
A.T.T.	46 ..	46 1 4
Boeing	16 3 4	16 7 8
Chase Manhattan Bank ..	39 1 2	39 1 4
Du Pont de Nemours	159 ...	162 1/2
Eastman Kodak	105 7 8	108 5/8
Exxon	72 1 2	75 1/4
Ford	51 3 4	52 3 8
General Electric	48 1 4	49 ...
General Foods	23 3 4	23 3 4
General Motors	50 ...	51 3/4
Goodyear	16 5/8	17 ...
I.B.M.	212 1 2	219 ...
I.T.T.	20 1 2	22 1 2
Kennecott	33 3/4	35 5 8
Mobil Oil	41 1 2	43 1 2
Pfizer	35 1 4	35 1 2
Schlumberger	99 3 4	102 1 2
Texaco	25 3 4	27 ...
U.A.L. Inc.	27 1 8	28 1 4
Union Carbide	40 ..	41 1 2
U.S. Steel	41 1 8	42 1 2
Westinghouse	15 1 8	15 3 4
Woolworth	15 1 4	15 3 4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	30 mai	31 mai
Valeurs françaises ..	90,7	91,4
Valeurs étrangères ..	94,8	95,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,8	76,8

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cambodge	57 70	60 ..	De Dietrich	439	425 .
Clause	465 ..	465 .	Duc-Lamothe	341 ..	343 .
Indo-Hévéas	107	107 60	E.L.M. Leblanc	585 .	543 .
Agr. Ind. Madag.	53	53	Ernault-Somua	... .	275 ..
Mimot	. .	94 50	Facom	926	900 .
Padang	84 ..	80 70	Forges Strasb.	57 90	59
			(Li) F.B.M. ch. fer	106 50	106 50
			Frangéco	. .	96 30
Aliment. Essentiel	48 80	46 60	Frankel	810 .	778 .
Allobroge	. .	156	Huard-U.C.F.	200	200 .
(Ny) Alsac. Super.	430	430 .	Jaeger	o 86 .	o 86
Banania	260 .	255 .	Luchaire	130 ..	127 .
Fromage Bel	147	147	Manburin	76	76 .
Berthier-Saveco	801	801 .	Métal Déployé	280	273
Cédis	570	570	Nadella	117	120 50
(M) Chambourcy		255	Nodet-Gougis	121 80	120 .
Compt. Moderne	235	230 .	Peugeot (ac. out.)	250 .	250
Docks France	424 .	411 .	Ressorts-Nord	... .	22 ..
Economats Centr.		336	Roffo	130 ..	130
Epargne	152	o152	S.A.F.A.A. Ap. Aut	121 .	116 20
Fr. Paul-Renard	396 40	396 50	Satam	39 .	39 .
Générale-Aliment.	132	126 70	Sicli		168
Genvrain	208	208	Sondure Autog.	212 50	212
Gervais-Danone	..	259 .	S.P.E.I.C.H.I.M.	...	104 90
Goulet-Turpin	181 10	177	Stein et Roubaix	127	126 .
Lesieur (Cie fin.)	315 ..	315 50	Stokvis	.	126
Gr. Moul. Corbeil	177 ..	177 10	Trailor	965	964
Gr. Moul. Paris	215 .	214	Virax	154	150
Mumm et Cie	701	671 .			
Nicolas	350	351	At. Ch. Loire	113 50	109
Piper-Heidsieck	645	c619	France-Dunkerque	43 20	41 50
Potin	465	480			
Rochefortaise	158	156	Ent. Gares Frig.	158 50	152 .
Roquefort	240 50	246 50	Indus. Maritime	415	410
Saupiquet	180	182	Mag. gén. Paris	196 20	199 80
Sup.-Marché Doc.	304	302			
Taittinger	565	565	Cercle de Monaco	51 80	49 80
★ Unipol	229 ..	o226	Club Méditerranée	1190	1167
Vve Clicquot-P.	870 .	840	Eaux Vichy	402 ..	410
			Grand Hôtel	1480 o.	1480
			P. L. M.	158	150 .
Bénédictine	2680	2650	Sofitel	49 ..	48
Bras. Indochine	690	666	Vichy (Fermière)	. . .	110
Cusenier	487	476	Vittel	... .	400
Dist. Indochine	360	355			
Dist. Réunies	... ..	258 70	Aussedat-Rey	100	98 .
Européenne Bras.	...	445	Darblay S.A.	33 .	33
Ricqlès-Zan	. ..	75	Didot-Bottin	...	190 10
Saint-Raphaël	210	210	Imp. G. Lang	22 50	22 10
Gest. P. Sogepal		410 .	Navarre	120 .	115 20
Union Brasseries	o110 50	107 ..	Néogravure	16 40	15 10
			Papeter. France	47 50	47 80
Raff. et Sucr. Say	120	122 .	(B.) Pap. Gascogne	210	210 .

BOURSE DE PARIS — 31 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	41 40	1 99
5 %	65 50	1 64
5 % 1920-1980.	132	1 64
3 % amort. 45-54	74 20	2 49
4 1/4 % 1963	96 50	0 14
4 1/4-4 3/4 % 63	84 00	5 16
Emp. N. Eq. 5% 65	85 70	3 45
Emp. N. Eq.6%59	94 60	3 59
Emp. N. Eq.6%67	91 40	6 .
Empr. 7 % 1973.	91	2 60
E.D.F. 6 1/2 1950	107	0 21
— 5 % 1960.	.	1 43

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	326 .	327
— parts 1960	326 .	326
Ch. France 3 %	99 50	99 50
Abeille-I.G.A.R.D.	560 .	569 .
Abeille (Vie)	d312 .	317 .
A.G.P.	418 ..	418 .
Concorde	376 .	378 .
Epargne France	371 ..	375 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	97 .	99
Foncière (Vie)	394 .	392

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (I.A.R.D.)	380 .	378
France (Vie)	495 .	515
Préservatrice S.A.	325 .	326 50
Prévoyance	724 .	721 .
Protectrice A.I.R.	268	268
Alsacien. Banque	350 .	349 .
Banque Dupont	225	261
Sté G. et Partic.	392	398
Banque Worms	180	178
C.F.E.C.	...	575
C.G.I.B.	d125	127 90
Codetel	129 40	127 50
Cofica	80	80
C.A.M.E.	. ..	* 13 30
Créd. gén. indust.	...	147
(M.) Crédit Mod.	110	110
Crédit Universel	235	234
Financière Sofal	169	155
Finextel	127 20	125 .
Foncia-Crédit	210	212
Fr. Cr. et B. (Cie)	88 90	88
France-Bail	o255	o255
Génér. occident	283	283 .
Hydro-Energie	75	75
Immobanque	143 .	138 .
Interbail	139	140
Locafinancière	133	131 .
Lyon-Alemand	137 .	135 .
Soc. Mars. Crédit	260	260
Séquanaise Banq.	330	321

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SLIMINCO	162 ..	162 ..
Sté Cent. Banque	75 .	75 .
SOFICOMI	138	140 .
Sovabail	151	151 ..
UCIP-Bail	134	134 .
Uffiner	312	320 .
Unibail	139	139
Un. Ind. Crédit	163 50	160 50
Fonc. Chât.-d'Eau	690	690 ..
(M) S.O.F.I.P.	192	193 ..
Fonc. Lyonnaise	738	780 .
Immob. Marseille	1050	1050 .
Midi	615 ..	605 .
Rente Foncière	830	820 ..
S.I.L.I.C.	303	303
Voitures à Paris	399	400
Cogifi	126	124 50
Foncina	111 50	112
Gr. Fin. Constr.	122	117 20
Immindo	113 50	114 .
Imminvest	94	93
Cie Lyon. Im.	o109 50	106
Sagimo	110 50	106
UFIMEG	100	100 .
U.G.I.M.O.	114	114
Union Habit.	129	133 90
Un. Imm. France	122	122
Acier Investiss.	104	103
Gestion Sélect.	205	205
Invest. et Gest.	125	124 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Parisienne Plac.	... ..	176 ..
Placem. Inter.	105 .	165
Sofragi	265 .	286 10
Abeille	295	226
Applic. Hydraul.	1065	1065
Artois	94 10	94 10
Centes. Blanzy	368 .	360
(Ny) Centrest	... ..	125 .
(Ny) Champex	...	117
Charg. Réun. (p.)	3110 .	3100
Orléans		89 30
(Li) Dév. R. Nord	133	133
Electro-Financ.	290	265
Fin. Bretagne	44 30	44 30
Fin. Haussmann	47	45 50
Financière Iéna	180	160
Gaz et Eaux	405	401 ..
La Mure	88 ..	86 .
Lebon et Cie	238 .	236 .
(Ny) Lordex	115 ..	115
Cie Marocaine	30 10	30 10
O.V.A.I.M.	68	58 90
OPB-Paribas	106 30	108 50
Ouenza		32
Providence S.A.	311	305
Révillon	499	522 .
(Ny) Sade	123	123 .
Santa-Fe	57	57
Soffo	84	84 70
Sofinex	652	640 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Chim. de la route	.. ..	144 50
Ciments Vicat	227 ..	238 .
Drag. Trav. Pub.	.	95 .
Dumez	290 ..	290
F.E.R.E.M.	o95	93 .
Française d'entr.	16 80	16 80
G. Trav. de l'E.	76 50	74 20
Harlicq	212 .	218 ..
Lambert Frères	128	o115 ..
Leroy (Ets G.)	200	200
Origny-Desvroise	125 .	128 10
Porcher	405	397
Rougier	232	235
Constr. Routes	28	27 50
Routière Colas	179	180
Sablières Seine	188 40	191
Savoisienne	208 .	200
Schwartz-Hautm.	. ..	80 60
Soie-Batignolles	. ..	47 80
T.P. Fouger. SNCT	110 40	110
Trindel	158 .	152 10
Voyer S.A.	139 .	125 .
Dunlop	35 ..	35
Safic-Alcan	143 90	140 20
Bit. Asph. Centr.	144 .	144
Comiphos	.. ..	86
Gaumont	.	598
Pathé-Cinéma	105 10	105 10
Pathé-Marconi	84 50	87 .
Tour Eiffel	76 80	75
Air-Industrie	80 50	81
Applic. Mécan.	164	163 ..
Arbel	180 ..	176 10
Asc. Westingh.	48	48 ..
Ateliers G.S.P.	o 64 .	o 64
Av. Dass.-Breguet	280 .	200
Bernard-Moteurs	.	99 20
B. S. L.	265 .	265
Cie des Compt.	143 80	138 ..
C. M. P.	221 .	220
Cope All. Europe	252	252 .

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	485 10	C483 70	485	483 70
1030	C.N.E. 3 %	1040	1045 C.	1045	1045 .
225	Afrique Occ.	221	227 ..	228	222 60
290	Air Liquide	284	289 50	289 50	289 50
73	Als. Part. ind	72 30	72 15	72 15	72
98	Alsthom	94 30	95	96	95 10
35	Antar P. Atl.	37 50	36 60	36 60	36
840	Cie Gle Eaux	600 .	628	628 .	620 .
106	Electro-Méc.	102 .	101 50	101 50	101 .
256	Eng. Matra	261	265	269	270 10
220	E. J. Lefebvr	208	205	204	203
103	Esso S.A.F.	101	103	102	101 50
186	Eurafrance	184 20	189 70	189 70	191
325	Europe n° 1	332	335	335	330 10
138	Paris-France	138	138 50	138 50	137 20
135	Part. Etudes	132 10	135 .	135	133
165	Patern. S.A.	165	164 50	165 50	164 50
70	Pechelbronn	70 90	72 50	73	73 40
132	P.U.K.	130 20	131 80	131 50	129 60
80	Peñarroya	73 50	75 10	76 10	76 10
345	Penhoët	340 .	344 10	347	347 .
520	Pernod	492 .	502	501	499 .
298	Perrier	278 10	269	265 50	265 .
[…]	[illegible]				

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
70	Canad. Pacif.	72 20	77 50	72 50	71 10
20	Charter	19 20	18 40	18 60	18 40
199	Chase Manh.	196 ..	199 50	198 ..	202
455	C.F. Fr.-Can.	440	443	443 .	440 10
24	De Beers (S)	23 05	22 20	22 25	22 .
765	Dome Mines	719	c680	677	702 .
810	Du Pont Nem	782	800	798	800 .
515	East Kodak	506	526	522 .	525 .
123	East Rand	120 ..	115 ..	114	115 .
260	Ericsson	266	271	271	271 .
355	Exxon Corp.	343	358	356 90	351
240	★ Ford Motor	249 60	c252 30	252 30	251 30
146	Free State	149 50	147 20	145 80	148 .
500	Schlumberger	484	490	493	492
23	Shell Tr (S.)	22 70	22 80	22 70	22 40
445	Siemens A.G.	438 .	434	434 50	440 .
65	Sony	61 90	47 20	47 20	47 .
20	Tanganyika	19 30	19 20	19 20	19 05
205	Unilever	202 ..	204 .	204 ..	204
32	Union Corp.	30 90	30 ..	29 05	28 40
181	U. Min. 1/10	180 50	171 .	171 50	172
295	West Drief.	282 50	257 50	271 80	270 20
141	West Deep	141 ..	133 .	134 50	131
230	West Hold.	216 50	219	219 ..	206 .
6 20	Zambia Cop.	5 15	5 05	5 05	5 05

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 882	4 816	4 88
Canada ($ can. 1)	5 080	5 107	5 01
Allemagne (100 DM)	192 800	194 850	192 75
Belgique (100 fr.)	12 810	12 820	12 26
Danemark (100 Krd.)	82 060	83 520	82 50
Espagne (100 pes.)	8 525	8 590	8 44
Grande-Bretagne (£ 1)	11 715	11 790	11 75
Italie (100 lires)	0 768	0 764	0 71
Norvège (100 krs.)	90 450	90 950	90 50
Pays-Bas (100 fl.)	183 450	184 700	182
Portugal (100 esc.)	19 820	19 880	19 80
Suède (100 krs.)	112 200	113 870	112 ..
Suisse (100 fr.)	163 750	164 500	164 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/5
Or fin (kilo en barre)	26150	25825 ..
Or fin (kilo en lingot)	26320	25995 ..
Pièce française (20 fr.)	264 30	256 40
Pièce française (10 fr.)	186 ..	202 ..
Pièce suisse (20 fr.)	280 .	270 .
Union latine (20 fr.)	240 ..	239 .
Souverain	247 ..	244 .
Pièce de 20 dollars	1300 ..	1289 80
Pièce de 10 dollars	667 .	658 40
Pièce de 5 dollars	382 ..	397 50
Pièce de 50 pesos	1100 ..	1083 ..
Pièce de 10 florins	237 ..	228 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

A Luxembourg

M. Callaghan a écarté l'idée d'une vaste renégociation officielle des conditions de l'adhésion britannique à la C.E.E.

De notre correspondant

Luxembourg. — M. James Callaghan a précisé, devant ses collègues des affaires étrangères des autres Etats membres de la C.E.E., ce mardi matin à Luxembourg, comment il envisageait de façon concrète la renégociation de l'appartenance du Royaume-Uni à la Communauté. Comme prévu, il a mis l'accent sur le problème posé par la contribution du Royaume-Uni au budget de la C.E.E. Rechercher une solution au problème budgétaire constitue « *un objectif primordial de notre renégociation* ».

A cet égard, M. Callaghan considère que le système adopté durant la négociation d'adhésion pour calculer la contribution britannique n'est pas équitable. Il fait observer que la contribution du Royaume-Uni en 1980 sera égale à environ 24 % des ressources propres de la C.E.E., alors que le produit intérieur brut anglais n'atteindra que 14 % du produit intérieur brut de la C.E.E. en 1980. Il estime qu'il n'y a aucune raison pour que son pays soit ainsi défavorisé de façon permanente. Il considère qu'il y a peu de chances qu'au cours des années à venir des politiques communes nouvelles viennent modifier de façon sensible cette situation. Il fait remarquer que le régime budgétaire actuel de la C.E.E. ne facilite pas l'effort entrepris par le gouvernement de Londres pour rétablir une situation économique défavorable.

Il estime qu'il serait de l'avantage de l'ensemble de la Communauté de réviser le système de contributions budgétaires. Au reste, explique M. Callaghan, une telle requête n'est pas contraire à l'esprit et même à la lettre du traité d'adhésion : « *Je vous rappelle qu'au cours des négociations sur l'adhésion, la Communauté a déclaré au Royaume-Uni que si des situations inacceptables devaient se produire, pour que la Communauté puisse même survivre, il faudrait que les institutions trouvent des solutions équitables* ». Son gouvernement estime qu'une telle situation existe.

Comment faire pour aménager le régime applicable à la contribution budgétaire britannique ? M. Callaghan suggère qu'un transfert de ressources au titre du budget communautaire soit accordé aux Etats membres ayant un PIB en dessous de la moyenne communautaire. Ce système « autocritique » jouerait de moins en moins au fur et à mesure que les difficultés rencontrées par l'Etat membre ou les Etats membres en cause s'atténueraient.

Pour le reste, le ton de l'intervention de M. Callaghan, à première lecture, semble être sensiblement plus souple et plus coopératif que sa première intervention devant ses collègues, le 2 avril. M. Callaghan rappelle que son gouvernement souhaite voir des aménagements apportés au système de fonctionnement actuel de la Communauté en ce qui concerne la politique agricole commune, les relations avec les pays du Commonwealth, la politique industrielle et régionale, et les méthodes de coopération économique et monétaire. Cela étant rappelé, il accepte d'écarter l'idée d'une vaste renégociation officielle : les problèmes agricoles pourront être traités par le ministre de l'agriculture, ceux intéressant la politique régionale et industrielle par un conseil particulier, etc.

Il manifeste ainsi la volonté de ne pas bloquer les travaux normaux de la Communauté par la renégociation des conditions d'adhésion. Seulement les affaires budgétaires méritent, dans son esprit, un traitement vraiment différent : elles devront être examinées de manière alternative par les ministres des finances et les ministres des affaires étrangères, car « *il s'agit là d'une question de la plus haute importance pour nous tous* ».

Répondant en premier au secrétaire au Foreign Office, M. Sauvagnargues a estimé que si M. Callaghan avait pris soin d'éviter le mot de « renégociation », les propositions présentées sont, en fait, « une demande de renégociation ».

PHILIPPE LEMAITRE.

POUR ACCÉDER A L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Le Maroc mise sur ses gisements de schistes bitumineux

De notre correspondant

Rabat. — A l'instar d'autres pays plus industrialisés, le Maroc entend exploiter les réserves considérables de schistes bitumineux que recèle son sous-sol. Le 27 mai, le ministre de l'industrie et des mines, M. Abdellatif Ghissassi, s'est rendu sur les lieux des recherches en cours dans le bassin de Timhadit dans le Moyen-Atlas à 90 kilomètres environ au sud-ouest de Meknès.

Les travaux visent à déterminer avec précision les caractéristiques d'un gisement de 5 à 7 milliards de tonnes de schistes bitumineux (le plus important du royaume qui en compte d'autres dont l'un dans la province de Tarfaya, au sud d'Agadir) avec une teneur d'environ 10 % d'hydrocarbures. Découvert voici dix ans, ce gisement a pris figure d'inépuisable richesse depuis que le roi Hassan II dans son discours du trône (*le Monde* du 5 mars) a laissé espérer le parti bénéfique que le royaume pourrait en tirer.

Les recherches ont également pour but de réunir les informations indispensables à la mise au point d'une exploitation industrielle. Des essais dans des usines à l'étranger sur des échantillons prélevés à Timhadit doivent permettre, espère-t-on, de déterminer le procédé de traitement qui serait ici le mieux adapté à la morphologie du gisement et à la composition des schistes.

Si élevés que soient les investissements à mettre en œuvre, les dirigeants marocains pensent que l'entreprise vaut la peine d'être tentée. D'autant qu'en 1974 les importations de pétrole coûteront au Maroc 1 milliard 500 millions de dihrams (soit approximativement 1 milliard 650 millions de francs) contre 300 millions de dihrams en 1973.

Aussi, pour les recherches nécessitées par le gisement de Timhadit une ouverture de crédit de 2,5 millions de dihrams a-t-elle été décidée pour l'exercice 1974.

Si, comme on semble le supposer, la production extraite des schistes bitumineux peut être de l'ordre de 3,5 millions de tonnes de pétrole brut par an pendant un demi-siècle, l'investissement qu'elle nécessiterait atteindrait, selon certains calculs, environ 3 milliards de dirhams, soit deux années du coût actuel des approvisionnements. Tout en donnant au Maroc une indépendance énergétique, l'exploitation des schistes ferait naître un important complexe industriel créateur d'emplois dans une région de faible développement.

LOUIS GRAVIER.

L'U.R.S.S. VA VENDRE DU CHARBON AU JAPON en échange de matériel d'équipement

L'U.R.S.S. et le Japon ont conclu lundi 3 juin à Moscou un accord prévoyant la vente au Japon de houille provenant de Yakoutie (Sibérie orientale) en échange d'équipements, machines et matériaux japonais destinés à la mise en valeur de ce bassin houiller, indique l'agence Tass.

L'accord, d'une durée de vingt ans, marque le début d' « *une coopération de grande envergure et à long terme entre les deux pays* », souligne l'agence qui précise que cette coopération avait été prévue aux termes de la déclaration soviéto-japonaise, rendue publique en octobre 1973, à l'issue de la visite en U.R.S.S. du premier ministre japonais, M. Tanaka. L'accord prévoit l'octroi à l'U.R.S.S. par la banque d'export-import du Japon d'un crédit de 450 millions de dollars, destiné à l'achat par l'U.R.S.S. d'équipements japonais pour la construction de routes et de ponts, ainsi que de foreuses. Ces équipements seront utilisés sur les chantiers de construction de l'infrastructure d'exploitation du bassin houiller de Yakoutie et d'une voie ferrée qui reliera ce bassin au chemin de fer transsibérien.

LA SYRIE VA RÉTABLIR SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a annoncé le mardi 4 juin que la Syrie rétablira ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis la semaine prochaine, avant l'arrivée de M. Nixon à Damas.

[Damas avait rompu avec Washington lors de la guerre israélo-arabe de juin 1967. Le régime baasiste était généralement considéré comme l'un des plus anti-américains de la région. Cependant les deux capitales avaient discrètement échangé — au printemps dernier — des représentants diplomatiques.]

A Paris

UN REPRIS DE JUSTICE EST TUÉ PAR UN POLICIER AU COURS D'UNE POURSUITE

Un repris de justice connu des services de police depuis une quinzaine d'années, M. Joseph Bonelli, quarante-trois ans, a été tué au cours de la nuit du 3 au 4 juin à Paris, par un gardien de la paix, au cours d'une poursuite.

Il était 1 heure environ lorsque la voiture au volant de laquelle se trouvait M. Bonelli força un barrage de police installé sur les rues de Rivoli et Saint-Honoré. Le véhicule fut immédiatement pris en chasse par une patrouille. Arrivé au coin de la rue Danielle-Casanova et de la rue du Marché-Saint-Honoré, M. Bonelli trouva soudain devant lui deux gardiens de la paix à pied, sur lesquels il lança son véhicule. Les deux policiers parvinrent à éviter la voiture ; l'un d'eux sortit son arme et tira à trois reprises sur le fuyard.

Atteint d'une balle à la base du cou et d'une autre à l'épaule, M. Bonelli devait mourir sur le coup. Son véhicule terminait sa course contre la devanture d'un opticien. M. Bonelli, originaire de Rabat, avait été mêlé à diverses affaires de vol qualifié et de recel. Dans sa voiture, les policiers devaient découvrir de fausses cartes d'identité portant sa photographie.

DES SANCTIONS CONTRE LES OFFRES D'EMPLOI FRAUDULEUSES

Un emprisonnement de six jours à six mois et une amende de 2 000 francs à 5 000 francs, ou l'une de ces deux peines, portées au double en cas de récidive : telles sont les sanctions qui frappent les organismes procédant par voie de presse à une activité de placement irrégulière. Ces précisions sont apportées dans le « Journal officiel » du 31 mai par M. Georges Gorse, au titre de ministre du travail, dans le précédent gouvernement, en réponse à une question écrite de M. Jean-Pierre Blanc, sénateur (Union centriste) de la Savoie.

● *L'auteur-compositeur et interprète Barbara* a été transportée, ce mardi matin, au centre de réanimation de l'hôpital de Meaux (Seine-et-Marne). D'après ses proches, l'état de la chanteuse n'inspirerait plus d'inquiétudes.

● *La sonde soviétique Luna-22*, lancée le mercredi 29 mai, a été placée sur orbite autour de la Lune le dimanche 2 juin. Elle gravite sur une orbite inclinée à 19 degrés 35 minutes sur l'équateur, à 220 kilomètres d'altitude, et elle accomplit une révolution en 2 heures 10 minutes.

Après le refus d'un visa pour Pékin à un député communiste

« L'HUMANITÉ » : une inadmissible ingérence d'une puissance étrangère.

L'Humanité du 4 juin répond à la mise au point de M. André Bettencourt, député républicain indépendant de Seine-Maritime, président du groupe parlementaire d'amitié France-République populaire de Chine de l'Assemblée nationale, concernant le refus opposé par les autorités de Pékin à la demande de visa de M. Henri Fiszbin, député communiste de Paris (*le Monde* du 4 juin). M. Bettencourt expliquait que la Chine a le droit d'inviter qui elle veut. *L'Humanité* réplique :

« *De deux choses l'une : ou bien le gouvernement chinois a invité individuellement et nommément des Français, et c'est son droit d'inviter qui il veut, et notamment des personnalités parmi les plus réactionnaires, à l'exclusion des communistes.*

» *Ou bien le gouvernement chinois a invité une délégation représentative du groupe parlementaire d'amitié France-République populaire de Chine — ce qui est le cas puisque l'ambassadeur de Chine a demandé à M. Bettencourt de proposer une liste — et alors le refus chinois d'accorder un visa à un député inscrit sur cette liste est bien, en effet, une inadmissible ingérence d'une puissance étrangère dans les affaires de l'Assemblée nationale française.*

» *Ingérence dont le giscardien Bettencourt se fait le complice.* »

LES FONCTIONNAIRES SONT REÇUS A L'HOTEL MATIGNON

Toutes les organisations syndicales de la fonction publique devaient êtres reçues successivement mardi 4 juin, à partir de 15 heures, par M. Raymond Soubie, conseiller du premier ministre pour les affaires sociales et culturelles.

Au cours de ce premier entretien, indique-t-on à l'hôtel Matignon, les syndicalistes exposeront leurs revendications et pourraient être informés des intentions du gouvernement.

Dans une lettre à M. Giscard d'Estaing

M. Daniel Cohn-Bendit demande l'autorisation de rentrer en France

M. Daniel Cohn-Bendit, qui fut, au titre du Mouvement du 22 mars, l'un des principaux porte-parole de la révolte étudiante de mai 1968, et qui a été expulsé de France (où il reste interdit de séjour) le 24 mai de la même année en application d'un arrêté du ministre de l'intérieur, a adressé à M. Giscard d'Estaing la lettre suivante :

Monsieur le président,

Vous avez été élu au terme d'une campagne où vous vous présentiez comme le défenseur des libertés.

Monsieur le président, vous êtes désormais le président d'une République qui a souscrit à la Convention universelle des droits de l'homme et du citoyen, dont un des articless fondamentaux assure à chacun la liberté de circulation.

Je vous demande donc de me reconnaître cette liberté.

Vous n'ignorez sûrement pas que l'accès de la France, où j'ai vécu jusqu'en 1968, me reste encore rigoureusement interdit. Pour mes idées sans doute.

Il serait peu compréhensible que, vous déclarant le défenseur des libertés sans exclusive, vous décidiez de m'interdire l'accès du pays où je suis né.

Ne serait-ce pas outrepasser mes compétences de vous rappeler, à la veille du voyage du chancelier Schmidt à Paris, l'article du traité de Rome garantissant la libre circulation des hommes dans les pays du Marché commun.

Je ne fais ici que défendre une liberté et un droit qui sont refusés également à des milliers de travailleurs émigrés qui, quotidiennement, produisent la richesse de la nation, que vous vous apprêtez à gouverner.

Il ne s'agit que de revenir à la tradition démocratique de la liberté d'organisation, d'association et d'expression politique.

Monsieur le président, je n'ose croire que la levée d'interdictions de séjour, qu'il s'agisse de la mienne ou de celles pesant sur des milliers de militants ou d'hommes politiques, puisse mettre en péril l'exercice de votre mandat.

Veuillez croire, monsieur le président, à ma considération la plus haute.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT A DÉJEUNER LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. Giscard d'Estaing devait recevoir à déjeuner, mardi 4 juin, au palais de l'Elysée, les membres du gouvernement. Auparavant, le chef de l'Etat devait présider une réunion de travail sur les questions sociales en préparation du débat de politique générale qui s'ouvre mercredi 5 juin au Parlement. A cette réunion étaient conviés MM. Jacques Chirac, premier ministre ; Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Michel Durafour, ministre du travail, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, ministre des réformes.

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1974 a été tiré à 447 792 exemplaires.